

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE

DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
OBJET : STRATEGIE DE TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS

Vu la directive européenne « déchets » portant l'échéance de tri à la sources des biodéchets au 31/12/2023,

Vu la loi AGECE du 10 février 2020 fixant l'obligation de tri à la source au 31 décembre 2023,

Vu le Code de l'environnement et notamment l'article L. 541-21-1,

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière prévention et de gestion des déchets,

Considérant les bilans des expérimentations menées sur les communes de Moragne et Echillais,

Considérant les retours d'expériences nationaux en matière de tri à la source des biodéchets,

Considérant la nécessité de déployer une stratégie de tri à la source des biodéchets avant l'échéance du 31 décembre 2023,

Considérant l'inscription au budget 2021 sur les lignes budgétaires affectées à l'antenne « BIODECHETS ».

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** les termes de la stratégie de déploiement du tri à la source des biodéchets comme suit, à compter de 2022 pour 21 communes :
 - pour les particuliers : compostage individuel et collectif (pour ceux qui ne possèdent pas de jardin).
 - pour les professionnels : collecte en porte à porte
- **Dire** que pour les communes de Rochefort, Tonnay-Charente, Fouras les Bains et Port des Barques, le choix du dispositif de tri à la source est dans l'attente des résultats plus approfondis.
- **Dire** que la collecte des gros producteurs de biodéchets sur ces 4 communes pourrait être organisée dès 2022, en même temps que sur le reste du territoire.
- **Candidater** pour un appel à projet TRIBIO auprès de l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine et le cas échéant de signer les conventions.

V = 55 P = 53 C = 0 Abst = 2

Mesdames CHENU et PHILIPPE s'abstiennent

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
 Date de signature : 30/06/2021
 Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES

OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE - CRTE- ANNEXES

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_072-DE

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de Développement Economique,

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 6231/SG du 20 Novembre 2020 sur l'élaboration des Contrats Régionaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE),

Considérant la volonté de l'Etat d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre de leur projet de territoire et de regrouper au sein des CRTE les démarches contractuelles existantes,

Considérant la volonté de la CARO de rendre plus visible son action en faveur de la Transition Ecologique et d'en faire un axe transversal de ses politiques publiques,

Considérant les enjeux et orientations stratégiques retenues par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) pour la mise en œuvre de cette contractualisation en accord avec ses documents cadres et les contractualisations existantes (Contrat de Transition Ecologique, Contrat Territoire d'Industrie, Action Cœur de Ville),

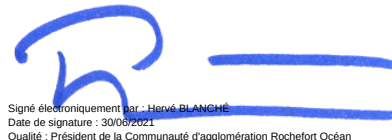
Considérant les échanges avec l'Etat au cours des comités de pilotage pour l'élaboration du Contrat en date du 22 février, 31 mars et 31 mai 2021.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** les termes du Contrat Régional de Développement Durable (CRTE).
- **Autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette contractualisation.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme CAMPODARVE-PUENTE

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE RESSOURCES HUMAINES
OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_073-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le Décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat,

Vu le Décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu le Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la commission de déontologie de la fonction publique,

Vu l'article R2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'arrêté n°2020-RH-795 en date du 31 décembre 2020 portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne et d'avancement de grade,

Vu le tableau des effectifs,

Vu le budget principal et annexes,

Considérant les besoins de l'établissement,

Considérant les crédits inscrits au budget principal 2021,

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide :

D'ouvrir à compter du 1er juillet 2021

Suite à avancement de grade et promotion interne

1/ 22 emplois permanents à temps complet pour permettre la nomination des agents suite à avancement de grade et promotion interne conformément aux lignes directrices de gestion :

Promotion interne :

1 attaché
2 rédacteurs
3 agents de maîtrise

Avancement de grade :

1 attaché principal
2 rédacteurs principaux de 1^{re} classe
1 rédacteur principal de 2^e classe
2 adjoints administratifs principaux de 1^{re} classe
2 adjoints territoriaux du patrimoine de 1^{re} classe
1 adjoint territorial du patrimoine principal de 2^e classe

1 ingénieur général
1 ingénieur principal
1 technicien principal de 2^e classe
1 adjoint technique principal de 2^e classe
3 agents de maîtrise principaux

Suite à mutation, démission ou retraite, disponibilité

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le



ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_073-DE

2/ Un emploi non permanent à temps complet d'animateur économie circulaire de catégorie B de la filière technique du cadre d'emploi des techniciens pour une durée prévisible de 15 mois dans les conditions fixées à l'article 3 – II de la loi 84-53.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet ou de l'opération pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, l'opération ne peut être réalisée.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet ou l'opération prévue n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade des techniciens territoriaux.

Le régime indemnitaire instauré par la délibération n° 2017-67 du 29 juin 2017 est applicable.

3/ Par délibération du 20 mai 2021, un emploi permanent de coordinateur technique de l'Arsenal des mers de catégorie A, du cadre d'emploi des ingénieurs a été ouvert, il est également proposé d'ouvrir ce poste aux agents de catégorie B comme suit :

Un emploi permanent dans le cadre d'emploi des techniciens, catégorie B, à temps complet en qualité de coordonnateur technique de l'Arsenal des mers de la filière Technique du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article 3-3- 2° de la loi 84-53. Cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans compte tenu des besoins du service.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

Le traitement est calculé en référence à la grille du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

4/ Deux emplois permanents à temps complet d'agent de médiathèque de catégorie C de la filière culturelle du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine afin d'assurer principalement des missions d'accueil du public, de rangement et de classement des ouvrages.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-3- 2° de la loi 84-53. Cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans compte tenu des besoins du service.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

Le traitement est calculé en référence à la grille du cadre d'emploi des agents du patrimoine.

Afin de stabiliser la position statutaire d'agent déjà en poste

5 / Deux emplois permanents à temps complet d'agent de maîtrise catégorie C de la filière technique du cadre d'emploi des agents de maîtrise.

6/ Un emploi permanent à temps complet de technicien informatique système et réseau de catégorie B de la filière technique du cadre d'emploi des techniciens, afin d'installer, gérer et suivre les équipements et ressources informatiques (postes de travail, serveurs, réseau et téléphonie).

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article 3-3- 2° de la loi 84-53. Cet agent contractuel serait recruté pour une durée déterminée de 3 ans compte tenu des besoins du service.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

Le traitement est calculé en référence à la grille du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

7/ Un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial de catégorie A de la filière administrative du cadre d'emploi des attachés territoriaux, afin d'assurer les fonctions de directrice de la communication.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-3- 2° de la loi 84-53. Cet agent contractuel serait recruté pour une durée déterminée de 3 ans compte tenu des besoins du service.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

Le traitement est calculé en référence à la grille du cadre d'emploi des agents de maîtrise.
Pour répondre à un besoin nouveau des services :

8 / Un emploi permanent à temps complet d'adjoint travaux généraux, régie et prestation aux communes de catégorie C de la filière technique du cadre d'emploi des agents de maîtrise.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 de la loi 84-53.

Le traitement est calculé en référence à la grille du cadre d'emploi des agents de maîtrise.

Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée de un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

9 / Un emploi permanent à temps complet de chargé de mission gestion attractivité et animation du technopôle relevant de la catégorie B de la filière administrative du cadre d'emploi des rédacteurs, afin de prospecter et accompagner les porteurs de projets et entreprises, d'animer et de développer l'offre du technopôle.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article 3-3- 2° de la loi 84-53. Cet agent contractuel serait recruté pour une durée déterminée de 3 ans compte tenu des besoins du service.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

Le traitement est calculé en référence à la grille du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme CAMPODARVE-PUENTE

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE RESSOURCES HUMAINES
OBJET : ENGAGEMENT DE LA CARO DANS LE DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE ET
DEMANDE D'AGREMENT – ELARGISSEMENT DES DOMAINES D'INTERVENTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique,
 Vu le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique,
 Vu la délibération 2021_061 du 20 mai 2021 portant engagement de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan dans le dispositif de service civique et demande d'agrément,
 Considérant l'engagement de service civique créé par la loi du 10 mars 2010 destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire, d'une durée de 6 à 12 mois, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire-intervention d'urgence,
 Considérant la volonté de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble,
 Considérant le caractère d'intérêt général des missions qui pourraient être confiées aux jeunes volontaires,
 Considérant que les crédits sont inscrits au budget 2021.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide de :

- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du Service Civique auprès de la Direction Départementale interministérielle chargée de la Cohésion Sociale (DDCS).
- **Donner** son accord de principe à l'accueil de jeunes en service civique volontaire.
- **S'engager** à dégager les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs, notamment auprès des jeunes.
- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant, à signer des contrats d'engagement de Service Civique avec les volontaires .

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
 Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
 Date de signature : 30/06/2021
 Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.
 Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES**OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES ET ETEINTES PRESENTÉES PAR LE TRESORIER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1617-5,

Vu les états relatifs aux « créances éteintes » et aux « créances irrécouvrables » présentés par Madame le Trésorier de Rochefort,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2017_163 du 13 décembre 2017 définissant les modalités financières du transfert de compétence Eau et Assainissement,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2017_141 du 21 décembre 2017 relative aux dispositions transitoires financières et juridiques du transfert de la compétence eau et assainissement et engageant la CARO à rembourser l'ensemble des annulations de factures et des admissions en non-valeur demandées à la Ville de Rochefort à partir du 1er janvier 2018,

Considérant qu'en dépit des moyens mis en œuvre pour recouvrer ces créances, certaines demeurent irrécouvrables,

Considérant les demandes de Madame le Trésorier Principal d'admission en non-valeur des créances éteintes par une décision juridique extérieure définitive,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Admettre** en non-valeur les **créances éteintes** suivantes, sur le compte 6542 :

Budget annexe DECHETS MENAGERS : 42 factures de redevance émises entre 2011 et 2020 pour un montant total de 6 901,72 € TTC soit 6 315.16 € HT + 586.56 € de TVA.

Budget annexe Eau : 15 factures émises entre 2018 et 2020 pour un montant total de 3 346,41 € TTC soit 3 117,69 € HT+ 228,71 € de TVA dont une part sera remboursée par le budget assainissement.

- **Admettre** en non-valeur les **créances irrécouvrables** suivantes, sur le compte 6541 :

Budget annexe **DECHETS MENAGERS** : 924 factures de redevances émises entre 2008 et 2020 pour un montant total de **72 482,93 € TTC**

Liste n° 4472940512 pour **66 219,56 € HT + 6 263,37 €** de TVA.

Budget annexe **EAU** : 960 factures émises entre 2018 et 2020 pour un montant total de **43 803,86 € TTC** dont une part sera remboursée par le budget assainissement

Liste n° 4472540212 pour **40 777,70 € HT + 3 026,16 €** de TVA.

- **Dire** que les crédits seront prélevés sur les articles 6541 pour les créances irrécouvrables et 6542 pour les créances éteintes du budget concerné.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_075-DE


Signé électroniquement par : Hervé BLANCHE
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNTS – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ROCHEFORT OCEAN – ACQUISITION EN VEFA DE 7 LOGEMENTS – PARC SOCIAL PUBLIC – OPERATION « LES FRENES » A BREUIL-MAGNE - PRETS PLAI, PLAI FONCIER, PLUS ET PLUS FONCIER - ANNEXE

Vu l'article L 5111-4 et les articles L 5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu la demande faite par l'Office Public de l'Habitat Rochefort Océan sollicitant la garantie de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan,

Vu l'offre de financement en annexe établie entre Office Public de l'habitat Rochefort Océan, ci-après l'emprunteur et la Banque des Territoires,

Vu la délibération n° 2015-71 du Conseil Communautaire du 25 juin 2015, portant conditions des garanties d'emprunts de la CARO à destination des opérations menées par les bailleurs publics,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 9 juin 2021,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Accorder** sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **760 177,10 €** (sept cent soixante mille cent soixante-dix-sept euros et dix centimes), souscrit par l'emprunteur auprès de la Banque des Territoires selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 120468 constitué de 4 lignes de prêt :

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLAI	PLAI foncier	PLUS	PLUS foncier
Enveloppe	-	-	-	-
Identifiant de la Ligne du Prêt	5397753	5397754	5397751	5397752
Montant de la Ligne du Prêt	145 359,08 €	67 811,03 €	372 999,92 €	174 007,07 €
Commission d'instruction	0 €	0 €	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	0,3%	0,3%	1,1%	1,1%
TEG de la Ligne du Prêt	0,3%	0,3%	1,1%	1,1%
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans
Index ¹	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	-0,2%	-0,2%	0,6%	0,6%
Taux d'intérêt ²	0,3%	0,3%	1,1%	1,1%
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	DL	DL	DL	DL
Taux de progressivité de l'échéance	0%	0%	0%	0%
Taux plancher de progressivité des échéances	0%	0%	0%	0%
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360	30 / 360

¹ A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent contrat est de 0,5% (Livret A)

² Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'index de la ligne de prêt

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- **Accorder** la garantie aux conditions suivantes :

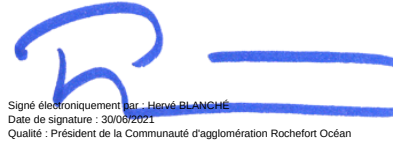
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

- **S'engager** sur notification de l'impayé par lettre simple de la Banque des Territoires, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement et à libérer, en cas de besoin, pendant toute la durée du prêt, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ce dernier.

- **Autoriser** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan à intervenir au contrat de prêt passé entre La Banque des Territoires et l'emprunteur.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ
DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNTS – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ROCHEFORT OCEAN – ACQUISITION EN VEFA DE 21 LOGEMENTS SITUES RUE DES OUCHES – PARC SOCIAL PUBLIC – OPERATION « CHAMPSERVE 2 » A TONNAY-CHARENTE - PRETS PLA1, PLA1 FONCIER, PLUS ET PLUS FONCIER-ANNEXE

Vu l'article L 5111-4 et les articles L 5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu l'offre de financement en annexe établie entre Office Public de l'habitat Rochefort Océan, ci-après l'emprunteur et la Banque des Territoires,

Vu la délibération n°2015-71 du Conseil Communautaire du 25 juin 2015, portant conditions des garanties d'emprunts de la CARO à destination des opérations menées par les bailleurs publics,

Considérant la demande faite par l'Office Public de l'Habitat Rochefort Océan sollicitant la garantie de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan,

Considérant l'avis de la Commission des Finances en date du 9 juin 2021,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Accorder** à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **2 102 311,94 €** (deux millions cent deux mille trois cent onze euros et quatre-vingt-quatorze centimes), souscrit par l'emprunteur auprès de la Banque des Territoires selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 121200 constitué de 4 lignes de prêt :

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLA1	PLA1 foncier	PLUS	PLUS foncier
Enveloppe	-	-	-	-
Identifiant de la Ligne du Prêt	5397713	5397714	5397711	5397712
Montant de la Ligne du Prêt	563 039,45 €	26 601,18 €	1 444 428,32 €	68 242,99 €
Commission d'instruction	0 €	0 €	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	0,3%	0,3%	1,1%	1,1%
TEG de la Ligne du Prêt	0,3%	0,3%	1,1%	1,1%
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans
Index ¹	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	-0,2%	-0,2%	0,6%	0,6%
Taux d'intérêt ²	0,3%	0,3%	1,1%	1,1%
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	DL	DL	DL	DL
Taux de progressivité de l'échéance	0%	0%	0%	0%
Taux plancher de progressivité des échéances	0%	0%	0%	0%
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360	30 / 360

¹ A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent contrat est de 0,5% (Livret A)

² Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'index de la ligne de prêt

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la prés

- **Accorder** la garantie aux conditions suivantes :

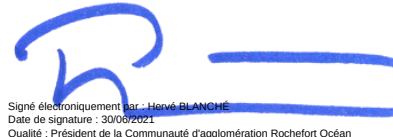
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

- **S'engager** sur notification de l'impayé par lettre simple de la Banque des Territoires, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement et à libérer, en cas de besoin, pendant toute la durée du prêt, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ce dernier.

- **Autoriser** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan à intervenir au contrat de prêt passé entre La Banque des Territoires et l'emprunteur.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES**OBJET : GARANTIE D'EMPRUNTS – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ROCHEFORT OCEAN – SOUTIEN A LA REPRISE DES CHANTIERS, HAUT DE BILAN – PRET PHB- ANNEXE**

Vu l'article L 5111-4 et les articles L 5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu la demande faite par l'Office Public de l'Habitat Rochefort Océan sollicitant la garantie de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan,

Vu l'offre de financement en annexe établie entre Office Public de l'habitat Rochefort Océan, ci-après l'emprunteur et la Banque des Territoires,

Vu la délibération n° 2015-71 du Conseil Communautaire du 25 juin 2015, portant conditions des garanties d'emprunts de la CARO à destination des opérations menées par les bailleurs publics,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 9 juin 2021,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Accorder** à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de **318 000 €** (trois cent dix-huit mille euros), souscrit par l'emprunteur auprès de la Banque des Territoires selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 120836 constitué d'1 ligne de prêt :

Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PHB			
Enveloppe	2.0 Chantiers			
Identifiant de la Ligne du Prêt	5417196			
Durée d'amortissement de la ligne du prêt	40 ans			
Montant de la Ligne du Prêt	318 000 €			
Commission d'instruction	190 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	0,37%			
TEG de la Ligne du Prêt	0,37%			
Phase d'amortissement				
Durée du différé d'amortissement	240 mois			
Durée	20 ans			
Index	Taux fixe			
Marge fixe sur index	-			
Taux d'intérêt	0%			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité			
Modalité de révision	Sans objet			
Taux de progression de l'amortissement	0%			
Mode de calcul des intérêts	Equivalent			
Base de calcul des intérêts	30 / 360			

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- **Accorder** la garantie aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

- **S'engager** sur notification de l'impayé par lettre simple de la Banque des Territoires, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement et à libérer, en cas de besoin, pendant toute la durée du prêt, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ce dernier.

- **Autoriser** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan à intervenir au contrat de prêt passé entre La Banque des Territoires et l'emprunteur.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT
OBJET : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Vu l'article L5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant,

Considérant que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'établissement concerné,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Prendre acte** des acquisitions et des cessions immobilières opérées au titre de l'exercice 2020.

CESSIONS

BÂTIMENTS ET TERRAINS

ACQUÉREUR	SURFACE	LOCALISATION	DATE DE L'ACTE	MONTANT HT
HORTUS SN	2 511 m ²	Zone horticole 17300 ROCHEFORT parcelles AC n°529-570-512 et BL n°102	10/09/20	Euro symbolique (fin contrat de crédit-bail)

TERRAINS

ACQUÉREUR	SURFACE	LOCALISATION	DATE DE L'ACTE	MONTANT HT
SCI MARTINAUD	3 127 m ²	Zone de l'Houmée – 9, rue des Taillandiers – Plaine du Frelin 17620 ECHILLAIS parcelle AC n°140	05/02/20	71 356,80 €
SCI LE BOIS BRULE	17 354 m ²	Zone d'activité Bois Brûlé 17450 SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE parcelle ZL n°478	17/04/20	476 473,00 €
SCI NATFIO	4 000 m ²	Zone de l'Houmée – 9, rue des Taillandiers – Plaine du Frelin 17620 ECHILLAIS parcelle AC n°141	20/05/20	84 600,00 €
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME	11 475 m ²	Les Moutiers Bel Air 17300 ROCHEFORT parcelles BX n°492-496-499-502 et BW n°235	22/12/20	375 269,32 €

ACQUISITIONS

BÂTIMENTS

VENDEUR	SURFACE	LOCALISATION	DATE DE L'ACTE	MONTANT ACQUISITION HT
Ville de ROCHEFORT	113 m ²	29 avenue de la Libération 17300 ROCHEFORT Parcelle BH n°147	09/09/20	55 000,00 €

TERRAINS

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

MONTANT

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_079-DE

VENDEUR	SURFACE	LOCALISATION		
L.M.M.S.	54 929 m ²	Les Moutiers 17300 ROCHEFORT parcelles BW n°235-236-237	18/12/20	1 800 000,00 €
Consorts BARON	48 405 m ²	Les Moutiers 17300 ROCHEFORT parcelles BX n°491-492-493-496-497-499-500- 502-503	18/12/20	1 582 843,50 €

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE

DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
OBJET : CONVENTION DE DELEGATION DE LA COMPETENCE
ENTRE LA CARO ET LA COMMUNE DE MURON-ANNEXE

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière d'aménagement de l'espace communautaire,

Vu la délibération du 25 juin 2009 actant l'organisation et la gestion du transport scolaire intercommunal des primaires et maternelles dans le cadre des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux et la décision de ne pas assurer le transport des élèves sur le territoire d'une seule commune (transport intra-communal),

Vu l'article L3111-9 du Code des Transports permettant à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Autorité Organisatrice de la Mobilité, de confier par convention l'organisation du transport scolaire aux communes,

Vu l'article L1111-8 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant d'organiser cette délégation de compétence,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Muron du 9/06/2021,

Considérant que le contrat de délégation de service public pour l'organisation des transports urbains, ne prévoit pas de service spécifique dédié à l'intérieur du périmètre d'une commune,

Considérant le souhait de la commune de Muron de mettre en place le service de transport scolaire entre l'île d'Albe et les écoles maternelle et élémentaire de Muron à compter de la rentrée de septembre 2021,

Considérant les moyens humains, matériels et financiers que la commune s'engage à mettre en œuvre dans la convention,

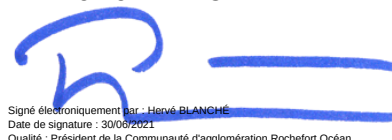
Considérant la nécessité de formaliser les engagements liés à cette délégation de compétence par le biais d'une convention entre la commune de Muron et la CARO,

Le Conseil communautaire décide de :

- **Autoriser** la délégation de compétence à la commune de Muron pour l'organisation d'un service de transport scolaire sur sa commune.
- **Approuver** les termes de la convention annexées à la présente délibération.
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de délégation de transport scolaire intra-communal pour l'organisation du transport des élèves de Muron à destination de l'école maternelle et élémentaire de la commune et à décider chaque année du renouvellement ou non renouvellement de la convention.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
 Date de signature : 30/06/2021
 Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES**OBJET : COMMISSION PARITAIRE DE GESTION 2021 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR ET APPROBATION DU RAPPORT - ANNEXES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-4-2,

Vu la délibération n° 2016-63 du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan du 30 juin 2016 relative à la création d'un schéma de mutualisation des services,

Vu les délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Rochefort n° 2016-090 du 10 mai 2016 portant création de la Direction Commune des Finances (DCF) et d'une Commission Paritaire de Gestion, n° 2016-211 du 16 novembre 2016 portant création de la Direction Commune des Systèmes d'Information et du Numérique (DCSIN) et création finalisée de la Direction Commune de la Communication (DCC), n° 2016-235 du 14 décembre 2016 portant création de la Direction Commune des Affaires Juridiques-Commande Publique (DCAJCP), n° 2017-099 du 28 juin 2017 portant création de la Direction Générale Commune des Services Techniques (DGCST), n° 2017-139 du 25 octobre 2017 portant création de la Direction Commune Ressources Humaines,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan n° 2016-55 du 26 mai 2016 portant création de la Direction Commune des Finances (DCF), n° 2016-94 du 29 septembre 2016 portant création de la Direction Commune des Systèmes d'Information et du Numérique (DCSIN) et création finalisée de la Direction Commune de la Communication (DCC), n° 2016-138 du 15 décembre 2016 portant création de la Direction Commune des Affaires Juridiques-Commande Publique (DCAJCP), n° 2017-068 du 29 juin 2017 relative à la création de la Direction Générale Commune des Services Techniques (DGCST), n° 2017-097 du 28 septembre 2017 portant création de la Direction Commune Ressources Humaines, n° 2019-168 et n° 2019-170 du 17 décembre 2019 portant création du Service Commun des Archives, et la mutualisation des directions et services communs techniques,

Vu la délibération n° 2020-101 du Conseil Municipal de la Ville de Rochefort du 10 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la Ville au sein de la Commission Paritaire de Gestion des directions communes,

Vu la délibération n° 2020-065 du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan du 23 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la CARO au sein de la Commission Paritaire de Gestion des directions communes,

Considérant la création des directions et des services communs regroupant les services de la Ville de Rochefort et de la Communauté d'agglomération par direction,

Considérant l'adhésion des communes aux directions et aux services communs de la Ville de Rochefort et de la CARO,

Considérant qu'un suivi régulier du fonctionnement des directions et des services communs est opéré par la Commission Paritaire de Gestion,

Considérant que cette commission a pour objet d'évaluer financièrement les coûts de fonctionnement des conventions de mutualisation dans son rapport annuel sur la base des dépenses réalisées de l'année précédente,

Considérant que le règlement interne de la Commission Paritaire de Gestion qui fixe les conditions et les modalités de remboursement doit s'adapter à l'évolution des directions mutualisées et doit être mis à jour,

Considérant que le rapport de l'année 2020 a été adopté à la majorité absolue de ses membres lors de la Commission Paritaire de Gestion du 11 juin 2021 et qu'il est nécessaire d'en informer les communes membres,

Le Conseil Communautaire décide de :

-Approuver le règlement interne de la Commission Paritaire de Gestion et les conditions financières et modalités de remboursement des frais de fonctionnement des directions mutualisées mis à jour, tenant compte de l'évolution des directions mutualisées.

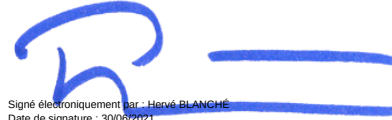
-Approuver les conclusions du rapport adopté par la Commission Paritaire de Gestion du 11 juin 2021 ci-annexé.

- **Dire** que les les conditions financières des conventions relatives
Ville de Rochefort et la CARO sont ajustées au regard du règlement
Paritaire de Gestion

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_081-DE

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BOURBIGOT

DIRECTION: DIRECTION TOURISME, GRANDS PROJETS, NAVIGATION
OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE PORT DES BARQUES POUR L'AIRE DE CAMPING CARS

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de développement économique, volet promotion du tourisme,
Vu l'article L5216-5 VI du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux fonds de concours entre la communauté d'agglomération et les communes, afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement,
Vu la délibération n°2018-092 du Conseil Communautaire du 28 juin 2018 définissant le dispositif d'aide pour les communes pour l'aménagement d'aires d'accueil et de service pour les camping-cars,
Vu la délibération de la commune de Port des Barques en date du 13 avril 2021,
Considérant que la commune de Port des Barques souhaite réaliser des travaux liés à la redynamisation de son aire de camping-cars permettant une amélioration de la qualité des services proposés aux touristes,
Considérant que le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée hors subvention par le bénéficiaire du fonds de concours,
Considérant que la commune sollicite une aide de la CARO répondant aux critères d'éligibilité précisés dans la délibération n°2018-092,
Considérant que les crédits sont inscrits au Budget 2021 sur la ligne budgétaire 2041412-48 32 30 ,
Le Conseil Communautaire décide de :
- **Accorder** un fonds de concours de 5 049€ à la commune de Port des Barques pour l'aménagement de l'aire de camping car.
- **Dire** que ce fonds de concours sera versé en une seule fois au vu des pièces justificatives de dépenses.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.
Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BOURBIGOT

DIRECTION: DIRECTION TOURISME, GRANDS PROJETS, NAUTISME ET SPORT
OBJET : FIXATION DE TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR 2022

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_083-DE

Vu les articles L.2333-26 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.5211-21, R.2333-43 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 publiée au JO le 30 décembre 2014,

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de développement économique-volet promotion du tourisme,

Vu la délibération du Conseil Départemental de Charente Maritime du 18/12/2009 instituant une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour et que dans ce cadre, et conformément aux dispositions de l'article L.3333-1 du CGCT, la taxe additionnelle est recouvrée par l'EPCI pour le compte du Département dans les mêmes conditions que la taxe de séjour à laquelle elle s'ajoute,

Vu la délibération du 24 septembre 2020 portant sur les tarifs de taxe de séjour valables à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu la loi de finances n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 portant sur le plafonnement du tarif applicable aux hébergements en attente de classement ou sans classement modifié, la limite étant désormais fixée uniquement par le tarif le plus élevé adopté par la collectivité,

Vu la délibération n°2016-144 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2016 formalisant l'interdiction de percevoir les recettes de la taxe de séjour autrement que par des règlements uniques des logeurs, hôteliers, propriétaires et autres intermédiaires,

Considérant que la taxe de séjour est perçue au réel pour toutes les natures d'hébergement à titre onéreux proposées :

- Palaces
- Hôtels de tourisme
- Résidences de tourisme
- Villages vacances
- Locations saisonnières
- Chambres d'hôtes
- Emplacements dans les aires d'accueil de camping-cars et des parcs de stationnement payants par tranche de 24h
- Terrains de campings
- Port de plaisance
- Auberges collectives

Considérant que la taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune,

Considérant la nécessité de définir un montant de loyer mensuel minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour,

Considérant que sont exemptées de la taxe de séjour conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la CARO ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- Les personnes qui occupent les locaux dont le montant est inférieur à un montant que le Conseil Communautaire doit fixer.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Fixer** les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Tarifs valables à compter du 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble des 25 communes de la CARO :

Beaugeay, Breuil-Magne, Cabariot, Champagne, Echillais, Fouras, Ile d'Aix, La Gripperie Saint-Symphorien, Loire Les-Marais, Lussant, Moëze, Moragne, Muron, Port-des-Barques, Rochefort, Saint-Agnant, Saint-Coutant Le Grand, Saint-Froult, Saint-Hippolyte, Saint-Jean d'Angle, Saint-Laurent de la Prée, Saint-Nazaire Sur Charente, Soubise, Tonnay-Charente, Vergeroux.

Catégories d'hébergement	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif voté par la CARO	Montant de la taxe additionnelle départementale	Total taxe de séjour à facturer
Palaces	0.70 €	4.20 €	2.73 €	0.27 €	3 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.70 €	3.00 €	1.82 €	0.18 €	2 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0.70 €	2.30 €	1.36 €	0.14 €	1.50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.50 €	1.50 €	1.05 €	0.11 €	1.16 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.30 €	0.90 €	0.82 €	0.08 €	0.90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.20 €	0.80 €	0.64 €	0.06 €	0.70 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars ⁽¹⁾ et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.20 €	0.60 €	0.59 €	0.06 €	0.65 €
Terrains de camping et terrains de caravanage non classés, classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance.	0.20 €		0.20 €	0.02 €	0.22 €

Hébergements sans ou en attente de classement hors listés ci-dessus

(Fourchette légale de 1 à 5 %)
Le pourcentage est de **4 % + 10 % (TAD)**
Le plafond est de **2,73 € + 10 % (TAD)**

⁽¹⁾ Emplacements dans des aires de camping-cars : il est considéré une base de 2 personnes par camping-car soit un tarif de **1.18 €** par nuitée soit **1.30 €** Taxe additionnelle comprise ;

- **Fixer** le tarif forfaitaire spécifique pour le parc de mobile-home situé à Port des Barques à **100 €** pour l'année par mobile-home soit **110 €** taxe additionnelle comprise ;
- **Fixer** le montant du loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 1 euro ;
- **Conserver** la perception de la taxe de séjour du 1^{er} janvier au 31 décembre ;
- **Conserver** les 3 périodes de collecte ainsi que les dates limites de déclaration et de paiement ainsi que suit :

Période	Dates	Dates limites de déclaration & de reversement de la taxe

1ère	janvier à mai	20 juin
2ème	juin à septembre	20 octobre
3ème	octobre à décembre	20 janvier année n+1

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_083-DE

- **Indiquer** que les versements auront lieu auprès de la CARO :

■ Par virement bancaire - **Régie de la Taxe de séjour**

RIB : 10071 17000 00002003518 25

IBAN : FR76 1007 1170 0000 0020 0351 825

BIC : TRPUFRP1

Référence à indiquer : PAIEMENT TAXE DE SEJOUR + NOM DU LOGEUR ;

■ Par chèque libellé à l'ordre de Régie Taxe de séjour et adressé à Direction Tourisme, Grands Projets, Nautisme et Sports, Régie Taxe de séjour 3, Avenue Maurice Chupin BP 50224 - 17304 ROCHEFORT Cedex ;

■ Par prélèvement 3 fois par an, sous réserve d'avoir retourné signés le mandat SEPA, le règlement financier et de joindre un relevé d'identité bancaire ;

■ Via la plateforme de télédéclaration et de paiement en ligne à l'adresse :
<https://taxe.3douest.com/rochefortocéan.php>

- **Déclarer** que compte contenu du statut de l'Office de Tourisme communautaire sous forme d'EPIC, le produit de la taxe de séjour sera exclusivement affecté au budget de celui-ci ;
- **Rappeler** que depuis le 1^{er} avril 2010, une taxe de séjour additionnelle de 10% a été instaurée par le Conseil Départemental de la Charente Maritime. Le produit de cette taxe est recouvré et reversée par la CARO au Département.
- **Rappeler** que les plateformes intermédiaires de paiement collectent et reversent 2 fois par an (30 juin et 31 décembre) pour les logeurs non professionnels lorsqu'elles sont intermédiaires de paiement, seulement si la taxe est instituée au réel.
- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes décisions, dans le cadre de ses attributions et de ses délégations accordées par le conseil, pour l'exécution de la présente délibération.
- **Notifier** cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

V = 54 P = 54 C = 0 Abst = 0

Monsieur DENAUD ne participe pas au vote.

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT**OBJET : CESSIION POUR PARTIE DE LA PARCELLE SITUEE RUE DENIS PAPIN - ZAC DE LA VARENNE A TONNAY-CHARENTE - SOCIETE SADE-ANNEXES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2241-1,

Vu l'article L.3221-1 du Code Général des Propriétés des Personnes Publiques soumettant les projets de cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers des collectivités territoriales à l'avis de l'autorité compétente de l'État dans les conditions de l'article L. 2241-1 du CGCT.

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Vu le courrier du service du Domaine en date du 03/12/2020, notifiant son avis concernant la valeur de la parcelle cadastrée section ZD n°205, située rue Denis PAPIN, ZAC de la Varenne à Tonnay-Charente,

Considérant que la société SADE a manifesté son intérêt pour acquérir la parcelle cadastrée section ZD n°205 afin de délocaliser de leur site de Saintes leur activité de conception, construction, réhabilitation et entretien des réseaux (eaux potables, assainissement) pour se rapprocher de La Rochelle,

Considérant l'offre d'achat de la société SADE, effectuée par courrier en date du 9 juin 2021, pour l'acquisition d'une portion de la parcelle cadastrée section ZD n°205, d'une superficie de 2 120m² pour un montant de 75 260 € H.T, auquel viendront s'ajouter la moitié des frais de division parcellaire ainsi que les frais de raccordement,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget 2021 sur la ligne budgétaire 024-163500.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** la cession à la société SADE ou toute autre société pouvant s'y substituer, d'une portion de la parcelle cadastrée section ZD n°205, d'une superficie de 2 120m² située rue Denis Papin, dans la Zone d'activités de la Varenne sur la commune de Tonnay-Charente, pour un montant de 75 260 € H.T. (TVA en sus conformément au taux en vigueur et selon le régime applicable au jour de la réitération par acte authentique). Montant auquel viendront s'ajouter les frais d'acte, la moitié des frais de division parcellaire ainsi que les frais de raccordement.

- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente en la forme notariée ainsi que tout document nécessaire à l'établissement de la cession.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT
OBJET : CESSIION DE LA PARCELLE SITUEE ZA DE L'HOUMEE A ECHILLAIS - A LA SCI ARCHE DE NOAM (ENT GRILHAULT - DANIEL MOQUET CLOTURE)-ANNEXES

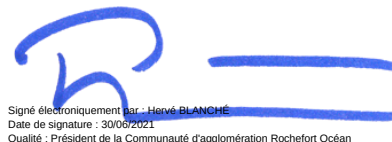
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2241-1,
 Vu l'article L.3221-1 du Code Général des Propriétés des Personnes Publiques soumettant les projets de cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers des collectivités territoriales à l'avis de l'autorité compétente de l'État dans les conditions de l'article L. 2241-1 du CGCT,
 Vu le courrier du service du Domaine en date du 22/04/2021, notifiant son avis concernant la valeur de la parcelle cadastrée section AC n°117, située ZA de L'Houmée à Echillais,
 Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de développement économique,
 Considérant que la société Brulay via la SCI Arche de Noam a manifesté son intérêt pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AC n°117 afin d'étendre son activité de paysagiste,
 Considérant l'offre d'achat de la SCI l'Arche de Noam, effectuée par courrier en date du 15 juin 2021, pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AC n°117, pour un montant de 48 500 € H.T,
 Considérant les crédits inscrits au budget 2021 sur la ligne budgétaire 09-024-043100

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** la cession à la SCI l'Arche de Noam ou toute autre société pouvant s'y substituer, de la parcelle cadastrée section AC n°117, située ZA de L'Houmée à Echillais, pour un montant de 48 500 € H.T. (TVA en sus conformément au taux en vigueur et selon le régime applicable au jour de la réitération par acte authentique).
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente en la forme notariée ainsi que tout document nécessaire à l'établissement de la cession.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
 Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
 Date de signature : 30/06/2021
 Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.
 Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.



Communauté d'Agglomération Rochefort Océan Direction Culture

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE
ET DE DANSE ROCHEFORT Océan

Musiques
Actuelles
ROCHEFORT Océan

RÈGLEMENT INTÉRIEUR **À DESTINATION DES ÉLÈVES**

**Règlement adopté par délibération du Conseil Communautaire
Le 24 juin 2021**

Le présent règlement définit les droits et obligations des usagers



SOMMAIRE

 1- ORGANISATION GÉNÉRALE	Page 3
 2- MISSIONS DU CONSERVATOIRE	Page 3
 3- GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT	Page 5
 4- INSTANCES DE CONCERTATION	Page 6
 5- CONDITIONS D'INSCRIPTION	Page 7
 6- DROITS D'INSCRIPTION	Page 7
 7- RÈGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION	Page 8
 8- ACQUISITION DES TENUES ET DU MATÉRIEL	Page 8
 9- LOCAUX ET MATÉRIEL	Page 9
 10- ACCUEIL DES ASSOCIATIONS HÉBERGÉES	Page 10
 11- RÈGLES DE VIE	Page 10
 12- CONDITIONS DE PUBLICATION	Page 10
 13- APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT	Page 10
 ANNEXE 1 Modalités de règlement des droits d'inscription	Page 11
 ANNEXE 2 Règles de vie - pour affichage	Page 12

1- ORGANISATION GÉNÉRALE

Généralités

- Le règlement intérieur à destination des usagers a pour objet de mettre à la connaissance de toutes et tous un certain nombre d'informations permettant d'harmoniser les présences conjointes, nécessaires à la vie du Conservatoire entre, le personnel, les élèves et les usagers.
- Le présent document peut être complété par des consignes spécifiques, selon les besoins liés à des périodes de préoccupations sanitaires ou de sécurité renforcée préconisées par l'État ou la collectivité. Les usagers seront automatiquement destinataires de ces consignes particulières.
- Il concerne toute personne fréquentant l'établissement, quelle que soit la nature de sa venue et de ses missions dans les locaux du Conservatoire et ce, pour les deux bâtiments.
- Sous l'appellation « Conservatoire », sont concernées la Rock-School et l'Électro-School qui répondent aux mêmes obligations règlementaires.
- Sous l'autorité de la Direction, le personnel est habilité à faire respecter l'ensemble des conditions du présent règlement.

Tutelle de l'établissement

- Le Conservatoire est un établissement de la CARO géré par la Direction Culture. Il est dirigé par le Président de la CARO.
- Les documents qui constituent les cadres de fonctionnement, le budget et les tarifs du Conservatoire sont votés en Conseil Communautaire.

Statut du personnel

- La Direction, les agents administratifs, les agents techniques et les enseignants artistiques sont des agents de la fonction publique territoriale, placés sous l'autorité du Président de la CARO.
- Certains intervenants peuvent avoir un statut particulier hors fonction publique territoriale.

2- MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Textes cadres

- Le Conservatoire de Musique et de Danse est un établissement d'enseignement artistique spécialisé. Son organisation s'inscrit dans les missions définies par le Ministère de la Culture, tout en accueillant un parcours spécifique pour les Musiques Actuelles associées au réseau pédagogique des Rock-School.
- A ce titre, il exerce ses objectifs pédagogiques et artistiques en cohérence avec :
 - La Charte de l'enseignement artistique spécialisé
 - Les Schémas Nationaux d'Orientations Pédagogiques (SNOP) pour la musique et la danse
 - Les critères de classement des Conservatoires
- Ses missions principales sont :
 - L'enseignement spécialisé
 - L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
 - La diffusion et le soutien à la pratique amateur

Enjeux fondamentaux

- Lieu de ressource de la vie culturelle de la ville de Rochefort et de l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, il vise à former des artistes amateurs autonomes, épanouis dans leur pratique artistique.
- Les élèves souhaitant poursuivre un parcours renforcé, se verront proposer un cycle d'approfondissement.
- Quelle que soit la voie choisie, les élèves seront accompagnés entre exigence et bienveillance. Chacun pouvant ainsi devenir citoyen éclairé, attentif, à l'écoute des autres, curieux, créatif et ambassadeur culturel de son territoire.
- Afin de permettre un accès au plus grand nombre, sans distinction d'âges, de niveaux, d'origines socioprofessionnelles, de goûts ou de traditions culturelles, le Conservatoire a mis en œuvre des parcours de sensibilisation pour une première ouverture à la pratique artistique. Il s'agit, à travers cette approche, de réduire les inégalités sociales et géographiques.

- En complément des cursus proposés dans le cadre de l'enseignement artistique, le Conservatoire est engagé dans un Projet Éducatif de Territoire, dont la culture est un des axes majeurs.
- Des partenariats renforcés sont élaborés avec les institutions éducatives, telles que l'Éducation Nationale, entre autres.
- Dans le cadre du rayonnement de son activité, le Conservatoire est amené à travailler en collaboration avec les structures culturelles sur le plan local, départemental, régional ou national. Il est intégré au réseau des Conservatoires du département de la Charente-Maritime.
- Le soutien à la pratique amateur ne se limitant pas à la formation d'élèves, il accompagne le tissu associatif et le développement des pratiques collectives qui constituent une priorité.
- Le Conservatoire concourt également au développement de la pratique musicale pour les adultes et amateurs, en facilitant leur intégration dans les différents ensembles instrumentaux et orchestres.
- Un accueil particulier est proposé pour les adultes ayant eu un parcours chorégraphique, permettant ainsi une continuité de la pratique dans un cadre de création.

Règlement des études : cursus Musique et Danse

- Le règlement des études est un document dissocié du règlement intérieur pour les usagers.
- Il a un rôle descriptif du cursus d'enseignement. Il permet aux enseignants, aux familles et aux élèves de partager un ensemble d'informations et d'objectifs fixés.
- Il mentionne l'organisation des cursus telle qu'initiée par les documents socles du Ministère de la Culture, tout en se gardant la possibilité de s'adapter aux évolutions inhérentes d'une société du XXIème siècle, en pleine mutation.
- Il prend en compte l'environnement dans lequel s'inscrit le Conservatoire et peut être modifié, à la condition que son application s'effectue pour au moins une année scolaire.
- Il est proposé par la Direction et approuvé par le Conseil Pédagogique après un travail de concertation avec l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique du Conservatoire.
- Il est présenté lors du Conseil d'Établissement.

Organisation des ateliers Musiques Actuelles

- Tout comme le règlement des études, le document présentant le contenu pédagogique et les organisations des ateliers Rock-School et Electro-School permet de mettre en évidence un fonctionnement propre aux objectifs partagés par le réseau pédagogique des Rock-School.
- Les actions, les contenus pédagogiques et les objectifs sont étudiés conjointement par les professeurs, les intervenants et le responsable du service des Musiques Actuelles de la CARO.

Organisation des enseignements

- Les cours, ateliers et autres organisations pédagogiques du Conservatoire se déroulent selon le calendrier scolaire édité par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- La période de début d'année étant dévolue aux procédures d'admission des nouveaux élèves et à l'organisation de la répartition dans les cours, la reprise effective s'effectuera avec un décalage d'une ou deux semaines par rapport à la rentrée scolaire.
- La dernière semaine de cours, début juillet, sera consacrée à la remise des évaluations annuelles, aux réunions d'informations pour les familles et autres temps nécessaires à la clôture de l'année scolaire.
- Le Conservatoire est fermé trois semaines en août et deux semaines en décembre, selon les dates de vacances scolaires décidées par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Un calendrier des jours de cours est affiché dans les halls des deux bâtiments en début d'année scolaire.
- En-dehors de ces fermetures, il pourra être accordé une mise à disposition de salles et ce, uniquement aux horaires d'ouverture du secrétariat. Les élèves de moins de 15 ans devront être accompagnés d'un adulte.
- Toute demande devra être effectuée au préalable auprès du secrétariat.

Enseignement à distance

- En cas de période de crise sanitaire ou toute autre situation contraignant une fermeture de l'établissement, il sera proposé un suivi pédagogique à distance, qui devra répondre aux consignes de l'État et de la collectivité en lien avec la spécificité de l'enseignement artistique.
- Le suivi pédagogique à distance n'a pas pour vocation de remplacer les cours en présentiel. Il s'agit d'un fonctionnement temporaire pour maintenir le lien et permettre aux élèves de ne pas interrompre leur parcours artistique.
- Chaque professeur proposera un format en adéquation avec sa discipline, les outils numériques dont il dispose et qu'il maîtrise, tout en prenant en compte autant que possible, les contraintes organisationnelles et matérielles des familles et élèves majeurs.

- Les organisations mises en place entre le professeur, la famille et l'élève majeur pourra pas être demandé de reports de suivi pédagogique sur des jours ou horaires ne correspondant pas à l'emploi du temps du professeur.
- Lors de l'inscription, les familles ou les élèves majeurs s'engagent à accepter ou refuser ce suivi. En cas de refus, il ne pourra être procédé à un remboursement des droits d'inscription, sauf décision spécifique du Président de la CARO.

Supports de communication

- Les familles et élèves majeurs s'engagent à accepter ou refuser la diffusion de leur image sur des supports photos et/ou vidéos.
- Ces supports concernent la promotion des actions pédagogiques et artistiques de l'établissement telle que décrite sur la fiche d'inscription.
- Une autorisation complémentaire pourra être demandée, pour toute forme de diffusion exceptionnelle.

3- GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Direction

- Le Conservatoire est placé sous l'autorité de la Direction nommée par le Président de la CARO. Elle exerce une autorité directe sur l'ensemble du personnel du Conservatoire, sous le contrôle du Président de la CARO, de la Direction Générale des Services et en relation avec la Direction Culture de la CARO.
- La Direction a pour fonction de mettre en œuvre les missions définies par la collectivité, en cohérence avec les textes cadres du Ministère de la Culture. Elle se porte garante de l'ensemble de l'action pédagogique et artistique, ainsi que des conditions de sécurité et d'hygiène en lien avec les pratiques exercées au sein du Conservatoire.
- Il s'agit d'une direction administrative et pédagogique. La Direction a une délégation de signature pour certains actes administratifs rattachés au fonctionnement interne du Conservatoire.

Pôle administratif

- Ce pôle est l'axe central des organisations du Conservatoire. Les agents en charge de son fonctionnement permettent les liens indispensables entre le public, les élèves, les familles, les enseignants, les partenaires, la Direction et la collectivité.
- Le pôle administratif gère la scolarité et les coordinations administratives des manifestations.
- La régie financière est intégrée au service et permet ainsi aux usagers de s'acquitter de leurs droits d'inscription directement au Conservatoire.

Pôle technique

- Le Pôle technique est composé d'agents d'entretien de la collectivité, dont une partie des missions est affectée à la conciergerie.
- Lors de la fermeture du secrétariat, la conciergerie prend le relais pour accueillir, renseigner et guider les usagers, dans le cadre des horaires d'ouverture de l'établissement.
- Le personnel affecté à la conciergerie est habilité à ouvrir, fermer et transmettre les clés des salles en conformité avec le planning édité toutes les semaines.

Pôle enseignement

- Le corps enseignant s'implique dans le projet pédagogique, artistique et culturel de l'établissement en conformité avec les orientations fixées par la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.
- Les enseignants exercent personnellement une responsabilité pédagogique et artistique auprès des élèves dans le cadre de la transmission de leur savoir en lien avec leur discipline.
- Ils assurent l'évaluation et l'orientation des élèves. Ils sont régulièrement intégrés et partie prenante des réflexions pédagogiques du projet global de l'établissement et ce, à des fins d'évolution constructive au bénéfice des élèves.
- Ils contribuent activement à la programmation de la saison du Conservatoire, en participant aux différentes actions, en tant que pédagogues-artistes et en y intégrant les élèves.

4- INSTANCES DE CONCERTATION

Réunions de service

- Les différents Pôles se réunissent régulièrement, afin de faire évoluer les organisations et les propositions en lien avec l'enseignement artistique.
- Ces réunions peuvent s'ouvrir aux différents partenaires de l'établissement et sont régulièrement soutenues par la Direction Culture de la CARO.

Conseil Pédagogique

- Le Conseil Pédagogique est une instance de réflexion qui veille à impulser la recherche et l'innovation pédagogiques, ainsi que l'émergence et le suivi de projets. Il favorise le débat, le foisonnement de la circulation des idées, il assure un rôle de communication interne, de coordination et de relais.
- Animé par la Direction, qui en fixe les ordres du jour, il rassemble les représentants de l'équipe pédagogique concernés qui auront été au préalable soit volontaires, soit élus par leurs pairs. Peuvent y être associés des représentants de structures partenaires et de l'Éducation Nationale.
- Le Conseil pédagogique se réunit plusieurs fois par an et en fonction de l'urgence des dossiers. Il est constitué des personnes suivantes :
 - Direction (1)
 - Pôle administratif (1)
 - Enseignants : Danse (1) / Formation Musicale (1) / Claviers (1) / Cordes (1) / Vents (1)
Selon les besoins : Coordinateur EAC(1)
- Cette instance peut prendre une forme moins structurée, selon la particularité de certaines situations. Il devra néanmoins comprendre au minimum trois professeurs.

Conseil d'Établissement

- Organe de consultation, le Conseil d'Établissement est un lieu d'informations et d'échanges qui réunit les différents acteurs permettant au Conservatoire d'exister et d'évoluer : Élu(s), Direction Culture CARO, Direction du Conservatoire, personnels administratifs, enseignants, Association des Parents d'Élèves et Élèves (APEEC)
- Le Conseil d'Établissement se réunit une fois par an. Un ordre du jour est envoyé aux membres au plus tard dix jours avant la date fixée. Un compte-rendu est rédigé par l'administration du Conservatoire et communiqué à l'ensemble des participants.
- Les représentants pour les enseignants, les parents d'élèves et élèves sont soumis à une élection ou sur la base du volontariat. Les modalités en sont fixées lors de concertations communes organisées au préalable.

Conseil de discipline

- Il se réunit de façon exceptionnelle à la demande du Président de la CARO ou de la Direction du Conservatoire pour se prononcer sur une situation particulière, ayant amené un élève à commettre une infraction grave au présent règlement.
- La composition de cette instance est évaluée en fonction de l'infraction et sera présidée par le Président de la CARO ou son représentant.
- Une convocation sera envoyée à la famille ou l'élève majeur concerné :
 - L'élève mineur sera obligatoirement accompagné du représentant légal.
 - Les élèves majeurs peuvent être assisté(e)s par une personne de leur choix.
- Un procès-verbal sera établi et signé conjointement par la ou le président(e) de séance et la Direction du Conservatoire.

APEEC

- L'Association des Parents d'Elèves et Elèves du Conservatoire, n'est pas à proprement parler une instance de concertation mais partie prenante des organisations du Conservatoire.
- Chaque année, elle propose une assemblée générale, afin de présenter : le bilan annuel, les objectifs à venir, les modalités d'adhésion, ainsi que les services proposés aux familles.
- Les membres du bureau de l'association sont régulièrement associés aux réflexions nécessaires au bon déroulement des organisations du Conservatoire et des projets artistiques soutenus par l'association.

5- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Réinscriptions et inscriptions

- Les réinscriptions pour les anciens élèves et les inscriptions pour les nouveaux élèves, se renouvellent chaque année et sont valables pour la seule année scolaire désignée sur les documents. Les informations fournies ne pourront être reportées sur l'année suivante.
- Les dates et les modalités de réinscriptions sont transmises par voie de courrier électronique à l'ensemble des familles et des élèves majeurs déjà inscrits.
- Le « Dossier d'inscription » est mis à la disposition du public, sur le site du Conservatoire.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Des listes d'attente peuvent être générées en cas d'un nombre trop important de demandes pour une des pratiques artistiques proposées au Conservatoire.
- De manière générale, les enfants sont prioritaires lors de l'attribution des affectations dans les cours.
- A la suite des vacances de la Toussaint, les adultes seront prévenus des possibilités d'accueil en cours individuels ou mini-collectifs pour la musique. Dans un premier temps, et si le niveau le permet, ils pourront être accueillis au sein des pratiques collectives.
- Il est à noter que suivant les disciplines, il ne sera pas possible d'intégrer les cours dans le courant de l'année scolaire.

Dispositions particulières

- La pratique de la danse est soumise à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication. Il devra être remis au secrétariat du Conservatoire avant le premier cours (et non aux professeurs de danse).

Dossier de l'élève

- Chaque élève se voit octroyer un dossier composé des pièces administratives nécessaires à son inscription et des éléments constituant son parcours au sein du Conservatoire.
- Seules les informations concernant le parcours artistique de l'élève sont gardées pour la durée de sa scolarité, puis archivées une fois l'élève en situation de démission.
- Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations personnelles, administratives et financières, sont détruites en fin de chaque année scolaire.

Portail famille

- Chaque famille ou élève majeur se verra attribuer un identifiant et un code d'accès pour le suivi de l'inscription.

6- DROITS D'INSCRIPTION

Conditions générales

- Chaque année scolaire, le Conseil Communautaire vote les tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre.
- Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un égal accès à l'enseignement de la musique et de la danse, une grille tarifaire tenant compte du quotient familial pour les habitants de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan est établie.
- Pour toute personne domiciliée hors Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, une tarification unique par activité sera appliquée.
- Les droits d'inscription correspondent à un forfait annuel pour l'ensemble de(s) activité(s) choisie(s), prenant en compte les périodes d'interruption des vacances scolaires et les jours fériés.
- Le montant des droits d'inscription n'est pas séable à la séance.
- Toute inscription vaut engagement pour l'année scolaire en son entier. La facture est due dans son intégralité.
- La réinscription d'un élève et ou l'inscription d'un nouveau membre du foyer, sont conditionnées au paiement de l'intégralité des droits d'inscription de l'année précédente dus par cette famille.

Période d'essai

- Des séances sont proposées comme période d'essai et ce, quelles que soient la pratique artistique choisie et la date d'inscription.
 - Activité semestrielle : 2 séances consécutives
 - Activité annuelle : 3 séances consécutives
- L'absence d'information pour annulation de l'activité au terme de cette période, vaudra confirmation et engagement pour l'année complète.
- Il peut être exceptionnellement accordé une prolongation de cette période, pour le cas où il serait nécessaire d'évaluer l'élève. Cette démarche relève d'un accord spécifique de la Direction, après concertation avec les professeurs concernés.

7- RÈGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION**Cf : Annexe 1**

- Une facture est adressée aux familles ou élèves majeurs, la dernière quinzaine du mois d'octobre.
- Le montant annuel doit être acquitté avant le 30 novembre de l'année en cours, auprès du secrétariat du Conservatoire, par l'un des modes de règlement proposés.
- Pour les familles les plus modestes, il est possible de fractionner le règlement en trois versements, après un rendez-vous auprès du régisseur pour validation de la procédure.

Exonérations

- A la décision de la Direction et du Président de la CARO, seuls les cas à caractère exceptionnel, pourront relever d'une exonération partielle ou totale de la somme due.
- Ces cas doivent être justifiés par un document officiel. La seule demande, même écrite, ne pourra être prise en compte.
- Cas exceptionnels recensés en cours d'année scolaire :
 - Déménagement hors Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
 - Événements familiaux, professionnels portant atteinte à la possibilité de s'acquitter de la somme due
 - Problème(s) de santé, justifié(s) par un certificat médical

Réclamations

- La Direction et les agents administratifs se tiennent à disposition pour toutes questions. Un rendez-vous peut être pris auprès du secrétariat.
- Si l'usager souhaite faire une réclamation, il devra adresser un courrier au Président de la CARO.
Parc des Fourriers, 3 av. Maurice Chupin, BP 50224, 17304 Rochefort Cedex

8- ACQUISITION DES TENUES ET DU MATÉRIEL**APEEC**

- L'association propose des tarifs préférentiels à ses adhérent(e)s pour :
 - Tenues et chaussons de danse
 - Locations d'instruments
 - Manuels pour la Formation Musicale
 - Partitions

Danse

- Pour les nouveaux élèves, il est conseillé d'attendre les premiers cours, afin de prendre connaissance des tenues et chaussons nécessaires en fonction de la discipline pratiquée.
- La particularité des chaussons de pointes demande une grande vigilance. L'achat de ce matériel ne peut s'effectuer sans un avis précis de la part du professeur de danse classique.
- Concernant la participation à la confection et ou l'achat de costumes pour les spectacles de danse, le tarif sera proposé par l'APEEC dont l'association est seule gestionnaire.

Pratique instrumentale

- A partir du niveau « Initiation 2 » les élèves doivent travailler leur instrument à la maison entre deux cours. Il faut donc prévoir l'achat ou la location d'un instrument adapté à la taille et au niveau de l'élève. Le professeur devra être consulté.
- Les élèves ayant la possibilité de pratiquer un deuxième instrument de façon ponctuelle, pour un projet spécifique, pourront bénéficier de la gratuité d'une mise à disposition de l'instrument concerné. Ce prêt est organisé par le secrétariat du Conservatoire qui informera la famille ou l'élève majeur des conditions particulières pour ce service.
- Pour les élèves devant se présenter aux épreuves de fin de cycles, il faudra prévoir l'achat de partition(s) dont le prix est variable. La réglementation exige que l'élève se présente avec une partition originale. Aucune copie ne pourra être acceptée.

Formation Musicale

- Les professeurs de Formation Musicale détermineront les besoins en matériel et manuels. En fonction du niveau dans lequel l'élève est affecté, un ou plusieurs manuels peuvent être nécessaires.

Musiques Actuelles

- Les élèves fréquentant les ateliers de la Rock-School et de l'Électro-School, devront se rapprocher des professeurs et intervenants, afin de prendre connaissance des besoins nécessaires à leur pratique.

9- LOCAUX ET MATÉRIEL

Utilisation des locaux

- La planification de toute activité est obligatoirement formalisée au secrétariat du Conservatoire. Aucune personne ne peut pénétrer dans une salle de cours ou de répétition, sans y avoir été préalablement autorisée.
- Les élèves souhaitant travailler dans une salle, en-dehors des temps de cours, devront respecter la procédure ci-dessus, ainsi que les règles de vie s'appliquant à toutes et tous.
- Les salles de danse sont réservées à une pratique ne portant pas dégradation aux tapis de danse. Les utilisateurs devront enlever leurs chaussures ou se munir de chaussettes propres, chaussons, chaussures adaptées à la danse.
- L'accès à la salle des professeurs est exclusivement réservé au personnel de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.
- Après toute utilisation, il devra être vérifié la fermeture des fenêtres et des portes ainsi qu'à la nécessité d'éteindre les lumières.
- Toute anomalie de fonctionnement ou incident technique doit être immédiatement signalé au secrétariat ou à la conciergerie.

Salle de répétition 3

- Cette salle est réservée aux répétitions de groupes de musiques amplifiées.
- L'accès à cette salle est soumis à une réglementation spécifique.
- Le secrétariat du conservatoire peut mettre en relation les groupes intéressés avec le responsable des mises à dispositions pour cette salle.

Matériel

- Le matériel et les instruments présents dans les salles ne doivent en aucun cas être utilisés ou déplacés, sauf autorisation exceptionnelle qui devra être mentionnée lors de la réservation.
- Il est strictement interdit d'emprunter, déplacer du matériel ou des instruments, sans autorisation et sans « Bon de sortie » établi au secrétariat du Conservatoire. Toute infraction et/ou dégradation qui pourraient suivre, relèveront de la seule responsabilité du contrevenant.
- Particularités :
 - Pianos : aucun objet, boisson ou autre matériel ne devra être déposé sur les couvercles qui doivent être fermés après utilisation
 - Timbales : les couvercles devront être repositionnés et fixés en fin de séance
 - Batteries : il devra être procédé à une remise en l'état selon la configuration trouvée à l'arrivée
- Une assurance couvrant les vols, bris et dégradation devra être souscrite pour la durée du prêt et présentée au moment de la signature du « Bon de sortie ».

10- ACCUEIL DES ASSOCIATIONS HÉBERGÉES

Généralités

- Les associations bénéficiant d'une convention d'occupation des locaux, devront se conformer aux conditions du « Règlement intérieur à destination des associations » qui leur sera remis lors de la signature.
- A charge de la présidence de l'association ou toute personne responsable de son fonctionnement de transmettre et faire respecter celles-ci à ses adhérent(e)s.

11- RÈGLES DE VIE

Cf : Annexe 2

- Les règles de vie correspondent à une notion de « bien vivre ensemble » valables sur tous les sites accueillant des manifestations du Conservatoire et ce, quelle que soit la localisation de celles-ci.
- Les familles et élèves fréquentant la chorale décentralisée à Saint-Agnant, devront respecter le règlement intérieur édité par la ville de Saint-Agnant pour ses locaux.

12- CONDITIONS DE PUBLICATION

- Le présent règlement intérieur sera édité, publié et/ou affiché dans :
 - Le registre des délibérations
 - Le recueil des actes administratifs
 - Les locaux du Conservatoire - Halls des deux bâtiments - pour les Annexes 1 et 2
- L'intégralité du présent règlement est consultable au secrétariat et sur le site du Conservatoire.
- Un exemplaire numérisé sera transmis à chaque famille ou élève majeur inscrit.

12- MODIFICATIONS

A tout instant, la CARO se réserve le droit, par délibération, de modifier ou compléter le présent règlement.

13- APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

- La Direction Générale des Services, la Direction Culture de la CARO et la Direction du Conservatoire sont chargées de l'application du règlement intérieur pour les usagers.
- Le présent document remplace et annule toutes dispositions antérieures.
- Toute infraction au règlement pourra faire l'objet d'une sanction par la Direction, consistant à une restriction ou interdiction d'accès au Conservatoire.

Textes de références

Circulaire du 29 novembre 2006 relative à l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif
Décret N° 2014-754 du 01 juillet 2014 autorisant l'interdiction de consommation de boisson alcoolisée
Loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse - livre III du code de l'éducation / article R.362-2
Code de la propriété intellectuelle www.legifrance.gouv.fr
Loi du 30 juillet 1987 instaurant l'autorisation des chiens guides à accéder aux lieux ouverts au public
Loi du 15 mars 2004 principe de laïcité sur les conditions d'accès dans les établissements d'enseignement

ANNEXE 1

Au règlement intérieur à destination des usagers
Adopté par délibération du Conseil Communautaire - Le

MODALITÉS DE RÈGLEMENT des droits d'inscription

Documents à fournir au secrétariat du Conservatoire

- Pour les habitants de la CARO, le tarif tient compte du quotient familial (QF).
- A ce titre, un justificatif doit être fourni :
 - Attestation CAF indiquant QF + adresse
 - ou
 - Dernier avis d'imposition sur les revenus faisant apparaître l'adresse + ligne 14

Règlement sur facturation

- 1- Activités semestrielles
- La facture est adressée aux familles, 15 jours après le début des cours ou des ateliers.
- 2- Activités annuelles
- La facture est adressée aux familles ou élèves majeurs la dernière quinzaine d'octobre.
- Il est rappelé que la rétribution est due pour l'année scolaire entière, quels que soient la date d'inscription et le nombre de cours suivis par l'élève.

Echéances

- Le règlement est exigé dans son intégralité, avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.
- Pour les familles les plus modestes, il est possible de fractionner le règlement en trois versements aux dates ci-dessous. Le solde final ne devra pas être inférieur à 15€. Un rendez-vous devra être pris au préalable avec le régisseur du Conservatoire pour validation:
 - 30 novembre
 - 15 janvier
 - 15 mars / au-delà de cette date un recouvrement sera mis en place par le Trésor Public

Modes de règlement - au choix

- En ligne via le Portail famille ou au secrétariat ou à remettre : Espèces / Chèques payables en France à l'ordre de la Régie de recettes Conservatoire Musique Danse CARO / Chèques vacances (ANCV) / Coupons sport pour la danse uniquement / Carte bancaire

Réclamations

- Dans un premier temps, il est possible d'obtenir un rendez-vous avec le régisseur du Conservatoire.
- Toute réclamation doit être adressée par courrier au Président de la CARO.

Radiation ou modification des activités

- Toute radiation volontaire ou modification des activités, après les vacances de la Toussaint, doivent être signalées par courrier ou courrier électronique à la Direction du Conservatoire et ne peuvent entraîner un remboursement ou une exonération des droits d'inscription.
- Toute inscription à une ou plusieurs activités supplémentaires en cours d'année, implique une révision des droits d'inscription et la réception d'un nouvel avis de paiement.

Aides financières

- Certains Comités d'Entreprises (CE) ou organismes sociaux prennent en charge tout ou partie du règlement des droits d'inscription sur présentation d'une facture qui sera fournie sur demande.

ANNEXE 2

Au règlement intérieur à destination des usagers
Adopté par délibération du Conseil Communautaire – Le 24 juin 2021

RÈGLES DE VIE

Alinéa 1

Tout comportement portant atteinte au bon déroulement des activités du Conservatoire et au non-respect des règles de vie adaptées à une présence dans les locaux, fera l'objet d'un rendez-vous avec la Direction, qui pourra décider d'une exclusion temporaire ou définitive.

Alinéa 2

Le Conservatoire étant un service public, le respect du principe de laïcité devra être appliqué.

Alinéa 3

Une vigilance accrue sera de mise en lien avec les pictogrammes affichés sur l'interdiction d'utiliser un téléphone portable pour des conversations, de fumer, de consommer de l'alcool, de pénétrer dans le bâtiment avec un chien, même tenu en laisse (sauf exception liée à l'accompagnement d'une personne en situation de handicap qui nécessite la présence d'un chien).

Alinéa 4

Seuls les véhicules du personnel sont autorisés à entrer dans l'enceinte du Conservatoire. Des dérogations peuvent être accordées. Elles seront étudiées au cas par cas.

Alinéa 5

L'utilisation de l'ascenseur n'est pas accessible aux enfants de moins de 12 ans qui nécessitera l'accompagnement d'un adulte, ni aux poussettes qui devront être remises dans l'espace situé sous l'escalier du bâtiment principal.

Alinéa 6

Le respect des espaces dédiés aux issues de secours doit impérativement être observé. Aucun obstacle ne doit entraver les sorties de secours, qui seront utilisées uniquement en cas d'évacuation ou sur autorisation exceptionnelle de la Direction. Il est interdit de manipuler les extincteurs, les boîtiers d'alarme ou les robinets incendies.

Alinéa 7

Tout matériel, sans lien avec les pratiques du Conservatoire devra être laissé à l'extérieur des bâtiments et sous la responsabilité du propriétaire.

Alinéa 8

Il est demandé à tous, élèves, familles, usagers et visiteurs de respecter les locaux, le matériel, les instruments et les costumes pour la danse, si ces derniers devaient être mis à disposition.

Alinéa 9

Chaque élève doit se munir du matériel ou de la tenue demandés par le professeur et observer les règles de fonctionnement liées à l'enseignement de sa discipline.

Alinéa 10

Toute absence ou retard doivent être signalés et justifiés par téléphone ou par courrier électronique auprès du secrétariat par le responsable légal pour les mineurs. Les familles et les élèves majeurs s'engagent à une fréquentation assidue pour l'ensemble des activités faisant partie du parcours de l'élève.

Alinéa 11

Aucun report de cours ne sera accordé en cas d'absence de l'élève.

Alinéa 12

Les professeurs sont responsables de leurs élèves uniquement pour la durée des cours, des répétitions et des temps de manifestations où la présence de l'élève est requise. En-dehors de ces temps formalisés, les élèves mineurs sont sous la responsabilité du tuteur légal ou de la personne désignée par la famille.

Alinéa 13

Les parents ne sont pas admis dans les cours, sauf sur demande du professeur et ne doivent pas attendre dans les couloirs. Des espaces d'attente sont prévus dans les halls d'entrées des bâtiments.

Alinéa 14

L'accès des vestiaires du département danse est réservé aux élèves. Seuls les parents ou personnes en charge des enfants du *parcours découverte*, sont autorisés à être présents dans le vestiaire attribué aux plus jeunes et ce, jusqu'à l'autonomie de l'enfant.

Alinéa 15

Le Conservatoire ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou vol d'effets personnels survenus dans les locaux ou les vestiaires. Il est toutefois possible d'en faire le signalement au secrétariat.

Alinéa 16

L'élève doit être titulaire d'une assurance « responsabilité civile » en complément des diverses autorisations signalées sur le bulletin d'inscription. Cette assurance doit couvrir les activités au sein du Conservatoire, les sorties ou manifestations extérieures.

Alinéa 17

Hors usure naturelle, tout matériel dégradé et expertise qui en découlerait, seront à la charge de la famille ou de l'élève majeur.

Alinéa 18

Les copies de partitions sont autorisées, uniquement si elles se voient dotées d'une vignette, correspondant à la participation obligatoire à la protection de la propriété intellectuelle. Le Conservatoire prend en charge le financement des vignettes et ce sont les professeurs qui les apposent sur les partitions, selon les conditions éditées par la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM).

Alinéa 19

Les manifestations du Conservatoire, ainsi que les projets en lien avec la pratique artistique seront portés à la connaissance du public par courrier électronique et par voie d'affichage. Les associations ou particuliers souhaitant voir apparaître leurs supports de communication au sein du Conservatoire, devront déposer ceux-ci au secrétariat pour validation.

Alinéa 20

Toute enquête ou tout sondage pouvant être mené auprès des usagers doit être signalé au secrétariat, pour accord préalable de la Direction.

Alinéa 21

Le Conservatoire fermant ses portes à 23h00 en semaine, aucun cours, répétition ou manifestation ne pourront avoir lieu au-delà de 22h30/22h45*, ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf exception liée à la programmation. Le samedi, le Conservatoire est ouvert de 09h00 à 18h00. Toute demande de dérogation devra être présentée à la Direction pour validation. Ces horaires sont susceptibles de variation par la directrice du Conservatoire sous réserve de circonstances particulières et du respect d'un délai de 72h. Ils devront être affichés à la porte du Conservatoire.

(* selon le temps nécessaire au rangement des instruments et des salles).



Communauté d'Agglomération Rochefort Océan Direction Culture



RÈGLEMENT INTÉRIEUR **À DESTINATION DES ASSOCIATIONS**

Règlement adopté par délibération du Conseil Communautaire le 24 juin 2021

Le présent règlement définit les droits et obligations des usagers



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_086-DE

 1- ORGANISATION GÉNÉRALE	Page 3
 2- MISSIONS DU CONSERVATOIRE	Page 3
 3- GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT	Page 4
 4- ACCUEIL DES ASSOCIATIONS	Page 4
 5- ORGANISATION GÉNÉRALE	Page 5
 6- CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DE SALLES	Page 5
 7- LOCAUX ET MATÉRIEL	Page 6
 8- COMMUNICATION	Page 6
 9- CONDITIONS DE PUBLICATION	Page 7
 10- MODIFICATIONS	Page 7
 11- APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT	Page 7
 ANNEXE 1 - Associations Règles de vie	Page 8

1- ORGANISATION GÉNÉRALE

Généralités

- Le règlement intérieur à destination des associations a pour objet de mettre à la connaissance de toutes et tous un certain nombre d'informations permettant d'harmoniser les présences conjointes, nécessaires à la vie du Conservatoire entre, le personnel, les élèves et les usagers.
- Le présent document peut être complété par des consignes spécifiques, selon les besoins liés à des périodes de préoccupations sanitaires ou de sécurité renforcée préconisées par l'État ou la collectivité. Les usagers seront automatiquement destinataires de ces consignes particulières.
- Il concerne toute personne fréquentant l'établissement, quelle que soit la nature de sa venue et de ses missions dans les locaux du Conservatoire et ce, pour les deux bâtiments.
- Sous l'appellation « Conservatoire », sont concernées la Rock-School et l'Électro-School qui répondent aux mêmes obligations règlementaires.
- Sous l'autorité de la Direction, le personnel est habilité à faire respecter l'ensemble des conditions du présent règlement.

Tutelle de l'établissement

- Le Conservatoire est un établissement de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, géré par la Direction Culture. Il est dirigé par le Président de la CARO.
- Les documents qui constituent les cadres de fonctionnement, le budget et les tarifs du Conservatoire sont votés en Conseil Communautaire.

Statut du personnel

- La Direction, les agents administratifs, les agents techniques et les enseignants artistiques sont des agents de la fonction publique territoriale, placés sous l'autorité du Président de la CARO.
- Certains intervenants peuvent avoir un statut particulier hors fonction publique territoriale.

2- MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Missions

- Le Conservatoire de Musique et de Danse est un établissement d'enseignement artistique spécialisé. Son organisation s'inscrit dans les missions définies par le Ministère de la Culture, tout en accueillant un parcours spécifique pour les Musiques Actuelles associées au réseau pédagogique des Rock-School.
- Ses missions principales sont :
 - L'enseignement spécialisé
 - L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
 - La diffusion et le soutien à la pratique amateur

Enjeux fondamentaux

- Lieu de ressource de la vie culturelle de la ville de Rochefort et de l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, il vise à former des artistes amateurs autonomes, épanouis dans leur pratique artistique.
- En complément des cursus proposés dans le cadre de l'enseignement artistique spécialisé, le Conservatoire est engagé dans un Projet Éducatif de Territoire, dont la culture est un des axes majeurs.
- Dans le cadre du rayonnement de son activité, le Conservatoire est amené à travailler en collaboration avec les structures culturelles sur le plan local, départemental, régional ou national. Il est intégré au réseau des Conservatoires du département de la Charente-Maritime.
- Le soutien à la pratique amateur ne se limitant pas à la formation d'élèves, il accompagne le tissu associatif et le développement des pratiques collectives qui constituent une priorité.
- Le Conservatoire concourt également au développement de la pratique musicale pour les adultes et amateurs, en facilitant leur intégration dans les différents ensembles instrumentaux et orchestres.
- Un accueil particulier est proposé pour les adultes ayant eu un parcours chorégraphique, permettant ainsi une continuité de la pratique dans un cadre de création.

3- GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Direction

- Le Conservatoire est placé sous l'autorité de la Direction nommée par le Président de la CARO.
- La Direction a pour fonction de mettre en œuvre les missions définies par la collectivité, en cohérence avec les textes cadres du Ministère de la Culture. Elle se porte garante de l'ensemble de l'action pédagogique et artistique, ainsi que des conditions de sécurité et d'hygiène en lien avec les pratiques exercées au sein du Conservatoire.
- Il s'agit d'une direction administrative et pédagogique. La Direction a une délégation de signature pour certains actes administratifs rattachés au fonctionnement interne du Conservatoire.

Pôle administratif

- Ce pôle est l'axe central des organisations du Conservatoire. Les agents en charge de son fonctionnement permettent les liens indispensables entre les différents publics fréquentant le Conservatoire.
- Le pôle administratif gère l'administration et les organisations d'accueil pour les associations.

Pôle technique

- Le Pôle technique est composé d'agents d'entretien de la collectivité, dont une partie des missions est affectée à la conciergerie.
- Lors de la fermeture du secrétariat, la conciergerie prend le relais pour accueillir, renseigner et guider les usagers, dans le cadre des horaires d'ouverture de l'établissement.
- Le personnel affecté à la conciergerie est habilité à ouvrir, fermer et transmettre les clés des salles en conformité avec le planning édité toutes les semaines.

Pôle enseignement

- Le corps enseignant s'implique dans le projet pédagogique, artistique et culturel de l'établissement en conformité avec les orientations fixées par la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

4- ACCUEIL DES ASSOCIATIONS

Périodes d'occupation des locaux

- Le Conservatoire organise ses activités selon le calendrier scolaire édité par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Les associations seront accueillies dans les locaux pour leurs répétitions selon les dates de reprise et de fin des activités du Conservatoire.
- Le Conservatoire est fermé trois semaines en août et deux semaines en décembre.
- Un calendrier des jours de cours est affiché dans les halls des deux bâtiments en début d'année scolaire.
- En-dehors de ces fermetures, il pourra être accordé une mise à disposition de salles en complément des utilisations habituelles. Toute demande devra être effectuée au préalable auprès du secrétariat.

Responsabilités des associations

- Les associations bénéficiant d'une convention d'occupation des locaux, devront se conformer aux conditions du présent document, édité pour l'ensemble des usagers au sein des bâtiments du Conservatoire.
- A charge de la présidence de l'association ou toute personne responsable de son fonctionnement de transmettre et faire respecter celles-ci à ses adhérent(e)s.

Convention d'occupation

- Avant toute occupation des locaux, une convention entre la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et l'association sera établie et signée par les deux parties.
- La convention viendra renforcer les conditions d'utilisation des locaux mis à disposition.

Informations à destination des associations

- En fonction des périodes, des événements ou toute organisation particulière, les associations seront informées des modifications éventuelles à leur venue.

5- ORGANISATION GÉNÉRALE

Réception du courrier et des clés

- Chaque association se voit attribuer un dossier dans lequel les courriers sont classés, ainsi qu'un trousseau comprenant les clés de la (des) salle(s) attribuée(s).
- La réception s'effectue aux horaires d'ouverture du secrétariat ou en matinée pour les associations présentes sur ce créneau.

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
13h00 - 19h00
Mercredi
09h00 - 19h00

Ces horaires sont susceptibles de variation par la directrice du conservatoire sous réserve de circonstances particulières et de respect d'un délai de prévenance de 72h. Ils devront être affichés à la porte du Conservatoire.

Récupération des clés : soirée et journée du samedi

- Une permanence est mise en place auprès de la personne en charge de la Conciergerie :

Soirée : 19h00 - 20h30
Samedi : 09h00 - 16h00

Ces horaires sont susceptibles de variation par la directrice du conservatoire sous réserve de circonstances particulières et de respect d'un délai de prévenance de 72h. Ils devront être affichés à la porte du Conservatoire.

Fermeture : fins de soirées

- L'enceinte du Conservatoire devant être fermée à 23h00, les associations devront s'organiser pour arrêter leur activité à 22h30 ou 22h45, en fonction du temps de rangement nécessaires à chaque groupe. Ces horaires sont susceptibles de variation par la directrice du conservatoire sous réserve de circonstances particulières et de respect d'un délai de prévenance de 72h. Ils devront être affichés à la porte du Conservatoire.

- Le trousseau de clé devra être remis dans la boîte se situant dans la porte de la salle des professeurs.

Instances de concertations

- Les associations pourront être sollicitées pour participer à des réunions ou lors d'instances de concertation, dès lors que leur partenariat et/ou leur expérience pourraient être requises.

6- CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DE SALLES

Organisation générale

- Les salles du Conservatoire sont mises à disposition sans contrepartie financière, conformément aux objectifs fixés par le projet culturel du territoire de soutien à la pratique amateur et ce, à la mesure des possibilités d'accueil du Conservatoire.
- Les demandes devront être effectuées tous les ans et concerneront la mise à disposition de salles de répétitions ainsi que d'éventuelles dates de manifestations à l'auditorium du Conservatoire.
- Il n'y aura pas de reconduction tacite d'une année sur l'autre.
- Pour une organisation cohérente avec le fonctionnement du Conservatoire, les échéances suivantes feront offices de calendrier des organisations :
 - Février : « galette des associations » - temps informel et convivial
 - Mai : demande d'occupation des locaux par courrier adressé au Président de la CARO
Parc des Fourriers, 3 av. Maurice Chupin, BP 50224, 17304 Rochefort cedex
 - Juillet : validation ou modification des demandes
 - Septembre : formalisation par convention

- Ces étapes seront suivies par le Pôle administratif, qui ne manquera pas de tenir les associations de l'avancée des demandes et des pièces à fournir.

7- LOCAUX ET MATÉRIEL

Utilisation des locaux

- La planification de toute activité est obligatoirement formalisée au secrétariat du Conservatoire. Aucune personne ne peut pénétrer dans une salle de cours ou de répétition, sans y avoir été préalablement autorisée.
- Les membres et les adhérents des associations devront respecter la procédure ci-dessus, ainsi que les règles de vie s'appliquant à toutes et tous.
- Les salles de danse sont réservées à une pratique ne portant pas dégradation aux tapis de danse. Les utilisateurs devront enlever leurs chaussures ou se munir de chaussettes propres, chaussons, chaussures adaptées à la danse.
- L'accès à la salle des professeurs est exclusivement réservé au personnel de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.
- Le studio de répétition, situé en Salle N° 3 du bâtiment cour sud, est rattaché au service des Musiques Actuelles de la CARO. Pour toute demande, il devra être pris contact avec ledit service.
- Après utilisation, il devra être vérifié la fermeture des fenêtres et des portes ainsi qu'une vérification des lumières qui devront être éteintes.
- Toute anomalie de fonctionnement ou incident technique doit être immédiatement signalé au secrétariat ou à la conciergerie.

Mesures d'évacuations et situations d'urgence

- Un guide de procédure d'évacuation sera remis à chaque association lors de la signature de la convention.
- Les différents contacts d'urgence seront informés dans le guide, afin que chaque responsable d'association puisse réagir dans les meilleures conditions face à une situation pouvant mettre en danger les personnes et les biens.

Matériel

- Le matériel et les instruments présents dans les salles ne doivent en aucun cas être utilisés ou déplacés, sauf autorisation exceptionnelle qui devra être mentionnée lors de la réservation.
- L'utilisation régulière du matériel ou des instruments devra apparaître dans la convention.
- Il est strictement interdit d'emprunter, déplacer du matériel ou des instruments, sans autorisation et sans « Bon de sortie » établi au secrétariat du Conservatoire. Toute infraction et/ou dégradation qui pourraient suivre, relèveront de la seule responsabilité du contrevenant.
- Particularités :
 - Pianos** : Aucun objet, boisson ou autre matériel ne devra être déposé sur les couvercles
 Les couvercles doivent être fermés après utilisation.
 Les pianos ne devront pas être déplacés. Chaque déplacement provoque une incidence sur l'accord
 - Timbales** : les couvercles devront être repositionnés et fixés en fin de séance
 - Batteries** : il devra être procédé à une remise en l'état selon la configuration trouvée à l'arrivée

8- COMMUNICATION

Acceptation ou refus en lien avec « le droit à l'image »

- Les associations devront s'assurer que leurs membres et/ou adhérents s'engagent à accepter ou refuser la diffusion de leur image sur des supports photos et/ou vidéos au sein du Conservatoire ou pour tous projets partagés hors les murs.
- Ces supports concernent la promotion des actions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ainsi que les partenariats de territoire.

Supports de communication

- Avant toute mise à disposition du public ou distribution de supports de communication, les associations devront en faire part au Pôle administratif qui, soit prendra en charge l’affichage et la diffusion, soit indiquera la meilleure façon de procéder.

Rapport d’activité

- Afin de valoriser les partenariats existants, il sera demandé aux associations de fournir un rapport d’activité en fin d’année scolaire. Les éléments mentionnés seront intégrés au rapport d’activité du Conservatoire.
- Ce rapport comprendra le nombre des adhérents, les différentes manifestations proposées sur le territoire, les collaborations avec le Conservatoire et un descriptif de son activité.
- Chaque association pourra proposer une présentation lui étant propre.

9- CONDITIONS DE PUBLICATION

- Le présent règlement intérieur sera édité et publié dans :
 - Le registre des délibérations
 - Le recueil des actes administratifs
- L’intégralité du présent règlement est consultable au secrétariat et sur le site du Conservatoire.
- Un exemplaire sera transmis à chaque association lors de la signature de la convention.

10- MODIFICATIONS

A tout instant, la CARO se réserve le droit, par délibération, de modifier ou compléter le présent règlement.

11- APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

- La Direction Générale des Services, la Direction Culture de la CARO et la Direction du Conservatoire sont chargées de l’application du règlement intérieur pour les usagers.
- Le présent document remplace et annule toutes dispositions antérieures.
- Toute infraction au règlement pourra faire l’objet d’une sanction par la Direction , consistant à une restriction ou interdiction d’accès au Conservatoire.

ANNEXE - Associations

Au règlement intérieur à destination des usagers
Adopté par délibération du Conseil Communautaire - Le

RÈGLES DE VIE

Alinéa 1

Tout comportement portant atteinte au bon déroulement des activités du Conservatoire et au non respect des règles de vie adaptées à une présence dans les locaux, fera l'objet d'un rendez-vous avec la Direction, qui pourra décider d'une exclusion temporaire ou définitive.

Alinéa 2

Le Conservatoire étant un service public, le respect du principe de laïcité devra être appliqué.

Alinéa 3

Une vigilance accrue sera de mise en lien avec les pictogrammes affichés sur l'interdiction d'utiliser un téléphone portable pour des conversations, de fumer, de consommer de l'alcool, de pénétrer dans le bâtiment avec un chien, même tenu en laisse (sauf exception liée à l'accompagnement d'une personne en situation de handicap qui nécessite la présence d'un chien).

Alinéa 4

Seuls les véhicules du personnel sont autorisés à entrer dans l'enceinte du Conservatoire. Des dérogations peuvent être accordées. Elles seront étudiées au cas par cas.

Alinéa 5

L'utilisation de l'ascenseur n'est pas accessible aux enfants de moins de 12 ans qui nécessitera l'accompagnement d'un adulte, ni aux poussettes qui devront être remises dans l'espace situé sous l'escalier du bâtiment principal.

Alinéa 6

Le respect des espaces dédiés aux issues de secours doit impérativement être observé. Aucun obstacle ne doit entraver les sorties de secours, qui seront utilisées uniquement en cas d'évacuation ou sur autorisation exceptionnelle de la Direction. Il est interdit de manipuler les extincteurs, les boîtiers d'alarme ou les robinets incendies.

Alinéa 7

Tout matériel, sans lien avec les pratiques du Conservatoire devra être laissé à l'extérieur des bâtiments et sous la responsabilité du propriétaire.

Alinéa 8

Il est demandé à tous, élèves, familles, usagers et visiteurs de respecter les locaux, le matériel, les instruments et les costumes pour la danse, si ces derniers devaient être mis à disposition.

Alinéa 9

La présence de personnes ne participant pas aux activités des associations devra être restreinte au strict minimum. Si les associations souhaitent organiser des « portes ouvertes », il devra au préalable être fait une demande pour validation.

Alinéa 10

L'accès des vestiaires du département danse est réservé aux seuls pratiquant(e)s.

Alinéa 11

Le Conservatoire ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou vol d'effets personnels survenus dans les locaux ou les vestiaires. Il est toutefois possible d'en faire le signalement au secrétariat.

Alinéa 12

Hors usure naturelle, tout matériel dégradé et expertise qui en découlerait, seront à la charge de l'association.

Alinéa 13

Chaque association devra se conformer aux conditions légales pour les copies de partitions. Le Conservatoire se décharge de toute responsabilité en cas d'infraction.

Alinéa 14

Toute enquête ou tout sondage pouvant être mené auprès des usagers doit être signalé au secrétariat, pour accord préalable de la Direction., dès lors que cela puisse se dérouler au sein des bâtiments du Conservatoire.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. MAUGAN

DIRECTION: DIRECTION CULTURE

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE- ANNEXES

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_086-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L5211-5 et L1321-1 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment sa compétence en faveur de la culture,

Considérant que le Conservatoire de Musique et de Danse Rochefort Océan dépend de la Direction Culture de la CARO,

Considérant que le Conservatoire est un établissement d'enseignement artistique spécialisé dans les disciplines de la musique et de la danse,

Considérant que son fonctionnement s'inscrit dans les missions définies par le Ministère de la Culture (Charte de l'enseignement artistique spécialisé), il exerce, à ce titre, ses missions pédagogiques en cohérence avec les schémas nationaux d'orientations pédagogiques proposés par l'Etat,

Considérant que ces missions s'articulent autour de trois grands axes :

- Enseignement spécialisé : musique, chorales, danse
- Education Artistique et Culturelle (EAC) > enjeux et plans ministériels (Ministères de la Culture et de l'Education Nationale)
- Diffusion et soutien à la pratique amateur

Considérant l'évolution du fonctionnement et de l'organisation pédagogique du Conservatoire, il est nécessaire d'actualiser et de compléter le règlement général qui avait été approuvé en Conseil Communautaire lors de la séance du 03/05/2018.

Considérant que des associations sont hébergées dans les locaux du Conservatoire, un règlement intérieur spécifiquement destiné à cet accueil a été élaboré,

Le Conseil Communautaire, décide de :

- **Approuver** les deux nouveaux règlements intérieurs, ci-annexés, du Conservatoire de musique et de danse à destination :

- des usagers,
- des associations.

- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents au dossier.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Sécrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE

**DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
OBJET : CONTRAT DE VENTE DE FERAILLES - ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_087-DE

Vu les statuts de la CARO définissant sa compétence en matière de protection de l'environnement, notamment la collecte des déchets ménagers,

Vu la proposition de contrat établi par la société Guy Dauphin Environnement, gestionnaire d'un centre de transit sur le Port de Rochefort, dans le périmètre d'action du prestataire d'enlèvement des bennes de déchetteries,

Considérant que la CARO dispose d'un réseau de 8 déchetteries d'où est issue la ferraille déposée par les particuliers ou les professionnels,

Considérant que grâce à son réseau de déchetteries, la CARO dispose chaque année d'un volume de ferraille ayant une valeur sur le marché de vente de matériaux,

Considérant que la revente de la ferraille constitue un intérêt financier non négligeable dans les recettes du budget « Déchets ménagers » de la collectivité,

Considérant qu'il convient d'établir un contrat de vente de ferraille avec un repreneur garantissant un revenu minimum et des frais de transport réduits, à la charge de la collectivité.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Autoriser** Monsieur le Président à signer un contrat de vente de ferraille avec la société Guy Dauphin Environnement pour une durée de 3 ans sur la base du prix plancher de 105 € la tonne et un prix de reprise indexé sur l'indice Q0602 « ferraille de ramassage ».

- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BURNET

**DIRECTION: DIRECTION GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
INONDATIONS,EAU,ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL**

**OBJET : APPROBATION DU ZONAGE ET DE REGLEMENTS PLUVIAUX ISSUS DES
SCHEMAS DIRECTEURS D'EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE SUR
CHARENTE APRES ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE AU PLU - ANNEXES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2224-10,et R2224-8,

Vu le Code de l'environnement, et notamment les articles L123-1 et suivants concernant les enquêtes publiques,

Vu les statuts de la CARO définissant notamment sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire intercommunal,

Vu la délibération n°2020-198 du Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 et son annexe donnant un avis favorable au projet de PLU de la commune de Saint Nazaire sur Charente sous réserve de la prise en compte de ces propositions,

Vu la décision n°E20000133/86 du 23/11/2020 de la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers, désignant Mme Marie-Christine BERTINEAU en qualité de commissaire enquêteur,

Vu l'avis d'ouverture d'enquête publique paru dans le « Sud-Ouest » et « Le Littoral » les 9 janvier et 5 février 2021,

Vu l'avis d'ouverture d'enquête publique affichée au sein de la commune de SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, datées du 4 avril 2021 et annexé à la présente délibération, présentant un avis favorable,

Considérant que la carte de zonage pluvial et le règlement du service de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines de la CARO ont été intégrés au PLU et aux pièces qui le constituent, les rendant ainsi opposable aux tiers.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE tel qu'annexé à la présente délibération.

- **Autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BURNET

**DIRECTION: DIRECTION GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
INONDATIONS,EAU,ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL**

**OBJET : APPROBATION DU ZONAGE ET DE REGLEMENTS PLUVIAUX ISSUS DU SCHEMA
DIRECTEUR D'EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE LA GRIPPERIE SAINT
SYMPHORIEN APRES ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE AU PLU- ANNEXES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2224-10 et R2224-8,

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L123-1 et suivants concernant les enquêtes publiques,

Vu les statuts de la CARO définissant notamment sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire intercommunal,

Vu la délibération de la CARO du 4 mars 2021 validant et approuvant la mise à enquête public de tous les documents relatifs au projet de zonage et son règlement issus du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales à soumettre à l'enquête publique,

Vu l'arrêté 2021/EAU/04 de la CARO du 12 mars 2021 désignant la commune de LA GRIPPERIE SAINT SYMPHORIEN pour réaliser l'enquête publique unique relative aux zones et règlement pluviaux et à la révision du PLU,

Vu la décision E21000006/86 du 25 janvier 2021 du tribunal Administratif de POITIERS désignant Madame AZARIO Marianne en qualité de commissaire enquêteur,

Vu l'avis d'ouverture d'enquête publique paru dans le « Sud-Ouest » et « L'Agriculteur Charentais » les 2 et 23 avril 2021,

Vu l'avis d'ouverture d'enquête publique affichée au sein de la commune de La Gripperie Saint Symphorien,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, datées du 17 juin 2021 et annexé à la présente délibération, présentant un avis favorable sans observation,

Considérant que le plan de zonage pluvial et le règlement du service GEPU ont été intégrés au PLU et aux pièces qui le constituent, les rendant ainsi opposable aux tiers.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de LA GRIPPERIE SAINT SYMPHORIEN tel qu'annexé à la présente délibération.
- **Autoriser** Monsieur Le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

V = 55 P = 55 C = 0 Abst = 0

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

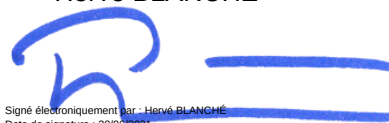
Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_089-DE

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BURNET

**DIRECTION: DIRECTION GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
INONDATIONS,EAU,ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL****OBJET : PROJET D'EPANDAGE DES BOUES DE LA LAGUNE 1B -DECLARATION DE
PROJET-ANNEXES**

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence assainissement sur son territoire, notamment sur la ville de Rochefort, l'exploitation du système d'assainissement est assurée en régie intercommunale,

Vu l'article L.122-1 du Code de l'environnement relatif aux études d'impact des projets de travaux d'ouvrages et d'aménagement,

Vu l'article L.126-1 du Code de l'environnement qui précise que lorsqu'un projet public de travaux d'aménagement d'ouvrage fait l'objet d'une enquête publique par le conseil communautaire est appelé à se prononcer sur une déclaration de projet sur l'intérêt de l'opération projetée,

Considérant que la CARO doit envisager le curage de la lagune 1B afin d'éliminer une hauteur de boues importante dans ce bassin et de conserver un temps de séjour suffisant pour assurer convenablement le traitement des eaux usées de Rochefort (et du Vergeroux) avant rejet dans l'estuaire de la Charente,

Considérant que cette opération représente donc un enjeu pour la préservation de la qualité de la ressource en eau au niveau de l'estuaire et des activités conchyliques et balnéaires qui s'y rapportent,

Considérant que l'épandage des boues sur des terres agricoles représente la meilleure solution technico-économique,

Considérant que les boues issues de la lagune sont une source d'engrais organique participant à la fertilisation des cultures (Azote, Phosphore, oligo-éléments, matière organique),

Considérant que leur épandage sur des terres agricoles dans un rayon géographique de 13 km à vol d'oiseau limite les rejets de gaz à effet de serre et représente pour l'agriculteur une source d'engrais local et que les autres alternatives (incinération ou compostage) entraîneraient des coûts et des impacts nettement plus importants (déshydratation poussée, transport...),

Considérant que la déclaration de projet permet à la collectivité d'affirmer que ce dernier qu'elle porte et qui est susceptible d'affecter l'environnement, relève de l'intérêt général,

Considérant qu'il est indispensable dans la procédure d'autorisation environnementale et constitue un préalable à la délivrance de l'autorisation au titre du Code de l'environnement,

Considérant que pour le bon fonctionnement de la station d'épuration par lagunage, le curage de la lagune 1B doit être envisagé pour transporter et valoriser les boues en épandage,

Considérant que le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable sans réserve pour ce projet suite à l'enquête publique.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Prendre** acte de l'avis favorable sans réserve formulé dans le rapport du commissaire enquêteur.
- **Confirmer** l'intérêt général de l'épandage des boues de la lagune 1B.
- **Emettre** un avis favorable sur ce projet ci-annexé.
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

V = 54 P = 53 C = 0 Abst = 1

Monsieur FORT représentée par Madame FRANCOIS s'abstient.

Le Président,
Hervé BLANCHÉ

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Recu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 30/06/2021

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_090-DE

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

40000 - CDA ROCHEFORT OCEAN

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 552 084,76	34 623 977,28	51 176 062,04
Titres de recette émis (b)	8 771 938,29	32 501 581,99	41 273 520,28
Réductions de titres (c)		168 255,19	168 255,19
Recettes nettes (d = b - c)	8 771 938,29	32 333 326,80	41 105 265,09
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 552 084,76	34 623 977,28	51 176 062,04
Mandats émis (f)	10 257 239,67	28 934 282,37	39 191 522,04
Annulations de mandats (g)	13 259,88	569 748,52	583 008,40
Depenses nettes (h = f - g)	10 243 979,79	28 364 533,85	38 608 513,64
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 968 792,95	2 496 751,45
(h - d) Déficit	1 472 041,50		



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

services non personnalisés

40000 - CDA ROCHEFORT OCEAN

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-330 734,51		-1 472 041,50		-1 802 776,01
Fonctionnement	5 709 609,53	3 539 398,16	3 968 792,95		6 139 004,32
TOTAL I	5 378 875,02	3 539 398,16	2 496 751,45		4 336 228,31
II - Budgets des services à caractère administratif					
40002-ACTIVITES ECONOMIQUES					
Investissement	-667 683,70		111 584,69		-556 099,01
Fonctionnement	1 583 880,09	1 439 993,24	3 539 576,36		3 683 463,21
Sous-Total	916 196,39	1 439 993,24	3 651 161,05		3 127 364,20
40004-PLAN LOCAL INSERTION EMP					
Investissement					
Fonctionnement	-1 137 642,15		400 491,10		-737 151,05
Sous-Total	-1 137 642,15		400 491,10		-737 151,05
40005-ORGANISATION DU TOURISME					
Investissement	117 601,86		-293 304,13		-175 702,27

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

services non

40000 - CDA ROCHEFORT OCEAN

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
Fonctionnement			299 374,64		299 374,64
Sous-Total	117 601,86		6 070,51		123 672,37
TOTAL II	-103 843,90	1 439 993,24	4 057 722,66		2 513 885,52
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
40001-ORDURES MENAGERES					
Investissement	323 980,17		-26 470,77		297 509,40
Fonctionnement	1 629 587,92		-178 234,04		1 451 353,88
Sous-Total	1 953 568,09		-204 704,81		1 748 863,28
40003-BUDGET TRANSPORTS					
Investissement	241 763,65		-33 216,62		208 547,03
Fonctionnement	5 919,89		-1 288,89		4 631,00
Sous-Total	247 683,54		-34 505,51		213 178,03
40100-EAU CARO					
Investissement	-77 408,71		-60 808,61		-138 217,32

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

40000 - CDA ROCHEFORT OCEAN

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
Fonctionnement	781 797,39	400 868,57	346 022,24		726 951,06
Sous-Total	704 388,68	400 868,57	285 213,63		588 733,74
40200-ASSAINISSEMENT CARO					
Investissement	190 970,44		-169 374,45		21 595,99
Fonctionnement	726 249,66	639 318,68	336 581,65		423 512,63
Sous-Total	917 220,10	639 318,68	167 207,20		445 108,62
40300-PHOTOVOLTAIQUE CARO					
Investissement	14 838,93		-13 451,69		1 387,24
Fonctionnement	1 541,43	555,70	-7 622,83		-6 637,10
Sous-Total	16 380,36	555,70	-21 074,52		-5 249,86
TOTAL III	3 839 240,77	1 040 742,95	192 135,99		2 990 633,81
TOTAL I + II + III	9 114 271,89	6 020 134,35	6 746 610,10		9 840 747,64



Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_091-DE

40001 - ORDURES MENAGERES

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 439 264,37	11 348 388,65	12 787 653,02
Titres de recette émis (b)	213 795,08	10 148 967,88	10 362 762,96
Réductions de titres (c)		199 945,26	199 945,26
Recettes nettes (d = b - c)	213 795,08	9 949 022,62	10 162 817,70
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 439 264,37	11 348 388,65	12 787 653,02
Mandats émis (f)	240 265,85	10 777 401,55	11 017 667,40
Annulations de mandats (g)		650 144,89	650 144,89
Depenses nettes (h = f - g)	240 265,85	10 127 256,66	10 367 522,51
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	26 470,77	178 234,04	204 704,81



Résultats budgétaires de l'exercice

40002 - ACTIVITES ECONOMIQUES

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 281 753,14	7 921 089,40	28 202 842,54
Titres de recette émis (b)	10 228 416,99	8 038 847,94	18 267 264,93
Réductions de titres (c)	8 031,00	216 370,75	224 401,75
Recettes nettes (d = b - c)	10 220 385,99	7 822 477,19	18 042 863,18
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 281 753,14	7 921 089,40	28 202 842,54
Mandats émis (f)	10 256 801,30	4 845 157,83	15 101 959,13
Annulations de mandats (g)	148 000,00	562 257,00	710 257,00
Depenses nettes (h = f - g)	10 108 801,30	4 282 900,83	14 391 702,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	111 584,69	3 539 576,36	3 651 161,05
(h - d) Déficit			



40003 - BUDGET TRANSPORTS

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	797 627,50	5 754 304,89	6 551 932,39
Titres de recette émis (b)	320 839,63	5 890 626,81	6 211 466,44
Réductions de titres (c)		322 821,78	322 821,78
Recettes nettes (d = b - c)	320 839,63	5 567 805,03	5 888 644,66
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	797 627,50	5 754 304,89	6 551 932,39
Mandats émis (f)	354 056,25	5 644 265,17	5 998 321,42
Annulations de mandats (g)		75 171,25	75 171,25
Depenses nettes (h = f - g)	354 056,25	5 569 093,92	5 923 150,17
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	33 216,62	1 288,89	34 505,51



ETABLISSEMENT : PLAN LOCAL INSERTION EMPLOI

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_091-DE

Exercice 2020

Résultats budgétaires de l'exercice

40004 - PLAN LOCAL INSERTION EMPLOI

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		3 743 052,46	3 743 052,46
Titres de recette émis (b)		1 624 898,84	1 624 898,84
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		1 624 898,84	1 624 898,84
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		3 743 052,46	3 743 052,46
Mandats émis (f)		1 231 126,45	1 231 126,45
Annulations de mandats (g)		6 718,71	6 718,71
Depenses nettes (h = f - g)		1 224 407,74	1 224 407,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		400 491,10	400 491,10
(h - d) Déficit			



ETAT COMPTABLE 2020 - ORGANISATION DU TOURISME

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_091-DE

Exercice 2020

Résultats budgétaires de l'exercice

40005 - ORGANISATION DU TOURISME

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 226 893,00	1 455 980,00	2 682 873,00
Titres de recette émis (b)	248 032,78	1 730 369,84	1 978 402,62
Réductions de titres (c)		9 707,81	9 707,81
Recettes nettes (d = b - c)	248 032,78	1 720 662,03	1 968 694,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 226 893,00	1 455 980,00	2 682 873,00
Mandats émis (f)	555 270,80	1 424 563,01	1 979 833,81
Annulations de mandats (g)	13 933,89	3 275,62	17 209,51
Depenses nettes (h = f - g)	541 336,91	1 421 287,39	1 962 624,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		299 374,64	6 070,51
(h - d) Déficit	293 304,13		



Résultats budgétaires de l'exercice

40100 - EAU CARO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 585 333,17	5 924 661,82	7 509 994,99
Titres de recette émis (b)	874 908,33	5 542 372,78	6 417 281,11
Réductions de titres (c)		188 135,15	188 135,15
Recettes nettes (d = b - c)	874 908,33	5 354 237,63	6 229 145,96
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 585 333,17	5 924 661,82	7 509 994,99
Mandats émis (f)	937 645,19	5 200 678,44	6 138 323,63
Annulations de mandats (g)	1 928,25	192 463,05	194 391,30
Depenses nettes (h = f - g)	935 716,94	5 008 215,39	5 943 932,33
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		346 022,24	285 213,63
(h - d) Déficit	60 808,61		



Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_091-DE

Exercice 2020

Résultats budgétaires de l'exercice

40200 - ASSAINISSEMENT CARO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 324 229,12	2 427 817,71	4 752 046,83
Titres de recette émis (b)	1 431 598,51	4 229 749,57	5 661 348,08
Réductions de titres (c)		1 831 884,81	1 831 884,81
Recettes nettes (d = b - c)	1 431 598,51	2 397 864,76	3 829 463,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 324 229,12	2 427 817,71	4 752 046,83
Mandats émis (f)	1 604 250,99	2 183 698,02	3 787 949,01
Annulations de mandats (g)	3 278,03	122 414,91	125 692,94
Depenses nettes (h = f - g)	1 600 972,96	2 061 283,11	3 662 256,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		336 581,65	167 207,20
(h - d) Déficit	169 374,45		



Résultats budgétaires de l'exercice

40300 - PHOTOVOLTAIQUE CARO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	118 169,63	24 287,73	142 457,36
Titres de recette émis (b)	5 498,50	7 776,54	13 275,04
Réductions de titres (c)		5 000,00	5 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	5 498,50	2 776,54	8 275,04
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	118 169,63	24 287,73	142 457,36
Mandats émis (f)	18 950,19	10 418,16	29 368,35
Annulations de mandats (g)		18,79	18,79
Depenses nettes (h = f - g)	18 950,19	10 399,37	29 349,56
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	13 451,69	7 622,83	21 074,52

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - M. PETORIN (ROCHEFORT) à M. PONS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_091-DE

Vu l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31, L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, M4 et M43,

Vu le budget primitif 2020 du budget principal et des budgets annexes, ainsi que les décisions modificatives s'y rapportant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,

Vu le Compte de Gestion 2020 présenté par le comptable public,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Arrêter** le compte de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes dressé par le trésorier municipal dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2020 de l'ordonnateur.

V = 54 P = 54 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

CA 2020							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME							
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET PRINCIPAL				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AP	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
CULTURE							
Salle culturelle des Fourriers	1 748 020		1 748 020	1 156 414	591 606	529 089	62 517
Médiathèque Échillais	1 313 537		1 313 537	34 793	182 307	32 733	1 246 011
Médiathèque Tonnay-Charente	3 580 135		3 580 135	11 957	30 000	0	3 568 178
TOURISME							
Pistes cyclables	491 868		491 868	313 310	85 431	64 978	113 579
Pont Transbordeur	3 800 000		3 800 000	156 646	497 879	463 399	3 179 955
Déploiement signalétique touristique et patrimoniale	60 000		60 000	11 513	7 115	3 928	44 558
SPORTS							
Extension golf 18 trous (Montants HT)	4 300 000		4 300 000	449 656	2 048 594	1 992 386	1 857 958
Centre aquatique AMO	100 000		100 000	12 427	49 541	1 301	86 272
HABITAT							
PIG 2016	165 770		165 770	155 861	9 909	0	9 909
PIG 2017	188 962		188 962	106 965	55 997	13 500	68 497
PIG 2018	178 108		178 108	100 029	75 079	43 213	34 866
Primo accédants 2016	228 000		228 000	218 000	0	0	10 000
Primo accédants 2017	214 000		214 000	200 000	10 000	6 000	8 000
Primo accédants 2018	91 000		91 000	69 000	16 000	6 000	16 000
Primo accédants Développement Durable 2018	32 000		32 000	24 000	8 000	8 000	0
Primo accédants Développement Durable 2019	80 000		80 000	0	32 000	24 000	56 000
Primo accédants Développement Durable 2020	80 000		80 000	0	24 000	24 000	56 000
Création de logements publics 2016	145 000		145 000	107 500	0	0	37 500
Création de logements publics 2017	330 500		330 500	85 300	79 950	79 950	165 250
Création de logements publics 2019	450 000		450 000	19 600	71 500	42 250	388 150
Création de logements publics 2020	450 000		450 000	0	53 600	22 900	427 100
OPAH RU	2 350 000		2 350 000	0	16 500	12 000	2 338 000
OPAH RU 2020	470 000		470 000	0	140 000	80 073	389 927
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	400 000		400 000	226 218	158 000	76 646	97 136
ENVIRONNEMENT							
Papi axe 1 M1 - Pose repères submersion marine	14 940		14 940	1 488	4 500	0	13 452
Papi axe 7 M3 - Martrou, renforcement des berges	61 535		61 535	51 123	0	0	10 412
PAPI CHARENTE - Actions sous maîtrise d'ouvrage CARO	2 135 438		2 135 438	880 079	905 124	710 314	545 045
PAPI CHARENTE - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département	6 026 687		6 026 687	62 436	105 290	0	5 964 251
PAPI BAIE D'YVES - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département & SILYCAF	3 030 381		3 030 381	131 168	1 396 000	1 314 244	1 584 968
Projet SURVEY	44 170		44 170	13 251	22 408	19 774	11 145
Contrat de Transition Écologique	219 000		219 000	0	46 500	0	219 000
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET DECHETS MENAGERS				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AP	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
Restructuration déchetterie de Rochefort	1 700 000		1 700 000	40 624	2 446	2 066	1 657 310
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AP	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
RIA / cession bois du Nord	240 305		240 305	86 207	86 540	86 351	67 747
Pont neuf - aménagement de cellules 10 à 14	287 591		287 591	15 912	56 828	0	271 679
Aménagement port de commerce de Rochefort	4 146 036		4 146 036	3 039 241	295 114	264 764	842 031
Acquisitions foncières des zones d'activités économiques et touristiques	915 000		915 000	0	0	0	915 000
Acquisition d'un terrain ZAE de la Varenne à Tonnay-Charente	158 384		158 384	158 384	0	0	0
Technopole Arsenal (ateliers, Fablab, pépinière)	3 013 750		3 013 750	987 543	1 012 605	461 432	1 564 774
ZAC de la Zone de l'Arsenal	9 613 500		9 613 500	87 420	104 950	104 950	9 421 130
ZAE Arsenal des Mers	25 325 000		25 325 000	2 986 966	4 968 859	1 718 797	20 619 237
Barreau de Bel Air	3 509 792		3 509 792	0	3 512 742	3 382 844	126 949
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET TRANSPORT				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AP	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
Aménagement pôle d'échange gare SNCF	326 545		326 545	264 634			61 911
Accessibilité points d'arrêts R'Bus	906 091		906 091	689 739	2 156	0	216 353
Sécurisation points d'arrêts R'Bus	300 000		300 000	159 562	34 515	17 149	123 289
Travaux accessibilité	1 250 000		1 250 000	101 202	240 548	109 179	1 039 619

AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET TOURISME				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AP	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
Bureau d'Information Touristique Fouras	1 026 000		1 026 000	90 762	860 308	377 326	557 912
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET EAU				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AP	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
Télérelève	1 400 000		1 400 000	16 660	38 093	38 057	1 345 283
B2.2 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT							
AUTORISATION D'ENGAGEMENT - BUDGET PRINCIPAL				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AE	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
Assistance technique programme FEAMP 2014-2020	2 000		2 000	0	1 486	743	1 257
Comité d'itinéraire Flow Vélo	39 515		39 515	19 070	6 815	6 815	13 630
Parc Naturel Régional	26 289		26 289	0	26 289	0	26 289
Subvention EUROPAN	70 000		70 000	35 000	35 000	35 000	0
Animation de l'OPAH RU	1 270 000		1 270 000	84 503	341 497	263 127	922 370
Contrat de Transition Écologique	85 000		85 000	0	32 739	4 472	80 528
AUTORISATION D'ENGAGEMENT - BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE				CRÉDITS DE PAIEMENT			
Libellé	Montant AE	Révision de l'exercice N	Montant Total	Paie­ments antérieurs	Crédits de Paiement ouvert au titre de l'exercice 2020	Paie­ments 2020	Restes à financer
CREALAB	90 000		90 000	30 000	30 000	30 000	30 000

	Nature	Libellé	MONTANT DES ENGAGEMENTS
BUDGET PRINCIPAL			
	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	8 816,74
Total Chapitre	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 816,74
	202	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA.NUM DU CADAST	80 535,98
	2031	FRAIS D'ETUDES	576 482,29
	2033	FRAIS D'INSERTION	8 756,00
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	351 448,45
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 017 222,72
	204131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	30 900,00
	204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	290 290,00
	204133	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	168 058,71
	2041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	8 164,00
	2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	676 343,43
	2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	148 716,66
	204172	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	60 000,00
	20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	15 435,15
	20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	122 590,00
Total Chapitre	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 520 497,95
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	374 314,29
	2136	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	214 612,72
	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	17 362,13
	2145	CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - INSTAL.GEN. AGENC. AMENA	4 452,00
	2151	RESEAUX DE VOIRIE	95 196,15
	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	6 939,94
	21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	436 417,37
	21533	RESEAUX CABLES	7 884,62
	2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	6 700,60
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	86 696,24
	2184	MOBILIER	6 253,66
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 632,42
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 310 462,14
	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	27 744,62
	2313	CONSTRUCTIONS	25 087,17
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	248 280,31
Total Chapitre	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	301 112,10
Total Dépenses			4 158 111,65
	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	217 584,83
	1312	REGIONS	117 659,00
	1313	DEPARTEMENTS	89 267,20
	13158	AUTRES GROUPEMENTS	8 122,13
	1316	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	109 632,00
	1317	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	251 039,03
	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	30 363,96
	1322	REGIONS	22 194,00
	1323	DEPARTEMENTS	14 168,12
	1328	AUTRES	77 083,00
	1337	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	188 153,70
Total Chapitre	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 125 266,97
	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 000 000,00
Total Chapitre	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000 000,00
Total Recettes			2 125 266,97
Total Investissement			-2 032 844,68
	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 416,61
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 100,80
	6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	1 017,29
	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 647,01
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	265 510,02
	6135	LOCATIONS MOBILIERES	6 822,00
	61521	TERRAINS	7 539,36
	615221	BATIMENTS PUBLICS	8 365,44
	615228	AUTRES BATIMENTS	173 518,58
	615231	VOIRIES	12 000,00
	61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	725,00
	6156	MAINTENANCE	33 660,18
	6161	MULTIRISQUES	14 577,71
	617	ETUDES ET RECHERCHES	19 268,39
	6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 675,60

6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	37 644,80
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENIEUX	3 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 841,84
6232	FETES ET CEREMONIES	4 818,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	7 454,16
6237	PUBLICATIONS	767,65
6238	DIVERS	93,50
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 132,14
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 065,00
6256	MISSIONS	300,00
6257	RECEPTIONS	5 748,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	36 410,10
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	2 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 897,35
Total Chapitre	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	697 852,51
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	3 023,73
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	842,22
Total Chapitre	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 865,95
6542	CREANCES ETEINTES	53,84
657358	AUTRES GROUPEMENTS	26 289,00
65738	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	3 000,00
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	21 149,43
Total Chapitre	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 492,37
Total Dépenses		752 210,83
74718	AUTRES	164 363,28
7472	REGIONS	91 703,23
74758	AUTRES GROUPEMENTS	58 635,07
7477	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	5 789,50
7478	AUTRES ORGANISMES	13 125,00
Total Chapitre	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	333 616,08
Total Recettes		333 616,08
Total Fonctionnement		-418 394,75
Total Budget	10 CARO BUDGET PRINCIPAL 40000	-2 451 439,43

Certifié exact, la vice-présidentet déléguée aux Finances
Lydie DEMENE

(Signature)

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

(Logo SLO)

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET DECHETS MENAGERS				
	2135	INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS		24 873,00
	2154	MATERIEL INDUSTRIEL		85 143,20
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		510,15
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		110 526,35
Total Dépenses				110 526,35
Total Investissement				-110 526,35
	604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA		1 880,00
	6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		47,50
	61528	AUTRES		10 012,00
	617	ETUDES ET RECHERCHES		4 734,67
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		2 141,85
	6237	PUBLICATIONS		4 714,60
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		23 530,62
	6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.		34 019,00
Total Chapitre	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		34 019,00
	6542	CREANCES ETEINTES		3 675,69
Total Chapitre	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 675,69
	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		5 650,94
Total Chapitre	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 650,94
Total Dépenses				66 876,25
Total Fonctionnement				-66 876,25
Total Budget	11	CARO BUDGET DECHETS MENAGERS 40001		-177 402,60

Certifié exact, la vice-présidente déléguée aux Finances
Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES

	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	155 810,22
Total Chapitre	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	155 810,22
	2031	FRAIS D'ETUDES	356 489,29
	2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	149 945,00
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	70 384,53
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	576 818,82
	2111	TERRAINS NUS	716 763,14
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	6 815,09
	2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	5 700,00
	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	613 344,67
	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 825 000,00
	2151	RESEAUX DE VOIRIE	252 168,09
	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10 099,72
	21533	RESEAUX CABLES	8 333,33
	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	75 716,40
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	11 030,62
	2184	MOBILIER	580,83
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 914,79
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 629 466,68
	2313	CONSTRUCTIONS	5 299,25
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	13 032,50
	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	9 681,92
Total Chapitre	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	28 013,67
	2764	CREANCES SUR PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT PRI	14 390,18
Total Chapitre	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 390,18
Total Dépenses			4 404 498,57
	1312	REGIONS	61 656,75
	1313	DEPARTEMENTS	660 000,00
	1318	AUTRES	10 168,00
	1322	REGIONS	12 000,00
	1323	DEPARTEMENTS	23 710,00
	13258	AUTRES REGROUPEMENTS	7 855,00
	1328	AUTRES	6 195,00
	1331	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	81 936,72
	1337	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	100 100,00
Total Chapitre	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	963 621,47
	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	7 944,53
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 944,53
	27632	REGIONS	126 576,00
	2764	CREANCES SUR PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT PRI	235 326,00
Total Chapitre	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	361 902,00
Total Recettes			1 333 468,00
Total Investissement			-3 071 031,57
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	8 166,67
	61521	TERRAINS	300,00
	615228	AUTRES BATIMENTS	12 568,05
	6161	MULTIRISQUES	6 263,82
	617	ETUDES ET RECHERCHES	21 864,92
	6226	HONORAIRES	5 969,17
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	700,00
	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	500,00
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	56 332,63
Total Dépenses			56 332,63
Total Fonctionnement			-56 332,63
Total Budget	12	CARO BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE 40002	-3 127 364,20

Certifié exact, la vice-présidente déléguée aux Finances

Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET TRANSPORT			
	2188	AUTRES	74 835,08
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 835,08
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	109 006,27
Total Chapitre	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	109 006,27
Total Dépenses			183 841,35
Total Investissement			-183 841,35
	61528	AUTRES	1 715,00
	61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	204,00
	617	ETUDES ET RECHERCHES	2 200,00
	6238	DIVERS	512,00
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 631,00
Total Dépenses			4 631,00
Total Fonctionnement			-4 631,00
Total Budget	13	CARO BUDGET TRANSPORT 40003	-188 472,35

Certifié exact, la vice-présidente déléguée aux Finances

Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET PLIE			
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	11 700,00
	6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 883,60
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 583,60
	6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 155 625,73
Total Chapitre	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 155 625,73
Total Dépenses			1 170 209,33
	74758	AUTRES GROUPEMENTS	68 822,51
	7477	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	1 838 537,87
Total Chapitre	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 907 360,38
Total Recettes			1 907 360,38
Total Fonctionnement			737 151,05
Total Budget	14	CARO BUDGET PLIE 40004	737 151,05

Certifié exact, la vice-présidentet déléguée aux Finances

Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET TOURISME			
	2031	FRAIS D'ETUDES	27 399,25
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 399,25
	2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30 000,00
Total Chapitre	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	30 000,00
	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	87 029,48
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 029,48
	2313	CONSTRUCTIONS	454 959,83
Total Chapitre	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	454 959,83
Total Dépenses			599 388,56
	1312	REGIONS	77 162,50
Total Chapitre	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	77 162,50
	1641	EMPRUNTS EN EUROS	400 000,00
Total Chapitre	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	400 000,00
Total Recettes			477 162,50
Total Investissement			-122 226,06
	615221	BATIMENTS PUBLICS	1 446,31
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 446,31
Total Dépenses			1 446,31
Total Fonctionnement			-1 446,31
Total Budget	15	CARO BUDGET TOURISME 40005	-123 672,37

Certifié exact, la vice-présidentet déléguée aux Finances
Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET EAU POTABLE

	2031	FRAIS D'ETUDES	38 816,93
	2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	16 200,00
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 016,93
	21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	6 605,96
	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	383 035,95
	21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	50 964,82
	2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	916,00
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 367,10
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	442 889,83
Total Dépenses			497 906,76
	1318	AUTRES	40 614,60
Total Chapitre	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	40 614,60
	1641	EMPRUNTS EN EURO	250 000,00
Total Chapitre	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	250 000,00
Total Recettes			290 614,60
Total Investissement			-207 292,16
	605	ACHATS D'EAU	83 086,52
	6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 014,66
	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	148,00
	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	14,89
	6135	LOCATIONS MOBILIERES	5 792,41
	61521	BATIMENTS PUBLICS	392,60
	61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	998,60
	618	DIVERS	1 826,39
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 962,71
	6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 278,84
	6288	AUTRES	1 418,88
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	120 034,50
	6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	2 814,65
Total Chapitre	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 814,65
	701249	REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	24 200,00
Total Chapitre	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	24 200,00
	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 016,94
Total Chapitre	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 016,94
Total Dépenses			152 066,09
Total Fonctionnement			-152 066,09
Total Budget	17	CARO BUDGET EAU 40100	-359 358,25

Certifié exact, la vice-présidente déléguée aux Finances
Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET ASSAINISSEMENT

	2031	FRAIS D'ETUDES	263 919,26
	2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	2 146,00
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	266 065,26
	21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	120 404,97
	21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	147 740,36
	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	47 651,62
	2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND	4 222,00
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 000,00
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	321 018,95
Total Dépenses			587 084,21
	1318	AUTRES	67 322,50
Total Chapitre	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	67 322,50
	1641	EMPRUNTS EN EURO	300 000,00
Total Chapitre	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	300 000,00
Total Recettes			367 322,50
Total Investissement			-219 761,71
	6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 160,00
	61551	MATERIEL ROULANT	3 544,19
	61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	3 911,85
	6156	MAINTENANCE	2 122,00
	617	ETUDES ET RECHERCHES	14 318,95
	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	210,65
	6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 852,11
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	48 119,75
	706129	REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	18 400,00
Total Chapitre	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 400,00
Total Dépenses			66 519,75
Total Fonctionnement			-66 519,75
Total Budget	18	CARO BUDGET ASSAINISSEMENT 40200	-286 281,46

Certifié exact, la vice-présidente déléguée aux Finances
Lydie DEMENE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE			
	2031	FRAIS D'ETUDES	290,00
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	290,00
Total Dépenses			290,00
Total Investissement			290,00
	6156	MAINTENANCE	500,00
Total Chapitre	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	500,00
Total Dépenses			500,00
	706	PRESTATIONS DE SERVICES	7 500,00
Total Chapitre	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	7 500,00
Total Recettes			7 500,00
Total Fonctionnement			7 000,00
Total Budget	19	CARO BUDGET PHOTOVOLTAIQUE 40300	6 710,00

Certifié exact, la vice-présidente déléguée aux Finances

Lydie DEMENE

Table des matières

I. L'impact de la crise sanitaire	3
A. Les conséquences « subies »	3
B. Les mesures de soutien, prises par la CARO	3
C. Le financement des effets de la crise	4
II. Le budget principal	6
A. Les recettes de fonctionnement (34,5 M€)	6
1. Chapitre 013 – les atténuations de charges (0,21 M€)	6
2. Chapitre 70 : les produits des services et du domaine (1,4 M€)	6
3. Chapitre 73 : les impôts et taxes (23 M€)	7
4. Chapitre 74 : les dotations (6,9 M€)	9
5. Chapitre 75 : les loyers (0,5 M€)	10
6. Chapitre 77 : les produits exceptionnels (0,17 M€)	11
B. Les dépenses de fonctionnement (28,3 M€)	12
1. Chapitre 011 : les charges à caractère général par secteur (4,1 M€)	12
2. Chapitre 012 : les charges de personnel (12,3 M€)	14
3. Chapitre 014 : les atténuations de produits (2,4 M€)	15
4. Chapitre 65 : les subventions versées (6,7 M€)	16
5. Chapitre 66 : les charges financières (0,34 M€)	17
6. Chapitre 67 : les charges exceptionnelles (0,78 M€)	17
C. Les recettes d'investissement (3,97 M€)	18
1. Chapitre 10 : dotations et fonds divers (4,2 M€)	18
2. Chapitre 13 : les subventions d'investissement reçues (0,46 M€)	18
3. Chapitre 16 : le financement par emprunt (2,2 M€)	19
D. Les dépenses d'investissement (10,57 M€)	20
E. Le résultat 2020 et son affectation	23
G. Eléments complémentaires : Note brève & synthétique	24
1. Niveau des épargnes	24
2. Niveau d'endettement	24
4. Délai de désendettement	25
5. Ratios	25
6. Effectifs de la collectivité et charges de personnel	25
H. La dette	26
III. Les budgets annexes administratifs	27
A. Activités économiques	27
1. L'analyse	28
3. Le résultat 2020 et son affectation	30
B. Transport	31
1. L'analyse	32
2. Le résultat 2020 et son affectation	33
C. PLIE	34
1. L'analyse	34
2. Le résultat 2020 et son affectation	35
D. Tourisme	36
1. L'analyse	37
2. Le résultat 2020 et son affectation	37
IV. Les budgets annexes industriels & commerciaux	38

A. Déchets ménagers	38
1. L'analyse	39
2. Le résultat 2020 et son affectation	40
B. Eau	41
1. L'analyse	42
2. Le résultat 2020 et son affectation	43
C. Assainissement	44
1. L'analyse	45
2. Le résultat 2020 et son affectation	45
D. Photovoltaïque	46
1. L'analyse	47
2. Le résultat 2020 et son affectation	47

Ce rapport présente une synthèse des données du compte administratif qui constate les dépenses et les recettes exécutées au cours de l'année 2020.

Pour chaque section, les dépenses et les recettes exécutées en 2020 seront présentées par chapitre en comparaison avec l'année 2019 puis détaillées pour l'année 2020.

I. L'impact de la crise sanitaire

L'exécution du budget 2020 a incontestablement été marquée par la crise sanitaire et ses conséquences que la CARO a pu financer sur les résultats de l'année précédente. En effet, la situation financière au début de l'exercice 2020 était saine et lui a permis de financer les dépenses supplémentaires et les pertes de recettes liées à la crise.

Toutefois, l'impact financier de la crise sanitaire se poursuivra en 2022 et 2023 du fait de la baisse des ressources fiscales de la CARO liées au tissu économique.

A. Les conséquences « subies »

La CARO a subi des pertes directes de recettes engendrées par les confinements et les fermetures des équipements communautaires. En revanche les charges de personnel ont été maintenues intégralement sur cette période, sans que la CARO ne puisse bénéficier d'aides de l'Etat.

La crise sanitaire a également ralenti l'activité touristique entraînant ainsi une diminution des taxes de séjour perçues (-152 K€).

Par ailleurs, pendant les périodes Covid de l'année 2020, le versement mobilité a diminué du fait du recours des entreprises aux dispositifs d'activité partielle en période de confinement et postérieurement à celle-ci. Ainsi, une perte du versement mobilité est constatée par rapport à 2019 (-250K€).

B. Les mesures de soutien, prises par la CARO

Afin d'accompagner la population et de soutenir le tissu économique local dans cette crise, la CARO a mis en œuvre de nombreuses mesures :

- un dégrèvement des 2/3 du montant de CFE des entreprises relevant du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien, de l'évènementiel, a été voté par le Conseil Communautaire au titre de l'année 2020 (177 K€),
- des avances remboursables à destination des Très Petites Entreprises (TPE) et des associations employeuses d'un montant de 2 000 € à 8 000 € ont été versées. 40 structures en ont bénéficié en 2020 pour un montant total de 244 K€, ainsi qu'un abondement de 127 K€ au fonds de solidarité et de proximité aux TPE constitué par la Région Nouvelle Aquitaine,
- des exonérations de loyers et charges pour les mois d'avril et mai 2020, pour les entreprises locataires de la CARO en situation économique de péril imminent ont été accordées,
- des masques ont été achetés auprès d'une entreprise locale et ont été distribués à la population de la CARO (233 K€),
- un dégrèvement de la redevance déchets ménagers a été accordé aux professionnels n'ayant pas d'activité pendant le confinement (150 K€),

- les tarifs de l'année scolaire 2020/2021 pour le conservatoire de musique et de danse ont été aménagés exceptionnellement, afin de ne pas pénaliser les usagers,
- l'accès à la culture a été assuré grâce à l'ouverture gratuite au grand public des services en ligne du réseau de lecture ou aux cours en ligne assurés par le conservatoire,
- un drive fermier a été créé pour soutenir l'agriculture locale et une application « click and collect » destinée aux commerces de la CARO a été imaginée,
- les subventions aux associations locales ont été maintenues malgré l'annulation ou le report des animations et des projets en 2020,
- des subventions exceptionnelles ont été versées aux budgets annexes subissant les effets de la crise (Déchets ménagers, Tourisme et Activités Economiques),

Parallèlement, à ces décisions, la CARO a mis en place une maison Covid puis un centre de dépistage en partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et des professionnels de santé.

C. Le financement des effets de la crise

L'Etat a financé une partie des mesures prises par la CARO :

- Le dégrèvement de CFE approuvé par le Conseil Communautaire a été financé pour 50%. Ainsi, l'impact budgétaire s'est élevé à 88 K€.
- Un soutien financier des collectivités locales qui achètent des masques grand public en prenant en charge 50% du coût des masques dans la limite d'un prix de référence (2 € / masque lavable). Une participation de 65 K€ a été attribuée sur les 233K€ dépensés.

Enfin malgré l'annonce du Gouvernement sur la mise en œuvre de compensations des pertes de ressources fiscales et domaniales, la CARO n'a pas été bénéficiaire de ce dispositif.

En effet, cette mesure devait initialement concerner entre « 12 000 et 13 000 collectivités du bloc communal ». Les modalités d'attribution ont été calculées en référence à la moyenne des produits fiscaux et domaniaux perçus entre 2017 et 2019. Les recettes perçues en 2020 ont été supérieures à cette moyenne de la période, la collectivité n'a donc pas été éligible à cette compensation.

Finalement, seules 2 500 collectivités ont pu être compensées de leurs pertes de ressources grâce à ce dispositif de compensation.

En synthèse, la crise sanitaire a donc pesé 1,3 M€ sur le budget CARO :

Pertes de recettes entre 2019 et 2020 :	CA 2019	CA 2020	Perte	Estimation 2021
- Versement mobilité :	3 353K€	3 103K€	-250K€	2 900 K€
- Taxes de séjour :	694K€	542K€	-152K€	640K€
- Redevance Déchets ménagers (dégrèvements) :	8 230K€	8 112K€	-118K€	8 520K€
- CFE (dégrèvements) :		89K€	-89K€	
- Loyers économiques (exonérations) :	64K€	27K€	-27K€	
- Actions culturelles (conservatoire, médiathèques...) :	119K€	105K€	-14K€	102K€
			-650K€	

Dépenses complémentaires :				
- Achats de masques distribués à la population (déduction faite des aides d'Etat)			-267K€	
- Avances remboursables aux TPE :			-244K€	-300K€
- Fonds de solidarité Régional aux TPE :			-127K€	
- Subventions aux associations (AdM) :			-100K€	
			-738K€	

Economies réalisées sur certaines dépenses en 2020 :				
- Activités nautiques scolaires :	130K€	87K€	+43K€	
- -Actions culturelles (conservatoire, théâtre...) :	112K€	87K€	+25K€	
			+69K€	

<u>Coût pour la CARO (tous budgets confondus)</u>			<u>-1 319K€</u>	

II. Le budget principal

A. Les recettes de fonctionnement (34,5 M€)

Chapitre	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
002 Résultat reporté de fonctionnement	2 524 613 €	2 170 211 €	2 170 211 €	-354 402 €	-14,0%
013 Atténuations de charges	324 312 €	166 674 €	206 481 €	-117 830 €	-36,3%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 145 €	253 919 €	203 919 €	67 774 €	49,8%
70 Produits des services	793 158 €	1 305 275 €	1 398 170 €	605 012 €	76,3%
73 Impôts et taxes	21 102 148 €	22 486 048 €	22 955 306 €	1 853 158 €	8,8%
74 Dotations, subventions et participations	6 584 095 €	7 620 479 €	6 926 155 €	342 060 €	5,2%
75 Autres produits de gestion courante	405 332 €	453 222 €	466 986 €	61 654 €	15,2%
77 Produits exceptionnels	188 474 €	168 149 €	176 310 €	-12 164 €	-6,5%
Total Recettes	32 058 277 €	34 623 977 €	34 503 538 €	2 445 261 €	7,6%

1. Chapitre 013 – les atténuations de charges (0,21 M€)

Ces recettes correspondent aux indemnités journalières perçues en cas d'absence des agents et à la participation des agents aux tickets restaurants.

La CARO a adhéré au contrat d'assurances risques statutaires porté par le CDG 17 jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, elle a souscrit un nouveau contrat qui ne garantit plus le risque maladie ordinaire ce qui diminue le montant des indemnités journalières perçues par la CARO.

2. Chapitre 70 : les produits des services et du domaine (1,4 M€)

La hausse constatée des produits des services et du domaine entre 2019 et 2020 est de 76% (soit +605 K€).

Elle est essentiellement liée à la réouverture du Pont Transbordeur en 2020 :

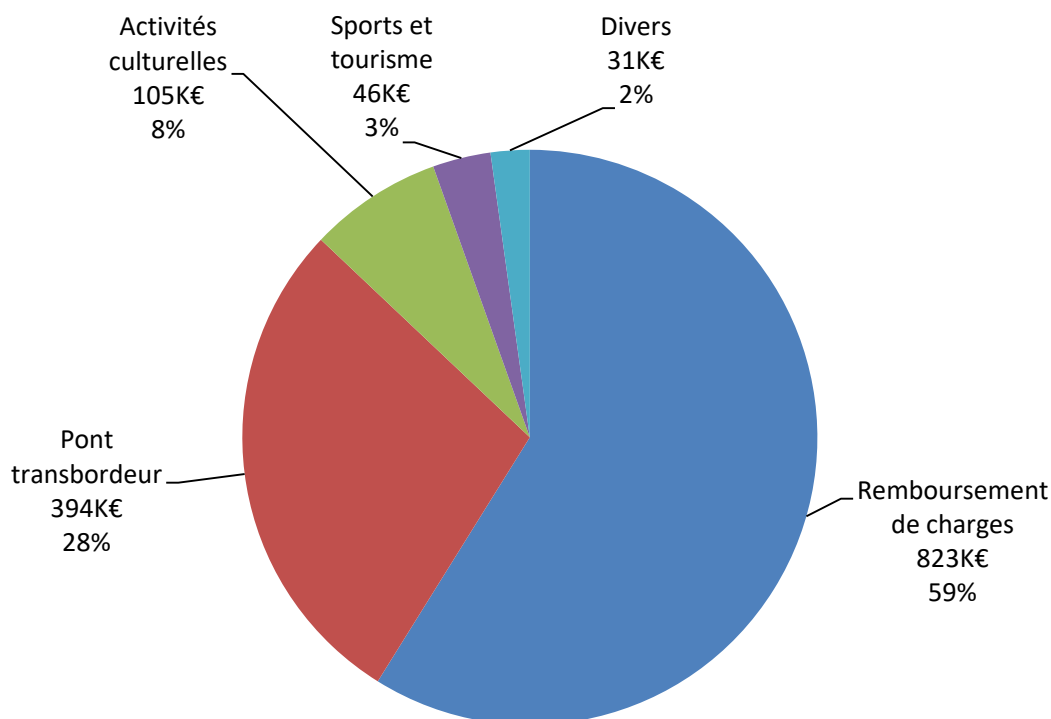
- d'une part, le remboursement par la DRAC des dépenses d'entretien du Pont Transbordeur (262K€, ce montant sera annuellement versé à la CARO afin qu'elle puisse financer toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du nouvel équipement rénové par la DRAC),
- d'autre part, les recettes d'exploitation du Pont, qui a pu fonctionner une partie de l'année et a engendré des recettes de billetterie pour 132K€

Les autres produits concernent principalement les remboursements de charges par la Ville de Rochefort dans le cadre de la mutualisation des services. Ces remboursements sont établis annuellement par la Commission Paritaire de Gestion.

Les liaisons fluviales ont été suspendues pour partie suite à l'ouverture du Pont Transbordeur.

Enfin, suite à la crise sanitaire, les activités culturelles (médiathèque, conservatoire...) ou sportives (golf) ont été suspendues une partie de l'année et les recettes correspondantes ont diminué (-19 K€).

Ces produits se répartissent par secteur comme suit :



3. Chapitre 73 : les impôts et taxes (23 M€)

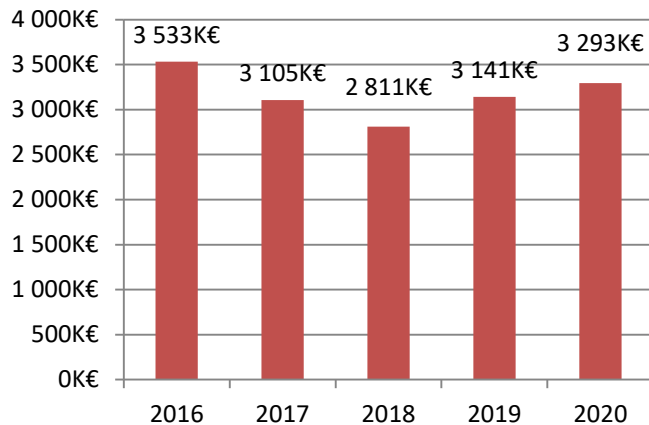
Ces recettes augmentent globalement de +1 853 K€ entre 2019 et 2020 en lien avec l'évolution favorable des produits de la fiscalité (+915 K€) et la hausse des attributions de compensation négatives (+830 K€).

• La fiscalité

	CA 2019	CA 2020	Evolution 2019-2020	
Taxe Habitation	7 824 528 €	7 971 066 €	146 538 €	2%
Contribution Foncière des Entreprises	5 139 974 €	5 583 105 €	443 131 €	9%
Cotisation sur Valeur Ajoutée	3 140 438 €	3 292 834 €	152 396 €	5%
Taxes Foncières	1 277 191 €	1 316 636 €	39 445 €	3%
GEMAPI	1 302 194 €	1 301 278 €	-916 €	0%
TASCOM	951 015 €	1 039 698 €	88 683 €	9%
Imposition forfaitaire sur les réseaux	346 602 €	356 913 €	10 311 €	3%
Rôles supplémentaires	130 553 €	166 093 €	35 540 €	27%
	20 112 495 €	21 027 623 €	915 128 €	5%

La progression du produit de taxe foncière et de taxe d'habitation (+186 K€) s'explique par :

- l'actualisation nationale des bases de +1,2 %,
- et les évolutions physiques des bases (travaux, nouvelles constructions...) de +0,8% pour la TH et +1,8% pour la TF.



Le produit de la CVAE varie fréquemment d'un exercice à l'autre.

Entre 2019 et 2020, le produit de CVAE est en hausse (+152 K€), du fait de la territorialisation d'une partie de la CVAE d'un établissement dominant industriel du domaine de l'aéronautique.

Le produit de la CFE augmente sensiblement entre 2019 et 2020 (+9%). Le taux restant stable, cette hausse est uniquement liée à l'évolution des bases. Le nombre d'entreprises éligibles passe de 3 751 à 3 860 soit une hausse de 3%. De plus, la CFE d'un établissement dominant industriel du domaine de l'aéronautique a fortement augmenté suite à des agrandissements (+350 K€).

Pour mémoire, le Conseil Communautaire a approuvé un dégrèvement des 2/3 du montant de CFE pour les entreprises relevant du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien, de l'événementiel au titre de l'année 2020. Ces entreprises ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire. Ce dégrèvement a été pris en charge par l'Etat à hauteur de 50 %.

268 entreprises ont bénéficié de ce dégrèvement pour un montant total de 176 K€.

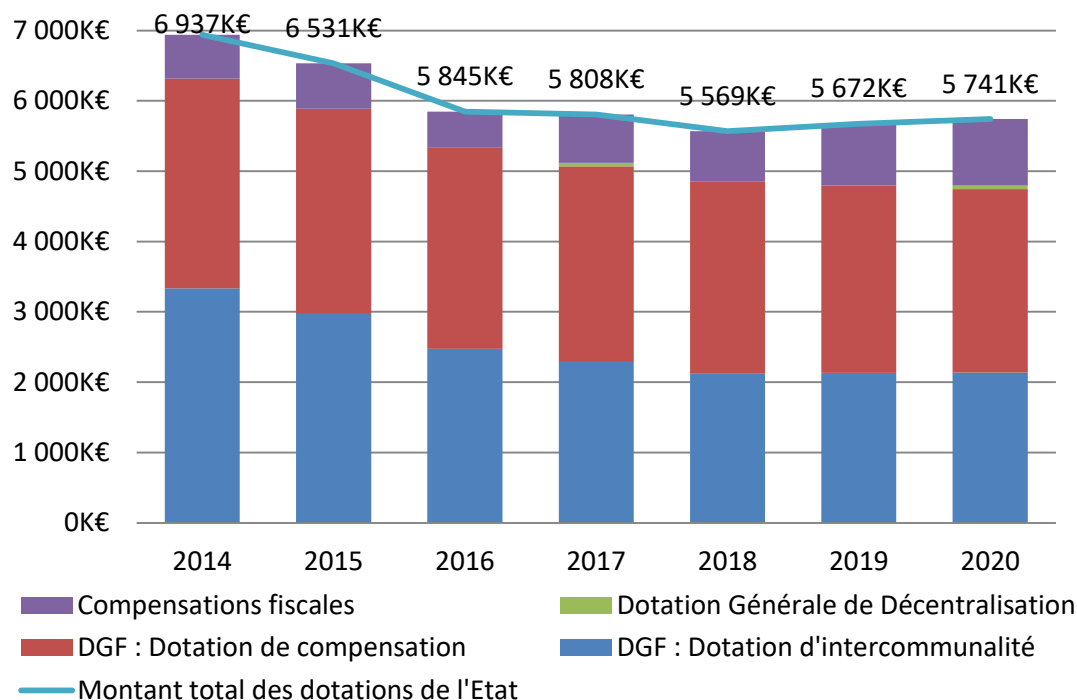
• *Les autres recettes*

Par ailleurs, le territoire de la CARO est bénéficiaire du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour un montant global de 1 843 K€ en 2020, réparti entre la CARO pour 773 K€ et les communes membres selon le régime de droit commun pour 1 070 K€.

Enfin, la CARO bénéficie d'une attribution de compensation en hausse (+830 K€) suite aux mutualisations nouvelles constatées au 1er janvier 2020 (Ville de Rochefort).

4. Chapitre 74 : les dotations (6,9 M€)

• Les concours de l'État



• Les participations et subventions de fonctionnement

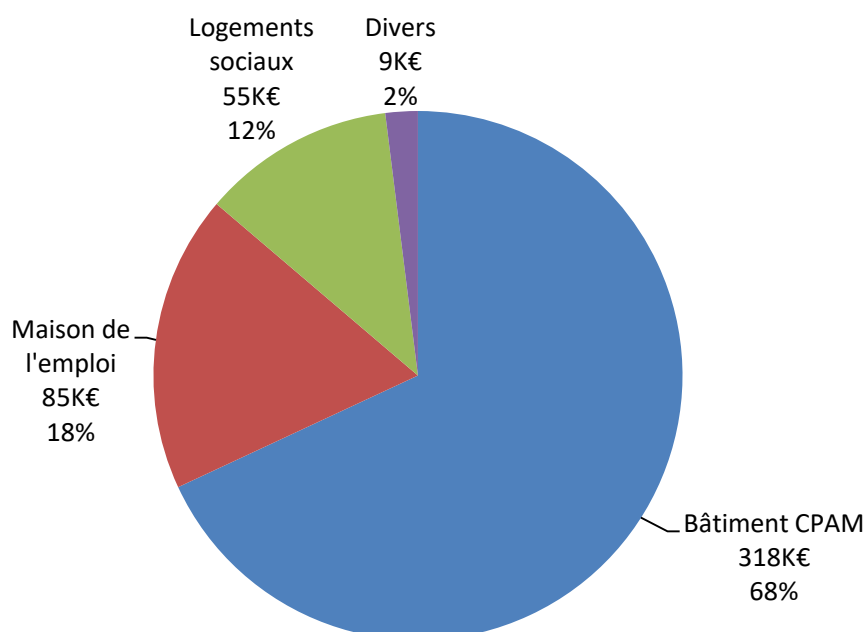
Afin de financer leurs activités, les services recherchent systématiquement des subventions auprès d'autres organismes. Ainsi, la CARO a pu bénéficier en 2020, pour financer certaines dépenses de fonctionnement, d'un montant global de 1 176 K€ de subventions réparties comme suit :

	Mandaté
GEMAPI, Pluvial & Environnement	484 832 €
SMCA - bassin versant Nord Rochefort	174 967 €
Natura 2000	103 413 €
Lutte contre les ragondins	81 435 €
Programme Alimentaire Territorialisé	44 192 €
Gemapi	35 157 €
Contrat de Transition Ecologique	24 000 €
Point Info Energie	12 800 €
Lutte contre la jussie	8 868 €
Habitat	212 914 €
OPAH - réhabilitation de logements privés	131 483 €
Aires de gens du voyage	81 431 €
Tourisme	121 233 €
Grand Site	55 390 €
Grands projets Marais de Brouage	52 343 €
Pont Transbordeur	13 500 €

	Mandate
Santé	97 631 €
Crise Sanitaire (masques)	68 631 €
Lutte contre les déserts médicaux - étude & diagnostic	29 000 €
Urbanisme	78 500 €
Part des communes - instruction droit du sol	78 500 €
Leader 2014-2020	66 066 €
Animation de la gestion du programme	66 066 €
Culture	64 560 €
Education artistique et culturelle	30 000 €
Conservatoire de musique	19 560 €
Réseau lecture publique et médiathèques	15 000 €
Économie	41 265 €
Concours architecte EUROPAN	27 500 €
Territoires d'industrie	8 333 €
Appel à projet expérimentations élevages	2 431 €
Sports & nautisme	6 500 €
Fort Boyard Challenge	6 500 €
Divers	6 120 €
Total général	1 176 620 €

5. Chapitre 75 : les loyers (0,5 M€)

Les loyers perçus par la CARO concernent principalement le site de la Maison de l'Emploi, les logements sociaux et le bail de la CPAM sur le site des Fourriers.



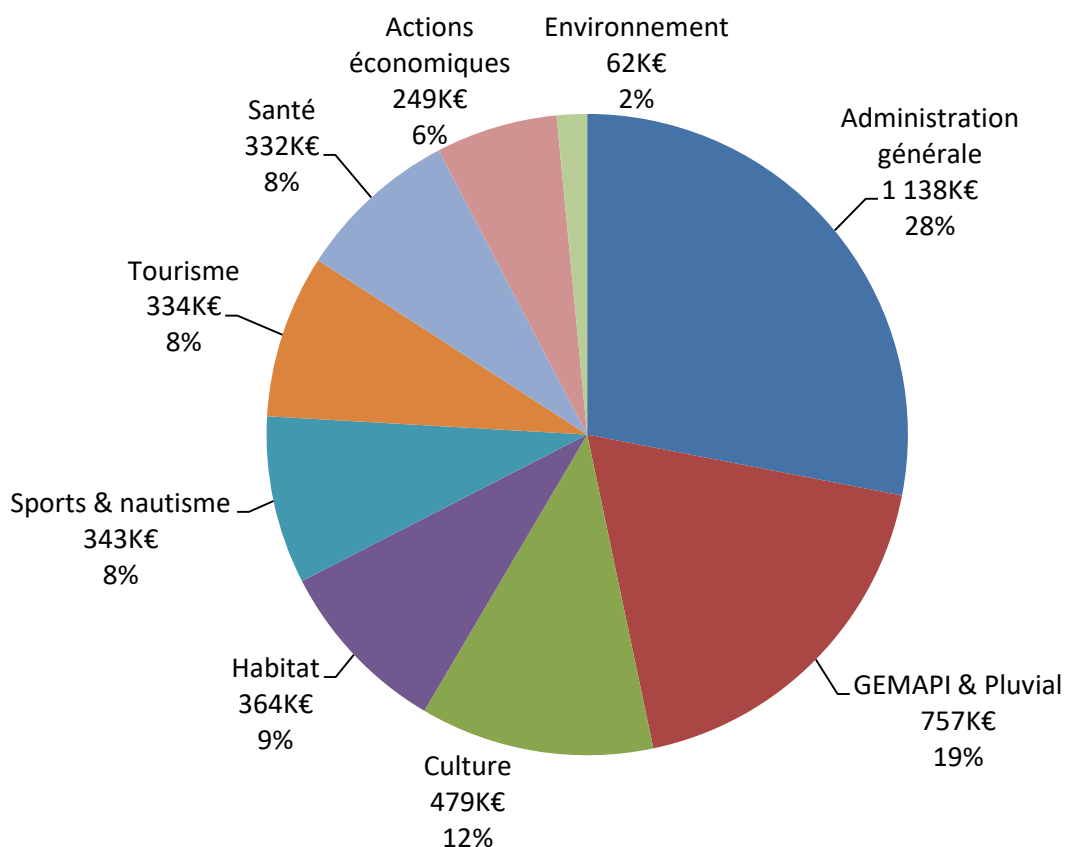
6. Chapitre 77 : les produits exceptionnels (0,17 M€)

Les produits exceptionnels concernent essentiellement les écritures comptables liées à une cession immobilière (échange de la maison du Pont Transbordeur) ou des remboursements d'assurance (vol à l'aire des gens du voyage de Tonnay-Charente).

B. Les dépenses de fonctionnement (28,3 M€)

Chapitre	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011 Charges à caractère général	3 821 608 €	5 498 096 €	4 057 942 €	236 334 €	6,2%
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 994 800 €	12 777 442 €	12 291 602 €	1 296 802 €	11,8%
014 Atténuations de produits	2 629 027 €	2 443 803 €	2 443 803 €	-185 224 €	-7,1%
023 Virement à la section d'investissement	0 €	3 653 421 €	0 €	0 €	0,0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 401 634 €	1 783 792 €	1 783 771 €	382 136 €	27,3%
65 Autres charges de gestion courante	6 942 942 €	7 297 441 €	6 657 413 €	-285 530 €	-4,1%
66 Charges financières	369 358 €	381 090 €	343 429 €	-25 930 €	-7,0%
67 Charges exceptionnelles	189 298 €	788 892 €	786 575 €	597 277 €	315,5%
Total Dépenses	26 348 667 €	34 623 977 €	28 364 534 €	2 015 866 €	7,7%

1. Chapitre 011 : les charges à caractère général par secteur (4,1 M€)



La variation entre 2019 et 2020 (+ 236 K€) est essentiellement liée :

- aux remboursements des frais liés aux mutualisations (+89 K€),
- aux dépenses d'entretien du réseau pluvial des communes (+265 K€),
- aux dépenses liées à la crise (+332 K€), essentiellement l'achat des masques distribués,
- à la réduction de certaines dépenses : liaisons fluviales, lutte contre les ragondins, gémapi... (- 563 K€),

- aux économies réalisées par la suspension des activités à cause de la crise sanitaire (activités nautiques scolaires...).

Mandaté	
Administration générale	1 138 089 €
Mutualisation des services ressources	318 971 €
Informatique	237 539 €
<i>Maintenance informatique</i>	115 951 €
<i>Téléphonie</i>	83 986 €
<i>Bureautique / Copieurs</i>	37 602 €
Entretien des bâtiments & véhicules communautaires	186 799 €
Assurances & fonciers	109 885 €
Achats & frais généraux	85 160 €
Ressources Humaines (formations, frais de déplacement...)	80 756 €
Communication	61 488 €
Affaires juridiques	55 747 €
Divers	1 743 €
GEMAPI & Pluvial	756 629 €
Pluvial	442 827 €
<i>Pluvial - hors Rochefort</i>	342 200 €
<i>Pluvial – fournitures diverses</i>	62 307 €
<i>Pluvial - Rochefort</i>	38 320 €
GEMAPI	313 802 €
<i>SMCA - bassin versant Nord Rochefort</i>	72 520 €
<i>SMCA – frais communs</i>	70 970 €
<i>SMCA - bassin versant Brouage</i>	32 970 €
<i>Cotisations Sylicaf - symbo...</i>	28 662 €
<i>LPO</i>	25 000 €
<i>SMCA - Vallée de la Charente</i>	23 520 €
<i>Curage des fossés</i>	18 720 €
<i>Lutte contre la jussie</i>	15 133 €
<i>Divers</i>	11 765 €
<i>PAPI</i>	10 402 €
<i>Lutte contre les ragondins</i>	4 141 €
Culture	478 521 €
Réseau lecture publique et médiathèques	333 650 €
Musiques actuelles	69 271 €
Conservatoire de musique	55 506 €
Education artistique et culturelle	17 469 €
Divers	2 626 €
Habitat	363 810 €
OPAH - réhabilitation de logements privés	263 127 €
Aires de gens du voyage	73 682 €
Convention de gestion des logements sociaux	16 431 €
PLH	2 700 €
Divers	7 871 €

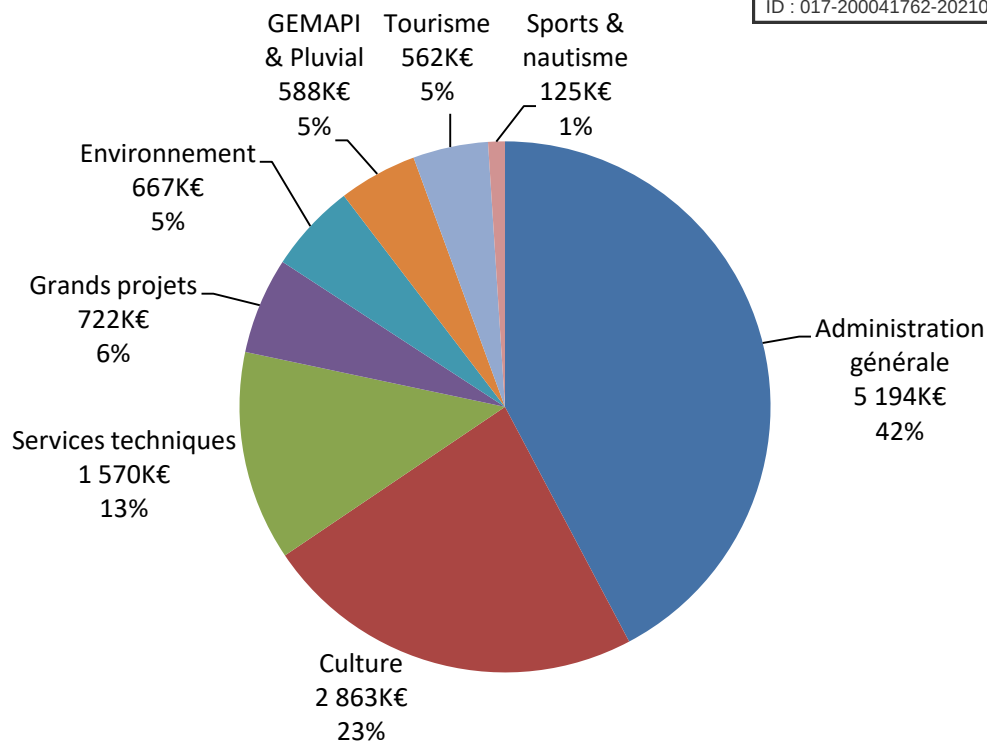
Sports & nautisme	343 333 €
Liaisons fluviales	115 671 €
Fort Boyard Challenge	103 184 €
Activités nautiques scolaires	86 864 €
France Station Nautique	10 684 €
Pontons	8 532 €
Politique sport santé	8 140 €
Divers	10 319 €
Tourisme	334 244 €
Pont Transbordeur	138 098 €
Grand Site	84 001 €
Concours architecte EUROPAN	34 630 €
Plan Qualité touristique	22 668 €
Appel à projets expérimentations élevages	14 227 €
Grands projets Marais de Brouage	10 039 €
Pistes cyclables	8 881 €
Fête de la nature	8 500 €
Signalétique touristique	1 320 €
Divers	11 880 €
Santé	332 358 €
Crise Sanitaire	330 765 €
Lutte contre les déserts médicaux	1 593 €
Actions économiques	249 035 €
Mission locale	127 170 €
Maison de l'emploi	110 486 €
Programme Alimentaire Territorialisé	7 464 €
Challenge inter-entreprises	2 592 €
Divers	1 324 €
Environnement	61 861 €
Contrat de Transition Ecologique	26 028 €
Espace nature	15 724 €
Actions plan climat	8 528 €
Point Info Energie	4 444 €
Natura 2000	2 000 €
Divers	5 138 €
Total général	4 057 942 €

2. Chapitre 012 : les charges de personnel (12,3 M€)

L'augmentation des dépenses (+12%) du chapitre 012 en 2020 par rapport à l'année 2019 est essentiellement liée à la mutualisation des services techniques et des archives au 1er janvier 2020. Ces dépenses nouvelles sont intégralement remboursées par la Ville de Rochefort via l'attribution de compensation.

24 agents ont été concernés par cette mutualisation.

Les charges de personnel se répartissent par secteurs de la manière suivante :

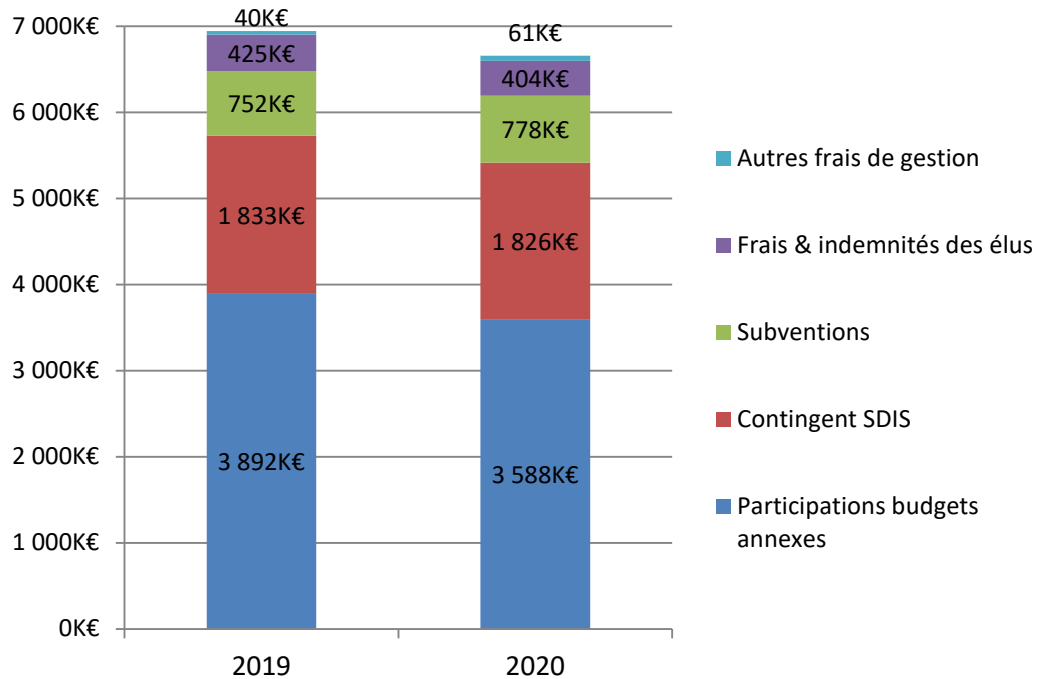


3. Chapitre 014 : les atténuations de produits (2,4 M€)

Ce chapitre regroupe :

- le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), institué pour compenser les incidences de la réforme de la taxe professionnelle, figé à hauteur de 860 K€ pour la CARO depuis 2014.
- les Attributions de Compensations (AC) versées par la CARO aux communes membres, établies par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 6 novembre 2020 en fonction des nouvelles charges transférées en 2020. Pour rappel, le solde des attributions de compensation 2020 se répartit entre 1 154 K€ d'AC positives (dépenses pour la CARO) et 1 569 K€ d'AC négatives (recettes pour la CARO).

4. Chapitre 65 : les subventions versées (6,7 M€)



La CARO a participé pour 778 K€ (contre 752 K€ en 2019) aux projets culturels, sportifs, solidaires et environnementaux en accordant des subventions de fonctionnement aux secteurs associatifs et aux communes comme suit :

	Mandaté
Culture	119 200 €
Solidarité territoriale	96 300 €
Politique de la Ville	86 917 €
Altéa Cabestan	68 600 €
Mission locale	61 442 €
Aides aux festivals	58 062 €
Tour de France	50 000 €
Sports	49 043 €
Stéréoparc	45 000 €
Environnement	44 186 €
Tourisme	28 115 €
PAPI	24 173 €
Aires de gens du voyage	17 000 €
Habitat	10 809 €
Actions économiques	9 945 €
Amicale du personnel	9 570 €
Total général	778 363 €

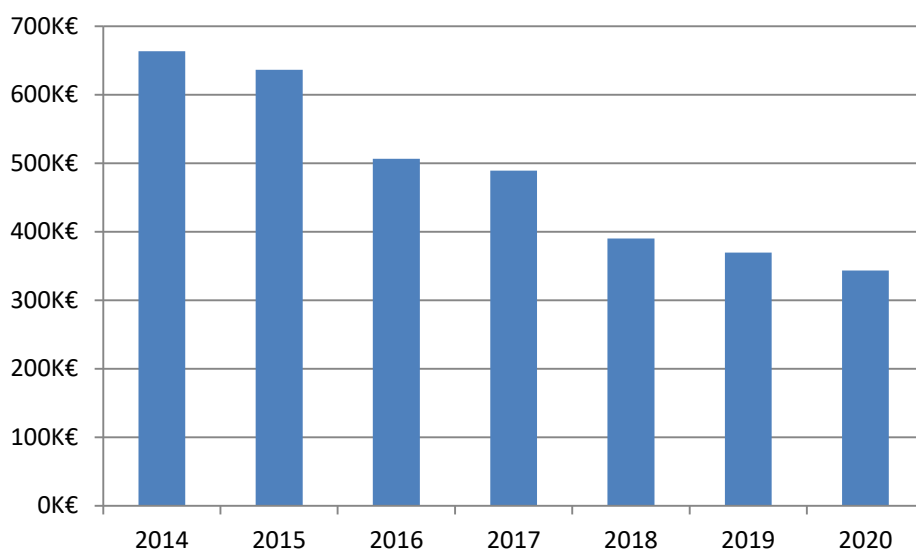
Toutes les subventions allouées lors du vote du budget primitif ont été maintenues pendant la période de crise afin de soutenir le milieu associatif.

En 2020, le budget principal de la CARO a également participé, sur ses fonds propres, à l'équilibre de ses budgets annexes administratifs, comme suit :

	Mandaté
Activités économiques	1 999 082 €
Transports	856 873 €
Organisation du tourisme	700 498 €
PLIE	31 414 €
Total général	3 587 867 €

5. Chapitre 66 : les charges financières (0,34 M€)

Entre 2019 et 2020, les intérêts de la dette continuent de diminuer et ce principalement en raison des efforts consentis pour diminuer chaque année le recours à l'emprunt, de la poursuite de la baisse des taux et de la gestion active de la dette.



6. Chapitre 67 : les charges exceptionnelles (0,78 M€)

Afin de ne pas répercuter sur les usagers les effets de la crise sanitaire sur les recettes propres des budgets annexes, le budget principal a été amené à les abonder de manière exceptionnelle :

	Mandaté
Organisation du tourisme	376 212 €
Activités économiques	250 000 €
Déchets ménagers	150 000 €
Total général	776 212 €

C. Les recettes d'investissement (3,97 M€)

Chapitre	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0,0%
024 Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €	0,0%
040 Operations d'ordre de transfert entre sections	1 401 634 €	1 783 771 €	382 136 €	27,3%
041 Operations patrimoniales	100 059 €	0 €	-100 059 €	-100,0%
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 919 892 €	4 236 328 €	-1 683 563 €	-28,4%
13 Subventions d'investissement reçues	738 965 €	457 496 €	-281 469 €	-38,1%
16 Emprunts et dettes assimilés	956 600 €	2 205 182 €	1 248 582 €	130,5%
20 Immobilisations incorporelles	9 875 €	34 013 €	24 139 €	244,5%
204 Subventions d'équipement versées	0 €	12 500 €	12 500 €	0,0%
21 Immobilisations corporelles	28 453 €	42 648 €	14 195 €	49,9%
Total Recettes	9 155 478 €	8 771 938 €	-383 540 €	-4,2%

1. Chapitre 10 : dotations et fonds divers (4,2 M€)

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) sur les dépenses d'équipement réalisées par la CARO en 2020 s'élève à 697 K€ en 2020 contre 583 K€ en 2019.

Le compte 1068 s'élève à 3 539 K€, il permet de financer le déficit d'investissement 2019 et les restes à réaliser.

2. Chapitre 13 : les subventions d'investissement reçues (0,46 M€)

En 2020, les subventions d'équipement perçues s'élèvent à 457 K€. Les reports sur l'exercice 2021 sont de 1 125 K€. Elles concernent principalement les projets suivants :

	Mandaté	Reporté
Sports & nautisme	250 000 €	0 €
Golf	250 000 €	0 €
Culture	80 637 €	408 412 €
Salle culturelle des Fourriers	80 637 €	408 412 €
Tourisme	76 457 €	233 659 €
Pont Transbordeur	59 845 €	52 566 €
Signalétique touristique	16 611 €	6 300 €
Grands projets Marais de Brouage	0 €	39 722 €
Pistes cyclables	0 €	135 071 €
GEMAPI, Pluvial & environnement	45 686 €	483 196 €
Pluvial - hors Rochefort	33 640 €	27 083 €
Travaux divers	6 819 €	242 €
PAPI Charente	5 227 €	405 871 €
Pluvial - Rochefort	0 €	50 000 €
Administration générale	4 716 €	0 €
Divers	4 716 €	0 €
Total général	457 496 €	1 125 267 €

En synthèse, le projet ci-dessous fait l'objet de financements conséquents :

Salle culturelle des Fourriers			
Montant total de l'opération (APCP) : 1 748 020 €		Financements attendus à hauteur de 35% du HT	
Région	150 258 €	9%	Obtenu
Etat (DETR et DSIL)	468 791 €	27%	Obtenu

3. Chapitre 16 : le financement par emprunt (2,2 M€)

Le montant de l'emprunt nouveau s'élève à 2 200 K€ contracté auprès de la banque postale.

D. Les dépenses d'investissement (10,57 M€)

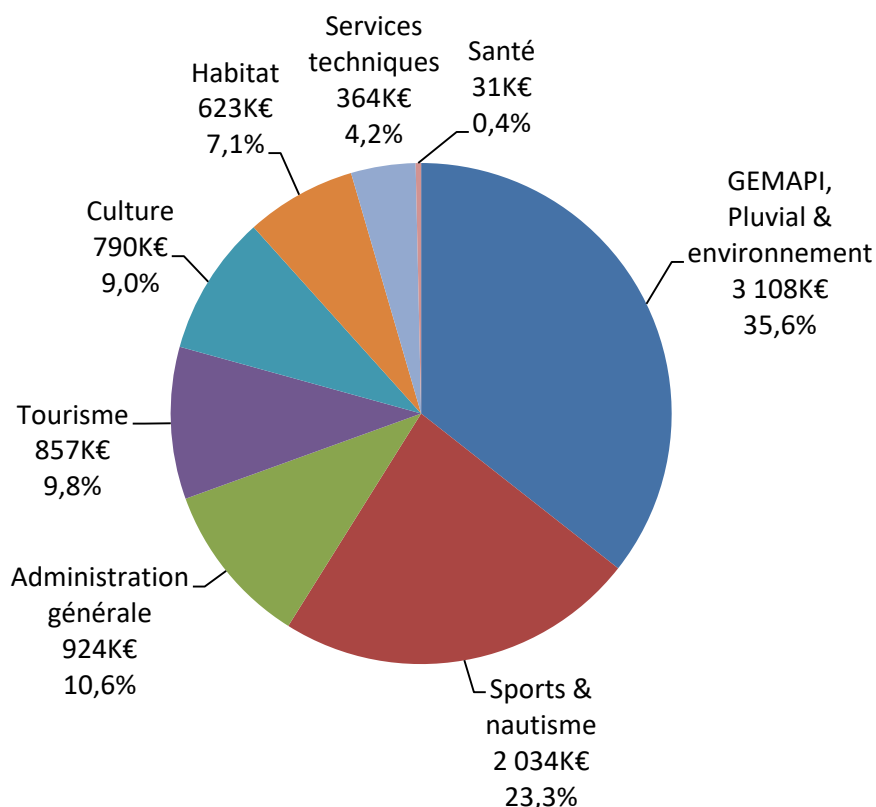
Chapitre	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION € 2020-2019	
001 Résultat reporté d'investissement	1 393 468 €	330 735 €	-1 062 733 €	-76,3%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 145 €	203 919 €	67 774 €	49,8%
041 Opérations patrimoniales	100 059 €	0 €	-100 059 €	-100,0%
10 Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €	0,0%
13 Subventions d'investissement reçues	0 €	0 €	0 €	0,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	1 248 106 €	1 308 734 €	60 628 €	4,9%
20 Immobilisations incorporelles	821 082 €	675 868 €	-145 214 €	-17,7%
204 Subventions d'équipement versées	1 373 708 €	2 676 905 €	1 303 196 €	94,9%
21 Immobilisations corporelles	2 516 296 €	2 229 950 €	-286 347 €	-11,4%
23 Immobilisations en cours	1 897 348 €	3 148 604 €	1 251 256 €	66,0%
Total Dépenses	9 486 213 €	10 574 714 €	1 088 502 €	11,5%

En 2020, la CARO s'est engagée sur un niveau d'investissement soutenu puisque les dépenses d'équipements payées s'élèvent à 8 731 K€, et 4 149 K€ restent à réaliser et seront inscrits en reports sur l'exercice 2021. Il convient de noter que les dépenses d'équipement augmentent de 32% entre 2019 et 2020.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement inscrites s'élève à 93%, restes à réaliser inclus.

Lors de la présentation du rapport du CA 2019, ce taux était de 88%. Un travail de mise en adéquation entre les inscriptions budgétaires et la capacité de réalisation de la collectivité a été réalisé pour améliorer ce taux de réalisation.

Les dépenses d'équipement réalisées en 2020 se répartissent par secteurs de la manière suivante :



	Mandaté	Reporté
GEMAPI, Pluvial & environnement	3 108 200 €	1 563 711 €
PAPI Baie d'Yves	1 326 544 €	47 756 €
PAPI Charente	723 133 €	269 008 €
Pluvial - hors Rochefort	521 397 €	643 939 €
Etudes et travaux sur réseaux	227 674 €	281 020 €
Pluvial - Rochefort	185 036 €	243 042 €
SMCA – Gestion des Milieux Aquatiques	76 495 €	0 €
Confortement des berges	28 668 €	1 200 €
Natura 2000	11 820 €	10 181 €
Subvention équipement LPO	0 €	60 000 €
Divers	7 434 €	7 566 €
Sports & nautisme	2 034 293 €	51 212 €
Golf	1 996 632 €	42 243 €
Divers	37 661 €	8 969 €
Administration générale	923 844 €	896 306 €
Fonds de concours aux communes	501 998 €	390 003 €
Informatique : logiciels, matériels & études	339 049 €	464 379 €
Marchés publics : Avances & frais d'insertion	27 817 €	10 756 €
Mutualisation des services ressources	9 100 €	0 €
Matériel Communication	5 020 €	5 730 €
Divers	40 859 €	25 438 €

	Mandate	Reporte
Tourisme	857 208 €	505 138 €
Pont Transbordeur	668 681 €	188 781 €
Pistes cyclables	116 998 €	19 896 €
Grands projets Marais de Brouage	39 443 €	27 638 €
Signalétique touristique	19 342 €	6 701 €
Travaux aires de camping-car	10 973 €	0 €
Grand Site	1 771 €	0 €
Valorisation de l'Ile Madame	0 €	32 000 €
Requalification de la Pointe de la Fumée	0 €	29 406 €
Participation Passerelle Charente Seudre	0 €	159 717 €
Participation études forts privés	0 €	41 000 €
Culture	789 946 €	341 319 €
Salle culturelle des Fourriers	552 718 €	50 289 €
Réseau lecture publique et médiathèques	106 196 €	252 762 €
Conservatoire de musique	68 368 €	4 024 €
Musiques actuelles	43 832 €	80 €
Clos Laperouse	18 832 €	9 946 €
Subventions patrimoine	0 €	24 218 €
Habitat	623 473 €	208 578 €
Subventions Habitat, PLH	423 396 €	61 000 €
SCOT	76 646 €	80 536 €
Fisac - solde	59 807 €	0 €
Aires de gens du voyage	57 424 €	452 €
Projet paysager agricole & conchilicole OGS	6 200 €	9 150 €
Altéa Cabestan	0 €	52 440 €
Divers	0 €	5 000 €
Services techniques	363 658 €	574 872 €
Véhicules, matériels et outillages techniques	238 138 €	15 484 €
Hangar Atelier CARO	49 626 €	7 184 €
Travaux bâtiments CARO	49 037 €	220 927 €
La boîte - bureaux	25 040 €	257 691 €
Travaux SNSM	1 818 €	73 587 €
Santé	30 704 €	8 160 €
Lutte contre les déserts médicaux	16 560 €	8 160 €
Crise Sanitaire	14 144 €	0 €
Total général	8 731 327 €	4 149 295 €

E. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020			
FONCTIONNEMENT			
Résultat antérieur reporté			2 170 211,37 €
Résultat de l'exercice			3 968 792,95 €
= Résultat à affecter			6 139 004,32 €
INVESTISSEMENT			
Résultat antérieur reporté			-330 734,51 €
Résultat de l'exercice			-1 472 041,50 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001		-1 802 776,01 €
Solde des restes à réaliser			-2 032 844,68 €
= Besoin de financement			-3 835 620,69 €
AFFECTATION			
Couverture du besoin de financement	R 1068		3 835 620,69 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002		2 303 383,63 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement			-418 594,75 €
RESULTAT GLOBAL 2020			1 884 788,88 €

Pour mémoire, le résultat 2019 s'élevait à 2 142 K €.

G. Eléments complémentaires : Note brève & synthétique

1. Niveau des épargnes

Chapitre	CA 2019	CA 2020
013 Atténuations de charges	324 312 €	206 481 €
70 Produits de services, du domaine & ventes diverses	793 158 €	1 398 170 €
73 Impôts et taxes	21 102 148 €	22 955 306 €
74 Dotations, subventions et participations	6 584 095 €	6 926 155 €
75 Autres produits de gestion courante	405 332 €	466 986 €
Recettes réelles de fonctionnement	29 209 045 €	31 953 098 €
011 Charges à caractère général	3 821 608 €	4 057 942 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 994 800 €	12 291 602 €
014 Atténuations de produits	2 629 027 €	2 443 803 €
65 Autres charges de gestion courante	6 942 942 €	6 657 413 €
Dépenses réelles de fonctionnement	24 388 377 €	25 450 760 €
Excédent brut courant	4 820 668 €	6 502 338 €
77 Produits exceptionnels	188 474 €	176 310 €
67 Charges exceptionnelles	189 298 €	786 575 €
78 Reprises sur amortissements et provisions	0 €	0 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0 €	0 €
Epargne de gestion	4 819 844 €	5 892 073 €
Intérêts de la dette	369 358 €	343 429 €
Epargne brute (EG - intérêts)	4 450 485 €	5 548 645 €
Capital remboursé	1 246 006 €	1 302 924 €
Epargne nette (EB - remboursement du capital)	3 204 479 €	4 245 720 €

2. Niveau d'endettement

Evolution de l'endettement	Budget principal
Capital restant dû au 31/12/2019	14 272 225 €
Emprunts nouveaux	2 200 000 €
Capital remboursé	1 302 924 €
Capital restant dû au 31/12/2020	15 169 301 €

4. Délai de désendettement

Délai de désendettement	CA 2019	CA 2020
Capital restant dû au 31/12/2020	14 272 225 €	15 169 301 €
Epargne brute	4 450 485 €	5 548 645 €
Délai de désendettement (années)	3,21	2,73

5. Ratios

Informations financières - ratios	CA 2020	Moyenne nationale de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	409 €	343 €
Produit des impositions directes / population	229 €	306 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	495 €	407 €
Dépenses d'équipement brut / population	134 €	82 €
Encours de dette / population	234 €	232 €
DGF / population	73 €	75 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	46,2%	40,2%
(Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	86,8%	89,6%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.	27,2%	20,2%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	47,2%	89,4%

6. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la Communauté d'Agglomération se répartissent de la manière suivante :

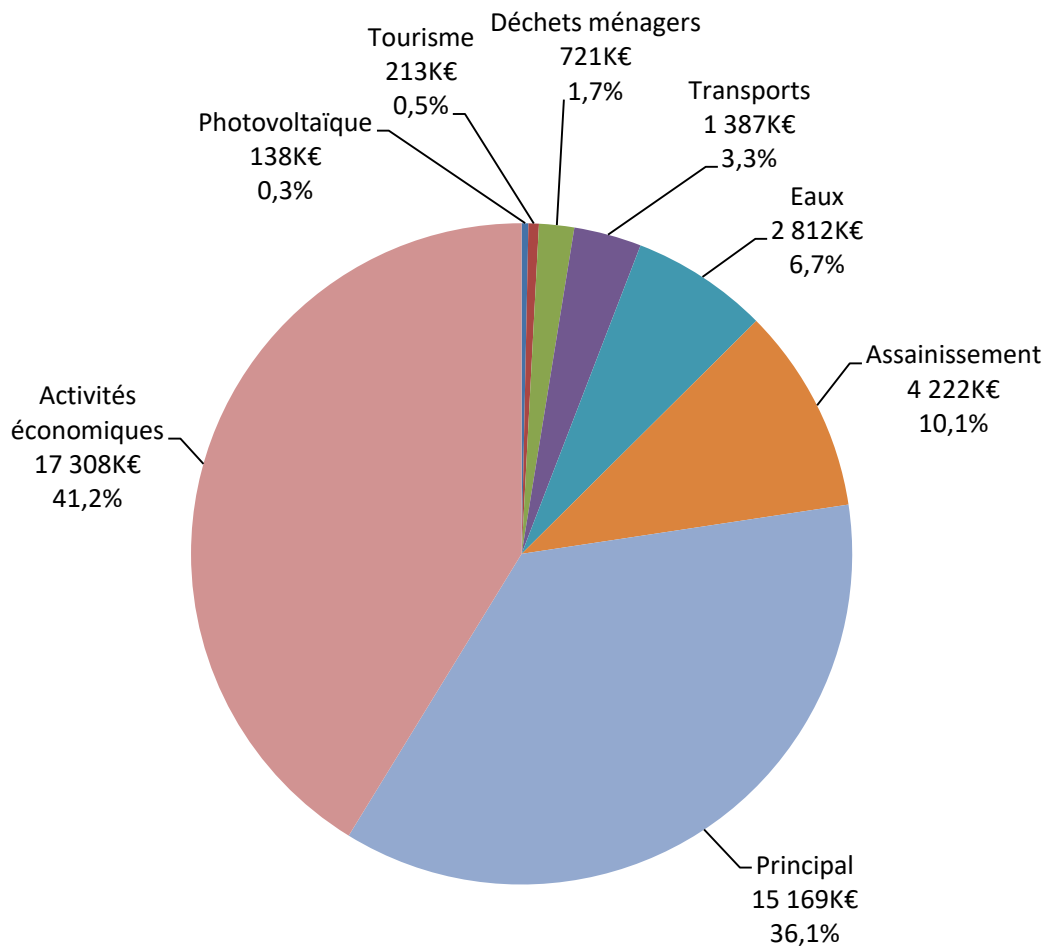
Tous budgets confondus	31/12/2019	31/12/2020
Agents titulaires	239	262
Agents contractuels	30	30
Emplois aidés	6	7
Emplois saisonniers et remplaçants	23	31
TOTAL	298	330

L'augmentation du nombre de titulaires est due à la mutualisation des archives et certains services techniques, soit 24 agents titulaires au 1er janvier 2020.

Au cours de l'année 2020, les mouvements habituels de départs en retraite et mutations (arrivées ou départs) ont impacté les effectifs.

H. La dette

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette (Capital Restant Dû) de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) s'établit à 41,970 M€ répartis sur 8 budgets.



La dette de la CARO est composée de 92 lignes d'emprunt comptabilisées auprès de 9 établissements bancaires.

Cette dette est composée de 76,81 % d'emprunts en taux fixe, de 16,31 % à taux variables et de prêts indexés sur le livret A à hauteur de 6,88 %.

Le taux moyen pour l'ensemble de cette dette s'élève à 2,36 % contre 2,61 % en 2019.

III. Les budgets annexes administratifs

A. Activités économiques

Ce budget annexe retrace la gestion des zones d'activités économiques sur le territoire de la CARO.

Les opérations réalisées en 2020 sont présentées ci-dessous :

Investissement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
001 Résultat reporté d'investissement	0 €	667 684 €	667 684 €	667 684 €	0,0%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	394 307 €	504 700 €	502 274 €	107 967 €	27,4%
041 Opérations patrimoniales	74 590 €	1 980 000 €	916 741 €	842 151 €	1129,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	1 922 239 €	1 850 315 €	1 590 230 €	-332 009 €	-17,3%
20 Immobilisations incorporelles	740 311 €	2 409 021 €	856 315 €	116 004 €	15,7%
204 Subventions d'équipement versées	0 €	22 000 €	10 000 €	10 000 €	0,0%
21 Immobilisations corporelles	3 685 764 €	9 563 265 €	5 583 959 €	1 898 195 €	51,5%
23 Immobilisations en cours	1 090 324 €	513 802 €	228 706 €	-861 618 €	-79,0%
26 Participations	399 999 €	0 €	0 €	-399 999 €	-100,0%
27 Autres immobilisations financières	50 000 €	2 770 966 €	420 576 €	370 576 €	741,2%
Total Dépenses	8 357 534 €	20 281 753 €	10 776 485 €	2 418 951 €	28,9%
001 Résultat reporté d'investissement	1 819 950 €	0 €	0 €	-1 819 950 €	-100,0%
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	3 187 078 €	0 €	0 €	0,0%
024 Produits des cessions d'immobilisations	0 €	28 891 €	0 €	0 €	0,0%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 892 443 €	2 645 349 €	2 645 342 €	752 899 €	39,8%
041 Opérations patrimoniales	74 590 €	1 980 000 €	916 741 €	842 151 €	1129,0%
10 Dotations, fonds divers et réserves	415 504 €	1 439 993 €	1 439 993 €	1 024 490 €	246,6%
13 Subventions d'investissement reçues	995 861 €	4 857 155 €	2 695 529 €	1 699 668 €	170,7%
16 Emprunts et dettes assimilés	2 487 905 €	3 328 767 €	2 410 511 €	-77 395 €	-3,1%
21 Immobilisations corporelles	0 €	7 945 €	0 €	0 €	0,0%
27 Autres immobilisations financières	3 598 €	2 806 576 €	112 270 €	108 672 €	3020,7%
Total Recettes	7 689 850 €	20 281 753 €	10 220 386 €	2 530 536 €	32,9%

Fonctionnement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011 Charges à caractère général	1 195 832 €	1 246 728 €	826 993 €	-368 839 €	-30,8%
012 Charges de personnel et frais assimilés	79 734 €	140 307 €	138 598 €	58 864 €	73,8%
023 Virement à la section d'investissement	0 €	3 187 078 €	0 €	0 €	0,0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 892 443 €	2 645 349 €	2 645 342 €	752 899 €	39,8%
65 Autres charges de gestion courante	35 623 €	81 209 €	74 266 €	38 643 €	108,5%
66 Charges financières	605 193 €	502 659 €	484 378 €	-120 815 €	-20,0%
67 Charges exceptionnelles	3 105 €	117 760 €	113 325 €	110 220 €	3549,4%
Total Dépenses	3 811 930 €	7 921 089 €	4 282 901 €	470 971 €	12,4%
002 Résultat reporté de fonctionnement	126 872 €	143 887 €	143 887 €	17 015 €	13,4%
013 Atténuations de charges	299 €	717 €	1 592 €	1 293 €	432,8%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	394 307 €	504 700 €	502 274 €	107 967 €	27,4%
70 Produits des services	0 €	120 000 €	20 516 €	20 516 €	0,0%
73 Impôts et taxes	0 €	0 €	2 370 €	2 370 €	0,0%
74 Dotations, subventions et participations	117 108 €	19 420 €	29 724 €	-87 384 €	-74,6%
75 Autres produits de gestion courante	4 316 808 €	3 393 900 €	3 492 271 €	-824 536 €	-19,1%
76 Produits financiers	249 766 €	249 767 €	249 766 €	0 €	0,0%
77 Produits exceptionnels	190 650 €	3 488 699 €	3 523 963 €	3 333 313 €	1748,4%
Total Recettes	5 395 810 €	7 921 089 €	7 966 364 €	2 570 554 €	47,6%

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2020 sont les suivantes :

- Les charges à caractère général diminuent entre 2019 et 2020 (-31%), notamment du fait :
 - o d'une baisse des charges d'entretien des zones artisanales (-65 K€),
 - o de la diminution des dépenses de communication liées à l'Arsenal des mers (-80 K€),
 - o du dragage devant les formes de radoub non facturé en 2020 (-109 K€)
 - o de la fin de certaines études de développement économique (-84 K€).
- De nouvelles subventions ont été allouées pour des projets innovants (30 K€) ou en soutien à la filière aéronautique (10 K€).
- Une avance remboursable a été transférée en subvention exceptionnelle au profit de l'association Arsenal des Mers (100 K€).
- Les recettes constatées au chapitre 70 ne concernent que des remboursements de frais de douane sur le projet Arsenal des Mers.
- Des loyers perçus à hauteur de 1 493 K€ en 2020 contre 1 375 K€ en 2019 (chapitre 75).
- Une subvention d'équilibre (chapitre 75) du budget principal de 1 999 K€ contre 2 942 K€ en 2019 du fait des recettes exceptionnelles ci-dessous.
- Des recettes exceptionnelles ont abondés le budget annexe en 2020 :
 - o l'indemnité pour le sinistre SM France (1,6 M€)
 - o l'excédent de clôture de la zone de la Pimale à Echillais (555 K€)
 - o une cession immobilière zone du Bois Brûlé à Saint-Laurent-de-la-Prée (476 K€)
 - o la rétrocession au département d'une part de la zone de Bel-Air (375 K€)
 - o une subvention exceptionnelle (250 K€) allouée par le budget principal.

- Un emprunt a été encaissé en 2020 pour 2 310 K€ pour financer les dépenses d'équipement.

Des dépenses d'équipement ont été mandatées à hauteur de 6 679 K€ et 4 234 K€ restent à réaliser :

	Mandaté	Reporté
Acquisition Terrains	3 382 844 €	72 601 €
Aménagements projet Arsenal des mers	1 778 431 €	2 422 171 €
Rochefort - ZAC Zone Arsenal	597 944 €	555 502 €
Rochefort - zone portuaire: acquisitions foncières	259 352 €	5 700 €
Echillais - zone l'Houmée	187 497 €	75 471 €
Tonnay-Charente - zone Croix Biron	153 100 €	91 942 €
Bois du Nord Pole Rochefort Atlantique	98 505 €	365 500 €
Rochefort - zone de la Vacherie	41 360 €	0 €
Atelier de transformation	27 450 €	31 825 €
Tonnay-Charente - zone la Varenne	24 945 €	20 686 €
Rochefort - zone des Sœurs	24 620 €	3 140 €
Rochefort - zone Bélignon	18 252 €	289 650 €
Pole formation	14 400 €	30 175 €
Commerces de proximité	12 000 €	27 240 €
St Laurent - Zone Bois Brûlé	11 163 €	72 116 €
SM France Werzalit	8 007 €	2 899 €
Etudes	6 720 €	31 435 €
Etudes diverses	8 930 €	20 140 €
Etude datacenter	6 720 €	0 €
Etude de densification	0 €	22 935 €
Rochefort - Village multimédia Zola	3 589 €	34 954 €
Co-working	2 983 €	10 387 €
Rochefort - Zone Pont neuf	837 €	61 843 €
Divers	16 052 €	17 423 €
La Pimale	7 458 €	0 €
Centre International de la Mer	4 411 €	0 €
Lutte contre les déserts médicaux	1 890 €	0 €
Rochefort - Garage Insertion Rochefort Océan	582 €	2 400 €
Travaux divers dans les zones	0 €	10 168 €
Divers	1 710 €	4 856 €
Total	6 678 979 €	4 234 299 €

Les reports d'investissement s'élèvent à 4 404 K€ en dépenses et à 1 333 K€ en recettes.

3. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020			
FONCTIONNEMENT			
Résultat antérieur reporté			143 886,85 €
Résultat de l'exercice			3 539 576,36 €
= Résultat à affecter			3 683 463,21 €
INVESTISSEMENT			
Résultat antérieur reporté			-667 683,70 €
Résultat de l'exercice			111 584,69 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001		-556 099,01 €
Solde des restes à réaliser			-3 071 031,57 €
= Besoin de financement			-3 627 130,58 €
AFFECTATION			
Couverture du besoin de financement	R 1068		3 627 130,58 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002		56 332,63 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement			-56 332,63 €
RESULTAT GLOBAL 2020			0,00 €

B. Transport

Ce budget retrace les opérations liées au transport sur le territoire de la CARO.

Les opérations réalisées en 2020 sont présentées ci-dessous :

Investissement		CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
001	Résultat reporté d'investissement	64 321 €	0 €	0 €	-64 321 €	-100,0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 818 €	84 636 €	76 636 €	5 818 €	8,2%
041	Opérations patrimoniales	0 €	168 797 €	2 987 €	2 987 €	0,0%
16	Emprunts et dettes assimilés	145 504 €	127 500 €	123 405 €	-22 099 €	-15,2%
20	Immobilisations incorporelles	7 734 €	4 821 €	260 €	-7 475 €	-96,6%
21	Immobilisations corporelles	94 601 €	120 386 €	21 777 €	-72 824 €	-77,0%
23	Immobilisations en cours	219 088 €	291 488 €	128 992 €	-90 096 €	-41,1%
Total dépenses		602 066 €	797 628 €	354 056 €	-248 010 €	-41,2%
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	241 764 €	241 764 €	241 764 €	0,0%
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	34 649 €	0 €	0 €	0,0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	317 929 €	317 865 €	317 853 €	-76 €	0,0%
041	Opérations patrimoniales	0 €	168 797 €	2 987 €	2 987 €	0,0%
13	Subventions d'investissement reçues	263 786 €	0 €	0 €	-263 786 €	-100,0%
16	Emprunts et dettes assimilés	260 000 €	34 553 €	0 €	-260 000 €	-100,0%
23	Immobilisations en cours	2 115 €	0 €	0 €	-2 115 €	-100,0%
Total Recettes		843 830 €	797 628 €	562 603 €	-281 226 €	-33,3%

Fonctionnement		CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011	Charges à caractère général	5 051 933 €	5 179 350 €	5 043 848 €	-8 085 €	-0,2%
012	Charges de personnel et frais assimilés	170 446 €	180 135 €	177 644 €	7 198 €	4,2%
014	Atténuations de produits	0 €	100 €	0 €	0 €	0,0%
023	Virement à la section d'investissement	0 €	34 649 €	0 €	0 €	0,0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	317 929 €	317 865 €	317 853 €	-76 €	0,0%
65	Autres charges de gestion courante	146 €	5 120 €	50 €	-96 €	-65,9%
66	Charges financières	22 111 €	24 086 €	19 699 €	-2 413 €	-10,9%
67	Charges exceptionnelles	0 €	3 000 €	0 €	0 €	0,0%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0,0%
Total Dépenses		5 572 566 €	5 754 305 €	5 569 094 €	-3 472 €	-0,1%
002	Résultat reporté de fonctionnement	310 786 €	5 920 €	5 920 €	-304 866 €	-98,1%
013	Atténuations de charges	1 565 €	1 075 €	999 €	-566 €	-36,2%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 818 €	84 636 €	76 636 €	5 818 €	8,2%
73	Impôts et taxes	3 353 019 €	3 000 000 €	3 103 339 €	-249 680 €	-7,5%
74	Dotations, subventions et participations	1 510 722 €	2 392 304 €	2 136 732 €	626 009 €	41,4%
75	Autres produits de gestion courante	271 206 €	270 370 €	247 155 €	-24 051 €	-8,9%
77	Produits exceptionnels	1 158 €	0 €	2 945 €	1 787 €	154,4%
78	Reprises sur amortissements et provisions	59 212 €	0 €	0 €	-59 212 €	-100,0%
Total Recettes		5 578 486 €	5 754 305 €	5 573 725 €	-4 761 €	-0,1%

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2020 sont :

- Le Versement Mobilité (VM) encaissé en 2020 pour 3 103 K€ contre 3 353 K€ en 2019 soit une baisse de -7,4%. Pour les périodes Covid de l'année 2020, à taux Versement Mobilité (VM), périmètre géographique et structure de cotisants constants, les évolutions constatées sont principalement dues à la baisse de la masse salariale assujettie au VM du fait du recours des entreprises aux dispositifs d'activité partielle ou d'arrêt travail pour garde d'enfant en période de confinement ;
- Une compensation de la Région pour le transfert de charges de la compétence transport de 1 051 K€ :
 - o 786 K€ pour le périmètre de l'ex CAPR
 - o 264 K€ pour le périmètre de l'ex CDC Sud Charente
- 229 K€ de Dotation de l'Etat destinée à compenser les dépenses de transports scolaires ;
- La dépense liée à la Délégation de Service Public pour 4 952K€ contre 4 960K€ en 2019 ;
- Une subvention d'équilibre du budget principal de 857 K€ en 2020.
- Des dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 151 K€ :

	Mandaté 2020	Reports de 2020
Travaux accessibilité	109 179 €	90 718 €
Mobilier urbain	17 190 €	1 285 €
Travaux sécurisation des arrêts	17 149 €	16 046 €
Gare SNCF - services vélos	2 664 €	2 242 €
Sanitaires bout de ligne Tonnay-Charente	2 108 €	35 038 €
Sanitaires bout de ligne St-Agnant	1 590 €	38 513 €
Boutique R bus	1 150 €	0 €
Total	151 028 €	183 841 €

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		5 919,89 €
Résultat de l'exercice		-1 288,89 €
= Résultat à affecter		4 631,00 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		241 763,65 €
Résultat de l'exercice		-33 216,62 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	208 547,03 €
Solde des restes à réaliser		-183 841,35 €
= de financement		24 705,68 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	4 631,00 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-4 631,00 €
RESULTAT GLOBAL 2020		24 705,68 €

C. PLIE

Les opérations réalisées en 2020 sur le budget annexe du Plie sont présentées ci-dessous :

Fonctionnement		CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
002	Résultat reporté de fonctionnement	878 921 €	1 137 642 €	1 137 642 €	258 722 €	29,4%
011	Charges à caractère général	30 114 €	91 608 €	23 944 €	-6 170 €	-20,5%
012	Charges de personnel et frais assimilés	197 631 €	224 880 €	219 523 €	21 892 €	11,1%
65	Autres charges de gestion courante	1 514 828 €	2 288 922 €	980 941 €	-533 887 €	-35,2%
Total Dépenses		2 621 494 €	3 743 052 €	2 362 050 €	-259 444 €	-9,9%
013	Atténuations de charges	2 026 €	7 584 €	9 857 €	7 831 €	386,6%
74	Dotations, subventions et participations	1 380 221 €	3 633 543 €	1 583 407 €	203 186 €	14,7%
75	Autres produits de gestion courante	101 604 €	101 925 €	31 415 €	-70 189 €	-69,1%
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	219 €	219 €	0,0%
Total Recettes		1 483 851 €	3 743 052 €	1 624 899 €	141 047 €	9,5%

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution du budget 2020 sont :

- 980 K€ de subventions ont été payées par la CARO en 2020, contre 1 515 K€ en 2019 ;
- Une subvention d'équilibre du budget principal nécessaire de 31 K€ ;
- Un remboursement de 78 K€ de la CDA de La Rochelle pour financer la gestion administrative de l'OI Pivot.

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		-1 137 642,15 €
Résultat de l'exercice		400 491,10 €
= Résultat à affecter		-737 151,05 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	0,00 €
Solde des restes à réaliser		0,00 €
= Besoin de financement		0,00 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	D 002	-737 151,05 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		737 151,05 €
RESULTAT GLOBAL 2020		0,00 €

D. Tourisme

Les opérations réalisées en 2020 sur le budget annexe Tourisme sont présentées ci-dessous :

Investissement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 408 €	81 200 €	81 158 €	3 750 €	4,8%
041 Opérations patrimoniales	0 €	47 330 €	0 €	0 €	0,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	11 861 €	26 450 €	13 170 €	1 309 €	11,0%
20 Immobilisations incorporelles	73 026 €	55 675 €	27 119 €	-45 907 €	-62,9%
204 Subventions d'équipement versées	0 €	30 000 €	0 €	0 €	0,0%
21 Immobilisations corporelles	8 053 €	172 165 €	63 293 €	55 240 €	686,0%
23 Immobilisations en cours	34 282 €	814 073 €	356 597 €	322 315 €	940,2%
Total Dépenses	204 630 €	1 226 893 €	541 337 €	336 707 €	164,5%
001 Résultat reporté d'investissement	5 318 €	117 602 €	117 602 €	112 284 €	2111,6%
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	9 080 €	0 €	0 €	0,0%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	159 128 €	160 560 €	160 559 €	1 431 €	0,9%
041 Opérations patrimoniales	0 €	47 330 €	0 €	0 €	0,0%
10 Dotations, fonds divers et réserves	19 786 €	28 110 €	29 618 €	9 832 €	49,7%
13 Subventions d'investissement reçues	75 000 €	264 969 €	57 856 €	-17 144 €	-22,9%
16 Emprunts et dettes assimilés	63 000 €	599 243 €	0 €	-63 000 €	-100,0%
Total Recettes	322 232 €	1 226 893 €	365 635 €	43 403 €	13,5%

Fonctionnement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011 Charges à caractère général	9 163 €	23 620 €	9 220 €	57 €	0,6%
014 Atténuations de produits	665 851 €	661 042 €	660 042 €	-5 809 €	-0,9%
023 Virement à la section d'investissement	0 €	9 080 €	0 €	0 €	0,0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	159 128 €	160 560 €	160 559 €	1 431 €	0,9%
65 Autres charges de gestion courante	576 153 €	570 328 €	570 294 €	-5 859 €	-1,0%
66 Charges financières	649 €	3 850 €	629 €	-20 €	-3,1%
67 Charges exceptionnelles	3 702 €	27 500 €	20 543 €	16 841 €	454,9%
Total Dépenses	1 414 646 €	1 455 980 €	1 421 287 €	6 642 €	0,5%
002 Résultat reporté de fonctionnement	63 €	0 €	0 €	-63 €	-100,0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 408 €	81 200 €	81 158 €	3 750 €	4,8%
70 Produits des services	1 303 €	833 €	832 €	-471 €	-36,2%
73 Impôts et taxes	694 090 €	305 000 €	542 066 €	-152 024 €	-21,9%
74 Dotations, subventions et participations	688 €	812 €	936 €	248 €	36,0%
75 Autres produits de gestion courante	641 009 €	719 478 €	717 748 €	76 738 €	12,0%
77 Produits exceptionnels	84 €	348 657 €	377 922 €	377 838 €	0,0%
Total Recettes	1 414 646 €	1 455 980 €	1 720 662 €	306 016 €	21,6%

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2020 sont notamment :

- Une baisse de -22 % de la taxe de séjour encaissée entre 2019 et 2020 (chapitre 73) pour atteindre 542 K€ ;
- Une subvention versée à l'Office du Tourisme Communautaire de 1 230 K€, composée du reversement intégral de la taxe de séjour encaissée en 2019 (660 K€ au chapitre 014) et de fonds propres CARO (570 K€) ;
- Une subvention d'équilibre du budget principal nécessaire de 700 K€ ;
- Des dépenses d'équipement financées par l'autofinancement et les subventions de 58 K€ perçues pour les travaux de l'OT Fouras.
- Pour compenser la perte de recettes liées aux activités de tourisme, le budget principal a subventionné exceptionnellement le budget annexe du tourisme à hauteur de 376 K€ en complément de la subvention d'équilibre habituelle.
- Des dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 447 K€ :

Groupe	Mandaté 2020	Reports de 2020
Office du Tourisme Fouras	377 326 €	482 359 €
Office du Tourisme Rochefort Carnot	52 403 €	27 504 €
Centre de vacances Fontaine Lupin	17 280 €	59 526 €
Fonds de concours diagnostic pont suspendu	0 €	30 000 €
	447 009 €	599 389 €

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		0,00 €
Résultat de l'exercice		299 374,64 €
= Résultat à affecter		299 374,64 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		117 601,86 €
Résultat de l'exercice		-293 304,13 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-175 702,27 €
Solde des restes à réaliser		-122 226,06 €
= Besoin de financement		-297 928,33 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	297 928,33 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	1 446,31 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-1 446,31 €
RESULTAT GLOBAL 2020		0,00 €

IV. Les budgets annexes industriels & commerciaux

A. Déchets ménagers

Ce budget retrace les opérations nécessaires à la collecte, au tri et au traitement des déchets. Il est autonome, c'est-à-dire financé par les redevances payées par les usagers.

Les opérations réalisées en 2020 sur ce budget sont présentées ci-dessous :

Investissement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
020 Dépenses imprévues	0 €	100 000 €	0 €	0 €	0,0%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 346 €	15 350 €	15 346 €	0 €	0,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	95 340 €	83 950 €	76 619 €	-18 722 €	-19,6%
20 Immobilisations incorporelles	5 845 €	247 446 €	2 066 €	-3 779 €	-64,7%
21 Immobilisations corporelles	382 162 €	608 331 €	146 235 €	-235 927 €	-61,7%
23 Immobilisations en cours	0 €	384 187 €	0 €	0 €	0,0%
Total Dépenses	498 693 €	1 439 264 €	240 266 €	-258 428 €	-51,8%
001 Résultat reporté d'investissement	308 403 €	323 980 €	323 980 €	15 578 €	5,1%
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	903 709 €	0 €	0 €	0,0%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	214 271 €	211 575 €	210 125 €	-4 146 €	-1,9%
13 Subventions d'investissement reçues	0 €	0 €	3 670 €	3 670 €	0,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	300 000 €	0 €	0 €	-300 000 €	-100,0%
Total Recettes	822 674 €	1 439 264 €	537 775 €	-284 898 €	-34,6%

Fonctionnement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011 Charges à caractère général	8 722 718 €	8 926 522 €	8 765 657 €	42 939 €	0,5%
012 Charges de personnel et frais assimilés	734 488 €	814 053 €	747 956 €	13 468 €	1,8%
022 Dépenses imprévues	0 €	50 000 €	0 €	0 €	0,0%
023 Virement à la section d'investissement	0 €	903 709 €	0 €	0 €	0,0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	214 271 €	211 575 €	210 125 €	-4 146 €	-1,9%
65 Autres charges de gestion courante	170 428 €	291 731 €	270 107 €	99 679 €	58,5%
66 Charges financières	19 320 €	18 174 €	16 666 €	-2 654 €	-13,7%
67 Charges exceptionnelles	139 335 €	132 624 €	116 746 €	-22 589 €	-16,2%
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000 €	0 €	0 €	-1 000 €	-100,0%
Total Dépenses	10 001 560 €	11 348 389 €	10 127 257 €	125 696 €	1,3%
002 Résultat reporté de fonctionnement	1 717 984 €	1 629 588 €	1 629 588 €	-88 396 €	-5,2%
013 Atténuations de charges	32 768 €	13 300 €	13 464 €	-19 304 €	-58,9%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 346 €	15 350 €	15 346 €	0 €	0,0%
70 Produits des services	8 707 168 €	8 502 151 €	8 531 697 €	-175 471 €	-2,0%
75 Autres produits de gestion courante	1 094 615 €	1 038 000 €	1 197 277 €	102 662 €	9,4%
77 Produits exceptionnels	63 268 €	150 000 €	191 239 €	127 971 €	202,3%
Total Recettes	11 631 148 €	11 348 389 €	11 578 611 €	-52 538 €	-0,5%

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2020 sont :

- Le produit de la redevance facturée est de 8 112 K€ sans augmentation de tarif en 2020 (8 230 K€ en 2019) ;
- Le produit des ventes issues du recyclage s'élève à 356 K€ de recettes encaissées en 2020, en diminution de -17% par rapport à 2019 (430 K€). La baisse est liée à la diminution importante des prix d'achat des matières premières (plastique : -32%, acier : -45%...)
- Le soutien de CITEO a été de 1 126 K€ en 2020 (987 K€ en 2019) ;

Ces recettes ont financé les dépenses suivantes :

- Les marchés de collecte des déchets pour 2 600 K€, stable,
- Le traitement des déchets via la cotisation au Syndicat Intercommunautaire du Littoral à hauteur de 3 352 K€ (3 302 K€ en 2019) ;
- Les prestations au centre de tri des emballages estimées à 1 066 K€ (- 34 K€) ;
- Les prestations d'enlèvement des bennes des déchetteries pour 863 K€ (- 77 K€) ;
- Des annulations de créances éteintes (tribunal, surendettement) et irrécouvrables (poursuites de la Trésorerie infructueuses) pour un montant de 270 K€ en 2020 (170 K€ en 2019) ;

Un dégrèvement de la Redevance a été accordé aux professionnels n'ayant pas d'activité pendant le confinement. Pour ne pas faire supporter cette perte de recettes sur les autres usagers, le budget principal a alloué une subvention exceptionnelle de 150 K€ ;

- Des dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 148 K€ en 2020 :

	Mandaté 2020	Reports de 2020
Collecte sélective	83 799 €	35 429 €
Composteurs	32 457 €	0 €
Déchetterie Rochefort	8 056 €	1 190 €
Déchetterie Ile d'Aix	0 €	8 000 €
Déchetterie St Jean d'Angle	0 €	7 000 €
Déchetterie Echillais	0 €	3 514 €
Divers équipements	23 990 €	55 393 €
Total	148 301 €	110 526 €

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020			
FONCTIONNEMENT			
Résultat antérieur reporté			1 629 587,92 €
Résultat de l'exercice			-178 234,04 €
= Résultat à affecter			1 451 353,88 €
INVESTISSEMENT			
Résultat antérieur reporté			323 980,17 €
Résultat de l'exercice			-26 470,77 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001		297 509,40 €
Solde des restes à réaliser			-110 526,35 €
= Capacité de financement			186 983,05 €
AFFECTATION			
Couverture du besoin de financement	R 1068		0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002		1 451 353,88 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement			-66 876,25 €
RESULTAT GLOBAL 2020			1 384 477.63 €

B. Eau

Ce budget retrace les opérations liées à la gestion et la distribution de l'eau potable.

La Ville de Rochefort gère le réseau d'eau communal en régie. Depuis le transfert de compétences, La CARO a en charge ce dernier. Pour les autres communes de la CARO, la gestion est déléguée au SDE Eau 17.

Les opérations réalisées en 2020 sont présentées ci-dessous :

Investissement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
001 Résultat reporté d'investissement	348 307 €	77 409 €	77 409 €	-270 899 €	-77,8%
020 Dépenses imprévues	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0,0%
041 Opérations patrimoniales	15 000 €	20 000 €	13 656 €	-1 344 €	-9,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	402 519 €	422 850 €	405 771 €	3 252 €	0,8%
20 Immobilisations incorporelles	24 658 €	124 297 €	67 204 €	42 547 €	172,6%
21 Immobilisations corporelles	491 566 €	915 777 €	449 086 €	-42 480 €	-8,6%
23 Immobilisations en cours	15 000 €	20 000 €	0 €	-15 000 €	-100,0%
Total Dépenses	1 297 050 €	1 585 333 €	1 013 126 €	-283 924 €	-21,9%
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	353 047 €	0 €	0 €	0,0%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	368 830 €	460 385 €	474 041 €	105 211 €	28,5%
041 Opérations patrimoniales	15 000 €	20 000 €	13 656 €	-1 344 €	-9,0%
10 Dotations, fonds divers et réserves	549 643 €	400 869 €	400 869 €	-148 775 €	-27,1%
13 Subventions d'investissement reçues	36 167 €	40 615 €	0 €	-36 167 €	-100,0%
16 Emprunts et dettes assimilés	250 000 €	310 418 €	0 €	-250 000 €	-100,0%
Total Recettes	1 219 641 €	1 585 333 €	888 565 €	-331 076 €	-27,2%

Fonctionnement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011 Charges à caractère général	5 745 071 €	4 147 870 €	3 663 828 €	-2 081 242 €	-36,2%
012 Charges de personnel et frais assimilés	425 279 €	429 683 €	405 721 €	-19 558 €	-4,6%
014 Atténuations de produits	294 676 €	373 200 €	348 962 €	54 286 €	18,4%
022 Dépenses imprévues	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0,0%
023 Virement à la section d'investissement	0 €	353 047 €	0 €	0 €	0,0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	368 830 €	460 385 €	474 041 €	105 211 €	28,5%
65 Autres charges de gestion courante	8 868 €	33 620 €	24 430 €	15 563 €	175,5%
66 Charges financières	74 614 €	71 857 €	64 907 €	-9 707 €	-13,0%
67 Charges exceptionnelles	17 092 €	50 000 €	39 983 €	22 891 €	133,9%
Total Dépenses	6 934 429 €	5 924 662 €	5 021 872 €	-1 912 557 €	-27,6%
002 Résultat reporté de fonctionnement	95 946 €	380 929 €	380 929 €	284 983 €	297,0%
013 Atténuations de charges	7 915 €	2 637 €	3 647 €	-4 268 €	-53,9%
70 Produits de services	5 415 372 €	5 406 096 €	5 340 001 €	-75 370 €	-1,4%
75 Autres produits de gestion courante	3 €	0 €	2 €	-1 €	-26,1%
77 Produits exceptionnels	5 300 €	135 000 €	147 587 €	142 287 €	2 684,5%
Total Recettes	5 524 536 €	5 924 662 €	5 872 166 €	347 631 €	6,3%

Les reports d'investissement s'élèvent à 498 K€ en dépenses et 291 K€ en recettes (subventions et emprunts).

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution du budget 2020 sont :

- La vente d'eau aux abonnés à hauteur de 2 347 K€ en 2020 ;
- La redevance pour pollution d'origine domestique facturée pour 427 K€ (elle sera reversée entièrement à l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 2021) ;
- L'encaissement de la part Assainissement facturée aux abonnés pour 2 143K€, reversée au budget annexe concerné ;
- L'achat d'eau potable au Syndicat des Eaux de Charente-Maritime pour 1 265 K€ ;
- Des annulations de créances éteintes (tribunal, surendettement) et irrécouvrables (poursuites de la Trésorerie infructueuses) pour un volume global de 64 K€ ;
- Un emprunt contracté en 2020 pour 250 K€ pour financer les reports d'investissements réalisés est reporté en 2021 ;
- Des dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 516 K€ pour rénover les réseaux et remplacer les branchements plomb :

	Mandaté 2020	Reports sur 2021
Voirie Rue Morchain	137 532 €	2 868 €
Interventions sur les réseaux	92 529 €	43 317 €
Eau frais commun	79 486 €	41 100 €
Voirie Rue Toufaire	55 800 €	0 €
Voirie blvd Pouzet	44 373 €	0 €
Télérelève	33 927 €	16 200 €
Branchements plomb	33 601 €	4 260 €
Station de pompage la coudre	26 263 €	389 642 €
Voirie Rue Thiers	12 780 €	520 €
Total	516 290 €	497 907 €

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020			
FONCTIONNEMENT			
Résultat antérieur reporté			86 930,98 €
Résultat de l'exercice			336 581,65 €
= Résultat à affecter			423 512,63 €
INVESTISSEMENT			
Résultat antérieur reporté			-77 408,71 €
Résultat de l'exercice			-60 808,61 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001		-138 217,32 €
Solde des restes à réaliser			-207 292,16 €
= Besoin de financement			-345 509,48 €
AFFECTATION			
Couverture du besoin de financement	R 1068		345 509,48 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002		381 441,58 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement			-28 066,09 €
RESULTAT GLOBAL 2020			353 375,49 €

C. Assainissement

Ce budget retrace les opérations liées à la collecte et de traitement des eaux usées sur la Ville de Rochefort seulement. Les autres communes sont gérées par le SDE Eau 17

Les opérations réalisées en 2020 sont présentées ci-dessous :

Investissement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
001 Résultat reporté d'investissement	117 918 €	0 €	0 €	-117 917,95	-100,0 %
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 694 €	5 700 €	5 694 €	0,00	0,0 %
041 Opérations patrimoniales	0 €	22 265 €	0 €	0,00	0,0 %
16 Emprunts et dettes assimilés	551 001 €	578 000 €	577 626 €	26 625,40	4,8 %
20 Immobilisations incorporelles	47 028 €	429 384 €	142 946 €	95 918,24	204,0 %
21 Immobilisations corporelles	960 271 €	1 261 060 €	866 487 €	-93 784,32	-9,8 %
23 Immobilisations en cours	205 271 €	27 820 €	8 220 €	-197 050,98	-96,0 %
26 Participations	300 €	0 €	0 €	-300,00	-100,0 %
Total Dépenses	1 887 483 €	2 324 229 €	1 600 973 €	-286 509,61	-15,2 %
001 Résultat reporté d'investissement	0 €	190 970 €	190 970 €	190 970,44	0,0 %
021 Virement de la section de fonctionnement	0 €	241 577 €	0 €	0,00	0,0 %
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	697 717 €	779 195 €	763 427 €	65 710,33	9,4 %
041 Opérations patrimoniales	0 €	22 265 €	0 €	0,00	0,0 %
10 Dotations, fonds divers et réserves	680 736 €	639 319 €	639 319 €	-41 417,33	-6,1 %
13 Subventions d'investissement reçues	0 €	96 175 €	28 853 €	28 852,50	0,0 %
16 Emprunts et dettes assimilés	700 000 €	354 728 €	0 €	-700 000,00	-100,0 %
Total Recettes	2 078 453 €	2 324 229 €	1 622 569 €	-455 884,06	-21,9 %

Fonctionnement	CA 2019	BUDGETE 2020	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011 Charges à caractère général	265 596 €	277 897 €	206 350 €	-59 245,87	-22,3 %
012 Charges de personnel et frais assimilés	615 836 €	724 574 €	712 387 €	96 550,94	15,7 %
014 Atténuations de produits	224 580 €	294 000 €	275 267 €	50 687,00	22,6 %
023 Virement à la section d'investissement	0 €	241 577 €	0 €	0,00	0,0 %
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	697 717 €	779 195 €	763 427 €	65 710,33	9,4 %
65 Autres charges de gestion courante	6 €	20 €	1 €	-4,11	-73,4 %
66 Charges financières	115 681 €	105 555 €	102 668 €	-13 012,82	-11,3 %
67 Charges exceptionnelles	8 452 €	5 000 €	1 182 €	-7 270,10	-86,0 %
Total Dépenses	1 927 868 €	2 427 818 €	2 061 283 €	133 415,37	6,9 %
002 Résultat reporté de fonctionnement	209 567 €	86 931 €	86 931 €	-122 635,88	-58,5 %
013 Atténuations de charges	9 425 €	9 838 €	10 942 €	1 517,06	16,1 %
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 694 €	5 700 €	5 694 €	0,00	0,0 %
70 Produits de services	2 332 653 €	2 280 349 €	2 335 290 €	2 636,86	0,1 %
74 Dotations, subventions et participations	72 973 €	45 000 €	45 443 €	-27 530,00	-37,7 %
75 Autres produits de gestion courante	3 €	0 €	2 €	-0,42	-14,9 %
77 Produits exceptionnels	23 802 €	0 €	493 €	-23 309,28	-97,9 %
Total Recettes	2 654 117 €	2 427 818 €	2 484 796 €	-169 321,66	-6,4 %

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution du budget 2020 sont :

- Une redevance d'assainissement facturée aux usagers en 2020 de 1 828 K€ ;
- La redevance pour modernisation des réseaux de collecte facturée pour 324K€ (elle sera reversée entièrement à l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 2021) ;
- Un emprunt a été contracté en 2020 et reporté sur 2021 pour 300 K€ pour financer les restes à réaliser des dépenses d'équipement.
- Des dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 1 018 K€ pour rénover les réseaux et continuer les travaux sur la station de lagunage :

	Mandaté 2020	Reports sur 2021
Interventions sur les réseaux	236 078 €	9 672 €
Voirie Rue Morchain	218 495 €	39 505 €
Station de lagunage	187 487 €	92 915 €
Etudes	138 318 €	238 919 €
Postes de relèvement	98 932 €	82 886 €
Chemisage	84 132 €	50 868 €
Voirie Rue Voltaire	34 551 €	0 €
Voirie Blvd Pouzet	15 032 €	6 673 €
Logiciel métier	4 628 €	27 146 €
Voirie Rue L'Herminier	0 €	37 500 €
divers	0 €	1 000 €
Total	1 017 653 €	587 084 €

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		86 930,98 €
Résultat de l'exercice		336 581,65 €
= Résultat à affecter		423 512,63 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		190 970,44 €
Résultat de l'exercice		-169 374,45 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	21 595,99 €
Solde des restes à réaliser		-219 761,71 €
= Besoin de financement		-198 165,72 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	198 165,72 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	225 346,91 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-66 519,75 €
RESULTAT GLOBAL 2020		158 827,16 €

D. Photovoltaïque

Ce budget annexe a été créé en 2018 pour retracer la production et la revente d'électricité photovoltaïque par la CARO.

Les opérations réalisées en 2020 sont présentées ci-dessous :

Investissement		CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
16	Emprunts et dettes assimilées	550 €	7 483 €	6 933 €	1 260,6%
20	Immobilisations incorporelles	2 225 €	1 850 €	1 850 €	0,0%
21	Immobilisations corporelles	128 386 €	8 897 €	8 897 €	0,0%
27	Autres immobilisations financières	0 €	720 €	720 €	0,0%
Total Dépenses		131 161 €	18 950 €	18 400 €	3 345,6%
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	14 839 €	14 839 €	0,0%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	0 €	4 943 €	4 943 €	0,0%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	556 €	556 €	0,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	146 000 €	0 €	-146 000 €	-100,0%
Total Recettes		146 000 €	20 337 €	-125 663 €	-86,1%

Fonctionnement		CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2020-2019	
011	Charges à caractère général	3 346 €	4 400 €	1 054 €	32%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	0 €	4 943 €	4 943 €	0,0%
66	Charges financières	113 €	1 057 €	943 €	832%
Total Dépenses		3 459 €	10 399 €	6 940 €	201%
002	Résultat reporté de fonctionnement	0 €	986 €	986 €	0,0%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	5 000 €	2 776 €	-2 224 €	-44%
75	Autres produits de gestion courante	1 €	0 €	-1 €	-100,0%
Total Recettes		5 001 €	3 762 €	-1 239 €	-25%

1. L'analyse

Les éléments à noter sur l'exécution du budget 2020 sont :

- Depuis juin 2020, les installations sur les ateliers de la CARO à Soubise produisent de l'électricité, générant ainsi des recettes.
- Des dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 11 K€ :

	Mandaté	Reports
Ateliers CARO Soubise	7 429 €	290 €
La Coudre	2 068 €	0 €
Station de lagunage	1 250 €	0 €
Total	10 747 €	290 €

2. Le résultat 2020 et son affectation

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020			
FONCTIONNEMENT			
Résultat antérieur reporté			985,73 €
Résultat de l'exercice			-7 622,83 €
= Résultat à affecter			-6 637,10 €
INVESTISSEMENT			
Résultat antérieur reporté			14 838,93 €
Résultat de l'exercice			-13 451,69 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001		1 387,24 €
Solde des restes à réaliser			-290,00 €
= Capacité de financement			1 097,24 €
AFFECTATION			
Couverture du besoin de financement	R 1068		0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	D 002		-5 539,86 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement			7 000,00 €
RESULTAT GLOBAL 2020			1 460,14 €

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004176200010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	35
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	74
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	113
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	114
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	122
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
A4 - Etat des provisions	124
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	125
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	126
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	128
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	131
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	134
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	138
A10.3 - Opérations liées aux cessions	139
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	140
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	150
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	151

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

160

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

164

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

165

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

166

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

167

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

168

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

172

D2 - Arrêté et signatures

173

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET PRINCIPAL 40000SLO
CA
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	64937
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	4299
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
21684420	0.00	308.87	401.16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) Les_finance_des_collectivites_locales-2020 - onglet 4-7 c
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	409	343
2	Produit des impositions directes/population	229	306
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	495	407
4	Dépenses d'équipement brut/population	134	82
5	Encours de dette/population	234	232
6	DGF/population	73	75
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46.2	40.2
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86.8	89.6
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27.2	20.2
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47.2	89.4

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	28 364 533,85	G	32 333 326,80
	Section d'investissement	B	10 243 979,79	H	8 771 938,29
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 170 211,37 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	330 734,51 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	38 939 248,15	= G+H+I+J	43 275 476,46
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	752 210,83	K	333 616,08
	Section d'investissement	F	4 158 111,65	L	2 125 266,97
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 910 322,48	= K+L	2 458 883,05
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	29 116 744,68	= G+H+K	34 837 154,25
	Section d'investissement	= B+D+F	14 732 825,95	= H+J+L	10 897 205,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	43 849 570,63	= G+H+I+J+K+L	45 734 359,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 752 210,83	K 333 616,08
011	Charges à caractère général	697 852,51	
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 865,95	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	50 492,37	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		333 616,08
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 4 158 111,65	L 2 125 266,97
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 125 266,97
16	Emprunts et dettes assimilées	8 816,74	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 017 222,72	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 520 497,95	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	1 310 462,14	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	301 112,10	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 498 096,03	3 698 103,36	359 838,83	697 852,51	742 301,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 777 441,92	12 279 954,03	11 647,52	3 865,95	481 974,42
014	Atténuations de produits	2 443 803,29	2 443 803,29	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 297 440,83	6 515 847,23	141 565,27	50 492,37	589 535,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 016 782,07	24 937 707,91	513 051,62	752 210,83	1 813 811,71
66	Charges financières	381 090,00	257 691,28	85 737,24	0,00	37 661,48
67	Charges exceptionnelles	788 892,00	786 575,19	0,00	0,00	2 316,81
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 186 764,07	25 981 974,38	598 788,86	752 210,83	1 853 790,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 653 421,21				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 783 792,00	1 783 770,61			21,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 437 213,21	1 783 770,61			3 653 442,60
TOTAL		34 623 977,28	27 765 744,99	598 788,86	752 210,83	5 507 232,60
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	166 674,00	206 481,26	0,00	0,00	-39 807,26
70	Produits services, domaine et ventes div	1 305 275,00	1 174 833,30	223 336,40	0,00	-92 894,70
73	Impôts et taxes	22 486 047,50	22 955 305,73	0,00	0,00	-469 258,23
74	Dotations et participations	7 620 478,61	6 635 266,93	290 888,00	333 616,08	360 707,60
75	Autres produits de gestion courante	453 222,34	466 986,15	0,00	0,00	-13 763,81
Total des recettes de gestion courante		32 031 697,45	31 438 873,37	514 224,40	333 616,08	-255 016,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	168 149,46	176 310,03	0,00	0,00	-8 160,57
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 199 846,91	31 615 183,40	514 224,40	333 616,08	-263 176,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	253 919,00	203 919,00			50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		253 919,00	203 919,00			50 000,00
TOTAL		32 453 765,91	31 819 102,40	514 224,40	333 616,08	-213 176,97
Pour information		(3) 2 170 211,37				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 932 990,86	675 868,03	1 017 222,72	239 900,11
204	Subventions d'équipement versées	4 610 793,51	2 676 904,75	1 520 497,95	413 390,81
21	Immobilisations corporelles	3 686 972,98	2 229 949,62	1 310 462,14	146 561,22
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 673 827,16	3 148 604,20	301 112,10	224 110,86
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 904 584,51	8 731 326,60	4 149 294,91	1 023 963,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 472 846,74	1 308 734,19	8 816,74	155 295,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 492 846,74	1 308 734,19	8 816,74	175 295,81
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 397 431,25	10 040 060,79	4 158 111,65	1 199 258,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	253 919,00	203 919,00		50 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	570 000,00	0,00		570 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	823 919,00	203 919,00		620 000,00
	TOTAL	16 221 350,25	10 243 979,79	4 158 111,65	1 819 258,81
	Pour information	⁽²⁾ 330 734,51			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 057 928,88	452 779,52	1 125 266,97	479 882,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 128 276,66	2 200 000,00	1 000 000,00	928 276,66
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 014,00	34 013,30	0,00	0,70
204	Subventions d'équipement versées	20 208,00	12 500,00	0,00	7 708,00
21	Immobilisations corporelles	42 649,00	42 648,24	0,00	0,76
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 283 076,54	2 741 941,06	2 125 266,97	1 415 868,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	690 308,00	696 929,95	0,00	-6 621,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 539 398,16	3 539 398,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	2 116,37	4 716,03	0,00	-2 599,66
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 972,48	5 182,48	0,00	6 790,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 261 795,01	4 246 226,62	0,00	15 568,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 544 871,55	6 988 167,68	2 125 266,97	1 431 436,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 653 421,21			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 783 792,00	1 783 770,61		21,39
041	Opérations patrimoniales (1)	570 000,00	0,00		570 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 007 213,21	1 783 770,61		4 223 442,60
	TOTAL	16 552 084,76	8 771 938,29	2 125 266,97	5 654 879,50

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Affiché le	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 057 942,19		4 057 942,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 291 601,55		12 291 601,55
014	Atténuations de produits	2 443 803,29		2 443 803,29
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 657 412,50		6 657 412,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	343 428,52	0,00	343 428,52
67	Charges exceptionnelles	786 575,19	137 000,00	923 575,19
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 646 770,61	1 646 770,61
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		26 580 763,24	1 783 770,61	28 364 533,85
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	203 919,00	203 919,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 308 734,19	0,00	1 308 734,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	675 868,03	0,00	675 868,03
204	Subventions d'équipement versées	2 676 904,75	0,00	2 676 904,75
21	Immobilisations corporelles (6)	2 229 949,62	0,00	2 229 949,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 148 604,20	0,00	3 148 604,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 040 060,79	203 919,00	10 243 979,79
Pour information				330 734,51
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	206 481,26		206 481,26
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 398 169,70		1 398 169,70
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 955 305,73		22 955 305,73
74	Dotations et participations	6 926 154,93		6 926 154,93
75	Autres produits de gestion courante	466 986,15	0,00	466 986,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	176 310,03	203 919,00	380 229,03
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		32 129 407,80	203 919,00	32 333 326,80
Pour information				2 170 211,37
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	696 929,95	0,00	696 929,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 539 398,16		3 539 398,16
13	Subventions d'investissement	457 495,55	0,00	457 495,55
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 205 182,48	0,00	2 205 182,48
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	34 013,30	0,00	34 013,30
204	Subventions d'équipement versées	12 500,00	0,00	12 500,00
21	Immobilisations corporelles(5)	42 648,24	137 000,00	179 648,24
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 646 770,61	1 646 770,61
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 988 167,68	1 783 770,61	8 771 938,29
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 498 096,03	3 698 103,36	359 838,83	697 852,51	742 301,33
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 850,00	660,00	0,00	0,00	1 190,00
60611	Eau et assainissement	38 720,00	8 506,57	30 138,93	0,00	74,50
60612	Energie - Electricité	152 476,90	143 218,38	5 505,35	0,00	3 753,17
60613	Chauffage urbain	63 000,00	62 621,75	0,00	0,00	378,25
60618	Autres fournitures non stockables	37 023,00	33 346,67	2 905,90	0,00	770,43
60622	Carburants	1 400,00	1 367,80	0,00	0,00	32,20
60623	Alimentation	4 663,94	1 933,99	0,00	0,00	2 729,95
60628	Autres fournitures non stockées	17 450,00	14 391,62	2 482,20	0,00	576,18
60631	Fournitures d'entretien	9 564,00	796,29	206,02	0,00	8 561,69
60632	Fournitures de petit équipement	84 806,57	34 746,19	9 381,36	4 416,61	36 262,41
60636	Vêtements de travail	9 425,75	6 410,19	18,29	0,00	2 997,27
6064	Fournitures administratives	58 747,24	54 039,10	1 469,63	2 100,80	1 137,71
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	177 328,40	167 368,68	7 973,28	1 017,29	969,15
6068	Autres matières et fournitures	353 826,46	319 330,08	6 516,43	1 647,01	26 332,94
611	Contrats de prestations de services	987 652,73	602 792,81	7 050,80	283 846,00	93 963,12
6135	Locations mobilières	60 720,54	39 049,96	2 779,49	6 822,00	12 069,09
61521	Entretien terrains	66 745,28	9 443,61	11 676,29	7 539,36	38 086,02
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	113 308,30	44 442,14	6 686,11	8 365,44	53 814,61
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	227 000,00	69 641,42	3 840,00	173 518,58	-20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	210 590,00	184 759,90	0,00	12 000,00	13 830,10
615232	Entretien, réparations réseaux	265 244,72	169 446,62	27 798,36	0,00	67 999,74
61551	Entretien matériel roulant	39 600,00	31 047,35	5 331,24	0,00	3 221,41
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 121,64	8 342,21	2 811,06	725,00	6 243,37
6156	Maintenance	216 406,73	142 090,47	12 680,36	33 660,18	27 975,72
6161	Multirisques	77 667,75	62 987,20	0,00	14 577,71	102,84
617	Etudes et recherches	162 224,39	10 555,00	7 369,00	19 268,39	125 032,00
6182	Documentation générale et technique	39 010,00	34 913,25	914,00	1 675,60	1 507,15
6184	Versements à des organismes de formation	117 004,20	38 635,50	0,00	37 644,80	40 723,90
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 685,00	696,45	0,00	0,00	3 988,55
6188	Autres frais divers	2 493,48	2 037,63	0,00	0,00	455,85
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6226	Honoraires	80 167,00	55 382,72	3 140,00	0,00	21 644,28
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	341,30	0,00	3 500,00	158,70
6228	Divers	10 690,00	7 647,57	3 040,00	0,00	2,43
6231	Annonces et insertions	26 310,03	5 260,00	11 015,03	3 841,84	6 193,16
6232	Fêtes et cérémonies	175 473,80	137 197,34	2 866,74	4 818,00	30 591,72
6233	Foires et expositions	5 684,85	5 006,85	0,00	0,00	678,00
6236	Catalogues et imprimés	90 220,82	69 508,16	7 100,95	7 454,16	6 157,55
6237	Publications	1 744,04	1 019,84	0,00	767,65	-43,45
6238	Divers	52 146,28	39 437,38	636,49	93,50	11 978,91
6247	Transports collectifs	31 016,15	5 089,61	703,88	1 132,14	24 090,52
6251	Voyages et déplacements	12 002,00	4 525,47	0,00	1 065,00	6 411,53
6256	Missions	26 050,00	18 647,55	0,00	300,00	7 102,45
6257	Réceptions	41 243,05	18 977,12	5 859,53	5 748,00	10 658,40
6261	Frais d'affranchissement	23 753,23	18 897,99	0,00	0,00	4 855,24
6262	Frais de télécommunications	84 254,34	72 543,34	11 443,15	0,00	267,85
627	Services bancaires et assimilés	9 535,00	8 284,70	0,00	0,00	1 250,30
6281	Concours divers (cotisations)	339 216,25	245 321,56	47 800,00	36 410,10	9 684,59
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	18 375,00	11 026,51	1 332,51	2 000,00	4 015,98
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 637,72	44 029,71	16 061,58	0,00	6 546,43
6284	Redevances pour services rendus	4 124,75	3 816,33	0,00	0,00	308,42
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	607 204,16	527 396,16	75 137,44	0,00	4 670,56
6288	Autres services extérieurs	100 897,01	45 149,96	14 610,00	21 897,35	19 239,70
63512	Taxes foncières	44 915,00	43 903,00	0,00	0,00	1 012,00
63513	Autres impôts locaux	1 520,00	1 329,00	0,00	0,00	191,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	186,00	0,00	0,00	14,00
6358	Autres droits	4 098,00	4 098,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 860,53	4 461,36	3 557,43	0,00	3 841,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 777 441,92	12 279 954,03	11 647,52	3 865,95	481 974,42
6217	Personnel affecté par la commune membre	104 245,00	103 003,00	0,00	0,00	1 242,00
6218	Autre personnel extérieur	263 422,52	184 513,69	8 219,52	3 023,73	67 665,58
6331	Versement de transport	55 162,00	52 494,21	0,00	0,00	2 667,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	34 472,00	32 871,75	0,00	0,00	1 600,25
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	174 086,00	98 120,73	0,00	0,00	75 965,27
64111	Rémunération principale titulaires	5 491 663,00	5 374 597,55	0,00	0,00	117 065,45
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	135 399,00	134 418,27	0,00	0,00	980,73

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF)			
			Mandats émis	Ch. rattachées	réaliser au 31/12	Crédits annulés
64118	Autres indemnités titulaires	1 584 451,00	1 532 310,54	0,00	0,00	52 140,46
64131	Rémunérations non tit.	1 243 580,00	1 242 638,93	0,00	0,00	941,07
64168	Autres emplois d'insertion	18 437,00	15 549,91	0,00	0,00	2 887,09
6417	Rémunérations des apprentis	53 424,00	53 389,07	0,00	0,00	34,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 264 925,00	1 216 064,51	0,00	0,00	48 860,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 852 685,00	1 753 607,46	0,00	0,00	99 077,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 823,00	50 463,47	0,00	0,00	359,53
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 917,00	120 906,69	0,00	0,00	10,31
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 818,00	9 818,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 046,00	21 078,78	0,00	0,00	967,22
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	61 067,00	59 013,74	0,00	0,00	2 053,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	40 037,40	32 589,57	0,00	842,22	6 605,61
6488	Autres charges	196 782,00	192 504,16	3 428,00	0,00	849,84
014	Atténuations de produits	2 443 803,29	2 443 803,29	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut* dégrèvt contrib. direct	14 550,00	14 550,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	1 569 490,29	1 569 490,29	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	859 763,00	859 763,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 297 440,83	6 515 847,23	141 565,27	50 492,37	589 535,96
6521	Déficit budgets annexes administratifs	4 028 229,00	3 587 866,67	0,00	0,00	440 362,33
6531	Indemnités	297 173,00	290 452,75	0,00	0,00	6 720,25
6532	Frais de mission	9 960,00	9 648,10	0,00	0,00	311,90
6533	Cotisations de retraite	23 028,00	18 702,70	0,00	0,00	4 325,30
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	95 518,00	83 492,03	0,00	0,00	12 025,97
6535	Formation	5 739,00	540,00	0,00	0,00	5 199,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	1 280,00	595,55	677,69	0,00	6,76
6541	Créances admises en non-valeur	1 787,00	1 712,53	0,00	0,00	74,47
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	53,94	1 946,06
6553	Service d'incendie	1 825 976,00	1 825 975,34	0,00	0,00	0,66
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	8 370,31	51 014,58	0,00	615,11
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	26 289,00	0,00	0,00	26 289,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	19 502,00	0,00	0,00	0,00	19 502,00
65737	Autres établissements publics locaux	67 501,00	14 608,21	14 751,00	0,00	38 141,79
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	7 425,00	4 425,00	0,00	3 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	810 012,83	653 456,85	75 122,00	21 149,43	60 284,55
65888	Autres	21,00	1,19	0,00	0,00	19,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		28 016 782,07	24 937 707,91	513 051,62	752 210,83	1 813 811,71
66	Charges financières (b)	381 090,00	257 691,28	85 737,24	0,00	37 661,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	389 090,00	354 079,84	0,00	0,00	35 010,16
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 000,00	-97 781,24	85 737,24	0,00	44,00
6688	Autres	4 000,00	1 392,68	0,00	0,00	2 607,32
67	Charges exceptionnelles (c)	788 892,00	786 575,19	0,00	0,00	2 316,81
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	12 585,00	135,00	0,00	0,00	12 450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	27 650,00	10 228,19	0,00	0,00	17 421,81
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	748 657,00	776 212,00	0,00	0,00	-27 555,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		29 186 764,07	25 981 974,38	598 788,86	752 210,83	1 853 790,00
023	Virement à la section d'investissement	3 653 421,21	0,00			3 653 421,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 783 792,00	1 783 770,61			21,39
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	137 000,00	137 000,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 646 792,00	1 646 770,61			21,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 437 213,21	1 783 770,61			3 653 442,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 437 213,21	1 783 770,61			3 653 442,60
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 623 977,28	27 765 744,99	598 788,86	752 210,83	5 507 232,60
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

Montant des ICNE de l'exercice	85 737,24
Montant des ICNE de l'exercice N-1	97 781,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12 044,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	166 674,00	206 481,26	0,00	0,00	-39 807,26
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 000,00	87 910,42	0,00	0,00	-12 910,42
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	18 023,00	42 990,29	0,00	0,00	-24 967,29
6479	Remboursst sur autres charges sociales	73 651,00	75 580,55	0,00	0,00	-1 929,55
70	Produits services, domaine et ventes div	1 305 275,00	1 174 833,30	223 336,40	0,00	-92 894,70
70328	Autres droits stationnement et location	68 000,00	47 529,78	0,00	0,00	20 470,22
70388	Autres redevances et recettes diverses	101 000,00	121 071,88	0,00	0,00	-20 071,88
7062	Redevances services à caractère culturel	133 810,00	57 955,55	34 175,40	0,00	41 679,05
7078	Autres marchandises	23 000,00	31 848,92	0,00	0,00	-8 848,92
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	750,00	1 079,52	0,00	0,00	-329,52
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	165 342,00	130 341,00	0,00	0,00	35 001,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	100 525,00	101 036,00	0,00	0,00	-511,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	60 084,00	66 345,00	0,00	0,00	-6 261,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	9 000,00	-74 758,00	136 406,00	0,00	-52 648,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	379 264,00	415 800,27	52 755,00	0,00	-89 291,27
70878	Remb. frais par d'autres redevables	262 000,00	268 459,88	0,00	0,00	-6 459,88
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 500,00	8 123,50	0,00	0,00	-5 623,50
73	Impôts et taxes	22 486 047,50	22 955 305,73	0,00	0,00	-469 258,23
73111	Taxes foncières et d'habitation	14 666 268,50	14 870 807,00	0,00	0,00	-204 538,50
73112	Cotisation sur la VAE	3 292 834,00	3 292 834,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	899 197,00	1 039 698,09	0,00	0,00	-140 501,09
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	350 066,00	356 913,00	0,00	0,00	-6 847,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	50 000,00	166 093,00	0,00	0,00	-116 093,00
73211	Attribution de compensation	1 154 350,00	1 154 350,64	0,00	0,00	-0,64
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	773 332,00	773 332,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	1 300 000,00	1 301 278,00	0,00	0,00	-1 278,00
74	Dotations et participations	7 620 478,61	6 635 266,93	290 888,00	333 616,08	360 707,60
74124	Dotation d'intercommunalité	2 136 001,00	2 136 001,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 610 793,00	2 610 793,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	9 487,00	8 818,89	0,00	0,00	668,11
7461	DGD	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	639 583,50	304 073,80	36 498,00	164 363,28	134 648,42
7472	Participat° Régions	240 647,29	83 273,31	68 114,00	91 703,23	-2 443,25
7473	Participat° Départements	79 870,04	87 870,04	2 000,00	0,00	-10 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	91 000,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	9 887,26	2 887,26	0,00	0,00	7 000,00
74758	Participat° Autres groupements	167 893,41	3 040,30	0,00	58 635,07	106 218,04
7477	Participat° Budget communautaire et FS	421 471,70	156 195,83	133 776,00	5 789,50	125 710,37
7478	Participat° Autres organismes	219 922,41	157 391,50	50 500,00	13 125,00	-1 094,09
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	143 996,00	143 996,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 417,00	2 417,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	797 509,00	797 509,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	453 222,34	466 986,15	0,00	0,00	-13 763,81
752	Revenus des immeubles	381 941,34	380 690,55	0,00	0,00	1 250,79
7588	Autres produits div. de gestion courante	71 281,00	86 295,60	0,00	0,00	-15 014,60
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		32 031 697,45	31 438 873,37	514 224,40	333 616,08	-255 016,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	168 149,46	176 310,03	0,00	0,00	-8 160,57
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 323,00	5 202,88	0,00	0,00	-2 879,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	5 241,39	0,00	0,00	-5 241,39
775	Produits des cessions d'immobilisations	137 000,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	28 826,46	28 865,76	0,00	0,00	-39,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		32 199 846,91	31 615 183,40	514 224,40	333 616,08	-263 176,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	253 919,00	203 919,00			50 000,00
721	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00			50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	203 919,00	203 919,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		253 919,00	203 919,00			50 000,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ouverts)		Affiché le 01/07/2021	
			Titres émis	Provisions rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		32 453 765,91	31 819 102,40	514 224,40	333 616,08	-213 176,97
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 170 211,37				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 932 990,86	675 868,03	1 017 222,72	239 900,11
202	Frais réalisat° documents urbanisme	161 500,00	80 136,47	80 535,98	827,55
2031	Frais d'études	1 263 442,11	481 142,14	576 482,29	205 817,68
2032	Frais de recherche et de développement	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
2033	Frais d'insertion	36 573,20	27 817,20	8 756,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	462 475,55	86 772,22	351 448,45	24 254,88
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 610 793,51	2 676 904,75	1 520 497,95	413 390,81
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	32 000,00	0,00	30 900,00	1 100,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	290 290,00	0,00	290 290,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 500 730,34	1 330 784,43	168 058,71	1 887,20
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	13 164,00	0,00	8 164,00	5 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 337 513,43	610 889,16	676 343,43	50 280,84
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	22 408,00	19 774,00	0,00	2 634,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	458 860,56	242 215,46	148 716,66	67 928,44
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	325 050,00	205 100,00	60 000,00	59 950,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	233 778,00	125 619,95	15 435,15	92 722,90
20422	Privé : Bâtiments, installations	396 999,18	142 521,75	122 590,00	131 887,43
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 686 972,98	2 229 949,62	1 310 462,14	146 561,22
2128	Autres agencements et aménagements	29 000,00	0,00	0,00	29 000,00
21318	Autres bâtiments publics	384 328,71	3 750,09	374 314,29	6 264,33
2135	Installations générales, agencements	386 307,47	181 330,77	214 612,72	-9 636,02
2138	Autres constructions	377 788,13	360 250,80	17 362,13	175,20
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	37 114,00	31 113,60	4 452,00	1 548,40
2151	Réseaux de voirie	162 930,57	66 796,14	95 196,15	938,28
2152	Installations de voirie	94 912,76	57 298,25	6 939,94	30 674,57
21532	Réseaux d'assainissement	1 056 830,87	618 086,68	436 417,37	2 326,82
21533	Réseaux câblés	203 602,01	188 447,56	7 884,62	7 269,83
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 452,27	4 425,60	0,00	4 026,67
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	8 000,00	7 596,15	0,00	403,85
21728	Autres agencements (mise à dispo)	15 000,00	10 785,41	0,00	4 214,59
2181	Installat° générales, agencements	27 378,90	19 342,27	6 700,60	1 336,03
2182	Matériel de transport	60 851,27	60 749,27	0,00	102,00
2183	Matériel de bureau et informatique	333 513,39	222 345,20	86 696,24	24 471,95
2184	Mobilier	45 677,65	22 749,05	6 253,66	16 674,94
2188	Autres immobilisations corporelles	455 284,98	374 882,78	53 632,42	26 769,78
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 673 827,16	3 148 604,20	301 112,10	224 110,86
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 959 394,33	1 918 584,72	27 744,62	13 064,99
2313	Constructions	536 237,45	493 728,08	25 087,17	17 422,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 108 195,38	736 291,40	248 280,31	123 623,67
238	Avances versées commandes immo. incorp.	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 904 584,51	8 731 326,60	4 149 294,91	1 023 963,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 472 846,74	1 308 734,19	8 816,74	155 295,81
1641	Emprunts en euros	1 450 930,00	1 302 924,19	0,00	148 005,81
165	Dépôts et cautionnements reçus	21 916,74	5 810,00	8 816,74	7 290,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 492 846,74	1 308 734,19	8 816,74	175 295,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 397 431,25	10 040 060,79	4 158 111,65	1 199 258,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	253 919,00	203 919,00		50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	203 919,00	203 919,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	75 221,00	75 221,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	68 659,00	68 659,00		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	50 684,00	50 684,00		0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	231,00	231,00		0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	1 905,00	1 905,00		0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	861,00	861,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 079,00	6 079,00		0,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	279,00	279,00		0,00
	Charges transférées (6)	50 000,00	0,00		50 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	570 000,00	0,00		570 000,00
2138	Autres constructions	570 000,00	0,00		570 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		823 919,00	203 919,00		620 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 221 350,25	10 243 979,79	4 158 111,65	1 819 258,81
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		330 734,51			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 057 928,88	452 779,52	1 125 266,97	479 882,39
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	456 125,16	18 044,00	217 584,83	220 496,33
1312	Subv. transf. Régions	220 348,87	0,00	117 659,00	102 689,87
1313	Subv. transf. Départements	244 949,44	0,00	89 267,20	155 682,24
13158	Subv. transf. Autres groupements	8 122,00	0,00	8 122,13	-0,13
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	109 632,00	0,00	109 632,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	315 184,83	64 089,20	251 039,03	56,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	30 363,96	0,00	30 363,96	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	23 336,50	1 142,50	22 194,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	270 352,12	255 226,52	14 168,12	957,48
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	110 723,00	33 640,00	77 083,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	268 791,00	80 637,30	188 153,70	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	4 128 276,66	2 200 000,00	1 000 000,00	928 276,66
1641	Emprunts en euros	4 128 276,66	2 200 000,00	1 000 000,00	928 276,66
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	34 014,00	34 013,30	0,00	0,70
2031	Frais d'études	3 696,00	3 696,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	30 318,00	30 317,30	0,00	0,70
204	Subventions d'équipement versées	20 208,00	12 500,00	0,00	7 708,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	7 708,00	0,00	0,00	7 708,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	12 500,00	12 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 649,00	42 648,24	0,00	0,76
2183	Matériel de bureau et informatique	42 649,00	42 648,24	0,00	0,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 283 076,54	2 741 941,06	2 125 266,97	1 415 868,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 229 706,16	4 236 328,11	0,00	-6 621,95
10222	FCTVA	690 308,00	696 929,95	0,00	-6 621,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 539 398,16	3 539 398,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	2 116,37	4 716,03	0,00	-2 599,66
1388	Autres subventions non transférables	2 116,37	4 716,03	0,00	-2 599,66
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 972,48	5 182,48	0,00	6 790,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00		0,00	
Total des recettes financières		4 261 795,01	4 246 226,62	0,00	15 568,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 544 871,55	6 988 167,68	2 125 266,97	1 431 436,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 653 421,21			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 783 792,00	1 783 770,61		21,39
2138	Autres constructions	137 000,00	137 000,00		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	25 059,00	25 059,00		0,00
28031	Frais d'études	23 593,00	23 593,00		0,00
28032	Frais de recherche et de développement	6 660,00	6 660,00		0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	14 811,00	14 811,00		0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	27 155,00	27 155,00		0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	17 260,00	17 260,00		0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 519,00	1 519,00		0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 632,00	4 632,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	329 229,00	329 227,00		2,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	2 650,00	2 650,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	16 896,00	16 895,69		0,31
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	1 600,00	1 600,00		0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	225 218,00	225 202,00		16,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	43 086,00	43 086,00		0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	31 112,00	31 112,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	147 910,00	147 910,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	140 200,00	140 199,91		0,09
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	2 937,00	2 937,00		0,00

Affiché le Restes à SLO Crédits
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

- Affiché le Restes à SLO Crédits
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	501 998	3 017 358	498	0	211 101	0	50 523	0	0	3 628 622	2 629 960	10 040 061
- Equipements municipaux (2)		1 661 877	498	0	200 101	0	20 163	0	0	1 606 762	2 565 020	6 054 422
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		63 107	0	0	0	0	25 000	0	0	2 021 860	64 940	2 676 905
- Opérations financières	501 998											501 998
Dépenses d'ordre	203 919											203 919
Solde d'exécution reporté de N-1	330 735											330 735
Total dépenses	1 036 652	3 017 358	498	0	211 101	0	50 523	0	0	3 628 622	2 629 960	10 574 714
Total recettes	8 220 099	162 737	0	0	0	0	4 460	0	0	58 186	326 457	8 771 938
Solde d'investissement	7 183 447	-2 854 621	-498	0	-211 101	0	-46 063	0	0	-3 570 437	-2 303 504	-1 802 776
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	417 003	1 250 062	0	0	94 346	0	12 718	0	0	1 869 798	514 185	4 158 112
Total RAR recettes	1 000 000	408 412	0	0	0	0	0	0	0	483 196	233 659	2 125 267
SOLDE RAR investissement	582 997	-841 650	0	0	-94 346	0	-12 718	0	0	-1 386 601	-280 526	-2 032 845

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	6 179 563	9 324 737	0	0	3 434 807	299 373	576 489	0	0	4 066 408	4 483 158	28 364 534
Total recettes	29 846 264	2 120 389	0	0	169 274	0	105 204	0	0	1 883 919	378 488	34 503 538
Solde de fonctionnement	23 666 701	-7 204 348	0	0	-3 265 534	-299 373	-471 284	0	0	-2 182 489	-4 104 669	6 139 004
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	323 311	0	0	147 507	29 599	14 522	0	0	177 630	59 642	752 211
Total RAR recettes	0	185 653	0	0	46 267	0	0	0	0	34 125	67 571	333 616
SOLDE RAR fonctionnement	0	-137 658	0	0	-101 240	-29 599	-14 522	0	0	-143 505	7 929	-418 595

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		1 453 655	4 267 421	498	0	305 446	0	63 241	0	0	5 498 420	3 144 145	14 732 826
Dépenses réelles		919 001	4 267 421	498	0	305 446	0	63 241	0	0	5 498 420	3 144 145	14 198 172
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 299 391	0	0	11 000	0	7 160	0	0	0	0	1 317 551
1641	Emprunts en euros	0	1 291 924	0	0	11 000	0	0	0	0	0	0	1 302 924
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	7 467	0	0	0	0	7 160	0	0	0	0	14 627
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	791 075	0	0	73 980	0	0	0	0	567 039	260 997	1 693 091
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0	3 490	0	0	0	0	0	0	0	157 182	0	160 672
2031	Frais d'études	0	314 467	0	0	72 304	0	0	0	0	409 856	260 997	1 057 624
2033	Frais d'insertion	0	36 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 573
2051	Concessions, droits similaires	0	436 545	0	0	1 676	0	0	0	0	0	0	438 221
204	Subventions d'équipement versées	892 001	133 547	0	0	24 218	0	35 918	0	0	2 780 139	331 580	4 197 403
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 900	0	30 900
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	290 290	0	290 290
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 498 843	0	1 498 843
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 164	0	8 164
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	892 001	49 198	0	0	24 218	0	0	0	0	0	321 816	1 287 233
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 774	0	19 774
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	18 000	0	0	0	0	0	0	0	372 932	0	390 932
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	265 100	0	265 100
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	3 300	0	0	0	0	35 918	0	0	92 073	9 764	141 055
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	63 049	0	0	0	0	0	0	0	202 063	0	265 112
21	Immobilisations corporelles	27 000	1 524 593	498	0	196 249	0	20 163	0	0	1 166 670	605 239	3 540 412
21318	Autres bâtiments publics	0	247 131	0	0	0	0	0	0	0	0	130 934	378 064
2135	Installations générales, agencements	0	237 216	0	0	27 069	0	0	0	0	110 000	21 659	395 943
2138	Autres constructions	0	56 703	0	0	0	0	0	0	0	0	320 910	377 613

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le 01/07/2021 ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF		
											services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 566	35 566
2151	Réseaux de voirie	0	161 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 992
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 238	64 238
21532	Réseaux d'assainissement	27 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 027 504	0	1 054 504
21533	Réseaux câblés	0	196 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 332
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	4 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 426
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0	0	0	0	7 596	0	0	0	0	0	0	7 596
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0	0	0	0	10 785	0	0	0	0	0	0	10 785
2181	Installat° générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 043	26 043
2182	Matériel de transport	0	40 910	0	0	6 044	0	13 795	0	0	0	0	60 749
2183	Matériel de bureau et informatique	0	308 044	0	0	568	0	0	0	0	0	430	309 041
2184	Mobilier	0	19 330	0	0	6 095	0	0	0	0	0	3 578	29 003
2188	Autres immobilisations corporelles	0	252 510	498	0	138 091	0	6 368	0	0	29 166	1 882	428 515
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	518 815	0	0	0	0	0	0	0	984 572	1 946 329	3 449 716
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 946 329	1 946 329
2313	Constructions	0	518 815	0	0	0	0	0	0	0	0	0	518 815
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	984 572	0	984 572
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		203 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 919
040	Opérat° ordre transfert entre sections	203 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 919
13911	Etat et établissements nationaux	75 221	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 221
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	68 659	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 659
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	50 684	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 684
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	1 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 905
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	861	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	861
13918	Autres subventions d'équipement	6 079	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 079
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	279	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	279
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		330 735	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330 735

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF	9 services urbains, environnement	10 économique	11 TOTAL

RECETTES													
Total recettes d'investissement		9 220 099	571 149	0	0	0	0	4 460	0	0	541 382	560 115	10 897 205
Recettes réelles		7 436 328	571 149	0	0	0	0	4 460	0	0	541 382	560 115	9 113 435
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 236 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 236 328
10222	FCTVA	696 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	696 930
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 539 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 539 398
13	Subventions d'investissement	0	493 765	0	0	0	0	0	0	0	528 882	560 115	1 582 763
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	70 000	0	0	0	0	0	0	0	128 008	37 621	235 629
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 799	60 860	117 659
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 767	37 500	89 267
13158	Subv. transf. Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 122	8 122
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	109 632	0	109 632
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0	150 258	0	0	0	0	0	0	0	0	164 870	315 128
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 364	0	30 364
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 194	1 143	23 337
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 395	250 000	269 395
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 723	0	110 723
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0	268 791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	268 791
1388	Autres subventions non transférables	0	4 716	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 716
16	Emprunts et dettes assimilées	3 200 000	722	0	0	0	0	4 460	0	0	0	0	3 205 182
1641	Emprunts en euros	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 200 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	722	0	0	0	0	4 460	0	0	0	0	5 182
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	34 013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 013
2031	Frais d'études	0	3 696	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 696
2051	Concessions, droits similaires	0	30 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 317
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500	0	12 500
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500	0	12 500
21	Immobilisations corporelles	0	42 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 648
2183	Matériel de bureau et informatique	0	42 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 648

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le	9 services urbains, environnement	TOTAL
											ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF		
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 783 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 783 771
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 783 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 783 771
2138	Autres constructions	137 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 000
2802	Frais liés à la réalisation des document	25 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 059
28031	Frais d'études	23 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 593
28032	Frais de recherche et de développement	6 660	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 660
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	14 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 811
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	27 155	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 155
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	17 260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 260
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 519
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 632
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	329 227	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	329 227
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	2 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 650
28041582	GFP : Bâtiments, installations	16 896	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 896
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	1 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 600
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	225 202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 202
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	43 086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 086
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	31 112	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 112
280422	Privé : Bâtiments, installations	147 910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 910
28051	Concessions et droits similaires	140 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 200
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	2 937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 937
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 938
28128	Autres aménagements de terrains	21 670	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 670
281312	Bâtiments scolaires	24 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 190
28132	Immeubles de rapport	47 085	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 085
28135	Installations générales, agencements, ..	32 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 064
28142	Construct° sol autrui - Immeuble rapport	6 455	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 455

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF		
											services urbains, environnem	9 économique	
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	61 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 419
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	11 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 125
28151	Réseaux de voirie	26 247	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 247
28152	Installations de voirie	11 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 008
281533	Réseaux câblés	5 251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 251
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 099	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 099
281735	Installations générales (m. à dispo)	613	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	613
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
281784	Mobilier (m. à dispo)	22 025	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 025
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	9 223	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 223
28181	Installations générales, aménagt divers	10 033	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 033
28182	Matériel de transport	60 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 685
28183	Matériel de bureau et informatique	113 375	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 375
28184	Mobilier	26 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 293
28188	Autres immo. corporelles	74 018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 018
28221	Plantat° arbres, arbustes (affectation)	3 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 415
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		6 179 563	9 648 048	0	0	3 582 314	328 972	591 011	0	0	4 244 037	4 542 800	29 116 745
Dépenses réelles		4 395 793	9 648 048	0	0	3 582 314	328 972	591 011	0	0	4 244 037	4 542 800	27 332 974
011	Charges à caractère général	2 700	2 058 902	0	0	533 450	154 470	228 748	0	0	1 265 161	512 364	4 755 795
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	660	0	0	0	0	0	0	660
60611	Eau et assainissement	0	24 783	0	0	0	0	12 663	0	0	0	1 200	38 646
60612	Energie - Electricité	0	87 967	0	0	0	0	39 262	0	0	17 733	3 762	148 724
60613	Chauffage urbain	0	62 622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 622
60618	Autres fournitures non stockables	0	36 253	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 253
60622	Carburants	0	393	0	0	0	0	0	0	0	975	0	1 368
60623	Alimentation	0	0	0	0	1 745	0	0	0	0	0	189	1 934
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 874	16 874
60631	Fournitures d'entretien	0	749	0	0	-52	0	0	0	0	305	0	1 002
60632	Fournitures de petit équipement	0	21 294	0	0	15 341	350	1 986	0	0	7 528	2 046	48 544
60636	Vêtements de travail	0	3 610	0	0	0	0	0	0	0	506	2 313	6 428
6064	Fournitures administratives	0	32 544	0	0	1 865	0	0	0	0	23 201	0	57 610

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le 01/07/2021		
											9 services urbains, environnement	9 économique	9 TOTAL
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	176 359	0	0	0	0	0	0	176 359
6068	Autres matières et fournitures	0	301 693	0	0	18 269	0	0	0	0	7 787	-256	327 494
611	Contrats de prestations de services	0	58 537	0	0	113 451	145 271	1 637	0	0	447 889	126 905	893 690
6135	Locations mobilières	0	39 580	0	0	7 120	0	1 952	0	0	0	0	48 651
61521	Entretien terrains	0	403	0	0	0	0	-113	0	0	16 806	11 563	28 659
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	45 633	0	0	-382	0	685	0	0	8 890	4 669	59 494
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	247 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	247 000
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 760	0	196 760
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	3 578	0	0	178 945	14 722	197 245
61551	Entretien matériel roulant	0	34 894	0	0	0	0	0	0	0	1 485	0	36 379
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	6 155	0	0	1 859	0	0	0	0	944	2 920	11 878
6156	Maintenance	0	183 343	0	0	1 634	500	0	0	0	0	2 954	188 431
6161	Multirisques	0	77 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 565
617	Etudes et recherches	0	17 209	0	0	0	0	0	0	0	14 914	5 069	37 192
6182	Documentation générale et technique	0	17 354	0	0	18 156	0	0	0	0	1 955	38	37 503
6184	Versements à des organismes de formation	0	75 540	0	0	740	0	0	0	0	0	0	76 280
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	485	0	0	0	0	0	0	0	211	0	696
6188	Autres frais divers	0	749	0	0	626	0	663	0	0	0	0	2 038
6226	Honoraires	0	13 669	0	0	33 922	0	0	0	0	3 480	7 452	58 523
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	3 841	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 841
6228	Divers	0	10 688	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 688
6231	Annonces et insertions	0	3 371	0	0	0	0	0	0	0	374	16 372	20 117
6232	Fêtes et cérémonies	0	6 483	0	0	5 393	559	0	0	0	0	132 447	144 882
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 540	1 467	5 007
6236	Catalogues et imprimés	0	24 373	0	0	0	0	0	0	0	2 058	57 632	84 063
6237	Publications	0	1 787	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 787
6238	Divers	0	12 965	0	0	2 284	7 790	439	0	0	0	16 689	40 167
6247	Transports collectifs	0	947	0	0	737	0	0	0	0	1 877	3 366	6 926
6251	Voyages et déplacements	0	3 335	0	0	2 225	0	0	0	0	31	0	5 590
6256	Missions	0	18 082	0	0	603	0	0	0	0	0	262	18 948
6257	Réceptions	0	4 934	0	0	0	0	12	0	0	3 485	22 154	30 585
6261	Frais d'affranchissement	0	18 898	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 898
6262	Frais de télécommunications	0	83 986	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 986
627	Services bancaires et assimilés	0	8 202	0	0	30	0	0	0	0	0	53	8 285
6281	Concours divers (cotisations)	2 700	27 144	0	0	1 582	0	162 805	0	0	102 673	32 628	329 532
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	0	8 571	0	0	2 830	0	2 459	0	0	0	500	14 359

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le	9 services urbains, environnement	TOTAL
											ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF		
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	53 586	0	0	200	0	0	0	0	0	6 306	60 091
6284	Redevances pour services rendus	0	1 760	0	0	1 781	0	0	0	0	0	275	3 816
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	333 813	0	0	49 362	0	0	0	0	219 359	0	602 534
6288	Autres services extérieurs	0	1 382	0	0	69 306	0	0	0	0	362	10 608	81 657
63512	Taxes foncières	0	37 157	0	0	0	0	721	0	0	1 091	4 934	43 903
63513	Autres impôts locaux	0	1 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 329
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186
6358	Autres droits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 098	4 098
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	2 060	0	0	5 806	0	0	0	0	0	152	8 019
012	Charges de personnel, frais assimilés	149 908	6 692 930	0	0	2 868 624	125 459	0	0	0	1 176 399	1 282 148	12 295 468
6217	Personnel affecté par la commune membre	13 675	89 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 003
6218	Autre personnel extérieur	0	161 972	0	0	16 459	0	0	0	0	12 000	5 326	195 757
6331	Versement de transport	0	26 893	0	0	13 681	708	0	0	0	5 332	5 880	52 494
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	16 871	0	0	8 551	442	0	0	0	3 332	3 675	32 872
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	74 062	0	0	12 784	661	0	0	0	5 057	5 558	98 121
64111	Rémunération principale titulaires	0	2 971 618	0	0	1 543 873	0	0	0	0	432 917	426 190	5 374 598
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	83 882	0	0	25 881	0	0	0	0	9 093	15 563	134 418
64118	Autres indemnités titulaires	0	955 015	0	0	256 751	0	0	0	0	134 219	186 326	1 532 311
64131	Rémunérations non tit.	0	413 281	0	0	192 018	88 527	0	0	0	240 003	308 810	1 242 639
64168	Autres emplois d'insertion	0	15 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 550
6417	Rémunérations des apprentis	0	13 960	0	0	3 741	0	0	0	0	35 688	0	53 389
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	583 800	0	0	302 187	26 924	0	0	0	140 547	162 607	1 216 065
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	974 883	0	0	479 037	4 615	0	0	0	146 982	148 090	1 753 607
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	17 181	0	0	7 754	3 582	0	0	0	9 516	12 430	50 463
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	120 907	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 907
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	9 818	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 818
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	11 766	0	0	5 906	0	0	0	0	1 714	1 692	21 079
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	59 014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 014
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	33 432	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 432
6488	Autres charges	136 233	59 699	0	0	0	0	0	0	0	0	0	195 932
014	Atténuations de produits	2 429 253	0	0	0	0	0	0	0	0	14 550	0	2 443 803
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 550	0	14 550
739211	Attributions de compensation	1 569 490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 569 490
739221	FNGIR	859 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	859 763

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	Affiché le		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	09	10	11
											services urbains, environnem	économique	
65	Autres charges de gestion courante	1 825 975	533 358	0	0	177 262	49 043	362 263	0	0	1 011 716	2 748 288	6 707 905
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0	0	0	0	0	0	31 414	0	0	856 873	2 699 580	3 587 867
6531	Indemnités	0	290 453	0	0	0	0	0	0	0	0	0	290 453
6532	Frais de mission	0	9 298	0	0	0	0	350	0	0	0	0	9 648
6533	Cotisations de retraite	0	18 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 703
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	83 492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 492
6535	Formation	0	540	0	0	0	0	0	0	0	0	0	540
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	1 273	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 273
6541	Créances admises en non-valeur	0	1 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 713
6542	Créances éteintes	0	54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54
6553	Service d'incendie	1 825 975	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 825 975
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 385	0	59 385
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	10 000
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 289	0	26 289
657362	Subv. fonct. CCAS	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
65737	Autres établissements publics locaux	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	27 859	0	29 359
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0	7 425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 425
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	114 407	0	0	165 762	49 043	330 499	0	0	41 309	48 708	749 728
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	-12 044	352 494	0	0	2 978	0	0	0	0	0	0	343 429
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	351 102	0	0	2 978	0	0	0	0	0	0	354 080
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 044	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-12 044
6688	Autres	0	1 393	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 393
67	Charges exceptionnelles	0	10 363	0	0	0	0	0	0	0	776 212	0	786 575
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	10 228	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 228
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	776 212	0	776 212
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 783 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 783 771

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF services urbains, environnement	9 SLO économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 783 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 783 771
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	137 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 000
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 646 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 646 771
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		29 846 264	2 306 042	0	0	215 541	0	105 204	0	0	1 918 044	446 060	34 837 154
Recettes réelles		27 472 133	2 306 042	0	0	215 541	0	105 204	0	0	1 918 044	446 060	32 463 024
013	Atténuations de charges	118 571	83 554	0	0	0	0	0	0	0	4 356	0	206 481
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	83 554	0	0	0	0	0	0	0	4 356	0	87 910
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	42 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 990
6479	Rembourst sur autres charges sociales	75 581	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 581
70	Produits des services, du domaine, vente	0	1 049 961	0	0	104 712	0	23 020	0	0	0	220 476	1 398 170
70328	Autres droits stationnement et location	0	0	0	0	0	0	23 020	0	0	0	24 510	47 530
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 072	121 072
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	92 131	0	0	0	0	0	0	92 131
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 849	31 849
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	250	0	0	830	0	0	0	0	0	0	1 080
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	130 341	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 341
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0	101 036	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 036
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	66 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 345
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0	61 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 648
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	421 413	0	0	11 752	0	0	0	0	0	35 390	468 555
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	262 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 460	268 460

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	Affiché le		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	02	03	04
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	6 928	0	0	0	0	0	0	0	0	1 195	8 124
73	Impôts et taxes	21 654 028	0	0	0	0	0	0	0	0	1 301 278	0	22 955 306
73111	Taxes foncières et d'habitation	14 870 807	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 870 807
73112	Cotisation sur la VAE	3 292 834	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 292 834
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 039 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 698
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	356 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	356 913
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	166 093	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	166 093
73211	Attribution de compensation	1 154 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 154 351
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	773 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	773 332
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 301 278	0	1 301 278
74	Dotations et participations	5 699 535	585 095	0	0	110 827	0	81 431	0	0	557 336	225 548	7 259 771
74124	Dotation d'intercommunalité	2 136 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 136 001
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 610 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 610 793
744	FCTVA	8 819	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 819
7461	DGD	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
74718	Autres participations Etat	0	277 562	0	0	48 500	0	0	0	0	125 531	53 343	504 935
7472	Participat° Régions	0	147 252	0	0	42 767	0	0	0	0	31 608	21 464	243 091
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	19 560	0	0	0	0	54 117	16 193	89 870
74741	Participat° Communes du GFP	0	12 500	0	0	0	0	0	0	0	78 500	0	91 000
74748	Participat° Autres communes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 887	0	2 887
74758	Participat° Autres groupements	0	765	0	0	0	0	0	0	0	2 275	58 635	61 675
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0	53 016	0	0	0	0	0	0	0	180 332	62 414	295 761
7478	Participat° Autres organismes	0	44 000	0	0	0	0	81 431	0	0	82 086	13 500	221 017
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	143 996	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 996
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 417	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 417
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	797 509	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	797 509
75	Autres produits de gestion courante	0	411 912	0	0	0	0	0	0	0	55 075	0	466 986
752	Revenus des immeubles	0	325 616	0	0	0	0	0	0	0	55 075	0	380 691
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	86 296	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 296
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF		
											services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
77	Produits exceptionnels	0	175 520	0	0	1	0	754	0	0	0	36	176 310
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	5 203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 203
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	4 488	0	0	0	0	754	0	0	0	0	5 241
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	137 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 000
7788	Produits exceptionnels divers	0	28 829	0	0	1	0	0	0	0	0	36	28 866
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>203 919</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>203 919</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	203 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 919
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	203 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 919
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		2 170 211	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 170 211

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		6 179 563,24	9 648 047,68	0,00	0,00	15 827 610,92
Réalisations		6 179 563,24	9 324 736,54	0,00	0,00	15 504 299,78
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 700,00	1 739 987,02	0,00	0,00	1 742 687,02
60611	Eau et assainissement	0,00	24 782,89	0,00	0,00	24 782,89
60612	Energie - Electricité	0,00	87 966,88	0,00	0,00	87 966,88
60613	Chauffage urbain	0,00	62 621,75	0,00	0,00	62 621,75
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	36 252,57	0,00	0,00	36 252,57
60622	Carburants	0,00	392,54	0,00	0,00	392,54
60631	Fournitures d'entretien	0,00	749,14	0,00	0,00	749,14
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	20 877,23	0,00	0,00	20 877,23
60636	Vêtements de travail	0,00	3 609,85	0,00	0,00	3 609,85
6064	Fournitures administratives	0,00	30 443,45	0,00	0,00	30 443,45
6068	Autres matières et fournitures	0,00	300 205,16	0,00	0,00	300 205,16
611	Contrats de prestations de services	0,00	41 895,07	0,00	0,00	41 895,07
6135	Locations mobilières	0,00	32 758,07	0,00	0,00	32 758,07
61521	Entretien terrains	0,00	-2 600,00	0,00	0,00	-2 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	37 267,19	0,00	0,00	37 267,19
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	73 481,42	0,00	0,00	73 481,42
61551	Entretien matériel roulant	0,00	34 893,97	0,00	0,00	34 893,97
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 154,88	0,00	0,00	6 154,88
6156	Maintenance	0,00	149 682,64	0,00	0,00	149 682,64
6161	Multirisques	0,00	62 987,20	0,00	0,00	62 987,20
617	Etudes et recherches	0,00	6 489,00	0,00	0,00	6 489,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	15 678,41	0,00	0,00	15 678,41
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	37 895,50	0,00	0,00	37 895,50
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	485,00	0,00	0,00	485,00
6188	Autres frais divers	0,00	749,05	0,00	0,00	749,05
6226	Honoraires	0,00	13 669,00	0,00	0,00	13 669,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	341,30	0,00	0,00	341,30
6228	Divers	0,00	10 687,57	0,00	0,00	10 687,57
6231	Annonces et insertions	0,00	3 370,65	0,00	0,00	3 370,65
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	4 912,62	0,00	0,00	4 912,62
6236	Catalogues et imprimés	0,00	23 824,27	0,00	0,00	23 824,27
6237	Publications	0,00	1 019,84	0,00	0,00	1 019,84
6238	Divers	0,00	12 871,48	0,00	0,00	12 871,48
6247	Transports collectifs	0,00	946,58	0,00	0,00	946,58
6251	Voyages et déplacements	0,00	3 335,28	0,00	0,00	3 335,28
6256	Missions	0,00	17 782,07	0,00	0,00	17 782,07

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF	
6257	Réceptions	0,00	4 933,60	0,00	0,00	4 933,60	
6261	Frais d'affranchissement	0,00	18 897,99	0,00	0,00	18 897,99	
6262	Frais de télécommunications	0,00	83 986,49	0,00	0,00	83 986,49	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	8 202,13	0,00	0,00	8 202,13	
6281	Concours divers (cotisations)	2 700,00	25 644,31	0,00	0,00	28 344,31	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	8 570,84	0,00	0,00	8 570,84	
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	53 585,77	0,00	0,00	53 585,77	
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 760,00	0,00	0,00	1 760,00	
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	333 812,80	0,00	0,00	333 812,80	
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 381,54	0,00	0,00	1 381,54	
63512	Taxes foncières	0,00	37 157,00	0,00	0,00	37 157,00	
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 329,00	0,00	0,00	1 329,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	186,00	0,00	0,00	186,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 060,03	0,00	0,00	2 060,03	
012	Charges de personnel, frais assimilés	149 908,00	6 692 087,44	0,00	0,00	6 841 995,44	
6217	Personnel affecté par la commune membre	13 675,00	89 328,00	0,00	0,00	103 003,00	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	161 971,67	0,00	0,00	161 971,67	
6331	Versement de transport	0,00	26 892,87	0,00	0,00	26 892,87	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	16 870,96	0,00	0,00	16 870,96	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	74 061,63	0,00	0,00	74 061,63	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 971 617,57	0,00	0,00	2 971 617,57	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	83 881,61	0,00	0,00	83 881,61	
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	955 015,15	0,00	0,00	955 015,15	
64131	Rémunérations non tit.	0,00	413 280,56	0,00	0,00	413 280,56	
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	15 549,91	0,00	0,00	15 549,91	
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	13 960,20	0,00	0,00	13 960,20	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	583 799,97	0,00	0,00	583 799,97	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	974 882,92	0,00	0,00	974 882,92	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	17 181,06	0,00	0,00	17 181,06	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	120 906,69	0,00	0,00	120 906,69	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	9 818,00	0,00	0,00	9 818,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	11 766,20	0,00	0,00	11 766,20	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	59 013,74	0,00	0,00	59 013,74	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	32 589,57	0,00	0,00	32 589,57	
6488	Autres charges	136 233,00	59 699,16	0,00	0,00	195 932,16	
014	Atténuations de produits	2 429 253,29	0,00	0,00	0,00	2 429 253,29	
739211	Attributions de compensation	1 569 490,29	0,00	0,00	0,00	1 569 490,29	
739221	FNGIR	859 763,00	0,00	0,00	0,00	859 763,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 783 770,61	0,00	0,00	0,00	1 783 770,61	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	137 000,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 646 770,61	0,00	0,00	0,00	1 646 770,61	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 825 975,34	529 804,49	0,00	0,00	2 355 779,83	
6531	Indemnités	0,00	290 452,75	0,00	0,00	290 452,75	
6532	Frais de mission	0,00	9 298,40	0,00	0,00	9 298,40	
6533	Cotisations de retraite	0,00	18 702,70	0,00	0,00	18 702,70	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	83 492,03	0,00	0,00	83 492,03	
6535	Formation	0,00	540,00	0,00	0,00	540,00	

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	1 273,24	0,00	0,00	1 273,24
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 712,53	0,00	0,00	1 712,53
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	1 825 975,34	0,00	0,00	0,00	1 825 975,34
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	4 425,00	0,00	0,00	4 425,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	113 906,65	0,00	0,00	113 906,65
65888	Autres	0,00	1,19	0,00	0,00	1,19
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-12 044,00	352 494,40	0,00	0,00	340 450,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	351 101,72	0,00	0,00	351 101,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 044,00	0,00	0,00	0,00	-12 044,00
6688	Autres	0,00	1 392,68	0,00	0,00	1 392,68
67	Charges exceptionnelles	0,00	10 363,19	0,00	0,00	10 363,19
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	135,00	0,00	0,00	135,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 228,19	0,00	0,00	10 228,19
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	323 311,14	0,00	0,00	323 311,14
RECETTES		29 846 263,83	2 306 041,76	0,00	0,00	32 152 305,59
Réalisations		29 846 263,83	2 120 388,98	0,00	0,00	31 966 652,81
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 170 211,37	0,00	0,00	0,00	2 170 211,37
013	Atténuations de charges	118 570,84	83 554,45	0,00	0,00	202 125,29
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	83 554,45	0,00	0,00	83 554,45
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	42 990,29	0,00	0,00	0,00	42 990,29
6479	Rembourst sur autres charges sociales	75 580,55	0,00	0,00	0,00	75 580,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections	203 919,00	0,00	0,00	0,00	203 919,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	203 919,00	0,00	0,00	0,00	203 919,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 049 961,26	0,00	0,00	1 049 961,26
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	250,00	0,00	0,00	250,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	130 341,00	0,00	0,00	130 341,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	101 036,00	0,00	0,00	101 036,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	66 345,00	0,00	0,00	66 345,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	61 648,00	0,00	0,00	61 648,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	421 413,06	0,00	0,00	421 413,06
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	262 000,00	0,00	0,00	262 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	6 928,20	0,00	0,00	6 928,20
73	Impôts et taxes	21 654 027,73	0,00	0,00	0,00	21 654 027,73
73111	Taxes foncières et d'habitation	14 870 807,00	0,00	0,00	0,00	14 870 807,00
73112	Cotisation sur la VAE	3 292 834,00	0,00	0,00	0,00	3 292 834,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 039 698,09	0,00	0,00	0,00	1 039 698,09
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	356 913,00	0,00	0,00	0,00	356 913,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	166 093,00	0,00	0,00	0,00	166 093,00
73211	Attribution de compensation	1 154 350,64	0,00	0,00	0,00	1 154 350,64
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	773 332,00	0,00	0,00	0,00	773 332,00
74	Dotations et participations	5 699 534,89	399 442,09	0,00	0,00	6 098 976,98

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF
74124	Dotation d'intercommunalité	2 136 001,00	0,00	0,00	0,00	2 136 001,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 610 793,00	0,00	0,00	0,00	2 610 793,00
744	FCTVA	8 818,89	0,00	0,00	0,00	8 818,89
7461	DGD	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	122 698,80	0,00	0,00	122 698,80
7472	Participat° Régions	0,00	122 252,09	0,00	0,00	122 252,09
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	765,00	0,00	0,00	765,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	47 226,20	0,00	0,00	47 226,20
7478	Participat° Autres organismes	0,00	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	143 996,00	0,00	0,00	0,00	143 996,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 417,00	0,00	0,00	0,00	2 417,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	797 509,00	0,00	0,00	0,00	797 509,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	411 911,62	0,00	0,00	411 911,62
752	Revenus des immeubles	0,00	325 616,02	0,00	0,00	325 616,02
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	86 295,60	0,00	0,00	86 295,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	175 519,56	0,00	0,00	175 519,56
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	5 202,88	0,00	0,00	5 202,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 487,72	0,00	0,00	4 487,72
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	137 000,00	0,00	0,00	137 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	28 828,96	0,00	0,00	28 828,96
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	185 652,78	0,00	0,00	185 652,78
SOLDE (3)		23 666 700,59	-7 342 005,92	0,00	0,00	16 324 694,67

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		9 253 586,96	394 460,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		8 930 275,82	394 460,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 739 987,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	24 782,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	87 966,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	62 621,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	36 252,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	392,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	749,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 877,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 609,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
6064	Fournitures administratives	30 443,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	300 205,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	41 895,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	32 758,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	-2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 267,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	73 481,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	34 893,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 154,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	149 682,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	62 987,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	15 678,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	37 895,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	749,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	13 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	341,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	10 687,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 370,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 912,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	23 824,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 019,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	12 871,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	946,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 335,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	17 782,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 933,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	18 897,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	83 986,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	8 202,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 644,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	8 570,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	53 585,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	333 812,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

Sous-fonction



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF	Subvention globale
6288	Autres services extérieurs	1 381,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	37 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 060,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 692 087,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	89 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	161 971,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	26 892,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 870,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	74 061,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 971 617,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	83 881,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	955 015,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	413 280,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	15 549,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 960,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	583 799,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	974 882,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 181,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 906,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 766,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	59 013,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	32 589,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	59 699,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	017 Subvention globale	018 Autres act° de coopérat° décentralisée
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 343,77	394 460,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	290 452,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	9 298,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	18 702,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	83 492,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	1 273,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 712,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	4 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	113 906,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	352 494,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	351 101,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 392,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 363,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 228,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		323 311,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 306 041,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		2 120 388,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	83 554,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
6419	Remboursements rémunérations personnel	83 554,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 049 961,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	130 341,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	101 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	66 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	61 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	421 413,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	262 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 928,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	399 442,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée	
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7461	DGD	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	122 698,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	122 252,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74741	Participat° Communes du GFP	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74758	Participat° Autres groupements	765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7477	Participat° Budget communautaire et FS	47 226,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	411 911,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	325 616,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	86 295,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	175 519,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 202,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 487,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	28 828,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		185 652,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		-6 947 545,20	-394 460,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		100 515,09	138 295,34	1 418 593,96	1 924 909,77	3 582 314,16
Réalizations		100 515,09	136 991,61	1 408 133,59	1 789 167,13	3 434 807,42
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	86 500,25	280 243,22	22 032,84	388 776,31
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	660,00	660,00
60623	Alimentation	0,00	1 744,54	0,00	0,00	1 744,54
60631	Fournitures d'entretien	0,00	-0,23	-51,29	0,00	-51,52
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	10 673,24	667,35	0,00	11 340,59
6064	Fournitures administratives	0,00	1 156,75	708,00	0,00	1 864,75
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	139,80	175 202,16	0,00	175 341,96
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 629,21	13 481,18	0,00	18 110,39
611	Contrats de prestations de services	0,00	-3 250,00	0,00	0,00	-3 250,00
6135	Locations mobilières	0,00	6 785,52	0,00	333,99	7 119,51
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	-381,76	0,00	0,00	-381,76
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 134,29	0,00	0,00	1 134,29
6156	Maintenance	0,00	1 633,81	0,00	0,00	1 633,81
6182	Documentation générale et technique	0,00	199,00	17 664,64	292,30	18 155,94
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	740,00	740,00
6188	Autres frais divers	0,00	626,00	0,00	0,00	626,00
6226	Honoraires	0,00	33 921,72	0,00	0,00	33 921,72
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	3 453,24	0,00	1 440,00	4 893,24
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	2 283,78	2 283,78
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	736,68	736,68
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	885,39	274,20	1 159,59
6256	Missions	0,00	0,00	603,28	0,00	603,28
627	Services bancaires et assimilés	0,00	29,59	0,00	0,00	29,59
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 026,60	455,00	100,00	1 581,60
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	2 829,64	0,00	0,00	2 829,64
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 781,08	0,00	0,00	1 781,08
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	13 290,52	36 071,58	0,00	49 362,10
6288	Autres services extérieurs	0,00	69,60	33 557,64	15 171,89	48 799,13
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	4 808,09	998,29	0,00	5 806,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 515,09	50 491,36	1 127 890,37	1 586 894,17	2 865 790,99
6218	Autre personnel extérieur	0,00	11 200,42	0,00	2 425,50	13 625,92
6331	Versement de transport	392,69	221,88	5 356,87	7 709,89	13 681,33
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	245,43	138,63	3 347,83	4 819,35	8 551,24
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	366,78	207,09	5 008,77	7 200,88	12 783,52

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	Action	
64111	Rémunération principale titulaires	49 331,35	0,00	619 730,95	874 810,67	1 543 872,97
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 047,84	0,00	16 716,99	8 116,07	25 880,90
64118	Autres indemnités titulaires	25 821,46	0,00	92 833,03	138 096,50	256 750,99
64131	Rémunérations non tit.	0,00	27 702,87	62 463,97	101 851,21	192 018,05
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	3 740,85	0,00	3 740,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 575,14	8 732,61	113 419,40	172 460,06	302 187,21
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 537,94	1 164,72	200 272,97	262 061,61	479 037,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 123,14	2 531,20	4 099,96	7 754,30
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	196,46	0,00	2 467,54	3 242,47	5 906,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	177 262,00	177 262,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	165 762,00	165 762,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	2 978,12	2 978,12
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	2 978,12	2 978,12
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	1 303,73	10 460,37	135 742,64	147 506,74
RECETTES		0,00	101 616,51	37 657,20	76 266,96	215 540,67
Réalizations		0,00	101 616,51	37 657,20	30 000,00	169 273,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	82 055,61	22 656,80	0,00	104 712,41
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	81 530,95	10 600,00	0,00	92 130,95
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	524,66	304,86	0,00	829,52
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	11 751,94	0,00	11 751,94
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	19 560,00	15 000,00	30 000,00	64 560,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	15 000,00	30 000,00	45 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	19 560,00	0,00	0,00	19 560,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,90	0,40	0,00	1,30
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,90	0,40	0,00	1,30
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	46 266,96	46 266,96
SOLDE (3)		-100 515,09	-36 678,83	-1 380 936,76	-1 848 642,81	-3 366 773,49

(2)	Libellé	Sous-fonction 31						Affiché le 22/01/2021	
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques		Musées	Archives
DEPENSES		138 295,34	0,00	0,00	0,00	1 418 593,96	0,00	0,00	0,00
Réalizations		136 991,61	0,00	0,00	0,00	1 408 133,59	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	86 500,25	0,00	0,00	0,00	280 243,22	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 744,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	-0,23	0,00	0,00	0,00	-51,29	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 673,24	0,00	0,00	0,00	667,35	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 156,75	0,00	0,00	0,00	708,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	139,80	0,00	0,00	0,00	175 202,16	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 629,21	0,00	0,00	0,00	13 481,18	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	-3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	6 785,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-381,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 134,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 633,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	199,00	0,00	0,00	0,00	17 664,64	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	33 921,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 453,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	885,39	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	603,28	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	29,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 026,60	0,00	0,00	0,00	455,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 829,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 781,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	13 290,52	0,00	0,00	0,00	36 071,58	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	69,60	0,00	0,00	0,00	33 557,64	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 808,09	0,00	0,00	0,00	998,29	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 491,36	0,00	0,00	0,00	1 127 890,37	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	11 200,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	221,88	0,00	0,00	0,00	5 356,87	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	138,63	0,00	0,00	0,00	3 347,83	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	207,09	0,00	0,00	0,00	5 008,77	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	619 730,95	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	16 716,99	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	92 833,03	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	27 702,87	0,00	0,00	0,00	62 463,97	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	3 740,85	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 732,61	0,00	0,00	0,00	113 419,40	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 164,72	0,00	0,00	0,00	200 272,97	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 123,14	0,00	0,00	0,00	2 531,20	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 467,54	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 303,73	0,00	0,00	0,00	10 460,37	0,00	0,00	0,00
RECETTES		101 616,51	0,00	0,00	0,00	37 657,20	0,00	0,00	0,00
Réalisations		101 616,51	0,00	0,00	0,00	37 657,20	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	82 055,61	0,00	0,00	0,00	22 656,80	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	81 530,95	0,00	0,00	0,00	10 600,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	524,66	0,00	0,00	0,00	304,86	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	11 751,94	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	19 560,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	19 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,90	0,00	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,90	0,00	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-36 678,83	0,00	0,00	0,00	-1 380 936,76	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001-2021-2-002). Les lignes reports 001-2021-2-002
à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		328 972,08	0,00	0,00	328 972,08
Réalisations		299 372,93	0,00	0,00	299 372,93
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	124 871,16	0,00	0,00	124 871,16
60632	Fournitures de petit équipement	350,00	0,00	0,00	350,00
611	Contrats de prestations de services	115 671,45	0,00	0,00	115 671,45
6156	Maintenance	500,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	559,38	0,00	0,00	559,38
6238	Divers	7 790,33	0,00	0,00	7 790,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	125 458,77	0,00	0,00	125 458,77
6331	Versement de transport	707,60	0,00	0,00	707,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	442,13	0,00	0,00	442,13
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	661,34	0,00	0,00	661,34
64131	Rémunérations non tit.	88 527,17	0,00	0,00	88 527,17
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 924,10	0,00	0,00	26 924,10
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 614,55	0,00	0,00	4 614,55
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 581,88	0,00	0,00	3 581,88
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	49 043,00	0,00	0,00	49 043,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	49 043,00	0,00	0,00	49 043,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		29 599,15	0,00	0,00	29 599,15
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-328 972.08	0,00	0,00
				-328 972.08

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  Sous-fonction 42
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	591 010,52	591 010,52
Réalisations		0,00	576 488,52	576 488,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	223 465,94	223 465,94
60611	Eau et assainissement	0,00	12 662,61	12 662,61
60612	Energie - Electricité	0,00	39 262,11	39 262,11
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 986,47	1 986,47
611	Contrats de prestations de services	0,00	635,08	635,08
6135	Locations mobilières	0,00	1 951,87	1 951,87
61521	Entretien terrains	0,00	-2 392,98	-2 392,98
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	684,57	684,57
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	3 578,08	3 578,08
6188	Autres frais divers	0,00	662,58	662,58
6238	Divers	0,00	439,30	439,30
6257	Réceptions	0,00	11,71	11,71
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	162 805,00	162 805,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	458,54	458,54
63512	Taxes foncières	0,00	721,00	721,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	353 022,58	353 022,58
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	31 413,88	31 413,88
6532	Frais de mission	0,00	349,70	349,70
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	321 259,00	321 259,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	14 522,00	14 522,00
RECETTES		0,00	105 204,40	105 204,40
Réalisations		0,00	105 204,40	105 204,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	23 019,78	23 019,78
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	23 019,78	23 019,78
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	81 430,95	81 430,95
7478	Participat° Autres organismes	0,00	81 430,95	81 430,95
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	753,67	753,67
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	753,67	753,67
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-485 806,12	-485 806,12

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	590 581,42	0,00	0,00	429,10	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	576 059,42	0,00	0,00	429,10	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	223 036,84	0,00	0,00	429,10	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	12 662,61	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	39 262,11	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	1 986,47	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	635,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	1 951,87	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	1 308,00	0,00	0,00	-3 700,98	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	684,57	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	-552,00	0,00	0,00	4 130,08	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	662,58	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	439,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	11,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	162 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	458,54	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	721,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	353 022,58	0,00	0,00	0,00	0,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	0,00	0,00	31 413,88	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	349,70	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	321 259,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	14 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	105 204,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	105 204,40	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	23 019,78	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	23 019,78	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	81 430,95	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	81 430,95	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	753,67	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	753,67	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-485 377,02	0,00	0,00	-429,10	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001-2021-2-002). Les lignes reports 001-2021-2-002
à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001-2021-2-002). Les lignes reports 001-2021-2-002 à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		2 427 339,12	521 779,99	1 294 918,12	4 244 037,23
Réalisations		2 427 236,82	425 989,82	1 213 181,03	4 066 407,67
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	436 922,34	300 386,69	376 510,93	1 113 819,96
60612	Energie - Electricité	17 732,53	0,00	0,00	17 732,53
60622	Carburants	1 158,70	0,00	-183,44	975,26
60631	Fournitures d'entretien	47,42	0,00	257,27	304,69
60632	Fournitures de petit équipement	4 375,26	0,00	3 152,35	7 527,61
60636	Vêtements de travail	505,75	0,00	0,00	505,75
6064	Fournitures administratives	23 200,53	0,00	0,00	23 200,53
6068	Autres matières et fournitures	7 786,61	0,00	0,00	7 786,61
611	Contrats de prestations de services	0,00	285 112,23	66 986,42	352 098,65
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	16 806,04	16 806,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	8 889,66	0,00	8 889,66
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	184 759,90	184 759,90
615232	Entretien, réparations réseaux	167 194,50	0,00	11 750,00	178 944,50
61551	Entretien matériel roulant	1 304,94	0,00	179,68	1 484,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	944,10	0,00	0,00	944,10
617	Etudes et recherches	4 800,00	0,00	1 566,00	6 366,00
6182	Documentation générale et technique	151,30	1 803,60	0,00	1 954,90
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	211,45	211,45
6226	Honoraires	0,00	3 480,00	0,00	3 480,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	374,40	374,40
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	3 540,00	3 540,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	2 058,00	2 058,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	1 876,69	1 876,69
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	30,60	30,60
6257	Réceptions	0,00	10,20	2 474,70	2 484,90
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	68 772,87	68 772,87
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	207 460,70	0,00	11 898,00	219 358,70
6288	Autres services extérieurs	260,00	0,00	0,00	260,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 091,00	0,00	1 091,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	342 679,20	114 793,68	718 926,00	1 176 398,88
6218	Autre personnel extérieur	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
6331	Versement de transport	1 348,20	526,60	3 457,36	5 332,16
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	842,68	329,12	2 160,64	3 332,44
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 261,45	534,21	3 260,85	5 056,51
64111	Rémunération principale titulaires	149 506,10	65 612,57	217 798,17	432 916,84
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 915,78	843,62	4 333,30	9 092,70

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	
64118	Autres indemnités titulaires	50 162,44	15 702,81	68 333,44	134 218,69
64131	Rémunérations non tit.	18 782,56	0,00	221 220,15	240 002,71
6417	Rémunérations des apprentis	25 716,39	0,00	9 971,63	35 688,02
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 665,86	10 156,70	100 724,02	140 546,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 125,73	20 828,05	78 028,71	146 982,49
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	762,03	0,00	8 753,92	9 515,95
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	589,98	260,00	863,81	1 713,79
014	Atténuations de produits	14 550,00	0,00	0,00	14 550,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	14 550,00	0,00	0,00	14 550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	856 873,28	10 809,45	117 744,10	985 426,83
6521	Déficit budgets annexes administratifs	856 873,28	0,00	0,00	856 873,28
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	59 384,89	59 384,89
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	27 859,21	27 859,21
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	10 809,45	30 500,00	41 309,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	776 212,00	0,00	0,00	776 212,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	776 212,00	0,00	0,00	776 212,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		102,30	95 790,17	81 737,09	177 629,56
RECETTES		1 301 278,00	265 057,53	351 708,56	1 918 044,09
Réalisations		1 301 278,00	265 057,53	317 583,56	1 883 919,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	4 355,97	4 355,97
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	4 355,97	4 355,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 301 278,00	0,00	0,00	1 301 278,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	1 301 278,00	0,00	0,00	1 301 278,00
74	Dotations et participations	0,00	209 983,00	313 227,59	523 210,59
74718	Autres participations Etat	0,00	88 983,00	30 547,50	119 530,50
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	16 607,98	16 607,98
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	54 117,00	54 117,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	78 500,00	0,00	78 500,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	2 887,26	2 887,26
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	2 275,30	2 275,30
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	180 332,00	180 332,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	42 500,00	26 460,55	68 960,55
75	Autres produits de gestion courante	0,00	55 074,53	0,00	55 074,53
752	Revenus des immeubles	0,00	55 074,53	0,00	55 074,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	34 125,00	34 125,00
	SOLDE (3)	-1 126 061,12	-256 722,46	-943 209,56	-2 325 993,14

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	0,00	794 253,84	0,00	0,00	0,00	1 633 085,28	0,00
	Réalisations	0,00	794 151,54	0,00	0,00	0,00	1 633 085,28	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	436 922,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	17 732,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	1 158,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	47,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 375,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	505,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	23 200,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7 786,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	167 194,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 304,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	944,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	151,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	207 460,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	342 679,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
6218	Autre personnel extérieur	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	1 348,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	842,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 261,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	149 506,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	3 915,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	50 162,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	18 782,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	25 716,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	29 665,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	48 125,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	762,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	589,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	14 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	14 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856 873,28	0,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856 873,28	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	776 212,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	776 212,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	102,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 301 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	1 301 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 301 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	1 301 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	507 024,16	0,00	0,00	0,00	-1 633 085,28	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		521 779.99	0.00	0.00	0.00	0.00	780 248.92	357 431.60	0.00	157 237.60
Réalizations		425 989.82	0.00	0.00	0.00	0.00	745 411.53	310 531.90	0.00	157 237.60
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	300 386.69	0.00	0.00	0.00	0.00	81 461.18	225 056.25	0.00	69 993.50
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-183,44	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257,27

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830	831	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 152,35	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	285 112,23	0,00	0,00	0,00	0,00	62 139,80	0,00	0,00	4 846,62
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 780,17	0,00	26 586,21
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 889,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 759,90	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 750,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 566,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 803,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211,45
6226	Honoraires	3 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374,40	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 540,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,00	0,00	0,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 876,69	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,60
6257	Réceptions	10,20	0,00	0,00	0,00	0,00	54,70	0,00	0,00	2 420,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 961,68	40 099,52	0,00	21 711,67
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 737,56	10 160,44	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	114 793,68	0,00	0,00	0,00	0,00	633 450,35	85 475,65	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	526,60	0,00	0,00	0,00	0,00	3 048,04	409,32	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	329,12	0,00	0,00	0,00	0,00	1 904,82	255,82	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	534,21	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850,75	410,10	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	65 612,57	0,00	0,00	0,00	0,00	184 753,56	33 044,61	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	843,62	0,00	0,00	0,00	0,00	3 233,22	1 100,08	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	15 702,81	0,00	0,00	0,00	0,00	61 063,10	7 290,34	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 094,07	20 126,08	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 971,63	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 156,70	0,00	0,00	0,00	0,00	89 817,44	10 906,58	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 828,05	0,00	0,00	0,00	0,00	66 985,32	11 043,39	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 994,19	759,73	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734,21	129,60	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 809,45	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	87 244,10

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 01/07/2021



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					830		831	
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 384,89
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 859,21
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 809,45	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		95 790,17	0,00	0,00	0,00	0,00	34 837,39	46 899,70	0,00	0,00
RECETTES		265 057,53	0,00	0,00	0,00	0,00	45 280,97	164 871,00	0,00	141 556,59
Réalizations		265 057,53	0,00	0,00	0,00	0,00	17 155,97	164 871,00	0,00	135 556,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 355,97	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 355,97	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	209 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00	164 871,00	0,00	135 556,59
74718	Autres participations Etat	88 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 547,50
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	7 198,00	0,00	4 609,98
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 117,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	78 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 887,26
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 275,30
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 556,00	0,00	76 776,00
7478	Participat° Autres organismes	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	18 460,55
75	Autres produits de gestion courante	55 074,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	55 074,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 125,00	0,00	0,00	6 000,00
SOLDE (3)		-256 722,46	0,00	0,00	0,00	0,00	-734 967,95	-192 560,60	0,00	-15 681,01

Envoyé en prefecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le
SLO et les services à activité unique érigés en établissement
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

Page 70

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		1 999 994,50	0,00	26 097,00	0,00	16 218,18	2 500 490,09	0,00	4 542 799,77
Réalizations		1 999 994,50	0,00	7 452,00	0,00	10 608,75	2 465 102,28	0,00	4 483 157,53
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	912,88	0,00	7 452,00	0,00	0,00	455 956,92	0,00	464 321,80
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 762,21	0,00	3 762,21
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,45	0,00	189,45
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 873,82	0,00	16 873,82
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 045,65	0,00	2 045,65
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 312,88	0,00	2 312,88
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-255,65	0,00	-255,65
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 793,36	0,00	102 793,36
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 306,84	0,00	9 306,84
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668,59	0,00	4 668,59
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 722,40	0,00	14 722,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 920,00	0,00	2 920,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 954,38	0,00	2 954,38
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 069,00	0,00	5 069,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,00	0,00	38,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	7 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 452,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 529,98	0,00	12 529,98
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 698,84	0,00	129 698,84
6233	Foire et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466,85	0,00	1 466,85
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 726,84	0,00	50 726,84
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 688,98	0,00	16 688,98
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 233,54	0,00	2 233,54
6256	Missions	262,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,20
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 406,44	0,00	17 406,44
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,98	0,00	52,98
6281	Concours divers (cotisations)	650,68	0,00	0,00	0,00	0,00	30 967,10	0,00	31 617,78
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 305,52	0,00	6 305,52
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,25	0,00	275,25

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 96



Aides aux services publics
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 319,29	0,00	9 319,29
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 934,00	0,00	4 934,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 098,00	0,00	4 098,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152,38	0,00	152,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 281 957,47	0,00	1 281 957,47
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 135,62	0,00	5 135,62
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 880,25	0,00	5 880,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 674,98	0,00	3 674,98
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 557,73	0,00	5 557,73
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426 190,17	0,00	426 190,17
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 563,06	0,00	15 563,06
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 325,71	0,00	186 325,71
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 810,44	0,00	308 810,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 606,65	0,00	162 606,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 090,26	0,00	148 090,26
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 430,28	0,00	12 430,28
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692,32	0,00	1 692,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 999 081,62	0,00	0,00	0,00	10 608,75	727 187,89	0,00	2 736 878,26
6521	Déficit budgets annexes administratifs	1 999 081,62	0,00	0,00	0,00	0,00	700 497,89	0,00	2 699 579,51
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	10 608,75	26 690,00	0,00	37 298,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	18 645,00	0,00	5 609,43	35 387,81	0,00	59 642,24
RECETTES		8 333,00	0,00	44 192,00	0,00	35 390,27	358 144,23	0,00	446 059,50
Réalisations		8 333,00	0,00	44 192,00	0,00	35 390,27	290 572,89	0,00	378 488,16
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 06
Aides aux services publics
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	35 390,27	185 085,98	0,00	220 476,25
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 510,00	0,00	24 510,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 071,88	0,00	121 071,88
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 848,92	0,00	31 848,92
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	35 390,27	0,00	0,00	35 390,27
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 459,88	0,00	6 459,88
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 195,30	0,00	1 195,30
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	8 333,00	0,00	44 192,00	0,00	0,00	105 451,41	0,00	157 976,41
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	33 342,50	0,00	53 342,50
7472	Participat° Régions	8 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 194,24	0,00	12 527,24
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	3 456,00	0,00	0,00	12 737,04	0,00	16 193,04
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	20 736,00	0,00	0,00	41 677,63	0,00	62 413,63
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,50	0,00	35,50
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,50	0,00	35,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 571,34	0,00	67 571,34
SOLDE (3)		-1 991 661,50	0,00	18 095,00	0,00	19 172,09	-2 142 345,86	0,00	-4 096 740,27

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		1 453 654,67	4 267 420,58	0,00	0,00	5 721 075,25
Réalizations		1 036 651,67	3 017 358,31	0,00	0,00	4 054 009,98
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	330 734,51	0,00	0,00	0,00	330 734,51
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	203 919,00	0,00	0,00	0,00	203 919,00
13911	Etat et établissements nationaux	75 221,00	0,00	0,00	0,00	75 221,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	68 659,00	0,00	0,00	0,00	68 659,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	50 684,00	0,00	0,00	0,00	50 684,00
139148	Sub. transf cpte résultat. Autres communes	231,00	0,00	0,00	0,00	231,00
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	1 905,00	0,00	0,00	0,00	1 905,00
13917	Sub. transf cpte résultat. Budget communaut	861,00	0,00	0,00	0,00	861,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 079,00	0,00	0,00	0,00	6 079,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.E.T.R.	279,00	0,00	0,00	0,00	279,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 292 374,19	0,00	0,00	1 292 374,19
1641	Emprunts en euros	0,00	1 291 924,19	0,00	0,00	1 291 924,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	450,00	0,00	0,00	450,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	220 294,19	0,00	0,00	220 294,19
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	3 490,00	0,00	0,00	3 490,00
2031	Frais d'études	0,00	103 890,77	0,00	0,00	103 890,77
2033	Frais d'insertion	0,00	27 817,20	0,00	0,00	27 817,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	85 096,22	0,00	0,00	85 096,22
204	Subventions d'équipement versées	501 998,16	63 106,75	0,00	0,00	565 104,91
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	501 998,16	49 198,00	0,00	0,00	551 196,16
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	10 608,75	0,00	0,00	10 608,75
21	Immobilisations corporelles	0,00	947 855,10	0,00	0,00	947 855,10
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF
2135	Installations générales, agencements	0,00	132 694,93	0,00	0,00	132 694,93
2138	Autres constructions	0,00	56 250,80	0,00	0,00	56 250,80
2151	Réseaux de voirie	0,00	66 796,14	0,00	0,00	66 796,14
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	188 447,56	0,00	0,00	188 447,56
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	4 425,60	0,00	0,00	4 425,60
2182	Matériel de transport	0,00	40 910,00	0,00	0,00	40 910,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	221 776,95	0,00	0,00	221 776,95
2184	Mobilier	0,00	17 329,59	0,00	0,00	17 329,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	219 223,53	0,00	0,00	219 223,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	493 728,08	0,00	0,00	493 728,08
2313	Constructions	0,00	493 728,08	0,00	0,00	493 728,08
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		417 003,00	1 250 062,27	0,00	0,00	1 667 065,27
RECETTES (2)		9 220 098,72	571 149,13	0,00	0,00	9 791 247,85
Réalizations		8 220 098,72	162 737,35	0,00	0,00	8 382 836,07
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 783 770,61	0,00	0,00	0,00	1 783 770,61
2138	Autres constructions	137 000,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	25 059,00	0,00	0,00	0,00	25 059,00
28031	Frais d'études	23 593,00	0,00	0,00	0,00	23 593,00
28032	Frais de recherche et de développement	6 660,00	0,00	0,00	0,00	6 660,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	14 811,00	0,00	0,00	0,00	14 811,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	27 155,00	0,00	0,00	0,00	27 155,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	17 260,00	0,00	0,00	0,00	17 260,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 519,00	0,00	0,00	0,00	1 519,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 632,00	0,00	0,00	0,00	4 632,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	329 227,00	0,00	0,00	0,00	329 227,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	2 650,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	16 895,69	0,00	0,00	0,00	16 895,69
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	225 202,00	0,00	0,00	0,00	225 202,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	43 086,00	0,00	0,00	0,00	43 086,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	31 112,00	0,00	0,00	0,00	31 112,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	147 910,00	0,00	0,00	0,00	147 910,00
28051	Concessions et droits similaires	140 199,91	0,00	0,00	0,00	140 199,91

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	2 937,00	0,00	0,00	0,00	2 937,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 938,00	0,00	0,00	0,00	3 938,00
28128	Autres aménagements de terrains	21 670,00	0,00	0,00	0,00	21 670,00
281312	Bâtiments scolaires	24 190,00	0,00	0,00	0,00	24 190,00
28132	Immeubles de rapport	47 085,00	0,00	0,00	0,00	47 085,00
28135	Installations générales, agencements, ..	32 064,00	0,00	0,00	0,00	32 064,00
28142	Construct° sol autrui - Immeuble rapport	6 455,00	0,00	0,00	0,00	6 455,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	61 419,00	0,00	0,00	0,00	61 419,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	11 125,00	0,00	0,00	0,00	11 125,00
28151	Réseaux de voirie	26 246,64	0,00	0,00	0,00	26 246,64
28152	Installations de voirie	11 008,00	0,00	0,00	0,00	11 008,00
281533	Réseaux câblés	5 251,00	0,00	0,00	0,00	5 251,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 099,00	0,00	0,00	0,00	15 099,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	613,00	0,00	0,00	0,00	613,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	32,00	0,00	0,00	0,00	32,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	22 025,00	0,00	0,00	0,00	22 025,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	9 223,00	0,00	0,00	0,00	9 223,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 032,50	0,00	0,00	0,00	10 032,50
28182	Matériel de transport	60 685,26	0,00	0,00	0,00	60 685,26
28183	Matériel de bureau et informatique	113 374,85	0,00	0,00	0,00	113 374,85
28184	Mobilier	26 293,15	0,00	0,00	0,00	26 293,15
28188	Autres immo. corporelles	74 017,61	0,00	0,00	0,00	74 017,61
28221	Plantat° arbres, arbustes (affectation)	3 415,00	0,00	0,00	0,00	3 415,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 236 328,11	0,00	0,00	0,00	4 236 328,11
10222	FCTVA	696 929,95	0,00	0,00	0,00	696 929,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 539 398,16	0,00	0,00	0,00	3 539 398,16
13	Subventions d'investissement	0,00	85 353,33	0,00	0,00	85 353,33
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	80 637,30	0,00	0,00	80 637,30
1388	Autres subventions non transférables	0,00	4 716,03	0,00	0,00	4 716,03
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200 000,00	722,48	0,00	0,00	2 200 722,48
1641	Emprunts en euros	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	722,48	0,00	0,00	722,48
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	34 013,30	0,00	0,00	34 013,30
2031	Frais d'études	0,00	3 696,00	0,00	0,00	3 696,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	30 317,30	0,00	0,00	30 317,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	42 648,24	0,00	0,00	42 648,24

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d européen	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	42 648,24	0,00	0,00	42 648,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 000 000,00	408 411,78	0,00	0,00	1 408 411,78
SOLDE (2)		7 766 444,05	-3 696 271,45	0,00	0,00	4 070 172,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		4 267 420,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		3 017 358,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult.Budget communaut	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-E	Subvention globale
16	Emprunts et dettes assimilées	1 292 374,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 291 924,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	220 294,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	3 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	103 890,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	27 817,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	85 096,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	63 106,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	49 198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 608,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	947 855,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	132 694,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	56 250,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	66 796,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	188 447,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 425,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	221 776,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	17 329,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	219 223,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 02	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	027 Subvention globale	028 Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	493 728,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	493 728,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 250 062,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		571 149,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		162 737,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-	Subvention globale
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28142	Construct° sol autrui - Immeuble rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28221	Plantat° arbres, arbustes (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	85 353,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	80 637,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	4 716,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	722,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	722,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 013,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	30 317,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 648,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 648,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		408 411,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 696 271,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	498,00	498,00
Réalizations		0,00	498,00	498,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	498,00	498,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	498,00	498,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-498,00	-498,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25			Sous-fonction 26	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	261 Médecine scolaire	262 Classes de découverte et autres services
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	129 758,82	123 080,29	52 607,37	305 446,48
Réalizations		0,00	122 932,43	49 231,69	38 936,79	211 100,91
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 032,00	7 473,30	8 690,78	17 196,08
2031	Frais d'études	0,00	0,00	7 473,30	8 046,78	15 520,08
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 032,00	0,00	644,00	1 676,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	121 900,43	41 758,39	19 246,01	182 904,83
2135	Installations générales, agencements	0,00	27 068,62	0,00	0,00	27 068,62
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0,00	0,00	7 596,15	0,00	7 596,15
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	10 785,41	10 785,41
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	6 044,02	6 044,02
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	568,25	0,00	0,00	568,25
2184	Mobilier	0,00	3 089,27	2 330,19	0,00	5 419,46
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	91 174,29	31 832,05	2 416,58	125 422,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	6 826,39	73 848,60	13 670,58	94 345,57

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	Action	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-129 758,82	-123 080,29	-52 607,37	-305 446,48

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		129 758,82	0,00	0,00	0,00	98 862,49	0,00	0,00	24 217,80
Réalisations		122 932,43	0,00	0,00	0,00	49 231,69	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 032,00	0,00	0,00	0,00	7 473,30	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 473,30	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
2051	Concessions, droits similaires	1 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 900,43	0,00	0,00	0,00	41 758,39	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	27 068,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0,00	0,00	0,00	0,00	7 596,15	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	568,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 089,27	0,00	0,00	0,00	2 330,19	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	91 174,29	0,00	0,00	0,00	31 832,05	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		6 826,39	0,00	0,00	0,00	49 630,80	0,00	0,00	24 217,80
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLON

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 31							
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques			
SOLDE (2)		-129 758,82	0,00	0,00	0,00	-98 862,49	0,00	0,00	-24 217,80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  Sous-fonction 42
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	63 240,90	63 240,90
Réalizations		0,00	50 522,75	50 522,75
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 360,00	5 360,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 360,00	5 360,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	25 000,00	25 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 162,75	20 162,75
2182	Matériel de transport	0,00	13 795,25	13 795,25
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 367,50	6 367,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	12 718,15	12 718,15
RECETTES (2)		0,00	4 460,00	4 460,00
Réalizations		0,00	4 460,00	4 460,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 460,00	4 460,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 460,00	4 460,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-58 780,90	-58 780,90

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	63 240,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	50 522,75	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	5 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	5 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	20 162,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	13 795,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	6 367,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	12 718,15	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	4 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	4 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	4 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	4 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-58 780,90	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crèches et garderies	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le To: 
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		1 763 877,56	736 418,40	2 998 123,87	5 498 419,83
Réalizations		830 447,59	505 732,42	2 292 442,28	3 628 622,29
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 346,40	76 646,47	65 791,74	230 784,61
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	76 646,47	0,00	76 646,47
2031	Frais d'études	88 346,40	0,00	65 791,74	154 138,14
204	Subventions d'équipement versées	0,00	429 085,95	1 592 773,89	2 021 859,84
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	1 330 784,43	1 330 784,43
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	19 774,00	19 774,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	242 215,46	242 215,46
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	205 100,00	0,00	205 100,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	92 072,95	0,00	92 072,95
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	131 913,00	0,00	131 913,00
21	Immobilisations corporelles	625 520,44	0,00	14 166,00	639 686,44
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	618 086,68	0,00	0,00	618 086,68
2188	Autres immobilisations corporelles	7 433,76	0,00	14 166,00	21 599,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 580,75	0,00	619 710,65	736 291,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	116 580,75	0,00	619 710,65	736 291,40
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le  Total
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		933 429,97	230 685,98	705 681,59	1 869 797,54
RECETTES (2)		132 917,00	12 500,00	395 965,00	541 382,00
Réalizations		33 640,00	12 500,00	12 045,52	58 185,52
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	33 640,00	0,00	12 045,52	45 685,52
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	6 819,00	6 819,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	5 226,52	5 226,52
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	33 640,00	0,00	0,00	33 640,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		99 277,00	0,00	383 919,48	483 196,48
SOLDE (2)		-1 630 960,56	-723 918,40	-2 602 158,87	-4 957 037,83

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	1 763 877,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	830 447,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	88 346,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	88 346,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	625 520,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	618 086,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 433,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	116 580,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	116 580,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	933 429,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	132 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	33 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	33 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	33 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	99 277,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 630 960,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		736 418,40	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	2 902 485,87	0,00	35 638,00
Réalisations		505 732,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 266 984,78	0,00	25 457,50
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	76 646,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 972,24	0,00	11 819,50
202	Frais réalisat° documents urbanisme	76 646,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 972,24	0,00	11 819,50
204	Subventions d'équipement versées	429 085,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 592 773,89	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 784,43	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82								
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 774,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 215,46	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	205 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	92 072,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	131 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528,00	0,00	13 638,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528,00	0,00	13 638,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 710,65	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 710,65	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		230 685,98	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	635 501,09	0,00	10 180,50
RECETTES (2)		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388 904,00	0,00	7 061,00
Réalizations		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 226,52	0,00	6 819,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 226,52	0,00	6 819,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 819,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 226,52	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 01/07/2021



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383 677,48	0,00	242,00
SOLDE (2)		-723 918,40	0,00	0,00	0,00	0,00	-60 000,00	-2 513 581,87	0,00	-28 577,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 144 145,49	0,00	3 144 145,49
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 629 960,37	0,00	2 629 960,37
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 593,15	0,00	207 593,15
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 593,15	0,00	207 593,15
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 940,00	0,00	64 940,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 693,00	0,00	59 693,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 247,00	0,00	5 247,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 842,50	0,00	438 842,50
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,09	0,00	3 750,09
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 567,22	0,00	21 567,22
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 000,00	0,00	304 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 113,60	0,00	31 113,60
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 298,25	0,00	57 298,25
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 342,27	0,00	19 342,27
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 771,07	0,00	1 771,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 918 584,72	0,00	1 918 584,72
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 918 584,72	0,00	1 918 584,72
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 185,12	0,00	514 185,12
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 115,41	0,00	560 115,41
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 456,70	0,00	326 456,70
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 456,70	0,00	326 456,70
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 225,00	0,00	11 225,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 089,20	0,00	64 089,20
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 142,50	0,00	1 142,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 96

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 658,71	0,00	233 658,71
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 584 030,08	0,00	-2 584 030,08

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9619333263	14/11/2019	2 000 000,00	1 800 000,00	1 061,84	1 800 000,00	0,00
9620133100	28/04/2020	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
9620333235	30/10/2020	2 000 000,00	2 000 000,00	330,84	0,00	2 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 000 000,00	3 800 000,00	1 392,68	1 800 000,00	3 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 578 812,93									
1641 Emprunts en euros (total)					25 578 812,93									
00001050660	CREDIT AGRICOLE	06/12/2018	15/05/2019	15/08/2019	250 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,560	0,560	EUR	T	C	O	A-1
0035378A	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/06/2015	01/01/2017	08/06/2017	203 500,00	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	1,800	EUR	T	C	O	A-1
1217155	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2012	30/04/2012	01/04/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1733775 K-Tir2-BP	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/12/2009	31/12/2009	30/03/2010	380 019,40	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,910	EUR	T	C	O	A-1
1803377-BP	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2001	01/01/2014	29/01/2014	74 107,26	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,670	EUR	M	P	O	A-1
21359	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/01/2015	01/06/2016	325 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2149/001	SOCIETE GENERALE	12/12/2018	17/12/2018	17/03/2019	648 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
27	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2006	01/01/2014	15/06/2014	55 888,08	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,110	EUR	S	P	O	A-1
28	CREDIT AGRICOLE	19/12/2012	02/01/2013	15/03/2014	137 210,77	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,490	EUR	T	P	O	A-1
29	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/10/1998	01/01/2014	01/12/2014	19 136,87	V	Livret A + 0.8	2,050	2,050	EUR	A	X	O	A-1
30	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/04/2001	01/01/2014	01/05/2014	88 449,70	V	(Livret A + 1.2)-Floor 0 sur Livret A	2,450	2,450	EUR	A	P	O	A-1
32	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2010	01/01/2014	01/12/2014	40 458,45	V	Livret A + (-0.2)	1,050	1,050	EUR	A	X	O	A-1
33	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2010	01/01/2014	01/12/2014	160 208,75	V	Livret A + (-0.2)	1,050	1,050	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
34	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2010	01/01/2014	01/12/2014	211 744,21	V	Livret A + 0.6	1,850	1,850	EUR	A	P	O	A-1	
34466	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/01/2015	01/06/2016	400 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1	
35	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2010	01/01/2014	01/12/2014	838 869,27	V	Livret A + 0.6	1,850	1,850	EUR	A	P	O	A-1	
52932	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/08/2016	05/08/2016	01/11/2017	1 200 000,00	V	Livret A + 0.75	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1	
9163542-BP	CAISSE D'EPARGNE	08/02/2013	08/02/2013	08/02/2014	976 800,05	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1	
A33150TK-BP	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	10/12/2015	17/09/2016	1 248 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,890	0,910	EUR	T	P	O	A-1	
CK1846	CREDIT AGRICOLE	20/07/2016	05/09/2016	15/12/2016	436 887,14	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	2,220	EUR	T	P	O	A-1	
CO8866 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/12/2015	31/01/2016	29/04/2016	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.06)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,060	1,080	EUR	T	C	O	A-1	
DD13358361-PRINCIPAL	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	195 174,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1	
MIN234398EUR/002	DEXIA CL	18/10/2005	18/10/2005	01/11/2006	130 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,400	EUR	A	P	O	A-1	
MIN234398EUR/0243281/001	DEXIA CL	18/10/2005	18/10/2005	01/11/2006	60 500,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,180	3,230	EUR	A	P	O	A-1	
MIN241739EURT10	DEXIA CL	05/11/2007	05/11/2007	01/06/2008	1 400 000,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,770	EUR	S	P	O	A-1	
MIN241739EURT11	DEXIA CL	05/11/2007	05/11/2007	05/11/2008	598 000,00	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,770	EUR	A	P	O	A-1	
MIN241739EURT12	DEXIA CL	05/11/2007	05/11/2007	05/11/2008	770 000,00	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,770	EUR	A	P	O	A-1	
MIN241739EURT9	DEXIA CL	05/11/2007	05/11/2007	01/06/2008	60 000,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,770	EUR	S	P	O	A-1	
MIN254011EUR - T1	DEXIA CL	01/07/2008	01/07/2008	01/09/2008	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,840	EUR	M	P	O	A-1	
MIN254011EUR - T2	DEXIA CL	08/02/2008	08/02/2008	01/04/2009	1 500 000,00	V	(Euribor 6M-Floor -0.01 sur Euribor 6M) + 0.01	4,360	4,470	EUR	S	C	O	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour-sement anticipé O/N	gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN254011EUR - T4	DEXIA CL	31/10/2008	17/10/2008	01/02/2009	275 000,00	V	(Euribor 3M + 0.01)-Floor -0.01 sur Euribor 3M	4,840	5,000	EUR	T	C	O	A-1
MON225999EUR	DEXIA CL	31/12/2004	31/12/2004	01/03/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,32 %	4,320	4,320	EUR	A	P	O	A-1
MON268476EUR	DEXIA CL	12/03/2010	01/04/2010	01/07/2010	1 860 032,98	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,570	EUR	T	P	O	A-1
MON525675EUR PRINC	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	505 826,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
MON536777EUR	SFIL CAFFIL	26/11/2020	15/12/2020	01/04/2021	2 200 000,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,410	EUR	T	C	O	A-1
MPH282945EUR	SFIL CAFFIL	02/05/2007	02/05/2007	01/01/2008	1 760 000,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,460	EUR	T	P	O	A-1
MPH282946EUR	SFIL CAFFIL	02/05/2007	02/05/2007	01/01/2008	570 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,450	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
LT-90042	SOCIETE GENERALE	01/12/2020	01/12/2020	28/05/2021	0,00	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,500	0,510	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour-sement anticipé O/N	gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 578 812,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 169 300,67					1 302 924,18	354 079,46	0,00	86 113,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 169 300,67					1 302 924,18	354 079,46	0,00	86 113,08
00001050660	N	0,00	A-1	225 000,01	13,37	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,560	16 666,68	1 318,35	0,00	157,50
0035378A	N	0,00	A-1	159 500,00	14,44	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	11 000,00	2 978,12	0,00	174,47
1217155	N	0,00	A-1	548 868,27	6,25	F	Taux fixe à 4.51 %	4,500	65 471,12	27 706,71	0,00	18 496,71
1733775 K-Tir2-BP	N	0,00	A-1	101 338,70	4,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,850	25 334,60	4 526,76	0,00	10,70
1803377-BP	N	0,00	A-1	5 949,74	0,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	11 419,81	673,98	0,00	0,91
21359	N	0,00	A-1	243 750,00	14,42	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,600	16 250,00	4 550,00	0,00	2 122,66
2149/001	N	0,00	A-1	583 200,00	17,96	F	Taux fixe à 1.61 %	1,630	32 400,00	9 877,47	0,00	365,15
27	N	0,00	A-1	8 009,75	0,96	F	Taux fixe à 4.07 %	4,060	7 693,55	561,63	0,00	13,58
28	N	0,00	A-1	34 256,86	1,96	F	Taux fixe à 3.45 %	3,440	16 265,86	1 534,10	0,00	49,25
29	N	0,00	A-1	4 168,62	1,92	V	Livret A + 0.8	1,530	2 106,58	97,27	0,00	4,37
30	N	0,00	A-1	51 927,49	15,33	V	(Livret A + 1.2)-Floor 0 sur Livret A	1,780	2 743,25	1 066,08	0,00	586,06
32	N	0,00	A-1	35 316,30	40,92	V	Livret A + (-0.2)	0,530	766,05	198,45	0,00	8,53
33	N	0,00	A-1	133 599,31	30,92	V	Livret A + (-0.2)	0,530	3 942,82	756,48	0,00	32,29
34	N	0,00	A-1	189 209,42	40,92	V	Livret A + 0.6	1,330	3 438,80	2 600,75	0,00	167,66

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											Affiché le	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
34466	N	0,00	A-1	300 000,00	14,42	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,600	20 000,00	5 600,00	0,00	2 612,50	
35	N	0,00	A-1	716 785,56	30,92	V	Livret A + 0.6	1,330	18 523,72	9 926,68	0,00	635,15	
52932	N	0,00	A-1	1 109 539,82	35,83	V	Livret A + 0.75	1,460	23 122,58	16 989,94	0,00	2 273,02	
9163542-BP	N	0,00	A-1	588 106,74	7,10	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	61 928,92	24 701,36	0,00	19 989,10	
A33150TK-BP	N	0,00	A-1	890 913,68	10,46	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,890	80 591,60	8 377,92	0,00	286,33	
CK1846	N	0,00	A-1	280 460,27	6,71	F	Taux fixe à 2.2 %	2,190	38 129,17	6 695,83	0,00	257,09	
CO8866 consolidation	N	0,00	A-1	699 640,58	10,08	V	(Euribor 3M + 1.06)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,070	64 451,32	7 952,93	0,00	1 277,23	
DD13358361-PRINCIPAL	N	0,00	A-1	172 403,70	13,08	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	13 011,60	770,89	0,00	124,71	
MIN234398EUR/002	N	0,00	A-1	40 914,14	4,83	F	Taux fixe à 3.35 %	3,400	7 404,54	1 645,65	0,00	228,44	
MIN234398EUR/0243281/001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,220	4 975,85	160,87	0,00	0,00	
MIN241739EURT10	N	0,00	A-1	640 682,19	6,92	F	Taux fixe à 4.65 %	4,710	75 832,68	32 987,29	0,00	2 482,64	
MIN241739EURT11	N	0,00	A-1	273 607,87	6,83	F	Taux fixe à 4.7 %	4,770	32 390,17	14 621,61	0,00	2 000,38	
MIN241739EURT12	N	0,00	A-1	352 304,64	6,83	F	Taux fixe à 4.7 %	4,770	41 706,38	18 827,16	0,00	2 575,74	
MIN241739EURT9	N	0,00	A-1	10 578,65	1,92	F	Taux fixe à 4.65 %	4,710	4 935,70	675,78	0,00	40,99	
MIN254011EUR - T1	N	0,00	A-1	1 486 688,17	7,58	F	Taux fixe à 4.67 %	4,730	157 626,63	74 669,78	0,00	5 785,69	
MIN254011EUR - T2	N	0,00	A-1	600 000,00	7,75	F	Taux fixe à 2.68 %	2,720	75 000,00	17 880,63	0,00	4 064,67	
MIN254011EUR - T4	N	0,00	A-1	55 000,16	2,83	V	(Euribor 3M + 0.01)-Floor -0.01 sur Euribor 3M	0,000	18 333,32	0,00	0,00	0,00	
MON225999EUR	N	0,00	A-1	262 436,99	3,08	F	Taux fixe à 4.32 %	4,310	58 960,44	13 884,37	0,00	10 361,01	
MON268476EUR	N	0,00	A-1	862 365,58	6,25	F	Taux fixe à 3.47 %	3,520	113 965,98	32 948,12	0,00	7 564,15	
MON525675EUR PRINC	N	0,00	A-1	446 812,99	13,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	33 721,72	6 316,50	0,00	988,57	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
MON536777EUR	N	0,00	A-1	2 200 000,00	15,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,390	0,00	0,00	0,00	375,83
MPH282945EUR	N	0,00	A-1	769 041,68	6,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.025 sur Euribor 3M) + 0.025	0,000	96 012,36	0,00	0,00	0,00
MPH282946EUR	N	0,00	A-1	86 922,79	1,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.025 sur Euribor 3M) + 0.025	0,000	46 800,38	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
LT-90042	N	0,00	A-1	0,00	0,41	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 169 300,67					1 302 924,18	354 079,46	0,00	86 113,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une pénalité, mais qui est déterminé par un mécanisme complexe, par exemple, en fonction de la performance financière ou opérationnelle d'une entité).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

 SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 169 300,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			2016-12-14
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 FRAIS LIES AUX DOC URBA	10	14/12/2016
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	14/12/2016
L	2032 FRAIS DE RECHERCHE	5	14/12/2016
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	14/12/2016
L	204.....1 SUBV EQUIPEMENT MOBILIER MATERIEL ET ETUD	5	14/12/2016
L	204.....2 SUBV EQUIPEMENT BATIMENT ET INSTALLATION	15	14/12/2016
L	204.....3 SUBV EQUIPEMENT PROJETS INFRASTRUCTURES	30	14/12/2016
L	2051 LOGICIELS	2	14/12/2016
L	2121 PLANTATIONS	20	14/12/2016
L	2128 AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	14/12/2016
L	2132 IMMEUBLES DE RAPPORT	30	14/12/2016
L	2135 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20	14/12/2016
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	30	14/12/2016
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	30	14/12/2016
L	21533 RESEAUX CABLÉS	20	14/12/2016
L	21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION	20	14/12/2016
L	21561 MATERIEL SERVICE DISTRIBUTION EAU	10	14/12/2016
L	21571 MATERIEL ROULANT	10	14/12/2016
L	21578 MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	30	14/12/2016
L	2158 INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	20	14/12/2016
L	21758 AUTRES INST ET MAT MIS A DISPO	20	14/12/2016
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENTS DIVERS	20	14/12/2016
L	2182 VEHICULES	10	14/12/2016
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	14/12/2016
L	2184 MOBILIER	15	14/12/2016
L	2188 MATERIEL	10	14/12/2016
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	14/12/2016
L	238 AVANCES SUR MARCHÉ	0	14/12/2016

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		129 122,53	129 122,53	0,00	129 122,53
CONTENTIEUX CANAL TROPIC	0,00	24/08/2017	129 122,53	129 122,53	0,00	129 122,53
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		129 122,53	129 122,53	0,00	129 122,53

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 664 849,00	I 1 506 843,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 450 930,00	1 302 924,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 450 930,00	1 302 924,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		213 919,00	203 919,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	10 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	203 919,00	203 919,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 506 843,19	4 158 111,65	330 734,51	5 995 689,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 010 637,58	2 348 416,59
Ressources propres externes de l'année (a)		692 424,37	701 645,98
10222	FCTVA	690 308,00	696 929,95
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	2 116,37	4 716,03
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 318 213,21	1 646 770,61
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	25 059,00	25 059,00
28031	Frais d'études	23 593,00	23 593,00
28032	Frais de recherche et de développement	6 660,00	6 660,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	14 811,00	14 811,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	27 155,00	27 155,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	17 260,00	17 260,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 519,00	1 519,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 632,00	4 632,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	329 229,00	329 227,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	2 650,00	2 650,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	16 896,00	16 895,69
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	1 600,00	1 600,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	225 218,00	225 202,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	43 086,00	43 086,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	31 112,00	31 112,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	147 910,00	147 910,00
28051	Concessions et droits similaires	140 200,00	140 199,91
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	2 937,00	2 937,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 938,00	3 938,00
28128	Autres aménagements de terrains	21 670,00	21 670,00
281312	Bâtiments scolaires	24 190,00	24 190,00
28132	Immeubles de rapport	47 085,00	47 085,00
28135	Installations générales, agencements, ..	32 064,00	32 064,00
28142	Construct° sol autrui - Immeuble rapport	6 455,00	6 455,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	61 419,00	61 419,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	11 125,00	11 125,00
28151	Réseaux de voirie	26 247,00	26 246,64
28152	Installations de voirie	11 008,00	11 008,00
281533	Réseaux câblés	5 251,00	5 251,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 099,00	15 099,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	613,00	613,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	32,00	32,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	22 025,00	22 025,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	9 223,00	9 223,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 033,00	10 032,50
28182	Matériel de transport	60 686,00	60 685,26
28183	Matériel de bureau et informatique	113 375,00	113 374,85

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
28184	Mobilier	26 294,00	26 293,15
28188	Autres immo. corporelles	74 018,00	74 017,61
28221	Plantat° arbres, arbustes (affectation)	3 415,00	3 415,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 653 421,21	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 348 416,59	2 125 266,97	0,00	3 539 398,16	8 013 081,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 995 689,35
Ressources propres disponibles	IV 8 013 081,72
Solde	V = IV – II (3) 2 017 392,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.2.1**

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service 3735 (1)**A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	2 271,49
615221	ENTRETIEN BATIMENT GOLF	1 620,41
6257	FRAIS DE RECEPTIONS	651,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		2 271,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		2 271,49

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	18 750,00
70328	LOCATION GOLF	18 750,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		18 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		18 750,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.2.1**

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service 3931 (1)**A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	115 671,45
611	CONTRAT PRESTATIONS DE SERVICES LIAISONS FLUVIALES	115 671,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		115 671,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		115 671,45

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	4 260,00
70328	PONTON ROCHEFORT CORDERIE	4 260,00
70388	PASSAGES LIAISONS FLUVIALES	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		4 260,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		4 260,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.2.1**

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service PDTD (1)**A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	880,80
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	880,80
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		880,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		880,80

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT****A7.2.2**

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service 3735(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	4 245,88
2031	ETUDE EXTENSION 18 TROU GOLF	4 245,88
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
2158	INSTALLATIONS, MATERIELS GOLF	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 918 584,72
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 918 584,72
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 922 830,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 922 830,60

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	250 000,00
1323	DEPARTEMENT - EXTENSION GOLF ST LAURENT DE LA PREE	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		250 000,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN**
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**
A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service 3931(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN**
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**
A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service PDTD(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/01/2020	CARTE DE CAPTURE POUR SALLE POLYNUMERIQUE	270,00	0,00	1
09/01/2020	SQL SERVER STANDARD	1 050,00	0,00	2
09/01/2020	PASSAGE FIBRE OPTIQUE PONT TRANSBORDEUR	103 357,87	0,00	20
09/01/2020	ACQUISITION 9 TPE	5 022,00	0,00	5
09/01/2020	MOBILIER DE BUREAU	8 711,67	0,00	5
09/01/2020	SUBVENTIONS FISAC	10 608,75	0,00	15
13/01/2020	REFRIGERATEUR MICRO ONDE BOUILLOIRE CAFETIERE	388,58	0,00	1
13/01/2020	RADIO CD TOO MOOD BLUETOOTH CONSERVATOIRE MUSIQUE	79,99	0,00	1
13/01/2020	SUBVENTION CLUB NAUTIQUE ROCHEFORTAIS	1 745,00	0,00	5
13/01/2020	SUBVENTION ECOLE DE VOILE DE FOURAS	3 502,00	0,00	5
13/01/2020	BORNE DE RECHANCHE RENAULT E SCHNEIDER	6 046,15	0,00	10
13/01/2020	BALAYEUSE+SOUFLEUR+DEBROUSSAILLEUSE STIHL	1 795,25	0,00	10
13/01/2020	MAISON EMPLOI (2135)	5 033,72	0,00	20
13/01/2020	MOBILIER CARO (2184)	8 042,43	0,00	15
13/01/2020	HANGAR SOUBISE ZI CHEM VERT (21318)	3 750,09	0,00	0
13/01/2020	GDV TONNAY CHTE (2138)	9 961,37	0,00	0
14/01/2020	AMEUBLEMENT FLIGHT CASE	224,00	0,00	1
14/01/2020	RM19-00385P - COFFRE FORT GENS DU VOYAGE	1 173,42	0,00	10
14/01/2020	BAC EQUARISSAGE RAGONDINS	528,00	0,00	10
16/01/2020	PARTICIPATION TRAVAUX AIRE D'ACCUEIL CARS	10 973,00	0,00	15
16/01/2020	MICRO ONDES	89,00	0,00	1
17/01/2020	HANGAR SOUBISE (2152)	29 075,53	855,00	30
17/01/2020	TRAVX RESEAUX HUMIDES (21532)	341 885,80	0,00	0
20/01/2020	NSTALLATION LIGNE TGBT	4 562,33	0,00	20
20/01/2020	EXPOSITION XYNTHIA PHASE 2	13 638,00	0,00	10
21/01/2020	PRIMO ACCEDANT + DE 1 000	68 000,00	0,00	15
21/01/2020	PIG DE 1 000	57 713,00	0,00	15
21/01/2020	REHABILITATION LGTS SOCIAUX PUBLICS	205 100,00	0,00	15
23/01/2020	APPAREIL PHOTO	509,98	0,00	10
23/01/2020	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT GIRO	25 000,00	0,00	5
28/01/2020	CORRECTION ACOUSTIQUE BUREAU 38 CARO	2 985,60	0,00	20
31/01/2020	CITROEN BERLINGO EJ-949-NC AIRE DES GENS DU VOYAGE	12 000,00	0,00	10
31/01/2020	CITROEN CACTUS GRISE FE-07-1-XP- AGENTS	14 000,00	0,00	10
31/01/2020	MEDIATHEQUE ST AGNANT (2188)	4 180,16	0,00	10
31/01/2020	ECHILLAIS RUE DES OUCHES 2EME TRANCHE	37 282,56	0,00	0
31/01/2020	ST LAURENT DE LA PREE RUE DE LA COUDREE	10 906,13	0,00	0
05/02/2020	LICENCES LOGICIELLES NETWRIX	7 092,22	0,00	2
05/02/2020	LOGICIEL ADOBE CREATIVE CLOUD	6 105,60	0,00	2
05/02/2020	MATERIEL INFORMATIQUE	176 839,10	0,00	5
06/02/2020	FONDS DE CONCOURS COMMUNES 2019	87 244,91	0,00	15
06/02/2020	FONDS CONCOURS COMMUNES 2018	36 392,25	0,00	15
10/02/2020	REMORQUE FOURGOND ROADSTER 500PPL	6 044,02	0,00	10
11/02/2020	MATERIEL SALLE LA BOITE	13 960,56	0,00	10
11/02/2020	POSE ENSEIGNE	2 878,12	0,00	20
18/02/2020	SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE - TRADUCTION FR-DE	122,77	0,00	1
21/02/2020	LOGICIEL VMWARE VCENT GESTION SERVEUR	44 654,40	0,00	2
21/02/2020	CREATION CORDON DUNAIRE SABLE FOURAS	7 440,00	0,00	0
21/02/2020	ETUDE PLUVIALE RUE DU MERZEAU ST AGNANT	4 500,00	0,00	0
25/02/2020	VERSEMENT DE LA SOULTE - ACTE D'ECHANGE ÉPINETTE	167 000,00	0,00	0
04/03/2020	ACQUISITION LIVRE ANCIEN MEDIATHEQUE	6 636,15	0,00	0
04/03/2020	MOBILIER MEDIATHEQUE TONNAY CHARENTE	257,54	0,00	1
04/03/2020	MEDIATHEQUE ECHILLAIS (2188)	27 429,34	0,00	10
05/03/2020	CONSERVATOIRE MUSIQUE (2135)	27 068,62	0,00	20
05/03/2020	MOBILIERS SALLE CULTURELLE (2184)	6 202,20	0,00	15
11/03/2020	REFRIGERATEUR COMBI BLANC_CARO CUISINE	449,00	0,00	1
12/03/2020	SIGNALISATION	14 459,78	0,00	20

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
12/03/2020	MATERIEL DE BUREAU CONSERVATOIRE	568,25	0,00	5
12/03/2020	ACHAT JEUX - RESEAU DES MEDIATHEQUES (2188)	1 249,61	0,00	10
16/03/2020	CHARIOT DISTRIBUTION COURRIER COMPACT 2	498,00	0,00	1
19/03/2020	MEDIATHEQUE ROCHEFORT (2188)	3 153,10	0,00	10
19/03/2020	PONT TRANSBORDEUR (2135)	40 021,71	0,00	20
19/03/2020	DEMARREUR PROGRESSIF	477,01	0,00	1
19/03/2020	APPLICATION PRECONISATIONS AUDIT HORS MIG	555,00	0,00	2
25/03/2020	MIGRATION WEBVILLE VERS ARCOPOLE PRO	5 778,00	0,00	2
31/03/2020	SUBVENTION FISAC 2020	49 198,00	0,00	15
01/04/2020	MOBILIER MEDIATHEQUE ROCHEFORT	2 072,65	0,00	15
07/04/2020	PERCEUSE SUR COLONNE - ARROSAGE	1 484,26	0,00	10
09/04/2020	TRAVX STADE ROUGE	4 322,41	0,00	20
10/04/2020	SABLEUSE MAJAR S700SP	6 480,00	0,00	10
20/04/2020	PARTICIPATION TRAVAUX ASA SAINT HIPPOLYTE	22 200,00	0,00	15
18/05/2020	CHAUFFAGE SALLE POLYNUMERIQUE (2135)	13 209,84	0,00	20
26/05/2020	BOITIER LECTEUR VIDEO	576,00	0,00	10
26/05/2020	WYSAB05 CAST MUSIQUES ACTUELLES	1 032,00	0,00	2
27/05/2020	DESTRUCTEUR DE BUREAU	264,38	0,00	1
27/05/2020	ACHAT MOBILES	6 356,04	0,00	5
28/05/2020	PROTECTION SUBMERSION MARINE ECHILLAIS (2152)	11 422,74	0,00	30
28/05/2020	MESURES PREVENTION TOUT CHANTIER	2 400,00	0,00	0
03/06/2020	PORT DES BARQUES POSE D UN TIDE FLEX DE 800	16 499,96	0,00	0
03/06/2020	PARTICIPATION INVT CARO SMCA	73 241,32	0,00	15
05/06/2020	MODULE WIDGET CADASTRE	3 552,00	0,00	2
05/06/2020	PARTICIPATION PROGRAMME PLURIANUEL ENTRETIEN MARAI	23 194,67	0,00	15
10/06/2020	CONSIGNES A VELOS - 2020	16 361,07	0,00	30
10/06/2020	PROJECTEUR LED	6 760,80	0,00	10
10/06/2020	SIGNALETIQUE TOURISTIQUE TOTEM	1 281,60	0,00	20
10/06/2020	MATERIELS AUDIO MULTI EFFETS NUMERIQUE 2 CANAUX	491,89	0,00	1
10/06/2020	MICRO STATIQUE COMPACT CARDIOIDE	1 317,04	0,00	10
10/06/2020	EMETTEUR HDMI	420,89	0,00	1
12/06/2020	TRAVX DDE VOIRIE (2152)	16 799,98	0,00	30
12/06/2020	MEDIATHEQUE (2135)	15 728,05	0,00	20
12/06/2020	MOBILIER CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	6 174,23	0,00	15
16/06/2020	FIAT SCUDO DIESEL EC62EG- VEHICULE SERV INFORMAT	11 990,00	0,00	10
16/06/2020	PEUGEOT BOXER L1 H2 IMMAT DT082MM- SERV ENERGIE	14 920,00	0,00	10
17/06/2020	FOURNITURES DE MATÉRIELS	3 745,10	0,00	20
17/06/2020	SYSTEME VDI POUR BILLETIERIES	5 672,30	0,00	5
17/06/2020	AMÉNAGEMENT BÂTIMENT SURCOUF	38 243,80	0,00	20
17/06/2020	MATERIELS D ECLAIRAGE	6 130,02	0,00	10
23/06/2020	MATERIEL SALLE POLYNUMERIQUE	1 996,50	0,00	5
25/06/2020	CAFE TRANSBORDEUR (2135)	2 348,59	0,00	20
25/06/2020	PELLE A PNEUS NEUVE 10/12T - HYDRADIG 895FOPT	170 280,00	0,00	10
26/06/2020	AMENAGEMENT PONT TRANSBORDEUR	27 315,58	0,00	20
26/06/2020	MISE EN OEUVRE CLAPET COUPDEPONT RESSUYAGE AIX	12 300,00	0,00	30
26/06/2020	SUBVENTION TRAVAUX VALORISATION PAYSAGERE/ARCH	6 200,00	0,00	15
01/07/2020	8 LICENCES XMIN PRO	187,20	0,00	1
01/07/2020	BORNES WIFI TRANSBORDEUR	5 390,88	0,00	5
03/07/2020	SUBVENTION VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE NEUF	3 300,00	0,00	5
08/07/2020	BARRIERES ANTI INONDATION DUSQUESNE (2188)	5 194,08	0,00	10
08/07/2020	REPARATION FIBRE OPTIQUE CTM	23 971,60	0,00	30
17/07/2020	PARTICIPATION ÉTUDE SURVEY	17 668,00	0,00	5
20/07/2020	ECRAN SALLE CULTURELLE	1 377,60	0,00	10
03/08/2020	GOLF STATION DE POMPAGE+SANITAIRE	73 801,24	0,00	20
04/08/2020	MATERIEL CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (2188)	35 247,26	0,00	10
04/08/2020	LA GRIPPERIE CREATION RESEAU INFILTRATION	6 783,47	0,00	0
17/08/2020	TPE - PONT TRANSBORDEUR	1 458,00	0,00	5
17/08/2020	NUMÉRISATION MODÈLE PONT TRANSBORDEUR	3 090,00	0,00	10
18/08/2020	REALISATION PISTE CYCLABLE (2151)	48 617,07	0,00	30
19/08/2020	RAMPE D ACCES POUR NAVIRES A PASSAGERS	31 113,60	0,00	30
20/08/2020	PIQUETAGE DAURAGE LOIRE	2 846,49	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
24/08/2020	SE20036701 PORT DES BARQUES : 15 AVENUE DES SPORT	2 540,99	0,00	0
24/08/2020	SE20046101 PORT DES BARQUES, AIRE DE CAMPING-CAR R	15 573,84	0,00	0
24/08/2020	SE20042101 COMMUNE DE SOUBISE, RUE DU SOLEIL CRÉAT	8 356,43	0,00	0
28/08/2020	FOURRIERS MDE LAVEUSE (2188)	2 559,06	0,00	10
28/08/2020	DEMARREUR	540,00	0,00	10
07/09/2020	COMMANDE DE MATERIEL PHOTO	3 588,69	0,00	10
07/09/2020	TABLETTE SIG ANDROID	696,00	0,00	5
10/09/2020	MUSIQUES ACTUELLES (2188)	14 584,90	0,00	10
10/09/2020	ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS (2151)	1 818,00	0,00	30
10/09/2020	CUVE CARBURANT ATELIER GARAGE	538,80	0,00	10
11/09/2020	MOBILIER ATELIER (2188)	649,08	0,00	10
11/09/2020	DP20078001 REALISATION MASSIF+DALLE BETON ECHILLAI	600,00	0,00	20
21/09/2020	POSE VANNE RESEAU D'EAU	936,00	0,00	20
21/09/2020	MAISON DU TRANSBORDEUR	3 897,00	0,00	20
25/09/2020	DEPLACEMENT BLOCS BETON TRANSBORDEUR	4 866,00	0,00	30
01/10/2020	AUTOMATE PRET MEDIATHEQUE	1 620,00	0,00	2
06/10/2020	LICENCES PRO TOOLS AUDIO	644,00	0,00	2
08/10/2020	TRANSFERT MAISON DU GARDIEN COUDRE POUR M.EPINETTE	137 000,00	0,00	0
09/10/2020	CLOS LAPEROUSE BATIMENT D (21728)	10 785,41	0,00	0
13/10/2020	LICENCES ADOBE ACROBAT	489,60	0,00	1
13/10/2020	TUBES METAL REALISATION CUBE GD SITE	1 771,07	0,00	10
13/10/2020	ONDULEUR SALLE SERVEUR CARO	6 900,47	0,00	20
15/10/2020	MANUSCRIT AUTOGRAPHE RELATIF A LOTI	960,00	0,00	0
26/10/2020	MATERIEL LOCAUX REPETITION	704,00	0,00	10
03/11/2020	MICRO CRAVATE RODE LINK	357,52	0,00	10
09/11/2020	ELEMENTS BATTERIE ROCK SCHOOL	616,50	0,00	10
09/11/2020	AMPLI GUITARE	665,00	0,00	10
16/11/2020	PENDRILLONS ET FRISE LA BOITE	1 651,20	0,00	10
18/11/2020	MATERIEL POSTE PLUVIAL PDB	1 960,49	0,00	10
18/11/2020	RUE DU VINAIGRE - ST LAURENT DE LA PREE	49 458,14	0,00	0
18/11/2020	MATERIEL HYDROCUREUR	4 456,26	0,00	10
23/11/2020	DISQUES DURS EXTERNES X 5 COMM	1 074,00	0,00	10
23/11/2020	LICENCE ADOBE CREATIVE CLOUD	170,40	0,00	1
23/11/2020	LICENCE DEPLOIEMENT PUBLIK	10 375,00	0,00	2
24/11/2020	EXTRACTEUR D AIR	6 261,30	0,00	10
24/11/2020	REMBOURSEMENTS A LA COMMUNE	9 100,08	0,00	5
25/11/2020	MS WINDOWS SRV STANDARD	1 016,40	0,00	2
25/11/2020	FORMATS ADDITIONNEL MESH3D	400,00	0,00	1
27/11/2020	RADIATEURS	504,00	0,00	20
30/11/2020	LOGICIEL STREAMING VMX SALLE POLYNUMERIQUE	62,40	0,00	1
01/12/2020	ACCOMPAGNEMENT IZH	2 700,00	0,00	15
02/12/2020	TRAVX BUREAUX CARO	222,00	0,00	1
03/12/2020	TRAVERSE PLUVIAL ST LAURENT DE LA PREE RD 214E1	7 922,48	0,00	0
03/12/2020	REFECTION PISTE CYCLABLE	48 720,00	0,00	15
08/12/2020	PAPI BAIE D'YVES - PROTECTION BOIS JOLY - ILE	1 286 800,34	0,00	30
08/12/2020	PARTICIPATION TRAVAUX RESSUYAGE AIX	27 444,05	0,00	15
08/12/2020	BATARDEAUX COMPLÉMENTAIRES MARTROU	2 106,00	0,00	5
09/12/2020	LOGICIEL TERIA CORRECTION TRIMBLE	2 388,00	0,00	2
11/12/2020	FONDS DE CONCOURS 2020	378 361,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
07/01/2020	MATERIEL MAISON DU GARDIEN (2010-00315)	549,20	0,00	1
13/01/2020	GDV ROCHEFORT (2138) (2010-00309)	46 289,43	0,00	0
14/01/2020	MOBILIER DE BUREAU (2010-00313)	8 536,87	0,00	10
31/01/2020	SUBVENTION OPAHRU (2010-00308)	92 072,95	0,00	5
31/01/2020	ROCHEFORT CONSTAT P BERT (2010-00310)	350,02	0,00	0
03/04/2020	FOURAS OP CHAMP LUMAIN (2010-00312)	90 941,40	0,00	0
08/04/2020	REVISION DU SCOT (2010-00304)	76 646,47	0,00	10
29/05/2020	MATERIEL COVID 19 (2010-00314)	11 585,10	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
09/06/2020	ASA TRANSBORDEUR-PIQUETAGE PAUL BERT (2010-00306)	91 376,42	0,00	0
09/10/2020	ASA GRAND PREE DE CHARTRES-ETUDE CANAL DES SOEURS (2010-00307)	2 059,00	0,00	0
03/12/2020	COMMUNE DE CABARIOT, RUE DES GABARES ET DU MUGU (2010-00311)	17 645,46	0,00	0
TOTAL GENERAL		5 073 763,06	855,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
08/10/2020	TRANSFERT MAISON DU GARDIEN COUDRE POUR M.EPINETTE	137 000,00	0	0,00	137 000,00	137 000,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		137 000,00					0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A10.3****A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	137 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	137 000,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 807 554,57	542 628,90											17 990,10	150 787,31
ASSOCIATION AUBERGE DE JEUNESSE 17	2012	P	Réhabilitation d'un bâtiment pour accueil des locaux de l'Auberge de Jeunesse	C.C.C.COOP	90 000,00	59 590,61	11,14	T	F	Taux fixe à 4.2 %	4,270	F	Taux fixe à 4.2 %	4,190	A-1	EUR	2 610,04	4 063,77
SAEM PATRIMONIALE 17	2004	P	Requalification du site SOGERMA	CDC	1 515 532,07	302 797,44	3,42	T	V	Livret A	2,250	V	Livret A	1,100	A-1	EUR	4 000,87	85 427,64
SAEM PATRIMONIALE 17	2004	P	Extension de la SOGERMA	CE	139 236,50	33 508,45	2,78	T	F	Taux fixe à 5.51 %	5,620	F	Taux fixe à 5.51 % Taux fixe à 5.51 %	5,500	A-1	EUR	2 007,35	5 001,68
SAEM PATRIMONIALE 17	2002	P	Aménagement et construction d'un programme immobilier sur le site SOGERMA	CE	640 286,00	138 118,48	2,53	T	F	Taux fixe à 5.505 %	5,620	F	Taux fixe à 5.505 %	5,490	A-1	EUR	8 226,79	22 651,26
SEMDAS.	2006	P	Installation de la société PROMO ART sur la ZA de BELIGON	CE	422 500,00	8 613,92	0,15	T	F	Taux fixe à 3.85 %	3,910	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	A-1	EUR	1 145,05	33 642,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					27 225 661,13	22 223 292,49											189 102,05	331 108,84
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P		CDC	227 164,55	210 209,91	43,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 884,85	3 482,47
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P		CDC	914 096,12	821 831,16	33,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	11 350,56	18 951,18
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P		CDC	333 116,51	294 284,30	33,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 661,75	7 851,87
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P		CDC	78 775,22	71 671,82	43,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	402,09	1 436,31
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	155 000,00	139 477,43	35,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,180	A-1	EUR	1 935,20	3 870,69
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	21 000,00	19 283,20	45,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,180	A-1	EUR	266,09	427,32
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	60 500,00	53 791,35	35,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,380	A-1	EUR	304,99	1 661,03
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	9 500,00	8 627,49	45,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,380	A-1	EUR	48,64	215,90
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	111 000,00	99 883,84	35,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,180	A-1	EUR	1 385,85	2 771,91
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	58 000,00	53 258,38	45,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,180	A-1	EUR	734,92	1 180,21
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	36 000,00	32 008,08	35,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,380	A-1	EUR	181,48	988,38
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	2017	P		CDC	21 000,00	19 071,29	45,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,380	A-1	EUR	107,52	477,25

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2000	P		CDC	17 329,04	8 025,38	11,25	A	V	Livret A + 0.8	3,050	V	Livret A + 0.8	1,370	A-1	EUR	134,84	673,82
OPH ROCHEFORT	2005	P		CDC	29 688,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.65	2,650	V	Livret A + 0.65	1,390	A-1	EUR	146,56	0,00
OPH ROCHEFORT	2006	P		CDC	33 780,00	25 438,15	25,67	A	V	Livret A + 0.5	3,250	V	Livret A + 0.5	1,170	A-1	EUR	328,27	823,75
OPH ROCHEFORT	2011	P		CDC	1 397 185,10	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	8 067,11	0,00
OPH ROCHEFORT	2011	P		CDC	257 558,19	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	1 558,94	0,00
OPH ROCHEFORT	2011	P		CDC	173 366,24	140 869,78	30,83	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,410	A-1	EUR	652,93	4 225,78
OPH ROCHEFORT	2011	P		CDC	168 968,00	137 295,98	30,83	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,410	A-1	EUR	636,37	4 118,58
OPH ROCHEFORT	2011	P		CDC	1 370 347,42	1 137 952,82	30,83	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,960	A-1	EUR	11 691,35	31 181,86
OPH ROCHEFORT	2011	P		CDC	252 610,95	221 712,01	40,83	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,960	A-1	EUR	2 260,70	4 357,63
OPH ROCHEFORT	2014	P		CDC	193 388,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,590	A-1	EUR	2 088,03	0,00
OPH ROCHEFORT	2014	P		CDC	20 808,00	19 000,66	43,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,600	A-1	EUR	309,05	314,78
OPH ROCHEFORT	2014	P		CDC	60 724,00	52 501,99	33,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	431,22	1 400,81
OPH ROCHEFORT	2014	P		CDC	6 534,00	5 847,67	43,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	47,72	117,18
OPH ROCHEFORT	2010	P		CDC	350 844,53	240 769,72	29,33	A	V	Livret A + (-0.7)	0,550	V	Livret A + (-0.7)	-0,120	A-1	EUR	124,37	7 963,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2010	P		CDC	24 838,14	20 374,74	39,33	A	V	Livret A + (-0.7)	0,550	V	Livret A + (-0.7)	-0,120	A-1	EUR	10,44	504,17
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	364 469,71	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	2 746,10	0,00
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	90 034,45	86 165,21	46,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,290	A-1	EUR	1 180,88	1 307,08
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	81 097,14	75 612,70	36,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,490	A-1	EUR	425,98	1 838,18
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	20 033,28	18 979,94	46,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,490	A-1	EUR	106,33	353,04
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	344 873,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 835,81	6 737,41
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	135 065,00	129 260,55	46,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 771,49	1 960,82
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	73 717,00	68 731,64	36,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	387,21	1 670,91
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	28 870,00	27 352,03	46,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	153,23	508,77
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	66 566,00	47 524,79	6,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	728,42	6 432,37
OPH ROCHEFORT	2016	P		CDC	28 641,01	0,00	0,00	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,740	A-1	EUR	222,48	0,00
OPH ROCHEFORT	2016	P		CDC	66 838,10	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,640	A-1	EUR	605,95	0,00
OPH ROCHEFORT	2017	P		CDC	60 146,12	52 835,59	17,00	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,750	A-1	EUR	968,01	2 479,24
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	232 000,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,230	A-1	EUR	3 420,34	7 969,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	77 000,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,230	A-1	EUR	1 135,20	2 645,21
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	115 000,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,230	A-1	EUR	1 695,43	3 950,64
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	845 000,00	787 329,37	22,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,270	A-1	EUR	11 020,83	29 028,65
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	317 840,24	296 242,42	31,75	A	V	Livret A + 0.65	1,400	V	Livret A + 0.65	1,340	A-1	EUR	4 249,59	7 299,59
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	430 438,52	409 963,04	29,33	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,580	A-1	EUR	7 355,07	10 326,54
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	1 422 655,38	1 369 658,38	36,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,440	A-1	EUR	23 040,17	26 715,32
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	106 862,34	102 881,49	36,42	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,500	A-1	EUR	1 730,66	2 006,71
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	131 343,80	123 943,81	35,67	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,560	A-1	EUR	2 086,44	2 507,14
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	107 399,77	101 348,83	35,67	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,560	A-1	EUR	1 706,08	2 050,08
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	151 442,81	142 910,45	35,75	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,580	A-1	EUR	2 405,72	2 890,79
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	487 323,11	460 794,85	36,75	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,580	A-1	EUR	7 751,41	8 987,86
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	452 013,08	430 742,46	31,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	5 959,56	10 706,62
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	26 100,00	25 645,06	48,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,420	A-1	EUR	143,55	454,94
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	81 300,00	79 477,32	38,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,420	A-1	EUR	447,15	1 822,68

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	30 600,00	30 167,52	48,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	413,10	432,48
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	95 600,00	93 781,79	38,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	1 290,60	1 818,21
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	24 900,00	24 465,98	48,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	136,95	434,02
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	43 500,00	42 524,77	38,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	239,25	975,23
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	71 200,00	70 193,70	48,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	961,20	1 006,30
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	124 600,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 229,68	2 369,76
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	76 000,00	74 296,14	38,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	418,00	1 703,86
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	22 900,00	22 500,84	48,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	125,95	399,16
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	71 000,00	69 996,53	48,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	958,50	1 003,47
OPH ROCHEFORT	2018	P		CDC	235 900,00	0,00	0,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 221,36	4 486,57
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	2 196 358,77	2 194 115,83	39,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	0,580	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	254 324,77	254 065,05	49,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	0,580	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	43 795,00	42 310,53	23,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	591,23	1 484,47
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	43 340,00	41 870,95	23,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	585,09	1 469,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	26 099,00	25 214,36	23,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	352,34	884,64
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	200 618,00	193 817,88	23,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	2 708,34	6 800,12
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	77 266,00	74 647,00	23,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,220	A-1	EUR	1 043,09	2 619,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	21 125,85	21 125,85	20,92	T	V	Livret A + 0.65	1,150	V	Livret A + 0.65	0,340	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	1 205 758,40	1 205 758,40	29,33	A	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	F	Taux fixe à 1.1 %	1,090	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	233 008,38	231 914,26	41,50	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,810	A-1	EUR	638,15	1 094,13
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	174 668,63	174 668,63	34,92	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,330	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	25 678,19	25 678,19	20,92	T	V	Livret A + 1	1,500	V	Livret A + 1	0,440	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	63 320,49	63 003,76	37,50	T	V	Livret A + 0.9	1,400	V	Livret A + 0.9	1,040	A-1	EUR	220,47	316,73
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	350 512,47	348 650,13	37,50	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,810	A-1	EUR	959,96	1 862,34
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	324 928,82	323 145,36	36,50	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,810	A-1	EUR	889,89	1 783,46
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	216 166,18	216 166,18	22,92	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,330	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	71 744,81	71 744,81	22,92	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,330	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	107 151,34	107 151,34	22,92	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,330	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	122 230,24	121 601,16	38,50	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,810	A-1	EUR	334,76	629,08
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	231 413,43	230 222,41	38,50	T	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	0,810	A-1	EUR	633,78	1 191,02
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	850 738,08	850 738,08	39,50	A	V	Livret A + 1.06	1,810	V	Livret A + 1.06	0,790	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	200 208,49	200 208,49	49,50	A	V	Livret A + 1.06	1,810	V	Livret A + 1.06	0,790	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	636 224,98	636 224,98	39,50	A	V	Livret A + 1.06	1,810	V	Livret A + 1.06	0,790	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	93 100,76	93 100,76	49,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,240	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	606 204,98	606 204,98	39,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,240	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	100 000,00	100 000,00	38,50	A	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	F	Taux fixe à 1.1 %	1,060	A-1	EUR	1 100,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	193 405,80	193 405,80	49,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	0,580	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2019	P		CDC	1 258 837,73	1 258 837,73	39,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	0,580	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	30 810,00	30 810,00	24,58	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,060	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	49 318,00	49 318,00	24,58	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,060	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	64 283,00	64 283,00	24,58	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,060	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	67 520,00	67 520,00	24,58	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,060	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	661 000,00	661 000,00	24,50	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,070	A-1	EUR	0,00	0,00
OPH ROCHEFORT	2020	P		CDC	144 000,00	144 000,00	24,50	A	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	F	Taux fixe à 1.06 %	1,030	A-1	EUR	0,00	0,00
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	204 534,91	180 926,68	33,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,850	A-1	EUR	3 424,33	4 172,12
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	34 352,78	31 426,63	43,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,850	A-1	EUR	591,02	520,63
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	294 144,75	260 193,41	33,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,850	A-1	EUR	4 924,58	5 999,98
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	67 702,43	61 935,57	43,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,850	A-1	EUR	1 164,79	1 026,07
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	120 589,24	104 493,57	33,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	1,050	A-1	EUR	1 126,46	2 788,02
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	29 198,39	26 187,77	43,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	1,050	A-1	EUR	280,48	524,80
SAHLM LE FOYER	2013	P		CDC	226 908,00	191 346,42	32,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,450	A-1	EUR	1 081,42	5 274,96
SAHLM LE FOYER	2013	P		CDC	38 720,00	34 027,84	42,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,450	A-1	EUR	191,00	699,77
SAHLM LE FOYER	2013	P		CDC	635 436,00	548 954,79	32,58	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,250	A-1	EUR	7 588,23	13 136,65
SAHLM LE FOYER	2013	P		CDC	114 662,00	103 133,93	42,58	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,240	A-1	EUR	1 416,08	1 761,22
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	385 795,47	334 301,32	33,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	1,050	A-1	EUR	3 603,82	8 919,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM LE FOYER	2014	P		CDC	120 602,70	108 167,39	43,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	1,050	A-1	EUR	1 158,52	2 167,68
SAHLM LE FOYER	2013	P		CREDIT AGRICOLE	484 462,00	217 158,92	22,66	T	V	Livret A + 1	2,270	V	Livret A + 1	1,540	A-1	EUR	3 468,70	7 707,16
TOTAL GENERAL					30 033 215,70	22 765 921,39											207 092,15	481 896,15

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	168 777,37
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 657 004,03
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 825 781,40
Recettes réelles de fonctionnement	II	34 299 619,17
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	5,32

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAPIQ AS ANIMATION POPULAIRE INTER QUA	34 550,00	
ACTION COEUR DE VILLE GICAC	4 336,65	
ADCR SERVICES ROCHEFORT	2 667,00	
AIKIDO CLUB ROCHEFORT	1 096,00	
AMICALE DU PERSONNEL ROCHEFORT O	9 570,00	
AMPPL ASS MUSIQUES AU PAYS DE PIERRE L	1 000,00	
ASA DES MARAIS DU TRANSBORDEUR	2 759,21	
ASA PROPRIETAIRES SAINT HIPPOLYT	22 200,00	
ASSOCIATION ALTEA CABESTAN MAISON RELAIS	36 600,00	
ASSOCIATION ALTEA CABESTAN SIEGE SOCIAL/ACCUEIL DE JOUR	50 000,00	
ASSOCIATION IL CONVITO CHEZ PRISCILLE BOUIN	3 000,00	
ASSOCIATION POUR L'EAU IFFWATER	5 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAIS FOOTBALL	216,00	
ATHLETISME TONNACQUOIS	1 384,00	
BAD ALLIANCE BATC	1 296,00	
BELLE FACTORY YELLOW	45 000,00	
CAP CENTRE D ANIMATION POLYVALEN CENTRE SOCIAL	19 000,00	
CENTRE INTERNATIONAL DE LA MER	5 000,00	
CHARABIA	300,00	
CINEMA DES AILLEURS	2 400,00	
CIRCULER	15 000,00	
CLLAJ	27 000,00	
CLUB CYCLISTE ST AGNANT	400,00	
CLUB PONGISTE FOURASIN	7 040,00	
COEUR DE SPORT 17	2 000,00	
DANSE PYRAMID	3 957,00	
DO L ENFANT DOM	15 000,00	
DUBOTEAT	2 000,00	
ECHIQUEUR ROCHEFORTAIS	600,00	
ECOLE DE VOILE DE FOURAS	840,00	
ECOMUSEE DE LA PRESQU ILE PORT B PATRIMOINE AVENIR	3 000,00	
ESTUAIRE CHARE		
ECRAN VERT	3 000,00	
ENTENTE SPORTIVE ST HIPPOLYTE	512,00	
EPTB CHARENTE INSTITUTION INTERDPTLE DU FLEUVE	34 608,21	
ESAB 96	2 176,00	
FOOTBALL CLUB FOURAS - ST LAUREN	496,00	
HECTORES	971,00	
JUDO CLUB FOURAS SAINT LAURENT	432,00	
JUDO CLUB ROCHEFORTAIS	1 784,00	
KARATE CLUB ROCHEFORTAIS	1 763,00	
LA BOUSSOLE	3 000,00	
LA ROCHEFORTAISE	1 960,00	
LES ECURIES DE FIRIA	640,00	
LES FORTS EN BULLES	2 250,00	
LES PETITS DEBROUILLARDS ANTENNE SUD CHARENTE-MME	6 000,00	
MISSION LOCALE - CYBER BASE	52 800,00	
PRIMEVERE LESSON	17 500,00	
RECYCLERIE DU SPORT	3 000,00	
REGIE INTER QUARTIERS	5 000,00	
ROCHEFORT AEROMODEL CLUB 17	688,00	
ROCHEFORT ATHLETISME CLUB	1 600,00	
ROCHEFORT BASKET CLUB	1 560,00	
ROCHEFORT FOOTBALL CLUB	3 000,00	
ROCHEFORT HANDBALL CLUB	1 864,00	
ROCHEFORT NEPTUNE CLUB	1 920,00	
ROTARY CLUB TONNAY CHARENTE ESTU	500,00	
ROULE MA FRITE 17	5 000,00	
SAR BOXE	1 512,00	
SAR RUGBY SPORT ATHLETIQUE ROCHEFORTAIS	5 120,00	
SAR TENNIS SPORT ATHLETIQUE ROCHEFORTAIS TE	1 880,00	
SAR VOLLEY BALL	928,00	
SOLHA CHTE MME- DEUX SEVRE-EX P CENTRE D AIDE AU LOGEMENT	12 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TENNIS CLUB FOURASIN	440,00	
TERRITOIRES IMAGINAIRES	2 529,00	
THEATRE DE LA COUPE D OR	51 315,00	
TIGER S ROLLER CLUB ROCHEFORTAIS	1 248,00	
TIR SPORTIF ROCHEFORTAIS	1 016,00	
TONNAY CHARENTE HANDBALL	1 496,00	
TROIS ENFANTS AUTOUR DU MONDE	1 200,00	
UNION DES PATINEURS ARTISTIQUES	136,00	
VIVRACTIF	23 000,00	
<u>Entreprises</u>		
APAVE SUD EUROPE SAS AGENCE DE ROCHEFORT	2 700,00	
BELAMI DOMINO S PIZZA	3 000,00	
BELAMI DOMINO S PIZZA	3 000,00	
CHARENTES TOURISME	6 815,00	
COMMUNE IMAGE MEDIA	10 000,00	
DOMILOOK NENUPHAR BY D	1 647,96	
DOMILOOK NENUPHAR BY D	1 647,96	
EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSI SECTEUR DE ROCHEFORT	4 866,00	
FEUGIER ENVIRONNEMENT	2 106,00	
GIP LITTORAL AQUITAIN	10 000,00	
IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	65 150,00	
LA GROSSE BOITE	2 960,79	
LA GROSSE BOITE	2 960,79	
O PAIN	3 000,00	
O PAIN	3 000,00	
OFFICE DE TOURISME ILE D OLERON	743,00	
ROUGE EDITIONS	20 000,00	
SCI RILAC S	22 298,00	
SCP G ET J DE BERTRAND PIBRAC	1 500,00	
SILYCAF	561 800,34	
SILYCAF	27 444,05	
<u>Personnes physiques</u>		
AMELINEAU ROLANDE	1 500,00	
ARNOULD VALERIE	1 500,00	
AUDEBERT BRIGITTE	1 500,00	
BABONAUD PATRICK	1 500,00	
BAUDON JOEL	50,00	
BAUDRY JEAN MICHEL	1 000,00	
BAUDRY ROGER	1 500,00	
BECHET DANIELLE	50,00	
BELTRAMIN MARTHE	50,00	
BELTRAMIN NOEL	50,00	
BENIZEAU PHILIPPE	1 500,00	
BENON NOUREAU CINDY	50,00	
BOISNEAU CHRISTINE	50,00	
BOLLEAU FRANCOIS	1 500,00	
BONNEAUD VERONIQUE	1 500,00	
BORDAGE CLEMENT	1 500,00	
BOTTON GUILLAUME	8 000,00	
BOUCHER BERNARD	50,00	
BOURBIGOT SEBASTIEN	12 915,00	
BOURON SALOME	2 000,00	
BRASSAUD ANTOINETTE	1 500,00	
BRETAUD FLORIAN	200,00	
BRETON RENE	3 195,95	
BRIENNE LAURE	50,00	
CAILLETEAU CECILE	1 500,00	
CAILLON MARIE HELENE	1 000,00	
CANU SYLVIE	50,00	
CAZAVANT ANNE MARIE	50,00	
COUSSET SIMONE	1 500,00	
CRASSAT ANTHONY ROUIBAH SAFIA	2 000,00	
DAVID CELINE	2 000,00	
DBJAY VINCENT FERRO VANESSA	8 000,00	
DE GRANDPRE AISSATA	1 500,00	
DELANDE OLIVIER AUBRY MARIE-CHRISTINE	2 000,00	
DELAPERRELLE FANNY	200,00	
DESCHAMPS ISABELLE	1 000,00	
DESPLACES STEPHANIE	50,00	
DIEUMEGARD MICHELLE	50,00	
DIEUMEGARD ROLAND	50,00	
DIEUSET NICOLAS	8 000,00	
DONCEL VERONIQUE	100,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
DUBOIS FREDERIC	50,00	
DUPUIS AURELIEN MOENS OPHELIE	1 500,00	
FERRO JOHANNA	1 500,00	
FINOCIETY MARIE DOMINIQUE	50,00	
FOULADOU ROBERT	1 500,00	
FRAPPE ROGER	1 500,00	
GAULIN ALAN COLIGNON MARIE	1 000,00	
GEORGES LISETTE	50,00	
GIGON PATRICK ET PATRICIA	200,00	
GINER FLORENCE	50,00	
GRIZON MARGUERITE	1 000,00	
GRONDIN NATHALIE	100,00	
GROUX GINETTE	1 500,00	
GRUET FREDERIC	1 500,00	
GUEDON MARIE THERESE	100,00	
GUITTOT NICOLAS	1 500,00	
GUYAU GAETAN	50,00	
GUYAU MONIQUE	50,00	
HAUVUY ANDRE	50,00	
HAUVUY MARIE CHRISTINE	50,00	
HEDIN NELLY	1 500,00	
HELFRICH COLETTE	1 500,00	
INGRAND LUDOVIC	50,00	
JANIN MATHIEU	6 377,00	
KEHR MARIE GEORGES	1 500,00	
KERLOCH PATRICK ET MAGALI	2 000,00	
KLEPACKI PATRICIA	1 500,00	
KUMMLE FABIENCE	50,00	
L HARIDON JEAN LUC	50,00	
LAGRUE PIERRE	50,00	
LAIR JACQUES	50,00	
LARDY RENE ET YOLANDE	1 500,00	
LAVOUE MARIE NOELLE	1 500,00	
LE GUENNEC ALEXANDRA	1 500,00	
LE QUEAU PASCAL	1 500,00	
LEBLANC DOMINIQUE	1 500,00	
LEGRAND DIDIER	2 000,00	
LEMAIRE ANNICK	50,00	
LEMAIRE JEAN MICHEL	50,00	
LOMBARD STEPHANE	1 500,00	
MABILLE PATRICE	50,00	
MAIRE MICHEL MARTINE	50,00	
MARIE ARMELLE	1 500,00	
MARION PAOLA	1 500,00	
MASSIAS JOCELYNE	1 500,00	
MEMAIN SARAH	50,00	
MERIGOUX ROSEMONDE	1 500,00	
MERLIN LOIC MEGE ANGELINA	50,00	
MICHEL DELPHINE	1 500,00	
MONJOU GAELE	8 000,00	
MOREAU EDITH	1 000,00	
MORILLON HUMPREY	200,00	
MOUHET ALAIN RENEE	1 500,00	
NAUD VERONIQUE	50,00	
NAUDON KEVIN BUCCHINI JESSICA	8 000,00	
NERAUDEAU JACKY	1 500,00	
NIGOND CLAUDE	1 500,00	
PAILLE CHRISTIAN	1 500,00	
PARENT EMMANUELLE	1 500,00	
PEREIRA GEORGES	50,00	
PIERRE EUGENE BASILE	50,00	
PINARD FINOCIETY MARTINE	50,00	
PINEAU GINETTE	1 500,00	
PIVIDORI PIERRE	1 500,00	
PRAUD MICKAEL	1 500,00	
QUERE MARYLINE	1 000,00	
RAMBAUD JEANNE	1 500,00	
RIMBAUD BIJOUX ANAÏCK	50,00	
ROBIN JEAN MARC	50,00	
ROBIN MARTINE	50,00	
ROBIN SYLVIE	1 500,00	
RODHES GUY	1 500,00	
ROIRAND CEDRIC	50,00	
ROULLEAU ALAIN	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ROUYER CHRISTOPHE	1 500,00	
ROY GUILLAUME	1 500,00	
SAHLI MOURAD	8 000,00	
SALAT GILLES	50,00	
SALGUES DANIEL	50,00	
SIMON PASCAL MARTINE	1 500,00	
SIMONNET AURELIE	1 500,00	
SUIRE MADELEINE	1 500,00	
TENAILLEAU JACQUELINE	1 500,00	
THAMAIN SEBASTIEN QUERE KATIA	8 000,00	
TURPIN ANNICK	1 000,00	
UHEL JACQUELINE	1 000,00	
VALADAS BERNARD	50,00	
VEILLET LILIANE	1 500,00	
VERVENT GABY	50,00	
VIAUD THIERRY CATHERINE	1 500,00	
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
ADIL 17 AGENCE DEP INFO SUR LE LOGEMENT	10 809,45	
COLLEGE LA FAYETTE	3 000,00	
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARIT BUDGET PRINCIPAL	48 370,31	
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARIT BUDGET PRINCIPAL	50 000,00	
<u>Communes</u>		
CHAMPAGNE COMMUNE	5 679,00	
FOURAS COMMUNE	10 000,00	
FOURAS COMMUNE	5 000,00	
MOEZE COMMUNE	4 207,00	
MORAGNE COMMUNE	4 167,00	
PORT DES BARQUES COMMUNE	13 761,00	
ROCHEFORT COMMUNE - BP BUDGET PRINCIPAL	331 454,00	
SAINT COUTANT LE GRAND COMMUNE	4 839,00	
SAINT FROULT COMMUNE	2 344,00	
SAINT LAURENT DE LA PREE COMMUNE	11 910,00	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS ROCHEFORT	6 000,00	
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE ROCHE	1 000,00	
COMMUNAUTE AGGLO ROCHEFORT OCEAN POUR MOUVEMENTS	776 212,00	
INTERNES		
OPH ROCHEFORT HABITAT OCEAN	79 950,00	
SDIS 17	1 825 975,34	
SYND CUISINE ROCHEFORT OCEAN CUISINE CENTRALE	5 000,00	
SYNDICAT MIXTE CHARENTE AVAL (SMCA)	73 241,32	
UNIMA RIEM	12 300,00	
UNIMA RIEM	17 668,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	4 826 871,33	

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP19-04 Centre aquatique AMO	100 000,00	0,00	100 000,00	12 427,20	49 540,80	1 300,80	86 272,00
AP20-04 Contrat de transition Écologique	219 000,00	0,00	219 000,00	0,00	46 500,00	0,00	219 000,00
AP16-04 Création de logements publics 2016	145 000,00	0,00	145 000,00	107 500,00	0,00	0,00	37 500,00
AP17-03 Création de logements publics 2017	330 500,00	0,00	330 500,00	85 300,00	79 950,00	79 950,00	165 250,00
AP19-02 Création de logements publics 2019	450 000,00	0,00	450 000,00	19 600,00	71 500,00	42 250,00	388 150,00
AP20-02 Création de logements publics 2020	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00	53 600,00	22 900,00	427 100,00
AP19-09 Déploiement signalétique touristique et patrimoniale	60 000,00	0,00	60 000,00	11 513,38	7 114,60	3 928,20	44 558,42
AP16-01 Extension Golf 18 trous (HT)	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	449 655,73	2 048 594,33	1 992 385,96	1 857 958,31
AP19-06 Médiathèque Tonnay-Charente	3 580 135,00	0,00	3 580 135,00	11 956,80	30 000,00	0,00	3 568 178,20
AP18-08 Médiathèque Échillais	1 313 537,00	0,00	1 313 537,00	34 792,97	182 306,56	32 733,26	1 246 010,77
AP19-03 OPAH RU	2 350 000,00	0,00	2 350 000,00	0,00	16 500,00	12 000,00	2 338 000,00
AP20-03 OPAH RU 2020	470 000,00	0,00	470 000,00	0,00	140 000,00	80 072,95	389 927,05
AP16-02 PIG 2016	165 770,00	0,00	165 770,00	155 861,30	9 908,70	0,00	9 908,70
AP17-01 PIG 2017	188 962,42	0,00	188 962,42	106 965,42	55 997,00	13 500,00	68 497,00
AP18-01 PIG 2018	178 108,00	0,00	178 108,00	100 029,09	75 079,00	43 213,00	34 865,91
AP18-10 Papi Baie d'Yves - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département et SILYCAF	3 030 381,00	0,00	3 030 381,00	131 168,40	1 396 000,00	1 314 244,39	1 584 968,21
AP17-10 Papi Charente - Actions sous maîtrise d'ouvrage CARO	2 135 438,00	0,00	2 135 438,00	880 079,02	905 124,12	710 314,20	545 044,78
AP17-11 Papi Charente - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département	6 026 687,00	0,00	6 026 687,00	62 435,84	105 290,00	0,00	5 964 251,16

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)				
AP15-05 Papi axe 1 M1 - Pose repères submersion marine	14 940,00	0,00	14 940,00	1 488,00	4 500,00	0,00	13 452,00
AP15-06 Papi axe 7 M3 - Martrou, renforcement des berges	61 535,29	0,00	61 535,29	51 123,09	0,00	0,00	10 412,20
AP15-02 Pistes Cyclables	491 867,60	0,00	491 867,60	313 310,37	85 430,57	64 978,14	113 579,09
AP17-06 Pont Transbordeur	3 800 000,00	0,00	3 800 000,00	156 646,45	497 879,45	463 398,77	3 179 954,78
AP16-03 Primo accédants 2016	228 000,00	0,00	228 000,00	218 000,00	0,00	0,00	10 000,00
AP17-02 Primo accédants 2017	214 000,00	0,00	214 000,00	200 000,00	10 000,00	6 000,00	8 000,00
AP18-02 Primo accédants 2018	91 000,00	0,00	91 000,00	69 000,00	16 000,00	6 000,00	16 000,00
AP18-04 Primo accédants Développement Durable 2018	32 000,00	0,00	32 000,00	24 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00
AP19-01 Primo accédants Développement Durable 2019	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	32 000,00	24 000,00	56 000,00
AP20-01 Primo accédants développement durable 202	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	56 000,00
AP18-07 Projet SURVEY	44 170,00	0,00	44 170,00	13 251,00	22 408,00	19 774,00	11 145,00
AP16-06 Salle culturelle des Fouriers	1 728 020,19	20 000,00	1 748 020,19	1 156 413,96	591 606,23	529 088,86	62 517,37
AP17-05 Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	400 000,00	0,00	400 000,00	226 217,55	158 000,00	76 646,47	97 135,98

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AE19-02 Animation OPAH RU	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00	84 503,30	341 496,70	263 126,80	922 369,90
AE16-01 Assistance technique FEAMP 2014-2020	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	1 486,00	743,00	1 257,00
AE16-02 Comité d'itinéraire Flow Vélo	39 515,00	0,00	39 515,00	19 070,00	6 815,00	6 815,00	13 630,00
AE20-01 Contrat de transition Écologique	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	32 738,74	4 472,38	80 527,62
AE18-02 Parc Naturel Régional	26 289,00	0,00	26 289,00	0,00	26 289,00	0,00	26 289,00
AE19-01 Subvention EUROPAN	70 000,00	0,00	70 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette : TAXE GEMAPI

Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1311	Etat et établissements nationaux	128 008,20
13	1312	Régions	56 799,00
13	1313	Départements	51 767,20
13	1316	Autres établissements publics locaux	109 632,00
13	1321	Etat et établissements nationaux	30 363,96
13	1322	Régions	22 194,00
13	1323	Départements	19 394,64
74	7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	1 300 000,00
74	74718	Autres	6 000,00
74	7472	Régions	7 198,00
74	7473	Départements	54 117,00
74	74748	Autres communes	2 887,26
74	74758	Autres groupements	2 275,30
74	7477	Budget communautaire et fonds structurels	180 332,00
74	7478	Autres organismes	18 460,55
Total recettes			1 989 429,11
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
20	2031	Frais d'Etudes	84 110,58
204	204131	Biens mobiliers, matériels et études	30 900,00
204	204132	Bâtiments et Installations	85 290,00
204	204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	1 498 843,14
204	2041581	Biens mobiliers, matériels et études	19 774,00
204	2041582	Bâtiments et Installations	372 932,12
20	2051	Concessions et droits similaires	30 000,00
21	21532	Réseaux d'assainissement	274 495,82
21	2184	Mobilier	3 253,28
21	2188	Autres immobilisations corporelles	14 166,00
23	2315	Installations, Matériels et outillages techniques	984 571,71
11	60631	Fournitures d'entretien	257,27
11	6068	Autres matières et fournitures	4 711,12
11	611	Contrats de prestations de services	29 846,62
11	61521	Terrains	16 806,04
11	615231	Voiries	196 759,90
11	615232	Réseaux	11 750,00
11	61551	Matériel roulant	179,68
11	6185	Frais de colloques et séminaires	211,45
11	6236	Catalogues et imprimés	2 000,00
11	6247	Transports collectifs	110,70
11	6251	Voyages et déplacements	30,60
11	6257	Réceptions	3 420,00
11	6281	Concours divers (cotisations)	95 710,89
11	62875	Aux communes membres du GFP	10 247,86
12	64111	Rémunération principale	138 237,00
65	6558	Autres contributions obligatoires	59 384,89
65	65737	Autres établissements publics locaux	27 859,21
65	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 461,99
14	7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	14 550,00
Total dépenses			4 014 871,87
Reste à employer au 31/12/N :			-2 025 442,76

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		
TOTAL Recettes	1 989 429,11	Total Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		
-2 025 442,76		

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		116,00	1,13	117,13	86,30	16,63	102,93
Adjoint administratif pal 1 cl	C	33,00	0,00	33,00	30,50	0,00	30,50
Adjoint administratif pal 2 cl	C	16,00	0,00	16,00	15,50	0,00	15,50
Adjoint administratif terr.	C	14,00	1,13	15,13	6,50	2,63	9,13
Attaché	A	26,00	0,00	26,00	14,80	11,00	25,80
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	10,00	0,00	10,00	5,00	3,00	8,00
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		93,80	1,23	95,03	65,73	9,00	74,73
Adjoint technique pal 1 cl	C	9,00	1,23	10,23	9,23	0,00	9,23
Adjoint technique pal 2 cl	C	13,80	0,00	13,80	10,60	0,00	10,60
Adjoint technique territorial	C	19,00	0,00	19,00	11,00	1,00	12,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	12,00	0,00	12,00	8,00	2,00	10,00
Technicien	B	7,00	0,00	7,00	2,00	3,00	5,00
Technicien principal de 1 cl	B	12,00	0,00	12,00	9,90	0,00	9,90
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		48,10	7,55	55,65	41,95	3,30	45,25
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR SLO BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	8,60	0,00	8,60	7,70	0,00	7,70
Adjoint territorial patrimoine	C	14,00	0,00	14,00	10,50	1,00	11,50
Assistant conservation pal 1c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 2c	B	2,00	0,00	2,00	1,70	0,00	1,70
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	4,50	3,30	7,80	6,75	0,00	6,75
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	2,00	3,55	5,55	2,40	2,00	4,40
Assistant ens. artistique	B	0,00	0,70	0,70	0,00	0,30	0,30
Assistant spécialisé d'enseig	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché cons.	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Attaché principal conservation	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef (biblio)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur ens. art. Hcl.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur ens. art. cl.N	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	1,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		9,00	0,23	9,23	6,55	2,23	8,78
Ingénieur		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Intervenant		0,00	0,23	0,23	0,00	0,23	0,23
Professeur de musique		7,00	0,00	7,00	6,55	0,00	6,55
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		275,90	11,14	287,04	209,53	31,16	240,69

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	327	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	452	0,00	3-3-1°	A
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	356	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	361	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	532	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	550	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	500	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	428	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	431	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	431	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	510	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	600	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	390	0,00	3-1	CDD
Attaché	A	ADM	545	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	390	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur		OTR	537	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur		OTR	468	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	478	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur	A	TECH	496	0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH	390	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	582	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	582	0,00	3-4	CDI
Intervenant		OTR	662	0,00	3-3-1°	CDD
Rédacteur	B	ADM	341	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-3-1°	CDD
Technicien	B	TECH	355	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	355	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	329	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-a°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	327	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	327	0,00	3-a°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	534	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	508	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	356	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	356	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	369	0,00	3-a°	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	730	0,00	110	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	A
Intervenant		OTR	590	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur	B	ADM	426	0,00	3-a°	CDD
Technicien	B	TECH	369	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
- 2	SEMDAS	SEMDAS	SEM	8 000,00
- 2	CRISTAL PRODUCTION	SCIC CRISTAL PRODUCTION	SCIC	1 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
- 3	HLM LE FOYER	SA LE FOYER	SA HLM	2 256 952,83
- 3	SAEM PATRIMONIALE 17	SAEM PATRIMONIALE 17	SEM	582 528,63
- 3	OPH ROCHEFORT	OPH ROCHEFORT	OPH	13 477 586,52
- 3	SEMDAS	SEMDAS	SEM	42 256,88
- 3	AUBERGE DE JEUNESSE 17	ASSOCIATION AUBERGE DE JEUNESSE 17	ASSOCIATION	63 654,37
- 3	IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	SA IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	SA HLM	1 866 712,73
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
FRANCE STATION NAUTIQUE	17/01/2011	Adhésion	10 653,60
ADCF	31/12/2013	Adhésion	6 832,14
AFIPADE	31/12/2013	Adhésion	2 700,00
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CHARENTE MARITIME	31/12/2013	Adhésion	857,17
RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE	31/12/2013	Adhésion	9 900,00
ATMO	01/01/2014	Adhésion	6 961,68
MISSION LOCALE ROCHEFORT MARENNES OLERON	01/01/2014	Adhésion	127 170,00
SOLURIS - EX SYNDICAT INFORMATIQUE 17	01/01/2014	Adhésion	12 850,00
EDEN - EUROPEAN DESTINATIONS OF EXCELLENCE NETWORK	06/05/2014	Adhésion	400,00
ADULLACT	01/01/2016	Adhésion	3 900,00
FDGDON 17	10/10/2016	Adhésion	4 140,80
LEADER France	01/01/2017	Adhésion	600,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AMIS DE PIERRE LOTI	14/02/2017	Adhésion	35,00
FEDERATION NATIONALE DES SCOT	23/05/2017	Adhésion	635,00
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES MARAIS DU TRANSBORDEUR	12/10/2017	Adhésion	355,03
ASSOCIATION MAISON DE LA NOUVELLE AQUITAINE	01/01/2018	Adhésion	5 000,00
ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE France	01/01/2018	Adhésion	174,00
CAUE 17 - CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CHARENTE MARITIME	01/01/2018	Adhésion	3 400,00
ASSOCIATION DES SOCIETES ET ECOLES DE MUSIQUE DE LA CHARENTE MARITIME - ASSEM 17	22/01/2018	Adhésion	757,60
MISSION DES OFFICES DE TOURISME NOUVELLE AQUITAINE - MONA	19/02/2018	Adhésion	795,50
AMPA	30/03/2018	Adhésion	50,00
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES GRANDS PRES DE CHARTRES	03/05/2018	Adhésion	419,69
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES MARAIS DE SAINT LOUIS	18/05/2018	Adhésion	41,69
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE GENOUILLE TREIZE PRISES	02/08/2018	Adhésion	83,06
APMAC	24/01/2019	Adhésion	100,00
VELO ET TERRITOIRES	20/03/2019	Adhésion	818,00
EUROPAN France	13/05/2019	Adhésion	35 000,00
ASSOCIATION LE CLUB DES UTILISATEURS D'ORPHEE - CUTO	13/11/2019	Adhésion	200,00
ASSOCIATION NATIONALE DES PRESIDENTS DE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - ANPCD	07/01/2020	Adhésion	650,68
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE MARAIS DE LA GRANDE MOTTE	13/01/2020	Adhésion	3 109,40
ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANCAISES	01/07/2020	Adhésion	50,00
ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE FORMATION MUSICALE - APFM	20/07/2020	Adhésion	95,00
ARGAT	07/10/2020	Adhésion	500,00
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES Français	19/10/2020	Adhésion	105,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service individualisé dans un budget annexe	Activités Economiques		-	20004176200051	SPA	Oui
Service individualisé dans un budget annexe	Plan Local d'Insertion à l'Emploi		-	20004176200036	SPA	Non
Service individualisé dans un budget annexe	Organisation du Tourisme		-	20004176200028	SPA	Non
Service individualisé dans un budget annexe	Collecte et traitement des déchets menagers et assimilables		-	20004176200069	SPIC	Oui
Service individualisé dans un budget annexe	Transport et déplacements		-	20004176200044	SPIC	Oui
Service individualisé dans un budget annexe	Captage, traitement et distribution d'eau	01/01/2018	141 - 21/12/2017	20004176200085	SPIC	Oui
Service individualisé dans un budget annexe	Collecte et traitement des eaux usées	01/01/2018	141 - 21/12/2017	20004176200093	SPIC	Oui
Service individualisé dans un budget annexe	Photovoltaïque	22/03/2018	41 - 22/03/2018	20004176200101	SPIC	Oui

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service assujetti a la TVA et non erige en budget annexe	Golf		-	SPA
Service assujetti a la TVA et non erige en budget annexe	Liaisons fluviales		-	SPA
Service assujetti a la TVA et non erige en budget annexe	Billetterie		-	SPA
Service assujetti a la TVA et non erige en budget annexe	Produits derives Pont Transbordeur		-	SPA

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 552 084,76	10 243 979,79	4 158 111,65	2 149 993,32
RECETTES	16 552 084,76	8 771 938,29	2 125 266,97	5 654 879,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 623 977,28	28 364 533,85	752 210,83	5 507 232,60
RECETTES	34 623 977,28	32 333 326,80	333 616,08	1 957 034,40

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : CARO BUDGET DECHETS MENAGERS 40001 / N°SIRET : 20004176200069

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 439 264,37	240 265,85	110 526,35	1 088 472,17
RECETTES	1 439 264,37	213 795,08	0,00	1 225 469,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 348 388,65	10 127 256,66	66 876,25	1 154 255,74
RECETTES	11 348 388,65	9 949 022,62	0,00	1 399 366,03

BUDGET : CARO BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE 40002 / N°SIRET : 20004176200051

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 281 753,14	10 108 801,30	4 404 499,57	5 768 452,27
RECETTES	20 281 753,14	10 220 385,99	1 333 468,00	8 727 899,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 921 089,40	4 282 900,83	56 332,63	3 581 855,94
RECETTES	7 921 089,40	7 822 477,19	0,00	98 612,21

BUDGET : CARO BUDGET TRANSPORT 40003 / N°SIRET : 20004176200044

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	797 627,50	354 056,25	183 841,35	259 729,90
RECETTES	797 627,50	320 839,63	0,00	476 787,87
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 754 304,89	5 569 093,92	4 631,00	180 579,97
RECETTES	5 754 304,89	5 567 805,03	0,00	186 499,86

BUDGET : CARO BUDGET PLIE 40004 / N°SIRET : 20004176200036

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 743 052,46	1 224 407,74	1 170 209,33	1 348 435,39
RECETTES	3 743 052,46	1 624 898,84	1 907 360,38	210 793,24

BUDGET : CARO BUDGET TOURISME 40005 / N°SIRET : 200041762000085

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 226 893,00	541 336,91	599 388,56	86 167,53
RECETTES	1 226 893,00	248 032,78	477 162,50	501 697,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 455 980,00	1 421 287,39	1 446,31	33 246,30
RECETTES	1 455 980,00	1 720 662,03	0,00	-264 682,03

BUDGET : CARO BUDGET EAU 40100 / N°SIRET : 200041762000085

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 585 333,17	935 716,94	497 906,76	151 709,47
RECETTES	1 585 333,17	874 908,33	290 614,60	419 810,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 924 661,82	5 008 215,39	152 066,09	764 380,34
RECETTES	5 924 661,82	5 354 237,63	124 000,00	446 424,19

BUDGET : CARO BUDGET ASSAINISSEMENT 40200 / N°SIRET : 200041762000093

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 324 229,12	1 600 972,96	587 084,21	136 171,95
RECETTES	2 324 229,12	1 431 598,51	367 322,50	525 308,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 427 817,71	2 061 283,11	66 519,75	300 014,85
RECETTES	2 427 817,71	2 397 864,76	0,00	29 952,95

BUDGET : CARO BUDGET PHOTOVOLTAIQUE 40300 / N°SIRET : 20004176200101

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	118 169,63	18 950,19	290,00	98 929,44
RECETTES	118 169,63	5 498,50	0,00	112 671,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	24 287,73	10 399,37	500,00	13 388,36
RECETTES	24 287,73	2 776,54	7 500,00	14 011,19

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 325 354,69	24 044 080,19	10 541 648,45	9 739 626,05
RECETTES	44 325 354,69	22 086 997,11	4 593 834,57	17 644 523,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	73 223 559,94	58 069 378,26	2 270 792,19	12 883 389,49
RECETTES	73 223 559,94	66 773 071,44	2 372 476,46	4 078 012,04
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	117 548 914,63	82 113 458,45	12 812 440,64	22 623 015,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	117 548 914,63	88 860 068,55	6 966 311,03	21 722 535,05

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

The logo for SLO (Société Locale d'Optimisation) is displayed, featuring the letters 'SLO' in a stylized blue font with a small graphic element to the right.

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 325 354,69	24 044 080,19	10 541 648,45	9 739 626,05
RECETTES	44 325 354,69	22 086 997,11	4 593 834,57	17 644 523,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	73 223 559,94	58 069 378,26	2 270 792,19	12 883 389,49
RECETTES	73 223 559,94	66 773 071,44	2 372 476,46	4 078 012,04
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	117 548 914,63	82 113 458,45	12 812 440,64	22 623 015,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	117 548 914,63	88 860 068,55	6 966 311,03	21 722 535,05

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	94 220 638,00	0,02	8,46	0,00	7 971 066,00	0,02
TFPB	78 622 329,00	-0,03	1,46	0,00	1 147 886,00	-0,03
TFPNB	1 780 306,00	0,01	4,25	0,00	75 663,00	0,01
CFE	21 084 233,00	-0,08	26,48	0,00	5 583 105,00	-0,08
TOTAL	195 707 506,00	0,00			14 777 720,00	0,00

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ.

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARO BUDGET DECHETS MENAGERS 40001 (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	23
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	26
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 10 127 256,66	G 9 949 022,62	G-A -178 234,04
	Section d'investissement	B 240 265,85	H 213 795,08	H-B -26 470,77

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 629 587,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 323 980,17 (si excédent)

		=	=		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 10 367 522,51	Q= G+H+I+J 12 116 385,79	=Q-P	1 748 863,28

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 66 876,25	K 0,00
	Section d'investissement	F 110 526,35	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 177 402,60	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 10 194 132,91	= G+H+K 11 578 610,54	1 384 477,63
	Section d'investissement	= B+D+F 350 792,20	= H+J+L 537 775,25	186 983,05
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 10 544 925,11	= G+H+I+J+K+L 12 116 385,79	1 571 460,68

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 66 876,25	K 0,00
011	Charges à caractère général	23 530,62	
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 019,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 675,69	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	5 650,94	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 110 526,35	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 526,35	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 926 522,04	8 096 572,37	669 084,27	23 530,62	137 334,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	814 053,00	709 355,87	38 600,33	34 019,00	32 077,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	291 731,06	270 106,84	0,00	3 675,69	17 948,53
Total des dépenses de gestion courante		10 032 306,10	9 076 035,08	707 684,60	61 225,31	187 361,11
66	Charges financières	18 174,00	7 925,00	8 740,84	0,00	1 508,16
67	Charges exceptionnelles	132 624,35	116 746,06	0,00	5 650,94	10 227,35
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 233 104,45	9 200 706,14	716 425,44	66 876,25	249 096,62
023	Virement à la section d'investissement (4)	903 709,20				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	211 575,00	210 125,08			1 449,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 115 284,20	210 125,08			905 159,12
TOTAL		11 348 388,65	9 410 831,22	716 425,44	66 876,25	1 154 255,74
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 300,00	13 463,60	0,00	0,00	-163,60
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 502 150,73	8 526 105,10	5 591,57	0,00	-29 545,94
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 038 000,00	1 197 277,36	0,00	0,00	-159 277,36
Total des recettes de gestion courante		9 553 450,73	9 736 846,06	5 591,57	0,00	-188 986,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	191 238,99	0,00	0,00	-41 238,99
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 703 450,73	9 928 085,05	5 591,57	0,00	-230 225,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 350,00	15 346,00			4,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 350,00	15 346,00			4,00
TOTAL		9 718 800,73	9 943 431,05	5 591,57	0,00	-230 221,89
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 629 587,92				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	247 446,00	2 066,00	0,00	245 380,00
21	Immobilisations corporelles	608 331,47	146 235,32	110 526,35	351 569,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	384 186,90	0,00	0,00	384 186,90
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 239 964,37	148 301,32	110 526,35	981 136,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 950,00	76 618,53	0,00	7 331,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
	Total des dépenses financières	183 950,00	76 618,53	0,00	107 331,47
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 423 914,37	224 919,85	110 526,35	1 088 468,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 350,00	15 346,00		4,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 350,00	15 346,00		4,00
	TOTAL	1 439 264,37	240 265,85	110 526,35	1 088 472,17
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	903 709,20			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	211 575,00	210 125,08		1 449,92
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 115 284,20	210 125,08		905 159,12
	TOTAL	1 115 284,20	213 795,08	0,00	901 489,12
	Pour information	323 980,17			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 765 656,64		8 765 656,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	747 956,20		747 956,20
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	270 106,84		270 106,84
66	Charges financières	16 665,84	0,00	16 665,84
67	Charges exceptionnelles	116 746,06	0,00	116 746,06
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	210 125,08	210 125,08
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 917 131,58	210 125,08	10 127 256,66

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 127 256,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 346,00	15 346,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 618,53	0,00	76 618,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 066,00	0,00	2 066,00
21	Immobilisations corporelles (6)	146 235,32	0,00	146 235,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		224 919,85	15 346,00	240 265,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	240 265,85

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 463,60		13 463,60
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 531 696,67		8 531 696,67
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 197 277,36		1 197 277,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	191 238,99	15 346,00	206 584,99
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 933 676,62	15 346,00	9 949 022,62

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 629 587,92

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 578 610,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 670,00	0,00	3 670,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		210 125,08	210 125,08
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 670,00	210 125,08	213 795,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	323 980,17

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	537 775,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	8 926 522,04	8 096 572,37	669 084,27	23 530,62	137 334,78
604	Achats d'études, prestations de services	4 690 688,06	4 105 176,68	589 152,64	1 880,00	-5 521,26
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 400,00	1 134,16	1 086,83	0,00	3 179,01
6063	Fournitures entretien et petit équipt	9 650,00	4 876,00	0,00	47,50	4 726,50
6064	Fournitures administratives	125,00	125,00	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	8 932,96	8 913,13	0,00	0,00	19,83
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	162,08	0,00	1 837,92
611	Sous-traitance générale	6 244,50	3 081,50	400,00	0,00	2 763,00
6135	Locations mobilières	2 200,00	2 169,04	0,00	0,00	30,96
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	51 142,00	12 963,14	6 350,00	10 012,00	21 816,86
61551	Entretien matériel roulant	10 642,54	8 481,96	568,40	0,00	1 592,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	-1 100,00	1 100,00	0,00	5 000,00
6156	Maintenance	26 582,00	17 170,51	0,00	0,00	9 411,49
6161	Multirisques	715,00	0,00	0,00	0,00	715,00
617	Etudes et recherches	9 255,00	3 442,95	0,00	4 734,67	1 077,38
618	Divers	195,00	195,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 875,00	2 000,00	0,00	0,00	1 875,00
6231	Annonces et insertions	805,00	0,00	0,00	0,00	805,00
6236	Catalogues et imprimés	15 350,00	6 510,95	4 591,56	2 141,85	2 105,64
6237	Publications	15 899,99	11 142,79	0,00	4 714,60	42,60
6238	Divers	500,00	127,14	145,10	0,00	227,76
6251	Voyages et déplacements	150,00	146,02	0,00	0,00	3,98
6256	Missions	1 000,00	402,71	0,00	0,00	597,29
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	1 344,76	0,00	0,00	5 655,24
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	1 680,71	3 319,29	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,04	0,00	0,00	799,96
6281	Concours divers (cotisations)	3 352 697,00	3 351 740,00	750,00	0,00	207,00
6282	Frais de gardiennage	6 900,00	5 750,30	1 079,39	0,00	70,31
6287	Remboursements de frais	31 754,96	8 111,54	2 998,29	0,00	20 645,13
6288	Autres	655 898,03	540 867,34	57 380,69	0,00	57 650,00
63512	Taxes foncières	120,00	119,00	0,00	0,00	1,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	814 053,00	709 355,87	38 600,33	34 019,00	32 077,80
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	35 000,00	0,00	33 292,00	34 019,00	-32 311,00
6218	Autre personnel extérieur	33 280,00	6 691,67	5 308,33	0,00	21 280,00
6331	Versement de transport	3 354,00	3 026,00	0,00	0,00	328,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 095,00	1 891,31	0,00	0,00	203,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 151,00	6 205,35	0,00	0,00	945,65
6411	Salaires, appointements, commissions	458 461,00	433 128,19	0,00	0,00	25 332,81
6413	Primes et gratifications	48 605,00	48 127,58	0,00	0,00	477,42
6415	Supplément familial	4 134,00	3 747,97	0,00	0,00	386,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	71 900,00	65 545,41	0,00	0,00	6 354,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	118 908,00	110 939,58	0,00	0,00	7 968,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 968,00	1 951,14	0,00	0,00	16,86
6458	Cotisations autres organismes sociaux	14 295,00	14 063,67	0,00	0,00	231,33
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 269,00	1 411,00	0,00	0,00	858,00
648	Autres charges de personnel	12 633,00	12 627,00	0,00	0,00	6,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	291 731,06	270 106,84	0,00	3 675,69	17 948,53
6541	Créances admises en non-valeur	233 936,00	220 348,44	0,00	0,00	13 587,56
6542	Créances éteintes	56 775,06	49 755,89	0,00	3 675,69	3 343,48
658	Charges diverses de gestion courante	1 020,00	2,51	0,00	0,00	1 017,49
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		10 032 306,10	9 076 035,08	707 684,60	61 225,31	187 361,11
66	Charges financières (b) (5)	18 174,00	7 925,00	8 740,84	0,00	1 508,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 490,00	17 982,26	0,00	0,00	1 507,74
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 316,00	-10 057,26	8 740,84	0,00	0,42
67	Charges exceptionnelles (c)	132 624,35	116 746,06	0,00	5 650,94	10 227,35
6712	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	122 397,00	116 746,06	0,00	5 650,94	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	10 027,35	0,00	0,00	0,00	10 027,35
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		10 233 104,45	9 200 706,14	716 425,44	66 876,25	249 096,62

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12	annulés
023	Virement à la section d'investissement	903 709,20				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	211 575,00	210 125,08			1 449,92
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	211 575,00	210 125,08			1 449,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 115 284,20	210 125,08			905 159,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 115 284,20	210 125,08			905 159,12
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 348 388,65	9 410 831,22	716 425,44	66 876,25	1 154 255,74
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 740,84
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 057,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 316,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	13 300,00	13 463,60	0,00	0,00	-163,60
64198	Autres remboursements	0,00	5 916,26	0,00	0,00	-5 916,26
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	13 300,00	7 547,34	0,00	0,00	5 752,66
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 502 150,73	8 526 105,10	5 591,57	0,00	-29 545,94
703	Ventes de produits résiduels	273 950,73	356 362,47	0,00	0,00	-82 411,74
706	Prestations de services	8 170 000,00	8 106 365,52	5 591,57	0,00	58 042,91
7084	Mise à disposition de personnel facturée	36 000,00	35 219,25	0,00	0,00	780,75
7088	Autres produits activités annexes	22 200,00	28 157,86	0,00	0,00	-5 957,86
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 038 000,00	1 197 277,36	0,00	0,00	-159 277,36
7588	Autres	1 038 000,00	1 197 277,36	0,00	0,00	-159 277,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		9 553 450,73	9 736 846,06	5 591,57	0,00	-188 986,90
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	191 238,99	0,00	0,00	-41 238,99
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	5 346,24	0,00	0,00	-5 346,24
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	31 977,59	0,00	0,00	-31 977,59
774	Subventions exceptionnelles	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	3 915,16	0,00	0,00	-3 915,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 703 450,73	9 928 085,05	5 591,57	0,00	-230 225,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 350,00	15 346,00			4,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 350,00	15 346,00			4,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 350,00	15 346,00			4,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 718 800,73	9 943 431,05	5 591,57	0,00	-230 221,89
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 629 587,92				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	247 446,00	2 066,00	0,00	245 380,00
2031	Frais d'études	247 446,00	2 066,00	0,00	245 380,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	608 331,47	146 235,32	110 526,35	351 569,80
2135	Installations générales, agencements	30 990,00	5 990,00	24 873,00	127,00
2154	Matériel industriel	194 503,72	105 512,99	85 143,20	3 847,53
2183	Matériel de bureau et informatique	3 800,00	2 275,61	510,15	1 014,24
2188	Autres immobilisations corporelles	379 037,75	32 456,72	0,00	346 581,03
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	384 186,90	0,00	0,00	384 186,90
2313	Constructions	384 186,90	0,00	0,00	384 186,90
Total des dépenses d'équipement		1 239 964,37	148 301,32	110 526,35	981 136,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 950,00	76 618,53	0,00	7 331,47
1641	Emprunts en euros	83 950,00	76 618,53	0,00	7 331,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
Total des dépenses financières		183 950,00	76 618,53	0,00	107 331,47
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 423 914,37	224 919,85	110 526,35	1 088 468,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 350,00	15 346,00		4,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	15 350,00	15 346,00		4,00
13913	Sub. équippt cpte résult. Départements	2 554,00	2 554,00		0,00
13916	Sub. équippt cpte résult. Autres EPL	3 713,00	3 713,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 083,00	9 079,00		4,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 350,00	15 346,00		4,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 439 264,37	240 265,85	110 526,35	1 088 472,17
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	3 670,00	0,00	-3 670,00
021	Virement de la section d'exploitation	903 709,20			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	211 575,00	210 125,08		1 449,92
28033	Frais d'insertion	1 662,92	213,00		1 449,92
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 860,00	4 860,00		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 026,00	3 026,00		0,00
28131	Bâtiments	2 212,00	2 212,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 125,00	36 125,00		0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	4 758,00	4 758,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	48,00	48,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 578,00	4 578,00		0,00
28154	Matériel industriel	111 739,11	111 739,11		0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	14 347,00	14 347,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	715,00	715,00		0,00
28182	Matériel de transport	8 302,00	8 302,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 818,97	3 818,97		0,00
28184	Mobilier	142,00	142,00		0,00
28188	Autres	15 241,00	15 241,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 115 284,20	210 125,08		905 159,12
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 115 284,20	210 125,08		905 159,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 115 284,20	213 795,08	0,00	901 489,12
Pour information		323 980,17			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 082 534,27									
1641 Emprunts en euros (total)					1 082 534,27									
1733775 K-Tir1	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/12/2009	31/12/2009	30/03/2010	58 016,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,150	EUR	T	C	O	A-1
1803377- BOM	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2001	01/01/2014	29/01/2014	24 518,32	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,670	EUR	M	P	O	A-1
2149/001	SOCIETE GENERALE	12/12/2018	17/12/2018	17/03/2019	200 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
9163536	CAISSE D'EPARGNE	08/02/2013	08/02/2013	08/02/2014	200 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
9163542- BOM	CAISSE D'EPARGNE	08/02/2013	08/02/2013	08/02/2014	299 999,95	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
DD13358361-DECHETS MENAGERS	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	83 527,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1
MON525675EUR DECHETS MENAGERS	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	216 473,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET DECHETS MENAGERS 40001 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021			
Reçu en préfecture le 01/07/2021			
Affiché le			
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour-sement anticipé O/N	gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 082 534,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		720 756,35					76 618,53	17 982,30	0,00	8 740,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		720 756,35					76 618,53	17 982,30	0,00	8 740,83
1733775 K-Tir1	N	0,00	A-1	26 107,20	9,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,090	2 900,80	1 143,93	0,00	2,92
1803377- BOM	N	0,00	A-1	1 968,54	0,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	3 778,23	222,98	0,00	0,30
2149/001	N	0,00	A-1	180 000,00	17,96	F	Taux fixe à 1.61 %	1,630	10 000,00	3 048,60	0,00	112,70
9163536	N	0,00	A-1	67 058,13	2,10	F	Taux fixe à 3.35 %	3,340	20 919,56	2 947,25	0,00	2 009,32
9163542- BOM	N	0,00	A-1	180 622,48	7,10	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	19 019,94	7 586,41	0,00	6 139,15
DD13358361-DECHETS MENAGERS	N	0,00	A-1	73 782,16	13,08	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	5 568,48	329,92	0,00	53,37
MON525675EUR DECHETS MENAGERS	N	0,00	A-1	191 217,84	13,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	14 431,52	2 703,21	0,00	423,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		720 756,35					76 618,53	17 982,30	0,00	8 740,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	720 756,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	14/12/2016
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	14/12/2016
L	2051 LOGICIELS	2	14/12/2016
L	2135 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20	14/12/2016
L	2158 INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	20	14/12/2016
L	2182 VEHICULES	10	14/12/2016
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	14/12/2016
L	2184 MOBILIER	15	14/12/2016
L	2188 MATERIEL	10	14/12/2016
L	CONTENEURS	20	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	20	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS MAT INDUSTRIEL	20	14/12/2016
L	BUDGETS ANNEXES - MATERIELS SPECIALISES	20	14/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
CONTENTIEUX REDEVANCE	0,00	01/01/2019	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		199 300,00	I 91 964,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 950,00	76 618,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 950,00	76 618,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		115 350,00	15 346,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 350,00	15 346,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	91 964,53	110 526,35	0,00	202 490,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 115 284,20	III 210 125,08
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 115 284,20	210 125,08
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 662,92	213,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 860,00	4 860,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 026,00	3 026,00
28131	Bâtiments	2 212,00	2 212,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 125,00	36 125,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	4 758,00	4 758,00
28151	Installations complexes spécialisées	48,00	48,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 578,00	4 578,00
28154	Matériel industriel	111 739,11	111 739,11
28157	Aménagements des matériels industriels	14 347,00	14 347,00
28181	Installations générales, agencements	715,00	715,00
28182	Matériel de transport	8 302,00	8 302,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 818,97	3 818,97
28184	Mobilier	142,00	142,00
28188	Autres	15 241,00	15 241,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	903 709,20	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	210 125,08	0,00	323 980,17	0,00	534 105,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 202 490,88
Ressources propres disponibles	IV 534 105,25
Solde	V = IV – II (3) 331 614,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2020	ACHAT COMPOSTEURS	32 128,72	0,00	0
18/02/2020	DECHETTERIE AIX ACHAT 2 CAISSONS 20 M3 COMPACT	18 034,00	0,00	0
27/02/2020	FORFAIT ANNUEL POUR SONDES LOT 2	18 741,99	0,00	0
17/03/2020	ACHAT SOURIS ERGONOMIQUE XAVIER CODE 02401	78,80	0,00	0
17/03/2020	COMPOSTEURS 800 LITRES (HORS MARCHÉ)	328,00	0,00	0
08/04/2020	FOUNITURE ET POSE PORTAIL DECHETTERIE ROCHEFORT	5 990,00	0,00	0
10/04/2020	BACS COLLECTE SELECTIVE	65 057,00	0,00	0
26/05/2020	ACHAT 2 PDA	3 680,00	0,00	0
25/09/2020	SERVICE REDEVANCE BUREAU	1 227,70	0,00	0
25/09/2020	EQUIPEMENT BUREAU SIEGE LAMPE CAISSON	969,11	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
04/12/2020	FICHE RESERVOIR OM NATURE 2313 (140261)	40 786,27	0,00	20
TOTAL GENERAL		187 021,59	0,00	

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP16-05 Restructuration déchetterie de Rochefort	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	40 624,00	2 446,00	1 657 310,00	2 066,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	11,00	1,00	12,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	0,00	20,00	16,80	1,00	17,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (2)

Numéro SIRET : 20004176200051

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT BANLIEUE ET
MUNICIPALE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CARO BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE 40002 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A10.3 - Opérations liées aux cessions	36
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	37
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

41

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

43

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE 400

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 282 900,83	G	7 822 477,19
	Section d'investissement	B	10 108 801,30	H	10 220 385,99
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	143 886,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	667 683,70 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	15 059 385,83	= G+H+I+J	18 186 750,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	56 332,63	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 404 499,57	L	1 333 468,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 460 832,20	= K+L	1 333 468,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 339 233,46	= G+H+K	7 966 364,04
	Section d'investissement	= B+D+F	15 180 984,57	= H+J+L	11 553 853,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	19 520 218,03	= G+H+I+J+K+L	19 520 218,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 56 332,63	K 0,00
011	Charges à caractère général	56 332,63	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 4 404 499,57	L 1 333 468,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	963 621,47
16	Emprunts et dettes assimilées	155 810,22	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	576 818,82	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	3 629 466,68	7 944,53
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 013,67	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 390,18	361 902,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 246 727,98	744 121,00	82 871,50	56 332,63	363 402,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 307,00	138 185,64	412,00	0,00	1 709,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	81 209,07	74 265,99	0,00	0,00	6 943,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 468 244,05	956 572,63	83 283,50	56 332,63	372 055,29
66	Charges financières	502 659,00	279 768,59	204 609,25	0,00	18 281,16
67	Charges exceptionnelles	117 760,00	101 325,00	12 000,00	0,00	4 435,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 088 663,05	1 337 666,22	299 892,75	56 332,63	394 771,45
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 187 077,73				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 645 348,62	2 645 341,86			6,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 832 426,35	2 645 341,86			3 187 084,49
TOTAL		7 921 089,40	3 983 008,08	299 892,75	56 332,63	3 581 855,94
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	717,00	1 592,00	0,00	0,00	-875,00
70	Produits services, domaine et ventes div	120 000,00	2 680,83	17 835,41	0,00	99 483,76
73	Impôts et taxes	0,00	2 370,00	0,00	0,00	-2 370,00
74	Dotations et participations	19 420,00	18 924,00	10 800,00	0,00	-10 304,00
75	Autres produits de gestion courante	3 393 899,93	3 492 271,37	0,00	0,00	-98 371,44
Total des recettes de gestion courante		3 534 036,93	3 517 838,20	28 635,41	0,00	-12 436,68
76	Produits financiers	249 767,00	249 766,41	0,00	0,00	0,59
77	Produits exceptionnels	3 488 698,62	3 523 963,11	0,00	0,00	-35 264,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 272 502,55	7 291 567,72	28 635,41	0,00	-47 700,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	504 700,00	502 274,06			2 425,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		504 700,00	502 274,06			2 425,94
TOTAL		7 777 202,55	7 793 841,78	28 635,41	0,00	-45 274,64
Pour information		(3) 143 886,85				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 409 021,28	856 314,77	576 818,82	975 887,69
204	Subventions d'équipement versées	22 000,00	10 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 563 265,03	5 583 958,57	3 629 466,68	349 839,78
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	513 801,81	228 706,06	28 013,67	257 082,08
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	12 508 088,12	6 678 979,40	4 234 299,17	1 594 809,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 850 315,14	1 590 230,38	155 810,22	104 274,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 770 966,18	420 576,00	14 390,18	2 336 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	4 621 281,32	2 010 806,38	170 200,40	2 440 274,54
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 129 369,44	8 689 785,78	4 404 499,57	4 035 084,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	504 700,00	502 274,06		2 425,94
041	Opérations patrimoniales (1)	1 980 000,00	916 741,46		1 063 258,54
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 484 700,00	1 419 015,52		1 065 684,48
	TOTAL	19 614 069,44	10 108 801,30	4 404 499,57	5 100 768,57
	Pour information	⁽²⁾ 667 683,70			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 857 155,28	2 695 528,81	963 621,47	1 198 005,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 294 461,22	2 390 000,00	0,00	904 461,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 944,53	0,00	7 944,53	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 159 561,03	5 085 528,81	971 566,00	2 102 466,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 439 993,24	1 439 993,24	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	34 306,00	20 510,66	0,00	13 795,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 806 576,00	112 269,96	361 902,00	2 332 404,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	28 890,52		0,00	
	Total des recettes financières	4 309 765,76	1 572 773,86	361 902,00	2 375 089,90
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 469 326,79	6 658 302,67	1 333 468,00	4 477 556,12
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 187 077,73			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 645 348,62	2 645 341,86		6,76
041	Opérations patrimoniales (1)	1 980 000,00	916 741,46		1 063 258,54
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 812 426,35	3 562 083,32		4 250 343,03
	TOTAL	20 281 753,14	10 220 385,99	1 333 468,00	8 727 899,15

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Affiché le	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	826 992,50		826 992,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 597,64		138 597,64
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 265,99		74 265,99
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	484 377,84	0,00	484 377,84
67	Charges exceptionnelles	113 325,00	1 088 698,62	1 202 023,62
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 556 643,24	1 556 643,24
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 637 558,97	2 645 341,86	4 282 900,83
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	394 698,18	394 698,18
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 590 230,38	0,00	1 590 230,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	856 314,77	107 575,88	963 890,65
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	902 966,98	912 966,98
21	Immobilisations corporelles (6)	5 583 958,57	13 774,48	5 597 733,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	228 706,06	0,00	228 706,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	420 576,00	0,00	420 576,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		8 689 785,78	1 419 015,52	10 108 801,30
Pour information				667 683,70
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 592,00		1 592,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	20 516,24		20 516,24
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		107 575,88	107 575,88
73	Impôts et taxes	2 370,00		2 370,00
74	Dotations et participations	29 724,00		29 724,00
75	Autres produits de gestion courante	3 492 271,37	0,00	3 492 271,37
76	Produits financiers	249 766,41	0,00	249 766,41
77	Produits exceptionnels	3 523 963,11	394 698,18	3 918 661,29
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 320 203,13	502 274,06	7 822 477,19
Pour information				143 886,85
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 439 993,24		1 439 993,24
13	Subventions d'investissement	2 695 528,81	0,00	2 695 528,81
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 410 510,66	0,00	2 410 510,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		120 506,95	120 506,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1 871 158,65	1 871 158,65
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	13 774,48	13 774,48
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	112 269,96	0,00	112 269,96
28	Amortissement des immobilisations		1 256 643,24	1 256 643,24
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		300 000,00	300 000,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 658 302,67	3 562 083,32	10 220 385,99
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 246 727,98	744 121,00	82 871,50	56 332,63	363 402,85
60611	Eau et assainissement	2 250,00	210,08	1 961,54	0,00	78,38
60612	Energie - Electricité	33 475,00	23 304,09	780,12	0,00	9 390,79
60618	Autres fournitures non stockables	16 000,00	7 841,13	637,00	0,00	7 521,87
60623	Alimentation	450,00	108,50	78,05	0,00	263,45
60628	Autres fournitures non stockées	3 363,01	2 578,17	430,00	0,00	354,84
60632	Fournitures de petit équipement	3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
6064	Fournitures administratives	250,00	195,90	0,00	0,00	54,10
6068	Autres matières et fournitures	1 811,00	1 798,44	0,00	0,00	12,56
611	Contrats de prestations de services	31 642,51	19 774,24	0,00	8 166,67	3 701,60
6135	Locations mobilières	5 189,00	485,00	0,00	0,00	4 704,00
61521	Entretien terrains	65 000,00	37 416,66	24 019,17	300,00	3 264,17
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	41 760,11	19 208,62	451,76	12 568,05	9 531,68
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	1 614,19	507,90	0,00	12 877,91
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	390,00	1 550,00	0,00	1 560,00
6156	Maintenance	20 003,00	9 153,11	4 800,00	0,00	6 049,89
6161	Multirisques	119 427,00	112 590,64	0,00	6 263,82	572,54
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	8 400,00	8 380,62	0,00	0,00	19,38
617	Etudes et recherches	31 148,52	11 476,34	0,00	21 864,92	-2 192,74
6188	Autres frais divers	10 000,00	52,08	0,00	0,00	9 947,92
6226	Honoraires	7 350,00	601,00	0,00	5 969,17	779,83
6228	Divers	2 240,00	2 240,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	38 400,00	29 960,76	0,00	0,00	8 439,24
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	44 000,00	34 825,51	4 950,00	700,00	3 524,49
6237	Publications	1 500,00	630,00	0,00	0,00	870,00
6238	Divers	5 200,00	2 992,59	0,00	0,00	2 207,41
6247	Transports collectifs	100,00	10,77	0,00	0,00	89,23
6251	Voyages et déplacements	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
6256	Missions	3 289,00	78,44	0,00	0,00	3 210,56
6257	Réceptions	200,00	24,15	0,00	0,00	175,85
6262	Frais de télécommunications	2 850,00	1 102,12	199,50	0,00	1 548,38
627	Services bancaires et assimilés	2 342,42	2 331,46	0,00	0,00	10,96
6281	Concours divers (cotisations)	92 100,00	90 463,20	0,00	0,00	1 636,80
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	35 591,41	24 936,56	2 794,09	0,00	7 860,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	79 696,00	31 868,96	7 822,89	500,00	39 504,15
6284	Redevances pour services rendus	75,00	35,31	39,69	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	50 601,00	0,00	27 074,79	0,00	23 526,21
6288	Autres services extérieurs	67 319,00	1 680,95	4 775,00	0,00	60 863,05
63512	Taxes foncières	278 005,00	258 324,00	0,00	0,00	19 681,00
6358	Autres droits	120 000,00	5 437,41	0,00	0,00	114 562,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 307,00	138 185,64	412,00	0,00	1 709,36
6218	Autre personnel extérieur	7 300,00	7 280,72	0,00	0,00	19,28
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 306,00	687,64	412,00	0,00	206,36
64131	Rémunérations non tit.	93 102,00	92 792,56	0,00	0,00	309,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 653,00	27 268,87	0,00	0,00	384,13
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 757,00	4 647,25	0,00	0,00	109,75
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 774,00	3 716,60	0,00	0,00	57,40
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	424,00	424,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6488	Autres charges	1 791,00	1 368,00	0,00	0,00	423,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	81 209,07	74 265,99	0,00	0,00	6 943,08
6541	Créances admises en non-valeur	2 232,00	2 230,67	0,00	0,00	1,33
6542	Créances éteintes	3 000,00	2 726,80	0,00	0,00	273,20
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	3 300,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	53 524,00	47 000,00	0,00	0,00	6 524,00
65888	Autres	19 153,07	19 008,52	0,00	0,00	144,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 468 244,05	956 572,63	83 283,50	56 332,63	372 055,29
66	Charges financières (b)	502 659,00	279 768,59	204 609,25	0,00	18 281,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	518 630,96	500 422,25	0,00	0,00	18 208,71
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-16 171,96	-220 781,21	204 609,25	0,00	0,00
6688	Autres	200,00	127,55	0,00	0,00	72,45
67	Charges exceptionnelles (c)	117 760,00	101 325,00	12 000,00	0,00	4 435,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12	annulés
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 760,00	1 325,00	0,00	0,00	4 435,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 088 663,05	1 337 666,22	299 892,75	56 332,63	394 771,45
023	Virement à la section d'investissement	3 187 077,73	0,00			3 187 077,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 645 348,62	2 645 341,86			6,76
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	968 191,67	968 191,67			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	120 506,95	120 506,95			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 256 650,00	1 256 643,24			6,76
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	300 000,00	300 000,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 832 426,35	2 645 341,86			3 187 084,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 832 426,35	2 645 341,86			3 187 084,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 921 089,40	3 983 008,08	299 892,75	56 332,63	3 581 855,94
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	204 609,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	220 781,21
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-16 171,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	717,00	1 592,00	0,00	0,00	-875,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	657,00	0,00	0,00	-657,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	717,00	935,00	0,00	0,00	-218,00
70	Produits services, domaine et ventes div	120 000,00	2 680,83	17 835,41	0,00	99 483,76
70878	Remb. frais par d'autres redevables	120 000,00	2 680,83	17 835,41	0,00	99 483,76
73	Impôts et taxes	0,00	2 370,00	0,00	0,00	-2 370,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	2 370,00	0,00	0,00	-2 370,00
74	Dotations et participations	19 420,00	18 924,00	10 800,00	0,00	-10 304,00
7472	Participat° Régions	8 124,00	8 124,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	11 296,00	0,00	0,00	0,00	11 296,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	10 800,00	10 800,00	0,00	-21 600,00
75	Autres produits de gestion courante	3 393 899,93	3 492 271,37	0,00	0,00	-98 371,44
752	Revenus des immeubles	1 028 282,75	1 241 648,40	0,00	0,00	-213 365,65
7552	Prise en charge déficit BA administratif	2 100 000,00	1 999 081,62	0,00	0,00	100 918,38
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 470,91	5 672,99	0,00	0,00	-202,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	260 146,27	245 868,36	0,00	0,00	14 277,91
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 534 036,93	3 517 838,20	28 635,41	0,00	-12 436,68
76	Produits financiers (b)	249 767,00	249 766,41	0,00	0,00	0,59
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	249 767,00	249 766,41	0,00	0,00	0,59
77	Produits exceptionnels (c)	3 488 698,62	3 523 963,11	0,00	0,00	-35 264,49
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	29 374,63	0,00	0,00	-29 374,63
774	Subventions exceptionnelles	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 088 698,62	1 088 698,62	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 150 000,00	2 155 889,86	0,00	0,00	-5 889,86
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 272 502,55	7 291 567,72	28 635,41	0,00	-47 700,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	504 700,00	502 274,06			2 425,94
721	Immobilisations incorporelles	110 000,00	107 575,88			2 424,12
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	394 700,00	394 698,18			1,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		504 700,00	502 274,06			2 425,94
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 777 202,55	7 793 841,78	28 635,41	0,00	-45 274,64
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		143 886,85				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 409 021,28	856 314,77	576 818,82	975 887,69
2031	Frais d'études	1 173 997,95	511 917,74	356 489,29	305 590,92
2032	Frais de recherche et de développement	1 117 165,00	297 343,70	149 945,00	669 876,30
2051	Concessions, droits similaires	117 858,33	47 053,33	70 384,53	420,47
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	22 000,00	10 000,00	0,00	12 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	20 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	9 563 265,03	5 583 958,57	3 629 466,68	349 839,78
2111	Terrains nus	4 375 305,20	3 565 985,01	716 763,14	92 557,05
21318	Autres bâtiments publics	36 550,00	26 079,93	6 815,09	3 654,98
2132	Immeubles de rapport	293 762,17	261 241,96	5 700,00	26 820,21
2135	Installations générales, agencements	1 224 029,37	522 460,80	613 344,67	88 223,90
2138	Autres constructions	1 825 000,00	0,00	1 825 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	524 487,21	258 451,85	252 168,09	13 867,27
2152	Installations de voirie	29 750,00	12 671,55	10 099,72	6 978,73
21533	Réseaux câblés	13 333,33	0,00	8 333,33	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	531 850,39	415 943,55	75 716,40	40 190,44
2183	Matériel de bureau et informatique	42 283,25	11 124,00	11 030,62	20 128,63
2184	Mobilier	14 000,00	13 139,02	580,83	280,15
2188	Autres immobilisations corporelles	652 914,11	496 860,90	103 914,79	52 138,42
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	513 801,81	228 706,06	28 013,67	257 082,08
2313	Constructions	270 346,54	98 145,19	5 299,25	166 902,10
2315	Installat°, matériel et outillage techni	90 000,00	18 239,52	13 032,50	58 727,98
2318	Autres immo. corporelles en cours	86 455,27	75 583,06	9 681,92	1 190,29
238	Avances versées commandes immo. incorp.	67 000,00	36 738,29	0,00	30 261,71
Total des dépenses d'équipement		12 508 088,12	6 678 979,40	4 234 299,17	1 594 809,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 850 315,14	1 590 230,38	155 810,22	104 274,54
1641	Emprunts en euros	1 636 300,00	1 547 219,30	0,00	89 080,70
165	Dépôts et cautionnements reçus	196 315,14	25 327,08	155 810,22	15 177,84
168741	Dettes - Communes membres du GFP	17 700,00	17 684,00	0,00	16,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 770 966,18	420 576,00	14 390,18	2 336 000,00
274	Prêts	300 000,00	50 000,00	0,00	250 000,00
27632	Créance Régions	126 576,00	126 576,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	2 344 390,18	244 000,00	14 390,18	2 086 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 621 281,32	2 010 806,38	170 200,40	2 440 274,54
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 129 369,44	8 689 785,78	4 404 499,57	4 035 084,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	504 700,00	502 274,06		2 425,94
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	396 812,00	394 698,18		2 113,82
13911	Etat et établissements nationaux	4 600,00	4 543,00		57,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	100 000,00	99 949,00		51,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	116 000,00	115 471,18		528,82
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	34 000,00	33 333,00		667,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	133 000,00	132 190,00		810,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 212,00	9 212,00		0,00
	Charges transférées (6)	107 888,00	107 575,88		312,12
2031	Frais d'études	107 888,00	107 575,88		312,12
041	Opérations patrimoniales (7)	1 980 000,00	916 741,46		1 063 258,54
2032	Frais de recherche et de développement	148 000,00	0,00		148 000,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	930 000,00	902 966,98		27 033,02
2135	Installations générales, agencements	13 775,00	13 774,48		0,52
2138	Autres constructions	888 225,00	0,00		888 225,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 484 700,00	1 419 015,52		1 065 684,48

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	19 614 069,44	10 108 801,30	4 404 499,57	5 100 768,57
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	667 683,70			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 857 155,28	2 695 528,81	963 621,47	1 198 005,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	300 000,00	240 000,00	0,00	60 000,00
1312	Subv. transf. Régions	1 864 537,75	1 213 132,00	61 656,75	589 749,00
1313	Subv. transf. Départements	1 701 646,00	479 000,00	660 000,00	562 646,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	20 168,00	0,00	10 168,00	10 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	12 000,00	-12 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 710,00	0,00	23 710,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	7 855,00	0,00	7 855,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 460,00	15 655,00	6 195,00	-12 390,00
1331	D.E.T.R. transférable	286 778,53	204 841,81	81 936,72	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	143 000,00	42 900,00	100 100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 294 461,22	2 390 000,00	0,00	904 461,22
1641	Emprunts en euros	3 214 461,22	2 310 000,00	0,00	904 461,22
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 944,53	0,00	7 944,53	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 944,53	0,00	7 944,53	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 159 561,03	5 085 528,81	971 566,00	2 102 466,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 439 993,24	1 439 993,24	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 439 993,24	1 439 993,24	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	34 306,00	20 510,66	0,00	13 795,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 806 576,00	112 269,96	361 902,00	2 332 404,04
274	Prêts	350 000,00	100 000,00	0,00	250 000,00
27632	Créance Régions	126 576,00	0,00	126 576,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	2 330 000,00	12 269,96	235 326,00	2 082 404,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	28 890,52		0,00	
Total des recettes financières		4 309 765,76	1 572 773,86	361 902,00	2 375 089,90
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 469 326,79	6 658 302,67	1 333 468,00	4 477 556,12
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 187 077,73			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 645 348,62	2 645 341,86		6,76
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	120 506,95	120 506,95		0,00
2111	Terrains nus	508 252,80	508 252,80		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	459 938,87	459 938,87		0,00
28031	Frais d'études	10 117,00	10 111,00		6,00
28051	Concessions et droits similaires	37 307,00	37 307,00		0,00
28132	Immeubles de rapport	164 360,00	164 360,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	64 346,00	64 345,45		0,55
28138	Autres constructions	670 090,00	670 090,00		0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	188,00	188,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	204 086,00	204 086,00		0,00
28152	Installations de voirie	6 985,00	6 985,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 593,00	2 593,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 894,00	1 894,00		0,00
281533	Réseaux câblés	1 106,00	1 106,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	804,00	804,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	78 675,00	78 675,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 183,00	7 183,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 916,00	6 915,79		0,21
4817	Pénalités de renégociation de la dette	300 000,00	300 000,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 832 426,35	2 645 341,86		3 187 084,49

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits SLO DEL2021-092A-BF
041	Opérations patrimoniales (5)	1 980 000,00	916 741,46		1 063 258,54
2132	Immeubles de rapport	930 000,00	902 966,98		27 033,02
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 050 000,00	13 774,48		1 036 225,52
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 812 426,35	3 562 083,32		4 250 343,03
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 281 753,14	10 220 385,99	1 333 468,00	8 727 899,15
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					26 050 841,09									
1641 Emprunts en euros (total)					26 050 841,09									
0.034.893N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/04/2015	05/05/2015	05/08/2015	1 880 000,00	F	Taux fixe à 2.33 %	2,330	2,350	EUR	T	C	O	A-1
00001050660	CREDIT AGRICOLE	06/12/2018	15/05/2019	15/08/2019	250 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,560	0,560	EUR	T	C	O	A-1
00001310592	CREDIT AGRICOLE	13/12/2019	12/05/2020	15/07/2020	2 310 000,00	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,880	EUR	T	C	O	A-1
10197	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2012	01/01/2019	01/02/2019	2 193 371,37	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
20200117	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2002	31/12/2002	04/05/2003	1 980 000,00	V	(Moyenne de Euribor 3M-Floor -0.13 sur Moyenne de Euribor 3M) + 0.13	3,260	3,300	EUR	T	P	O	A-1
21359	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/01/2015	01/06/2016	140 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2149/001	SOCIETE GENERALE	12/12/2018	17/12/2018	17/03/2019	830 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
9477971	CAISSE D'EPARGNE	06/12/2014	15/12/2014	15/01/2015	510 000,00	F	Taux fixe à 2.49 %	2,490	2,520	EUR	M	P	O	A-1
A33150TK- BAE	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	10/12/2015	17/09/2016	581 700,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,890	0,910	EUR	T	P	O	A-1
DD13358361-ACTIVITE ECO	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	194 896,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN234398EUR/003	DEXIA CL	18/10/2005	18/10/2005	01/02/2006	1 815 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,390	EUR	T	P	O	A-1
MIN234398EUR/0243281/001	DEXIA CL	18/10/2005	18/10/2005	01/11/2006	214 500,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,180	3,230	EUR	A	P	O	A-1
MIN241739EUR/T4	DEXIA CL	02/05/2007	02/05/2007	01/12/2007	190 000,00	V	(Euribor 6M + 0.025)-Floor -0.025 sur Euribor 6M	4,160	4,260	EUR	S	P	O	A-1
MIN241739EURT5	DEXIA CL	01/11/2007	01/11/2007	01/06/2008	175 000,00	V	(Euribor 6M + 0.025)-Floor -0.025 sur Euribor 6M	4,630	4,750	EUR	S	P	O	A-1
MIN254011EUR - T3	DEXIA CL	31/10/2008	17/10/2008	01/02/2009	500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.01)-Floor -0.01 sur Euribor 3M	4,840	5,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN531792EUR	SFIL CAFFIL	20/11/2019	30/12/2019	01/04/2020	1 435 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
MIS508560EUR	SFIL CAFFIL	05/04/2016	15/04/2016	01/08/2016	3 339 978,37	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,890	EUR	A	P	O	A-1
MIS508560EUR-1	SFIL CAFFIL	05/04/2016	15/04/2016	01/08/2016	3 900 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,890	EUR	A	C	O	A-1
MON225999EUR	DEXIA CL	31/12/2004	31/12/2004	01/03/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,320	EUR	A	P	O	A-1
MON268476EUR	DEXIA CL	12/03/2010	01/04/2010	01/07/2010	233 891,35	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,570	EUR	T	P	O	A-1
MON525338EUR	SFIL CAFFIL	02/10/2018	26/10/2018	01/02/2020	872 400,00	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	1,700	EUR	T	P	O	A-1
MON525675EUR ACTIVITE ECO	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	505 104,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
MPH518485EUR	BANQUE POSTALE	01/12/2017	16/01/2018	01/05/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,570	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Cité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					19 983 465,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					19 983 465,00									
Transfert de la dette économique	AUTRE	31/12/2001	31/12/2001	31/03/2002	19 983 465,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
Total général					46 034 306,09									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		17 308 403,42					1 547 219,26	500 422,54	0,00	204 609,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 308 403,42					1 547 219,26	500 422,54	0,00	204 609,26
0.034.893N	N	0,00	A-1	1 466 400,00	19,35	F	Taux fixe à 2.33 %	2,320	75 200,00	35 262,22	0,00	5 219,98
00001050660	N	0,00	A-1	225 000,01	13,37	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,560	16 666,68	1 318,35	0,00	157,50
00001310592	N	0,00	A-1	2 252 250,00	19,29	F	Taux fixe à 0.88 %	0,940	57 750,00	9 608,01	0,00	4 129,13
10197	N	0,00	A-1	1 778 283,98	6,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,500	212 120,59	89 767,25	0,00	73 294,45
20200117	N	0,00	A-1	249 810,96	2,09	V	(Moyenne de Euribor 3M-Floor -0.13 sur Moyenne de Euribor 3M) + 0.13	0,000	111 026,96	0,32	0,00	0,04
21359	N	0,00	A-1	105 000,00	14,42	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,600	7 000,00	1 960,00	0,00	914,37
2149/001	N	0,00	A-1	747 000,00	17,96	F	Taux fixe à 1.61 %	1,630	41 500,00	12 651,69	0,00	467,71
9477971	N	0,00	A-1	382 648,00	13,96	F	Taux fixe à 2.49 %	2,480	22 566,79	9 833,45	0,00	397,00
A33150TK- BAE	N	0,00	A-1	415 259,99	10,46	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,890	37 564,21	3 905,00	0,00	133,46

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
DD13358361-ACTIVITE ECO	N	0,00	A-1	172 158,11	13,08	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	12 993,08	769,79	0,00	124,53
MIN234398EUR/003	N	0,00	A-1	570 905,89	4,83	F	Taux fixe à 3.3 %	3,350	103 348,18	21 327,49	0,00	3 139,98
MIN234398EUR/0243281/001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,220	17 641,64	570,35	0,00	0,00
MIN241739EUR/T4	N	0,00	A-1	24 667,82	1,42	V	(Euribor 6M + 0.025)-Floor -0.025 sur Euribor 6M	0,000	15 622,74	0,00	0,00	0,00
MIN241739EURT5	N	0,00	A-1	30 795,43	1,92	V	(Euribor 6M + 0.025)-Floor -0.025 sur Euribor 6M	0,000	14 375,24	0,00	0,00	0,00
MIN254011EUR - T3	N	0,00	A-1	200 000,00	7,83	V	(Euribor 3M + 0.01)-Floor -0.01 sur Euribor 3M	0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00
MIN531792EUR	N	0,00	A-1	1 363 250,00	14,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	71 750,01	7 542,31	0,00	2 392,88
MIS508560EUR	N	0,00	A-1	2 350 994,74	8,58	F	Taux fixe à 4.82 %	4,890	213 608,21	125 674,09	0,00	47 845,36
MIS508560EUR-1	N	0,00	A-1	2 507 142,85	8,58	F	Taux fixe à 4.82 %	4,890	278 571,43	136 509,29	0,00	51 023,14
MON225999EUR	N	0,00	A-1	262 436,99	3,08	F	Taux fixe à 4.32 %	4,310	58 960,44	13 884,37	0,00	10 361,01
MON268476EUR	N	0,00	A-1	108 438,85	6,25	F	Taux fixe à 3.47 %	3,520	14 330,75	4 143,08	0,00	951,16
MON525338EUR	N	0,00	A-1	833 117,97	17,83	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	39 282,03	14 495,49	0,00	2 307,50
MON525675EUR ACTIVITE ECO	N	0,00	A-1	446 175,20	13,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	33 673,60	6 307,49	0,00	987,16
MPH518485EUR	N	0,00	A-1	816 666,63	12,08	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	66 666,68	4 892,50	0,00	762,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					17 684,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					17 684,00	0,00	0,00	0,00
Transfert de la dette économique	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 684,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 308 403,42					1 564 903,26	500 422,54	0,00	204 609,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 308 403,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			2016-12-15
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	15/12/2016
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	15/12/2016
L	204....2 SUBV EQUIPEMENT BATIMENT ET INSTALLATION	15	15/12/2016
L	2132 IMMEUBLES DE RAPPORT	30	15/12/2016
L	2135 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20	15/12/2016
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	30	15/12/2016
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	30	15/12/2016
L	2158 INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	20	15/12/2016
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	15/12/2016
L	2184 MOBILIER	15	15/12/2016
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	15/12/2016
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	20	15/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 050 812,00	1 959 601,48
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 654 000,00	1 564 903,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 636 300,00	1 547 219,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	17 700,00	17 684,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		396 812,00	394 698,18
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	396 812,00	394 698,18
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 959 601,48	4 404 499,57	667 683,70	7 031 784,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 579 194,25	III 1 668 913,20
Ressources propres externes de l'année (a)		2 806 576,00	112 269,96
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	350 000,00	100 000,00
27632	Créance Régions	126 576,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	2 330 000,00	12 269,96
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 772 618,25	1 556 643,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 117,00	10 111,00
28051	Concessions et droits similaires	37 307,00	37 307,00
28132	Immeubles de rapport	164 360,00	164 360,00
28135	Installations générales, agencements, ..	64 346,00	64 345,45
28138	Autres constructions	670 090,00	670 090,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	188,00	188,00
28151	Réseaux de voirie	204 086,00	204 086,00
28152	Installations de voirie	6 985,00	6 985,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 593,00	2 593,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 894,00	1 894,00
281533	Réseaux câblés	1 106,00	1 106,00
281534	Réseaux d'électrification	804,00	804,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	78 675,00	78 675,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 183,00	7 183,00
28188	Autres immo. corporelles	6 916,00	6 915,79
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	300 000,00	300 000,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	28 890,52	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 187 077,73	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 668 913,20	1 333 468,00	0,00	1 439 993,24	4 442 374,44

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 031 784,75
Ressources propres disponibles	IV	4 442 374,44
Solde	V = IV – II (3)	-2 589 410,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2020	TECHNOPOLE (2135)	401 693,11	0,00	20
13/01/2020	TRAVAUX DE VOIRIE ZAC VARENNE (2151)	24 944,96	0,00	30
13/01/2020	ARSENAL DES MERS - F06 LUMIERES (2158)	86 707,73	0,00	20
13/01/2020	ACQUISITION RÉTROCESSION LIBERATION+SAHARI+PONSAR	4 341,72	0,00	30
13/01/2020	CREATION SITE INTERNET-GRAPHIQUE F11COM- ARSENAL M	3 458,33	0,00	2
31/01/2020	TECHNOPOLE (2135)	39 967,00	41 932,00	20
31/01/2020	MO REFECTION COURS DE HE OCEANE (2151)	88,16	0,00	1
31/01/2020	CABINET MEDICAL ZOLA (2132)	1 890,24	0,00	30
10/02/2020	SYST REFOULEMENT EAUX INFILTRATION RADOUB ARSENAL	18 006,74	0,00	10
10/02/2020	ESP VERT ARSENAL MERS (2152)	11 431,71	0,00	30
10/02/2020	F11 OUTILS COMMUNICATION (2188)	20 882,00	0,00	10
17/02/2020	ACQUISITION PLAINE DES FRELINS ECHILLAIS A LESAGE	30 066,00	0,00	0
17/02/2020	ACQUISITION TERRAIN LE GALLIC A L'HOUMEE ECHILLAIS	16 717,03	0,00	0
17/02/2020	ACQUISITION L'HOUMEE ECHILLAIS MENET AD141 214 211	118 106,00	0,00	0
21/02/2020	RESTAURATION ET MISE EN VALEUR ARSENAL MERS (2135)	21 326,50	0,00	20
24/02/2020	MACHINE A CAFE NESPRESSO ZENIUS COWORKING	262,80	0,00	1
19/03/2020	AVANCE REMBOURSABLE SUR CONVENTION / SUBVENTION	50 000,00	0,00	0
03/04/2020	CONFORMITE VENTILATION CIM SELON V/DEVIS 7664 DU	4 411,48	0,00	20
16/04/2020	REMORQUE PALISSADE MOBILE ARSENAL MERS (2188)	133 500,00	0,00	10
28/04/2020	CAFE DES LONGITUDES (2188)	7 887,26	0,00	10
28/04/2020	ENTREE PARKING AUGUSTE GIRAL ARSENAL (2151)	11 165,80	0,00	30
13/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABLE FURET	8 000,00	0,00	0
13/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL -SALVATORE MILA	4 000,00	0,00	0
13/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - CURE RIEUSE	8 000,00	0,00	0
13/05/2020	COVID AVANCE REMBOURSABL - BISCUITERIE FORT BOYARD	8 000,00	0,00	0
14/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL LA GROSSE BOITE	8 000,00	0,00	0
14/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL ESCALE LUPIN	8 000,00	0,00	0
14/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL ALIZE CHAUVET	4 000,00	0,00	0
14/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL RENO ESTUAIRE	8 000,00	0,00	0
19/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL LA MOEZIENNE	4 000,00	0,00	0
19/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - SHOPPING MOOD	4 000,00	0,00	0
25/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL PUYGRENIER SY	2 000,00	0,00	0
25/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - RAGUENEAU OLI	4 000,00	0,00	0
26/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - MILLET PAUL J	4 000,00	0,00	0
27/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - SACREE COM	4 000,00	0,00	0
27/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - TREILLE PAMPR	4 000,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
28/05/2020	CHAUDIERE OTRO VILLAGE MULTIMEDIA	2 973,90	0,00	10
28/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - PHICADO	4 000,00	0,00	0
29/05/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - DERUSSEAU FRE	4 000,00	0,00	0
02/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - MVEI COMMUNIC	8 000,00	0,00	0
03/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - MILLEVILLE FR	4 000,00	0,00	0
04/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - FAVEMA SERVIC	8 000,00	0,00	0
04/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - ID.LIGHT SARL	4 000,00	0,00	0
04/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - COMME A MAISO	8 000,00	0,00	0
05/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - SAR TENNIS SQ	8 000,00	0,00	0
12/06/2020	CHAUDIERE ESPACE COWORKING (2158)	777,27	0,00	20
12/06/2020	PARCOURS LUMIERE ARSENAL DES MERS (2135)	3 721,19	0,00	20
16/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - ECOMUSEE PDB	4 000,00	0,00	0
16/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - LA VILLETTE	8 000,00	0,00	0
16/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - ARNOULT CAROL	4 000,00	0,00	0
16/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - BOYARD CROISI	8 000,00	0,00	0
17/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - MISE EN BOUCH	8 000,00	0,00	0
23/06/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - STRANSKY PASC	8 000,00	0,00	0
02/07/2020	LOGICIEL CRM YODAY DEVELOPPEMENT INTERNET	2 720,00	0,00	2
06/07/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - AVENTURE WEEK	8 000,00	0,00	0
07/07/2020	SITE WEB ARSENAL DES MERS	38 800,00	0,00	2
08/07/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - ECURIES AUBRE	8 000,00	0,00	0
10/07/2020	ST20040201 ZA ARSENAL REPARTION EP ZONE DRAC SELON	705,72	0,00	30
21/07/2020	ABONDEMENT FONDS SOLIDARITE ET DE PROXIMITE DE LA	126 576,00	0,00	0
05/08/2020	ARMENAL DES MERS - TOURNAGE CLIP VIDEO	2 075,00	0,00	2
05/08/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - BOUDRAA FATIM	4 000,00	0,00	0
07/08/2020	TVX D'ASSAINISSEMENT ARSENAL DES MERS	69 852,85	0,00	20
18/08/2020	BUNGALOW SANITAIRE SAISONNIER ARSENAL (2188)	2 184,38	0,00	10
18/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE ZA L HOUMEE ECHILLAIS (2151)	11 550,46	0,00	30
28/08/2020	EXTENSION ZA HOUMEE ECHILLAIS (2115)	373,00	0,00	1
31/08/2020	ENROBE QUAI CHARGEMENT	3 536,66	0,00	30
03/09/2020	ARMENAL PLAN DE COMMUNICATION (F11) 2138	4 893,00	0,00	20
08/09/2020	ALARME BOUTIQUE DU SOLEIL ARSENAL MERS	1 174,20	0,00	10
11/09/2020	MOBILIER TECHNOPOLE	13 139,02	0,00	15
23/09/2020	ARMENAL DES MERS - AMARRES (2158)	493,50	0,00	20
28/09/2020	TRAVAUX VOIRIE (2151)	206 460,09	0,00	30
09/10/2020	ACQUISITION 29 AV LIBERATION EX PUIS	55 000,00	0,00	0
09/10/2020	ACHAT 17 AV LIBERATION PREEMPT PAR LA VILLE	200 000,00	0,00	0
12/10/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - BRUNO ERIC	2 000,00	0,00	0
12/10/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - REPERE CASTOR	4 000,00	0,00	0
12/10/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - HAYSVA	8 000,00	0,00	0
12/10/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - TOUT CUISINES	8 000,00	0,00	0
12/10/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - FORMATION	4 000,00	0,00	0
15/10/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - SUROIT	8 000,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
19/10/2020	MISE EN VALEUR ARSENAL DES MERS	6 485,98	0,00	10
19/10/2020	ECRANS TACTILS FABLAB	11 124,00	0,00	5
19/10/2020	SUBVENTION 2019 PROJET MOULIN AMAR	10 000,00	0,00	0
19/10/2020	AMENAGEMENT TECHNOPOLE	4 326,00	0,00	10
02/11/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - LA ROCH ELLE	8 000,00	0,00	0
16/11/2020	HE PECHEURS D ISLANDE	6 657,33	0,00	0
18/11/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - LA MOEZIENNE2	2 000,00	0,00	0
19/11/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL -REPERE CASTOR2	2 000,00	0,00	0
02/12/2020	TRANSFERT AU SM PORT	902 966,98	0,00	0
03/12/2020	CHAUDIERE ASSOC ESCALE DAMINA	614,82	0,00	0
07/12/2020	HE OCEANE	845,00	0,00	0
07/12/2020	HANGAR 14	431,90	0,00	0
07/12/2020	MOLE CENTRAL ADM	1 239,84	0,00	30
07/12/2020	BELIGON (2111)	18 252,48	0,00	0
11/12/2020	MOLE CENTRAL (2158)	258 112,20	0,00	20
11/12/2020	COVID VERSEMENT AVANCE REMBOURSABL - INTER-PRO AUT	8 000,00	0,00	0
15/12/2020	ZONE DES SOEURS (21318)	17 530,88	0,00	0
22/12/2020	ACQUISITION TERRAINS BEL AIR / CONSORTS BARON 48 4	1 582 843,50	0,00	0
22/12/2020	ACQUISITION TERRAINS BEL AIR / LMMS BW	1 800 000,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
27/01/2020	PARCOURS LUMIERES (2188) (2012-00161)	299 177,64	0,00	10
20/03/2020	MACHINE MANEGE CABESTAN ARSENAL DES MERS (2012-00160)	59 850,00	0,00	20
03/12/2020	QUAI LIBERATION AMGT TERRAIN+ MURS (2315)	95 267,50	0,00	0
TOTAL GENERAL		7 073 586,86	41 932,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
27/11/2020	FICHE RESERVOIR ACT ECO NATURE 2111 (140149) [P]	1 695 249,84	0	0,00	1 215 656,09	71 356,30	-1 144 299,79
27/11/2020	FICHE RESERVOIR ACT ECO NATURE 2113 (140151) [P]	1 138 314,25	0	0,00	1 104 015,04	476 473,00	-627 542,04
27/11/2020	FICHE RESERVOIR ACT ECO NATURE 2132 (140153) [P]	12 046 778,88	6	11 832 734,48	0,00	81 000,00	81 000,00
16/12/2020	FICHE RESERVOIR ACT ECO NATURE 2111 (140149) [P]	1 695 249,84	0	0,00	1 215 656,09	84 600,00	-1 131 056,09
31/12/2020	ACQUISITION TERRAINS BEL AIR / LMMS BW [P]	1 800 000,00	0	0,00	1 800 000,00	375 269,32	-1 424 730,68
Cessions à titre gratuit							
03/12/2020	TERRAINS LIBERATION	70 758,75	0	0,00	70 758,75	0,00	-70 758,75
03/12/2020	ACQUISITION 23B AV LIBERATION - BH157 -	150 000,00	0	0,00	150 000,00	0,00	-150 000,00
03/12/2020	QUAI LIBERATION AMGT TERRAIN+ MURS (2315)	95 267,50	0	0,00	95 267,50	0,00	-95 267,50
03/12/2020	TRAVX DE VOIRIE (2151)	375 853,72	0	0,00	375 853,72	0,00	-375 853,72
03/12/2020	ACQUISITION IMMOBILIERE 15 AV LIBERATION EX PONSAR	95 000,00	0	0,00	95 000,00	0,00	-95 000,00
03/12/2020	ACQUISITION RÉTROCESSION LIBERATION+SAHARI+PONSAR	4 341,72	30	0,00	4 341,72	0,00	-4 341,72
03/12/2020	ACQUISITION 29 AV LIBERATION EX PUIS	55 000,00	0	0,00	55 000,00	0,00	-55 000,00
03/12/2020	ACHAT 17 AV LIBERATION PREEMPTÉ PAR LA VILLE	200 000,00	0	0,00	200 000,00	0,00	-200 000,00
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		19 421 814,50					-5 292 850,29

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A10.3****A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	28 890,52

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 088 698,62
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	968 191,67

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		107 575,88
721	TRAVAUX EN REGIE		107 575,88
TOTAL GENERAL		0,00	107 575,88

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	107 575,88
2031	ARSENAL DES MERS MAITRISE D'OEUVRE	107 575,88
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		107 575,88

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	IV A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	107 575,88
Recettes réelles de fonctionnement	7 320 203,13
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	1,47 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP17-08 Acquisition d'un terrain ZAE de la Varenne à Tonnay-Charente	158 384,00	0,00	158 384,00	158 384,00	0,00	0,00	0,00
AP17-07 Acquisitions foncières des zones d'activités économiques et touristiques	915 000,00	0,00	915 000,00	0,00	0,00	0,00	915 000,00
AP15-13 Aménagement port de commerce de Rochefort	4 146 036,00	0,00	4 146 036,00	3 039 241,07	295 113,74	264 763,72	842 031,21
AP18-09 Arsenal des Mers	25 325 000,00	0,00	25 325 000,00	2 986 965,55	4 968 859,11	1 718 797,00	20 619 237,45
AP20-05 Barreau de Bel Air	0,00	3 509 792,20	3 509 792,20	0,00	3 512 742,20	3 382 843,50	126 948,70
AP14-02 Pont Neuf - Aménagement de cellules 10 à 14	287 591,34	0,00	287 591,34	15 912,34	56 828,00	0,00	271 679,00
AP14-01 RIA / Cession Bois du Nord	240 305,24	0,00	240 305,24	86 207,26	86 540,31	86 350,56	67 747,42
AP18-05 Technopole Arsenal	3 013 750,00	0,00	3 013 750,00	987 543,43	1 012 604,77	461 432,18	1 564 774,39
AP19-07 ZAC Zone de l'Arsenal	9 613 500,00	0,00	9 613 500,00	87 420,00	104 950,00	104 950,00	9 421 130,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AE18-01 CREALAB	90 000,00	0,00	90 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent contractuel		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent contractuel	A	OTR TECH	530	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur			645	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ.

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTECOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT ET BANLIEUE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARO BUDGET TRANSPORT 40003 (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	23
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	26
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 569 093,92	G 5 567 805,03	G-A -1 288,89
	Section d'investissement	B 354 056,25	H 320 839,63	H-B -33 216,62

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 5 919,89 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 241 763,65 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 923 150,17	Q= G+H+I+J 6 136 328,20	=Q-P 213 178,03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 4 631,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 183 841,35	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 188 472,35	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 573 724,92	= G+H+K 5 573 724,92	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 537 897,60	= H+J+L 562 603,28	24 705,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 111 622,52	= G+H+I+J+K+L 6 136 328,20	24 705,68

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 4 631,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	4 631,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 183 841,35	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 835,08	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	109 006,27	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 179 349,89	5 011 081,37	32 766,54	4 631,00	130 870,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 135,00	177 644,45	0,00	0,00	2 490,55
014	Atténuations de produits	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65	Autres charges de gestion courante	5 120,00	49,97	0,00	0,00	5 070,03
Total des dépenses de gestion courante		5 364 704,89	5 188 775,79	32 766,54	4 631,00	138 531,56
66	Charges financières	24 086,00	18 888,82	809,73	0,00	4 387,45
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	-15 000,00	15 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	10 000,00	10 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 401 790,89	5 202 664,61	48 576,27	4 631,00	145 919,01
023	Virement à la section d'investissement (4)	34 649,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	317 865,00	317 853,04			11,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		352 514,00	317 853,04			34 660,96
TOTAL		5 754 304,89	5 520 517,65	48 576,27	4 631,00	180 579,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 075,00	999,00	0,00	0,00	76,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	3 000 000,00	3 094 738,97	8 600,00	0,00	-103 338,97
74	Subventions d'exploitation	2 392 304,00	2 136 731,88	0,00	0,00	255 572,12
75	Autres produits de gestion courante	270 370,00	247 154,65	0,00	0,00	23 215,35
Total des recettes de gestion courante		5 663 749,00	5 479 624,50	8 600,00	0,00	175 524,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 944,53	0,00	0,00	-2 944,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 663 749,00	5 482 569,03	8 600,00	0,00	172 579,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	84 636,00	76 636,00			8 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		84 636,00	76 636,00			8 000,00
TOTAL		5 748 385,00	5 559 205,03	8 600,00	0,00	180 579,97
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 919,89				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	4 821,00	259,52	0,00	4 561,48
21	Immobilisations corporelles	120 385,65	21 777,16	74 835,08	23 773,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	291 488,34	128 991,74	109 006,27	53 490,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	416 694,99	151 028,42	183 841,35	81 825,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	127 500,00	123 405,24	0,00	4 094,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	127 500,00	123 405,24	0,00	4 094,76
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	544 194,99	274 433,66	183 841,35	85 919,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	84 636,00	76 636,00		8 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	168 796,51	2 986,59		165 809,92
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	253 432,51	79 622,59		173 809,92
	TOTAL	797 627,50	354 056,25	183 841,35	259 729,90
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
021	Virement de la section d'exploitation (2)	34 649,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	317 865,00	317 853,04		11,96
041	Opérations patrimoniales (2)	168 796,51	2 986,59		165 809,92
	Total des recettes d'ordre d'investissement	521 310,51	320 839,63		200 470,88
	TOTAL	555 863,85	320 839,63	0,00	235 024,22
	Pour information	241 763,65			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 043 847,91		5 043 847,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	177 644,45		177 644,45
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	49,97		49,97
66	Charges financières	19 698,55	0,00	19 698,55
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	317 853,04	327 853,04
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 251 240,88	317 853,04	5 569 093,92

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 569 093,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	76 636,00	76 636,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	123 405,24	0,00	123 405,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	259,52	0,00	259,52
21	Immobilisations corporelles (6)	21 777,16	0,00	21 777,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	128 991,74	2 986,59	131 978,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		274 433,66	79 622,59	354 056,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	354 056,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	999,00		999,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	3 103 338,97		3 103 338,97
74	Subventions d'exploitation	2 136 731,88		2 136 731,88
75	Autres produits de gestion courante	247 154,65		247 154,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 944,53	76 636,00	79 580,53
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 491 169,03	76 636,00	5 567 805,03

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 919,89

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 573 724,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 986,59	2 986,59
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		317 853,04	317 853,04
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	320 839,63	320 839,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	241 763,65

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	562 603,28

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	5 179 349,89	5 011 081,37	32 766,54	4 631,00	130 870,98
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	280,00	73,37	0,00	0,00	206,63
611	Sous-traitance générale	5 056 387,53	4 933 678,59	19 095,00	0,00	103 613,94
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	3 500,00	0,00	0,00	1 715,00	1 785,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	31 482,36	30 155,34	173,19	204,00	949,83
6156	Maintenance	1 800,00	1 045,04	0,00	0,00	754,96
6161	Multirisques	720,00	0,00	0,00	0,00	720,00
617	Etudes et recherches	12 980,00	8 785,00	1 995,00	2 200,00	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	1 154,29	0,00	0,00	2 845,71
6236	Catalogues et imprimés	100,00	35,00	0,00	0,00	65,00
6238	Divers	8 600,00	3 646,35	0,00	512,00	4 441,65
6256	Missions	1 000,00	163,13	0,00	0,00	836,87
6257	Réceptions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 200,00	30 123,26	0,00	0,00	76,74
6287	Remboursements de frais	18 680,00	0,00	11 503,35	0,00	7 176,65
6288	Autres	6 070,00	0,00	0,00	0,00	6 070,00
63512	Taxes foncières	2 400,00	2 222,00	0,00	0,00	178,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 135,00	177 644,45	0,00	0,00	2 490,55
6331	Versement de transport	707,00	697,01	0,00	0,00	9,99
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	442,00	435,61	0,00	0,00	6,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 510,00	1 373,22	0,00	0,00	136,78
6411	Salaires, appointements, commissions	93 658,00	93 618,45	0,00	0,00	39,55
6413	Primes et gratifications	35 803,00	34 614,66	0,00	0,00	1 188,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 743,00	13 503,52	0,00	0,00	239,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 084,00	27 570,95	0,00	0,00	513,05
6458	Cotisations autres organismes sociaux	3 091,00	3 052,73	0,00	0,00	38,27
6475	Médecine du travail, pharmacie	410,00	298,80	0,00	0,00	111,20
648	Autres charges de personnel	2 687,00	2 479,50	0,00	0,00	207,50
014	Atténuations de produits (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65	Autres charges de gestion courante	5 120,00	49,97	0,00	0,00	5 070,03
6532	Frais de mission élus	100,00	48,72	0,00	0,00	51,28
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	1,25	0,00	0,00	18,75
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 364 704,89	5 188 775,79	32 766,54	4 631,00	138 531,56
66	Charges financières (b) (5)	24 086,00	18 888,82	809,73	0,00	4 387,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 149,95	19 762,50	0,00	0,00	4 387,45
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-63,95	-873,68	809,73	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	-15 000,00	15 000,00	0,00	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	-15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	10 000,00	10 000,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 000,00	10 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 401 790,89	5 202 664,61	48 576,27	4 631,00	145 919,01
023	Virement à la section d'investissement	34 649,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	317 865,00	317 853,04			11,96
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	317 865,00	317 853,04			11,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		352 514,00	317 853,04			34 660,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		352 514,00	317 853,04			34 660,96
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 754 304,89	5 520 517,65	48 576,27	4 631,00	180 579,97
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 6612

Montant des ICNE de l'exercice	809,73
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	873,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-63,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 075,00	999,00	0,00	0,00	76,00
64198	Autres remboursements	1 075,00	999,00	0,00	0,00	76,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	3 000 000,00	3 094 738,97	8 600,00	0,00	-103 338,97
734	Versement de transport	3 000 000,00	3 094 738,97	8 600,00	0,00	-103 338,97
74	Subventions d'exploitation	2 392 304,00	2 136 731,88	0,00	0,00	255 572,12
7471	Subv. exploitat° État	228 786,00	228 786,00	0,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 051 072,00	1 051 072,60	0,00	0,00	-0,60
7475	Subv. exploitat° Groupements	1 112 446,00	856 873,28	0,00	0,00	255 572,72
75	Autres produits de gestion courante	270 370,00	247 154,65	0,00	0,00	23 215,35
753	Comp./relèv.seuil assuj.ver. transport	52 000,00	28 784,03	0,00	0,00	23 215,97
7588	Autres	218 370,00	218 370,62	0,00	0,00	-0,62
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 663 749,00	5 479 624,50	8 600,00	0,00	175 524,50
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 944,53	0,00	0,00	-2 944,53
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 944,53	0,00	0,00	-2 944,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 663 749,00	5 482 569,03	8 600,00	0,00	172 579,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	84 636,00	76 636,00			8 000,00
721	Immobilisations incorporelles	8 000,00	0,00			8 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	76 636,00	76 636,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		84 636,00	76 636,00			8 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 748 385,00	5 559 205,03	8 600,00	0,00	180 579,97
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 919,89				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 821,00	259,52	0,00	4 561,48
2031	Frais d'études	4 821,00	259,52	0,00	4 561,48
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	120 385,65	21 777,16	74 835,08	23 773,41
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	3 539,20	890,00	0,00	2 649,20
2188	Autres immobilisations corporelles	116 846,45	20 887,16	74 835,08	21 124,21
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	291 488,34	128 991,74	109 006,27	53 490,33
2313	Constructions	4 270,00	0,00	0,00	4 270,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	287 218,34	128 991,74	109 006,27	49 220,33
Total des dépenses d'équipement		416 694,99	151 028,42	183 841,35	81 825,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	127 500,00	123 405,24	0,00	4 094,76
1641	Emprunts en euros	127 500,00	123 405,24	0,00	4 094,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		127 500,00	123 405,24	0,00	4 094,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		544 194,99	274 433,66	183 841,35	85 919,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	84 636,00	76 636,00		8 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	76 636,00	76 636,00		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	14 944,00	14 944,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	21 420,00	21 420,00		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	40 272,00	40 272,00		0,00
	Charges transférées	8 000,00	0,00		8 000,00
2135	Installations générales, agencements	8 000,00	0,00		8 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	168 796,51	2 986,59		165 809,92
2138	Autres constructions	165 796,51	0,00		165 796,51
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 000,00	2 986,59		13,41
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		253 432,51	79 622,59		173 809,92
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		797 627,50	354 056,25	183 841,35	259 729,90
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
1641	Emprunts en euros	34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		34 553,34	0,00	0,00	34 553,34
021	Virement de la section d'exploitation	34 649,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	317 865,00	317 853,04		11,96
2805	Licences, logiciels, droits similaires	603,00	600,00		3,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	12 940,00	12 940,00		0,00
28131	Bâtiments	3 589,00	3 589,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 402,00	36 402,00		0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 292,00	6 288,00		4,00
28151	Installations complexes spécialisées	63 498,00	63 494,00		4,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	8 113,00	8 113,00		0,00
28188	Autres	186 428,00	186 427,04		0,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		352 514,00	317 853,04		34 660,96
041	Opérations patrimoniales (6)	168 796,51	2 986,59		165 809,92
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	2 986,59		-2 986,59
2031	Frais d'études	168 796,51	0,00		168 796,51
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		521 310,51	320 839,63		200 470,88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		555 863,85	320 839,63	0,00	235 024,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		241 763,65			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 997 264,60									
1641 Emprunts en euros (total)					1 997 264,60									
1733775 K-Tir1	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/12/2009	31/12/2009	30/03/2010	237 984,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,150	EUR	T	C	O	A-1
1733775 K-Tir2-BT	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/12/2009	31/12/2009	30/03/2010	128 980,60	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,910	EUR	T	C	O	A-1
2149/001	SOCIETE GENERALE	12/12/2018	17/12/2018	17/03/2019	200 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
A33150TK-BT	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	10/12/2015	17/09/2016	1 170 300,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,890	0,910	EUR	T	P	O	A-1
DD13358361-TRANSPORT	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	72 390,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1
MON525675EUR TRANSPORT	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	187 610,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 997 264,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 386 600,03					123 405,24	19 762,51	0,00	809,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 386 600,03					123 405,24	19 762,51	0,00	809,73
1733775 K-Tir1	N	0,00	A-1	107 092,80	9,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,090	11 899,20	4 692,48	0,00	11,99
1733775 K-Tir2-BT	N	0,00	A-1	34 394,78	4,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,850	8 598,72	1 536,41	0,00	3,63
2149/001	N	0,00	A-1	180 000,00	17,96	F	Taux fixe à 1.61 %	1,630	10 000,00	3 048,60	0,00	112,70
A33150TK-BT	N	0,00	A-1	835 445,76	10,46	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,890	75 574,00	7 856,32	0,00	268,50
DD13358361-TRANSPORT	N	0,00	A-1	63 944,50	13,08	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	4 826,00	285,92	0,00	46,25
MON525675EUR TRANSPORT	N	0,00	A-1	165 722,19	13,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	12 507,32	2 342,78	0,00	366,66
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 386 600,03					123 405,24	19 762,51	0,00	809,73	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 386 600,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	14/12/2016
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	14/12/2016
L	2051 LOGICIELS	2	14/12/2016
L	AUTRES IMMO INCORPORELLES	5	14/12/2016
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	30	14/12/2016
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	30	14/12/2016
L	2188 MATERIEL	10	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	20	14/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	10 000,00		70 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
PROVISION POUR REMBOURSEMENT VERSEMENT TRANSPORT CROIX ROUGE	10 000,00	01/01/2017	70 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	10 000,00		70 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		204 136,00	200 041,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		127 500,00	123 405,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	127 500,00	123 405,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		76 636,00	76 636,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	76 636,00	76 636,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 041,24	183 841,35	0,00	383 882,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		352 514,00	III 317 853,04
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		352 514,00	317 853,04
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	603,00	600,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	12 940,00	12 940,00
28131	Bâtiments	3 589,00	3 589,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 402,00	36 402,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 292,00	6 288,00
28151	Installations complexes spécialisées	63 498,00	63 494,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	8 113,00	8 113,00
28188	Autres	186 428,00	186 427,04
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	34 649,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	317 853,04	0,00	241 763,65	0,00	559 616,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 383 882,59
Ressources propres disponibles	IV 559 616,69
Solde	V = IV – II (3) 175 734,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
26/03/2020	BOUTIQUE R BUS	890,00	0,00	0
15/04/2020	BRANCHEMENT SANITAIRES BOUT DE LIGNE T. CHARENTE	1 771,45	0,00	10
20/05/2020	2 POTEAUX JEAN MONNET SAINT AGNANT	5 195,00	0,00	10
24/07/2020	REPERAGE RESEAUX - RUE DU COLLEGE - ST AGNANT SELO	1 590,00	0,00	10
15/09/2020	PANNEAUX A13A	8 581,30	0,00	10
21/10/2020	POTEAUX ET TIGES ANCRAGE ARRET BUS	2 493,00	0,00	10
04/12/2020	ARRET BUS PALAIS DES CONGRES	360,31	0,00	10
04/12/2020	OUVRANTS CADRE HORAIRES	560,00	0,00	10
07/12/2020	CHEMINEMENT ACCES SANITAIRES BOUT DE LIGNE TONNAY	336,10	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		21 777,16	0,00	

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP15-16 Accessibilité points d'arrêts R'BUS	906 091,21	0,00	906 091,21	689 738,70	2 155,55	0,00	0,00
AP15-14 Aménagement pôle d'échange gare SNCF	326 545,00	0,00	326 545,00	264 634,25	0,00	61 910,75	0,00
AP16-07 Sécurisation points d'arrêts R'BUS	300 000,00	0,00	300 000,00	159 561,88	34 515,19	123 289,26	17 148,86
AP19-05 Travaux accessibilité	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	101 202,14	240 547,60	1 039 618,98	109 178,88

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (2)

Numéro SIRET : 20004176200036

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT ET BANLIEUE
MUNICIPALE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CARO BUDGET PLIE 40004 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	20

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

22

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET PLIE 40004Affiché le
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 224 407,74	G 1 624 898,84
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 1 137 642,15 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 2 362 049,89	= G+H+I+J 1 624 898,84
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 1 170 209,33	K 1 907 360,38
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 170 209,33	= K+L 1 907 360,38
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 532 259,22	= G+I+K 3 532 259,22
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 532 259,22	= G+H+I+J+K+L 3 532 259,22

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 1 170 209,33	K 1 907 360,38
011	Charges à caractère général	14 583,60	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 155 625,73	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		1 907 360,38
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	91 608,40	22 224,39	1 720,00	14 583,60	53 080,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	224 880,00	219 522,53	0,00	0,00	5 357,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 288 921,91	667 835,63	313 105,19	1 155 625,73	152 355,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 605 410,31	909 582,55	314 825,19	1 170 209,33	210 793,24
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 605 410,31	909 582,55	314 825,19	1 170 209,33	210 793,24
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 605 410,31	909 582,55	314 825,19	1 170 209,33	210 793,24
Pour information		(3) 1 137 642,15				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 584,00	9 857,02	0,00	0,00	-2 273,02
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 633 543,46	1 540 384,71	43 022,74	1 907 360,38	142 775,63
75	Autres produits de gestion courante	101 925,00	31 414,88	0,00	0,00	70 510,12
Total des recettes de gestion courante		3 743 052,46	1 581 656,61	43 022,74	1 907 360,38	211 012,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	219,49	0,00	0,00	-219,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 743 052,46	1 581 876,10	43 022,74	1 907 360,38	210 793,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 743 052,46	1 581 876,10	43 022,74	1 907 360,38	210 793,24
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Affiché le	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	23 944,39		23 944,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	219 522,53		219 522,53
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	980 940,82		980 940,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 224 407,74	0,00	1 224 407,74
Pour information				1 137 642,15
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 857,02		9 857,02
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 583 407,45		1 583 407,45
75	Autres produits de gestion courante	31 414,88	0,00	31 414,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	219,49	0,00	219,49
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 624 898,84	0,00	1 624 898,84
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	91 608,40	22 224,39	1 720,00	14 583,60	53 080,41
6064	Fournitures administratives	3 110,40	2 210,28	0,00	0,00	900,12
6068	Autres matières et fournitures	700,00	56,50	0,00	0,00	643,50
611	Contrats de prestations de services	17 376,00	4 572,00	0,00	11 700,00	1 104,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 847,04	0,00	0,00	152,96
6184	Versements à des organismes de formation	700,00	600,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6257	Réceptions	200,00	120,22	0,00	0,00	79,78
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	1 281,25	0,00	0,00	318,75
6288	Autres services extérieurs	60 622,00	8 537,10	1 720,00	2 883,60	47 481,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	224 880,00	219 522,53	0,00	0,00	5 357,47
6331	Versement de transport	1 653,00	1 178,16	0,00	0,00	474,84
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 059,00	736,37	0,00	0,00	322,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 428,00	2 147,84	0,00	0,00	280,16
64131	Rémunérations non tit.	155 395,00	154 492,73	0,00	0,00	902,27
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 590,00	44 115,88	0,00	0,00	1 474,12
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 844,00	6 553,62	0,00	0,00	290,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 584,00	5 964,53	0,00	0,00	619,47
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	848,00	848,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	519,00	398,40	0,00	0,00	120,60
6488	Autres charges	3 960,00	3 087,00	0,00	0,00	873,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 288 921,91	667 835,63	313 105,19	1 155 625,73	152 355,36
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 288 919,91	667 833,97	313 105,19	1 155 625,73	152 355,02
65888	Autres	2,00	1,66	0,00	0,00	0,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 605 410,31	909 582,55	314 825,19	1 170 209,33	210 793,24
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 605 410,31	909 582,55	314 825,19	1 170 209,33	210 793,24
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 605 410,31	909 582,55	314 825,19	1 170 209,33	210 793,24
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		1 137 642,15				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 584,00	9 857,02	0,00	0,00	-2 273,02
6459	Rembours charges SS et prévoyance	7 584,00	5 346,58	0,00	0,00	2 237,42
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	4 510,44	0,00	0,00	-4 510,44
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 633 543,46	1 540 384,71	43 022,74	1 907 360,38	142 775,63
74758	Participat° Autres groupements	147 279,50	78 456,55	0,00	68 822,51	0,44
7477	Participat° Budget communautaire et FS	3 486 263,96	1 461 928,16	43 022,74	1 838 537,87	142 775,19
75	Autres produits de gestion courante	101 925,00	31 414,88	0,00	0,00	70 510,12
7552	Prise en charge déficit BA administratif	101 925,00	31 413,88	0,00	0,00	70 511,12
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 743 052,46	1 581 656,61	43 022,74	1 907 360,38	211 012,73
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	219,49	0,00	0,00	-219,49
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	219,49	0,00	0,00	-219,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 743 052,46	1 581 876,10	43 022,74	1 907 360,38	210 793,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 743 052,46	1 581 876,10	43 022,74	1 907 360,38	210 793,24
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : Fonds Social Européen - Subvention Globale 2015-2017 et Subvention Globale 2018-2020

I – AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES
RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
Axe 3 - 1er versement au titre de 2018	7477	559 011,78
Axe 3 - 1er versement au titre de 2019	7477	24 499,00
Axe 3 - 2eme versement au titre de 2019	7477	334 426,30
Axe 3 - solde au titre de 2018	7477	489 716,79
TOTAL		1 407 653,87

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)
En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Axe 3 - OS1/18	Aide à l'Emploi	2018/Acc. Spécifique des DE	6574	13 114,11
Axe 3 - OS2/18	ADCR Services	2018/L'emploi au coeur de l'action	6574	9 245,66
Axe 3 - OS1/18	ADEF	2018/Mission d'accompagnement	6574	37 863,26
Axe 3 - OS2/18	IRFREP	2018/Relation entreprise	6574	57 353,84
Axe 3 - OS1/19	IRFREP	2019/Acc. Spécifique	6574	61 808,86
Axe 3 - OS1/19	Mairie d'Aytré	2019/Acc. Spécifique Point Emploi	6574	24 499,00
Axe 3 - OS1/19	Centre social et culturel Christiane Faure	2019/Acc. Spécifique et ASP	6574	15 060,54
Axe 3 - OS1/19	Diagonales	2019/Ateliers Mutualisés	6574	32 097,64
Axe 3 - OS1/19	ADEF	2019/Mission d'accompagnement	6574	7 000,00
Axe 3 - OS1/19	ADCR Services	2019/Reférent de parcours	6574	33 039,23
Axe 3 - OS2/19	Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis	2019/Relation entreprise	6574	48 200,38
Axe 3 - OS1/19	Mission Locale Rochefort Marennes Oléron	2019/Reférent jeunes	6574	20 400,00
Axe 3 - OS2/20	Altéa Cabestan	2020/ACI	6574	21 222,40
Axe 3 - OS2/20	Diagonales	2020/ACI	6574	49 639,26
Axe 3 - OS1/20	Diagonales	2020/Acc. Spécifique	6574	42 446,94
Axe 3 - OS1/20	IRFREP	2020/Acc. Spécifique	6574	34 196,76
Axe 3 - OS1/20	Centre social et culturel Christiane Faure	2020/Acc. Spécifique et ASP	6574	6 858,60
Axe 3 - OS1/20	Diagonales	2020/Ateliers Mutualisés	6574	12 893,79
Axe 3 - OS2/20	IRFREP	2020/Clauses sociales	6574	5 944,44
Axe 3 - OS1/20	ADEF	2020/Mission d'accompagnement	6574	15 572,70
Axe 3 - OS2/20	Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis	2020/Relation entreprise	6574	20 580,96
Axe 3 - OS2/20	IRFREP	2020/Relation entreprise	6574	14 944,94
Axe 3 - OS1/20	ADCR Services	2020/Reférent de parcours	6574	8 630,40
Axe 3 - OS1/20	IFP Atlantique	2020/Reférent de parcours	6574	8 724,00
Axe 3 - OS1/20	IFP Atlantique	2020/Reférent de parcours PEC	6574	8 040,00
Axe 3 - OS1/20	Mission Locale Rochefort Marennes Oléron	2020/Reférent jeunes	6574	4 800,00
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				614 177,71

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE***
RECETTES

Article (1)	Montant
7477	32 924,69

Article (1)	Montant
TOTAL	32 92

DEPENSES D'ASSISTANCE TECHNIQUE JUSTIFIEES PAR L'ORGANISME INTERMEDIAIRE (2)

Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL				0.00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	584	0,00	3-4	A
Rédacteur	B	ADM	450	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	384	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ.
A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021
Le Président Hervé BLANCHÉ

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Certifié à,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (2)

Numéro SIRET : 20004176200028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT ET BANLIEUE
MUNICIPALE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CARO BUDGET TOURISME 40005 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Sans Objet

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET TOURISME 40005SLO
CA
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 421 287,39	G	1 720 662,03
	Section d'investissement	B	541 336,91	H	248 032,78
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	117 601,86 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		1 962 624,30		2 086 296,67	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	1 446,31	K	0,00
	Section d'investissement	F	599 388,56	L	477 162,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		600 834,87		477 162,50	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+H+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		2 563 459,17		2 563 459,17	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 1 446,31	K 0,00
011	Charges à caractère général	1 446,31	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 599 388,56	L 477 162,50
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	77 162,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 399,25	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	87 029,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	454 959,83	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	23 620,00	9 219,73	0,00	1 446,31	12 953,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	661 042,00	660 042,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	570 328,00	570 293,89	0,00	0,00	34,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 254 990,00	1 239 555,62	0,00	1 446,31	13 988,07
66	Charges financières	3 850,00	529,36	100,05	0,00	3 220,59
67	Charges exceptionnelles	27 500,00	20 543,36	0,00	0,00	6 956,64
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 286 340,00	1 260 628,34	100,05	1 446,31	24 165,30
023	Virement à la section d'investissement (2)	9 080,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	160 560,00	160 559,00			1,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		169 640,00	160 559,00			9 081,00
TOTAL		1 455 980,00	1 421 187,34	100,05	1 446,31	33 246,30
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	833,00	832,17	0,00	0,00	0,83
73	Impôts et taxes	305 000,00	542 066,06	0,00	0,00	-237 066,06
74	Dotations et participations	812,00	936,12	0,00	0,00	-124,12
75	Autres produits de gestion courante	719 478,00	717 747,68	0,00	0,00	1 730,32
Total des recettes de gestion courante		1 026 123,00	1 261 582,03	0,00	0,00	-235 459,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	348 657,00	377 922,00	0,00	0,00	-29 265,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 374 780,00	1 639 504,03	0,00	0,00	-264 724,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	81 200,00	81 158,00			42,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		81 200,00	81 158,00			42,00
TOTAL		1 455 980,00	1 720 662,03	0,00	0,00	-264 682,03
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 675,49	27 118,95	27 399,25	1 157,29
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 165,43	63 292,69	87 029,48	21 843,26
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	814 072,58	356 597,13	454 959,83	2 515,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 071 913,50	447 008,77	599 388,56	25 516,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 450,00	13 170,14	0,00	13 279,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	26 450,00	13 170,14	0,00	13 279,86
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 098 363,50	460 178,91	599 388,56	38 796,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	81 200,00	81 158,00		42,00
041	Opérations patrimoniales (1)	47 329,50	0,00		47 329,50
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	128 529,50	81 158,00		47 371,50
	TOTAL	1 226 893,00	541 336,91	599 388,56	86 167,53
	Pour information	⁽²⁾ 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	264 969,00	57 855,78	77 162,50	129 950,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	599 242,64	0,00	400 000,00	199 242,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	864 211,64	57 855,78	477 162,50	329 193,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	28 110,00	29 618,00	0,00	-1 508,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	28 110,00	29 618,00	0,00	-1 508,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	892 321,64	87 473,78	477 162,50	327 685,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	9 080,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	160 560,00	160 559,00		1,00
041	Opérations patrimoniales (1)	47 329,50	0,00		47 329,50
	Total des recettes d'ordre d'investissement	216 969,50	160 559,00		56 410,50
	TOTAL	1 109 291,14	248 032,78	477 162,50	384 095,86

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Affiché le 01/07/2021	Crédits annulés
Pour information		(2) 117 601,86			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 219,73		9 219,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	660 042,00		660 042,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	570 293,89		570 293,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	629,41	0,00	629,41
67	Charges exceptionnelles	20 543,36	0,00	20 543,36
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	160 559,00	160 559,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 260 728,39	160 559,00	1 421 287,39
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 158,00	81 158,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 170,14	0,00	13 170,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	27 118,95	0,00	27 118,95
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	63 292,69	0,00	63 292,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	356 597,13	0,00	356 597,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		460 178,91	81 158,00	541 336,91
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	832,17		832,17
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	542 066,06		542 066,06
74	Dotations et participations	936,12		936,12
75	Autres produits de gestion courante	717 747,68	0,00	717 747,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	377 922,00	81 158,00	459 080,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 639 504,03	81 158,00	1 720 662,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 618,00	0,00	29 618,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	57 855,78	0,00	57 855,78
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		160 559,00	160 559,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		87 473,78	160 559,00	248 032,78
Pour information				117 601,86
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	23 620,00	9 219,73	0,00	1 446,31	12 953,96
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	7 692,01	0,00	1 446,31	861,68
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	300,00	269,00	0,00	0,00	31,00
6156	Maintenance	3 500,00	900,00	0,00	0,00	2 600,00
6188	Autres frais divers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	238,72	0,00	0,00	261,28
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	120,00	120,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	661 042,00	660 042,00	0,00	0,00	1 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	661 042,00	660 042,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	570 328,00	570 293,89	0,00	0,00	34,11
6541	Créances admises en non-valeur	350,00	331,20	0,00	0,00	18,80
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	569 958,00	569 958,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	20,00	4,69	0,00	0,00	15,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 254 990,00	1 239 555,62	0,00	1 446,31	13 988,07
66	Charges financières (b)	3 850,00	529,36	100,05	0,00	3 220,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 750,00	636,96	0,00	0,00	3 113,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100,00	-107,60	100,05	0,00	107,55
67	Charges exceptionnelles (c)	27 500,00	20 543,36	0,00	0,00	6 956,64
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	700,00	691,66	0,00	0,00	8,34
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	26 300,00	19 851,70	0,00	0,00	6 448,30
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 286 340,00	1 260 628,34	100,05	1 446,31	24 165,30
023	Virement à la section d'investissement	9 080,00	0,00			9 080,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	160 560,00	160 559,00			1,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	160 560,00	160 559,00			1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		169 640,00	160 559,00			9 081,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		169 640,00	160 559,00			9 081,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 455 980,00	1 421 187,34	100,05	1 446,31	33 246,30
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	100,05
Montant des ICNE de l'exercice N-1	107,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	833,00	832,17	0,00	0,00	0,83
7088	Produits activités annexes (abonnements)	833,00	832,17	0,00	0,00	0,83
73	Impôts et taxes	305 000,00	542 066,06	0,00	0,00	-237 066,06
7362	Taxes de séjour	305 000,00	542 066,06	0,00	0,00	-237 066,06
74	Dotations et participations	812,00	936,12	0,00	0,00	-124,12
744	FCTVA	812,00	936,12	0,00	0,00	-124,12
75	Autres produits de gestion courante	719 478,00	717 747,68	0,00	0,00	1 730,32
752	Revenus des immeubles	5 620,00	17 249,79	0,00	0,00	-11 629,79
7552	Prise en charge déficit BA administratif	713 858,00	700 497,89	0,00	0,00	13 360,11
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 026 123,00	1 261 582,03	0,00	0,00	-235 459,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	348 657,00	377 922,00	0,00	0,00	-29 265,00
774	Subventions exceptionnelles	348 657,00	376 212,00	0,00	0,00	-27 555,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 710,00	0,00	0,00	-1 710,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 374 780,00	1 639 504,03	0,00	0,00	-264 724,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	81 200,00	81 158,00			42,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	81 200,00	81 158,00			42,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		81 200,00	81 158,00			42,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 455 980,00	1 720 662,03	0,00	0,00	-264 682,03
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	55 675,49	27 118,95	27 399,25	1 157,29
2031	Frais d'études	55 675,49	27 118,95	27 399,25	1 157,29
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	172 165,43	63 292,69	87 029,48	21 843,26
2135	Installations générales, agencements	170 165,43	63 292,69	87 029,48	19 843,26
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	814 072,58	356 597,13	454 959,83	2 515,62
2313	Constructions	814 072,58	356 597,13	454 959,83	2 515,62
Total des dépenses d'équipement		1 071 913,50	447 008,77	599 388,56	25 516,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 450,00	13 170,14	0,00	13 279,86
1641	Emprunts en euros	26 450,00	13 170,14	0,00	13 279,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		26 450,00	13 170,14	0,00	13 279,86
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 098 363,50	460 178,91	599 388,56	38 796,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	81 200,00	81 158,00		42,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	81 200,00	81 158,00		42,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 519,00	25 477,00		42,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	52 630,00	52 630,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 051,00	3 051,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	47 329,50	0,00		47 329,50
2138	Autres constructions	47 329,50	0,00		47 329,50
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		128 529,50	81 158,00		47 371,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 226 893,00	541 336,91	599 388,56	86 167,53
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	264 969,00	57 855,78	77 162,50	129 950,72
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	185 644,00	55 693,28	0,00	129 950,72
1312	Subv. transf. Régions	79 325,00	2 162,50	77 162,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	599 242,64	0,00	400 000,00	199 242,64
1641	Emprunts en euros	599 242,64	0,00	400 000,00	199 242,64
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		864 211,64	57 855,78	477 162,50	329 193,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 110,00	29 618,00	0,00	-1 508,00
10222	FCTVA	28 110,00	29 618,00	0,00	-1 508,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		28 110,00	29 618,00	0,00	-1 508,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		892 321,64	87 473,78	477 162,50	327 685,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 080,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	160 560,00	160 559,00		1,00
28031	Frais d'études	160 560,00	1 632,00		158 928,00
28033	Frais d'insertion	0,00	458,00		-458,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	83 130,00		-83 130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	3 014,00		-3 014,00
28138	Autres constructions	0,00	61 390,00		-61 390,00
28152	Installations de voirie	0,00	225,00		-225,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	3 438,00		-3 438,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	4 508,00		-4 508,00
28184	Mobilier	0,00	1 787,00		-1 787,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	977,00		-977,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		169 640,00	160 559,00		9 081,00
041	Opérations patrimoniales (5)	47 329,50	0,00		47 329,50
2031	Frais d'études	47 329,50	0,00		47 329,50
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		216 969,50	160 559,00		56 410,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 109 291,14	248 032,78	477 162,50	384 095,86
Pour information		117 601,86			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					278 106,20									
1641 Emprunts en euros (total)					278 106,20									
1805240 / 13335	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2004	01/01/2014	29/01/2014	215 106,20	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,970	EUR	M	P	O	A-1
DD13358361-TOURISME	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	17 540,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1
MON525675EUR TOURISME	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	45 460,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
LT-90042	SOCIETE GENERALE	01/12/2020	01/12/2020	28/05/2021	0,00	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,500	0,510	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					278 106,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		213 144,19					13 170,15	636,95	0,00	100,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		213 144,19					13 170,15	636,95	0,00	100,06
1805240 / 13335	N	0,00	A-1	157 494,19	13,99	V	(Moyenne Euribor 1M + 0.2)-Floor -0.2 sur Moyenne	0,000	8 970,15	0,00	0,00	0,00
DD13358361-TOURISME	N	0,00	A-1	15 493,69	13,08	V	Euribor 1M (Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur	0,430	1 169,32	69,27	0,00	11,21
MON525675EUR TOURISME	N	0,00	A-1	40 156,31	13,08	F	Euribor 3M Taux fixe à 1.35 %	1,350	3 030,68	567,68	0,00	88,85
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
LT-90042	N	0,00	A-1	0,00	0,41	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		213 144,19					13 170,15	636,95	0,00	100,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	213 144,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			2016-12-14
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2135 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20	14/12/2016
L	21538 RESEAUX AUTRES	20	14/12/2016
L	2158 INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	20	14/12/2016
L	2188 MATERIEL	10	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	14/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		107 650,00	I 94 328,14
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 450,00	13 170,14
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 450,00	13 170,14
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		81 200,00	81 158,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	81 200,00	81 158,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	94 328,14	599 388,56	0,00	693 716,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		197 750,00	III 190 177,00
Ressources propres externes de l'année (a)		28 110,00	29 618,00
10222	FCTVA	28 110,00	29 618,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		169 640,00	160 559,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	160 560,00	1 632,00
28033	Frais d'insertion	0,00	458,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	83 130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	3 014,00
28138	Autres constructions	0,00	61 390,00
28152	Installations de voirie	0,00	225,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	3 438,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	4 508,00
28184	Mobilier	0,00	1 787,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	977,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 080,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	190 177,00	477 162,50	117 601,86	0,00	784 941,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 693 716,70
Ressources propres disponibles	IV 784 941,36
Solde	V = IV – II (3) 91 224,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES****A10.1****A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/11/2020	TRAVAUX FONTAINE LUPIN (2135)	30,86	120,00	20
25/11/2020	OT CARNOT	46 012,61	0,00	0
07/12/2020	HEBERGEMENT FONTAINE LUPIN	17 249,22	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		63 292,69	120,00	

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP18-06 Bureau d'information Touristique Fouras	1 026 000,00	0,00	1 026 000,00	90 761,61	860 308,07	377 326,08	557 912,31

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ.

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200085	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARO BUDGET EAU 40100 (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	30
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 008 215,39	G 5 354 237,63	G-A 346 022,24
	Section d'investissement	B 935 716,94	H 874 908,33	H-B -60 808,61

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 380 928,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 77 408,71 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 152 066,09	K 124 000,00
	Section d'investissement	F 497 906,76	L 290 614,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 649 972,85	= K+L 414 614,60

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 160 281,48	= G+H+K 5 859 166,45	698 884,97
	Section d'investissement	= B+D+F 1 511 032,41	= H+J+L 1 165 522,93	-345 509,48
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 671 313,89	= G+H+I+J+K+L 7 024 689,38	353 375,49

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 152 066,09	K 124 000,00
011	Charges à caractère général	120 034,50	
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 814,65	
014	Atténuations de produits	24 200,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	5 016,94	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		124 000,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 497 906,76	L 290 614,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 614,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
20	Immobilisations incorporelles	55 016,93	0,00
21	Immobilisations corporelles	442 889,83	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 147 870,29	3 631 757,75	32 070,66	120 034,50	364 007,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	429 682,65	405 720,66	0,00	2 814,65	21 147,34
014	Atténuations de produits	373 200,00	348 962,00	0,00	24 200,00	38,00
65	Autres charges de gestion courante	33 620,00	24 430,22	0,00	0,00	9 189,78
Total des dépenses de gestion courante		4 984 372,94	4 410 870,63	32 070,66	147 049,15	394 382,50
66	Charges financières	71 857,00	57 045,29	7 861,68	0,00	6 950,03
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	39 983,06	0,00	5 016,94	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 111 229,94	4 507 898,98	39 932,34	152 066,09	411 332,53
023	Virement à la section d'investissement (4)	353 046,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	460 385,00	460 384,07			0,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		813 431,88	460 384,07			353 047,81
TOTAL		5 924 661,82	4 968 283,05	39 932,34	152 066,09	764 380,34
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 637,00	3 646,51	0,00	0,00	-1 009,51
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 406 096,00	5 330 817,32	9 183,90	0,00	66 094,78
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,46	0,00	0,00	-2,46
Total des recettes de gestion courante		5 408 733,00	5 334 466,29	9 183,90	0,00	65 082,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	135 000,00	10 587,44	0,00	124 000,00	412,56
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 543 733,00	5 345 053,73	9 183,90	124 000,00	65 495,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		5 543 733,00	5 345 053,73	9 183,90	124 000,00	65 495,37
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		380 928,82				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	124 297,40	67 204,47	55 016,93	2 076,00
21	Immobilisations corporelles	915 777,06	449 085,93	442 889,83	23 801,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 060 074,46	516 290,40	497 906,76	45 877,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	422 850,00	405 770,85	0,00	17 079,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
	Total des dépenses financières	427 850,00	405 770,85	0,00	22 079,15
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 487 924,46	922 061,25	497 906,76	67 956,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	13 655,69		6 344,31
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00	13 655,69		6 344,31
	TOTAL	1 507 924,46	935 716,94	497 906,76	74 300,76
	Pour information	77 408,71			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	40 614,60	0,00	40 614,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	310 418,12	0,00	250 000,00	60 418,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	351 032,72	0,00	290 614,60	60 418,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	400 868,57	400 868,57	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	400 868,57	400 868,57	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	751 901,29	400 868,57	290 614,60	60 418,12
021	Virement de la section d'exploitation (2)	353 046,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	460 385,00	460 384,07		0,93
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	13 655,69		6 344,31
	Total des recettes d'ordre d'investissement	833 431,88	474 039,76		359 392,12
	TOTAL	1 585 333,17	874 908,33	290 614,60	419 810,24
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 663 828,41		3 663 828,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 720,66		405 720,66
014	Atténuations de produits	348 962,00		348 962,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 430,22		24 430,22
66	Charges financières	64 906,97	0,00	64 906,97
67	Charges exceptionnelles	39 983,06	0,00	39 983,06
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	460 384,07	460 384,07
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 547 831,32	460 384,07	5 008 215,39

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 008 215,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	405 770,85	0,00	405 770,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	67 204,47	0,00	67 204,47
21	Immobilisations corporelles (6)	449 085,93	13 655,69	462 741,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		922 061,25	13 655,69	935 716,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	77 408,71

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 013 125,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 646,51		3 646,51
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 340 001,22		5 340 001,22
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,46		2,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 587,44	0,00	10 587,44
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 354 237,63	0,00	5 354 237,63

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	380 928,82

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 735 166,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 655,69	13 655,69
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		460 384,07	460 384,07
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	474 039,76	474 039,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	400 868,57

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	874 908,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	4 147 870,29	3 631 757,75	32 070,66	120 034,50	364 007,38
605	Achats d'eau	1 347 990,52	1 264 904,00	0,00	83 086,52	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	10 250,00	9 068,11	964,77	0,00	217,12
6063	Fournitures entretien et petit équipt	65 621,50	62 951,54	191,49	3 014,66	-536,19
6064	Fournitures administratives	265,98	117,31	0,00	148,00	0,67
6066	Carburants	900,00	867,06	0,00	0,00	32,94
611	Sous-traitance générale	8 400,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
6132	Locations immobilières	3 014,89	2 890,42	0,00	14,89	109,58
6135	Locations mobilières	16 151,50	9 406,81	2 534,14	5 792,41	-1 581,86
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 022,43	502,00	0,00	392,60	127,83
61551	Entretien matériel roulant	1 051,67	517,68	0,00	0,00	533,99
61558	Entretien autres biens mobiliers	72 160,66	70 987,42	130,00	998,60	44,64
6156	Maintenance	16 066,00	2 381,57	0,00	0,00	13 684,43
6161	Multirisques	1 216,00	0,00	0,00	0,00	1 216,00
617	Etudes et recherches	9 420,38	7 874,67	1 543,00	0,00	2,71
618	Divers	2 465 623,39	2 152 236,37	700,00	1 926,39	310 760,63
6236	Catalogues et imprimés	15 754,79	2 811,15	9 914,18	2 962,71	66,75
6256	Missions	1 500,00	881,87	0,00	0,00	618,13
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	665,77	0,00	0,00	334,23
6287	Remboursements de frais	86 562,44	20 875,06	15 987,96	20 278,84	29 420,58
6288	Autres	23 343,14	21 818,94	105,12	1 418,88	0,20
63512	Taxes foncières	55,00	0,00	0,00	0,00	55,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	429 682,65	405 720,66	0,00	2 814,65	21 147,34
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	9 100,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	33 815,65	30 726,80	0,00	2 814,65	274,20
6331	Versement de transport	1 665,00	1 585,21	0,00	0,00	79,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 041,00	990,92	0,00	0,00	50,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 838,00	3 360,18	0,00	0,00	477,82
6411	Salaires, appointements, commissions	207 067,00	202 822,26	0,00	0,00	4 244,74
6414	Indemnités et avantages divers	50 209,00	50 205,19	0,00	0,00	3,81
6415	Supplément familial	1 826,00	1 019,23	0,00	0,00	806,77
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 309,00	39 238,14	0,00	0,00	70,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 301,00	48 556,25	0,00	0,00	13 744,75
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 319,00	2 312,85	0,00	0,00	6,15
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	5 261,00	5 085,83	0,00	0,00	175,17
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 462,00	2 257,80	0,00	0,00	204,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 669,00	747,00	0,00	0,00	922,00
648	Autres charges de personnel	7 800,00	7 713,00	0,00	0,00	87,00
014	Atténuations de produits (4)	373 200,00	348 962,00	0,00	24 200,00	38,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	373 200,00	348 962,00	0,00	24 200,00	38,00
65	Autres charges de gestion courante	33 620,00	24 430,22	0,00	0,00	9 189,78
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	21 593,96	0,00	0,00	3 406,04
6542	Créances éteintes	6 600,00	2 834,53	0,00	0,00	3 765,47
658	Charges diverses de gestion courante	2 020,00	1,73	0,00	0,00	2 018,27
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 984 372,94	4 410 870,63	32 070,66	147 049,15	394 382,50
66	Charges financières (b) (5)	71 857,00	57 045,29	7 861,68	0,00	6 950,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 470,00	66 565,78	0,00	0,00	6 904,22
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 643,00	-9 542,71	7 861,68	0,00	38,03
6688	Autre	30,00	22,22	0,00	0,00	7,78
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	39 983,06	0,00	5 016,94	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	39 983,06	0,00	5 016,94	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 111 229,94	4 507 898,98	39 932,34	152 066,09	411 332,53
023	Virement à la section d'investissement	353 046,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	460 385,00	460 384,07			0,93
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	460 385,00	460 384,07			0,93

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)		Ch rattachées	réaliser au 31/12	Crédits annuels
			Mandats émis				
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	813 431,88	460 384,07				353 047,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00				0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	813 431,88	460 384,07				353 047,81
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 924 661,82	4 968 283,05		39 932,34	152 066,09	764 380,34
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	7 861,68
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 542,71
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 681,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	2 637,00	3 646,51	0,00	0,00	-1 009,51
64198	Autres remboursements	0,00	3 079,08	0,00	0,00	-3 079,08
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 637,00	567,43	0,00	0,00	2 069,57
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 406 096,00	5 330 817,32	9 183,90	0,00	66 094,78
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 200 000,00	2 347 001,46	0,00	0,00	-147 001,46
701241	Redevance pollution d'origine domestique	405 000,00	427 291,97	0,00	0,00	-22 291,97
704	Travaux	60 000,00	49 879,97	0,00	0,00	10 120,03
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 090 000,00	1 821 285,75	0,00	0,00	268 714,25
706121	Redevance modernisation des réseaux	370 000,00	322 578,50	0,00	0,00	47 421,50
7064	Locations de compteurs	240 000,00	333 309,60	0,00	0,00	-93 309,60
7065	Produits commissions recouvert assainist	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7083	Locations diverses	20 000,00	11 409,00	9 183,90	0,00	-592,90
7084	Mise à disposition de personnel facturée	14 296,00	14 295,00	0,00	0,00	1,00
7087	Remboursement de frais	3 800,00	3 766,07	0,00	0,00	33,93
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,46	0,00	0,00	-2,46
7588	Autres	0,00	2,46	0,00	0,00	-2,46
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 408 733,00	5 334 466,29	9 183,90	0,00	65 082,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	135 000,00	10 587,44	0,00	124 000,00	412,56
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	24,91	0,00	0,00	-24,91
775	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00	0,00	0,00	124 000,00	6 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	10 562,53	0,00	0,00	-5 562,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 543 733,00	5 345 053,73	9 183,90	124 000,00	65 495,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 543 733,00	5 345 053,73	9 183,90	124 000,00	65 495,37
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		380 928,82				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	124 297,40	67 204,47	55 016,93	2 076,00
2031	Frais d'études	104 997,40	66 180,47	38 816,93	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	19 300,00	1 024,00	16 200,00	2 076,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	915 777,06	449 085,93	442 889,83	23 801,30
21311	Bâtiments d'exploitation	38 601,39	4 539,04	6 605,96	27 456,39
2138	Autres constructions	403 865,07	21 723,49	383 035,95	-894,37
21531	Réseaux d'adduction d'eau	424 460,60	376 614,42	50 964,82	-3 118,64
2155	Outillage industriel	9 257,00	8 151,78	916,00	189,22
21561	Service de distribution d'eau	38 093,00	38 057,20	0,00	35,80
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	0,00	1 367,10	132,90
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 060 074,46	516 290,40	497 906,76	45 877,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	422 850,00	405 770,85	0,00	17 079,15
1641	Emprunts en euros	422 850,00	405 770,85	0,00	17 079,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
Total des dépenses financières		427 850,00	405 770,85	0,00	22 079,15
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 487 924,46	922 061,25	497 906,76	67 956,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00	13 655,69		6 344,31
2138	Autres constructions	20 000,00	13 655,69		6 344,31
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	13 655,69		6 344,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 507 924,46	935 716,94	497 906,76	74 300,76
Pour information		77 408,71			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	40 614,60	0,00	40 614,60	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	40 614,60	0,00	40 614,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	310 418,12	0,00	250 000,00	60 418,12
1641	Emprunts en euros	310 418,12	0,00	250 000,00	60 418,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		351 032,72	0,00	290 614,60	60 418,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 868,57	400 868,57	0,00	0,00
1068	Autres réserves	400 868,57	400 868,57	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		400 868,57	400 868,57	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		751 901,29	400 868,57	290 614,60	60 418,12
021	Virement de la section d'exploitation	353 046,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	460 385,00	460 384,07		0,93
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 361,00	3 361,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 881,50	1 881,50		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	23 371,80	23 371,80		0,00
28155	Outillage industriel	771,40	771,40		0,00
281561	Service de distribution d'eau	10 310,00	10 310,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	15 359,00	15 359,00		0,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	3 561,00	3 561,00		0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	157 269,93	157 269,00		0,93
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	712,00	712,00		0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	24 603,07	24 603,07		0,00
281782	Matériel de transport (mad)	7 807,30	7 807,30		0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	181,00	181,00		0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	204 846,00	204 846,00		0,00
28182	Matériel de transport	3 139,00	3 139,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 211,00	3 211,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		813 431,88	460 384,07		353 047,81
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	13 655,69		6 344,31
1314	Subv. éqipt Communes	0,00	13 655,69		-13 655,69
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		833 431,88	474 039,76		359 392,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 585 333,17	874 908,33	290 614,60	419 810,24
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 964 182,98									
1641 Emprunts en euros (total)					3 964 182,98									
20041	CAISSE D'EPARGNE	12/02/2001	01/01/2018	12/02/2018	90 286,76	F	Taux fixe à 5.66 %	5,660	5,660	EUR	A	P	O	A-1
20042	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2010	01/01/2018	20/03/2011	414 302,43	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.78	0,450	0,450	EUR	T	P	O	A-1
20043	DEXIA CL	07/09/2011	01/01/2018	01/02/2012	68 250,37	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,860	EUR	T	P	O	A-1
2149/001	SOCIETE GENERALE	12/12/2018	17/12/2018	17/03/2019	62 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
90016	SOCIETE GENERALE	21/12/2001	01/01/2018	21/12/2018	84 573,08	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850	EUR	A	P	O	A-1
90018	DEXIA CL	20/12/2004	01/01/2018	01/03/2018	151 636,87	V	Euribor 3M + 0.1-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
90019	SOCIETE GENERALE	03/11/2005	01/01/2018	03/02/2018	191 839,56	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,330	EUR	T	P	O	A-1
90020	DEXIA CL	01/03/2006	01/01/2018	02/01/2018	147 227,86	V	(Euribor 3M-Floor -0.06 sur Euribor 3M) + 0.06	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
90022	SOCIETE GENERALE	06/11/2006	01/01/2018	06/11/2018	282 355,95	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,130	EUR	A	P	O	A-1
90024	CREDIT AGRICOLE	26/10/2007	20/04/2008	15/10/2018	178 854,71	F	Taux fixe à 2.4 %	2,400	2,400	EUR	A	P	O	A-1
90026	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2007	01/01/2018	21/06/2018	69 430,99	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,480	EUR	S	P	O	A-1
90028	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	10/06/2008	15/11/2017	15/02/2018	136 274,77	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,620	EUR	X	X	O	A-1
90029	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2009	01/01/2018	29/03/2018	280 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,840	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de rembour-sement anticipé O/N	gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
90030	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2012	01/01/2018	05/02/2018	220 694,63	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,420	EUR	T	P	O	A-1
90031	SFIL CAFFIL	28/08/2013	01/01/2018	01/02/2018	293 333,33	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,630	EUR	T	C	O	A-1
90032	SOCIETE GENERALE	22/12/2014	01/01/2018	29/12/2018	160 000,00	F	Taux fixe à 1.951 %	1,950	1,980	EUR	A	C	O	A-1
90033	SFIL CAFFIL	12/06/2015	01/01/2018	02/01/2018	85 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,470	EUR	T	C	O	A-1
90034	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2016	01/01/2018	05/02/2018	238 121,67	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,710	0,710	EUR	T	P	O	A-1
90035	BANQUE POSTALE	15/12/2017	16/01/2018	01/05/2018	110 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,570	EUR	T	C	O	A-1
90036	CREDIT AGRICOLE	15/12/2017	01/01/2018	15/05/2018	450 000,00	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,300	EUR	T	C	O	A-1
MIN531792EUR	SFIL CAFFIL	20/11/2019	30/12/2019	01/04/2020	250 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
LT-90042	SOCIETE GENERALE	01/12/2020	01/12/2020	28/05/2021	0,00	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,500	0,510	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Reçu en préfecture le 01/07/2021			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Affiché le			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A			
											dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 964 182,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 812 219,04					405 770,95	66 567,03	0,00	7 861,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 812 219,04					405 770,95	66 567,03	0,00	7 861,70
20041	N	0,00	A-1	24 468,58	0,11	F	Taux fixe à 5.66 %	5,640	23 157,76	2 695,65	0,00	1 223,35
20042	N	0,00	A-1	327 193,10	9,97	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.78	0,390	29 565,85	1 348,34	0,00	23,54
20043	N	0,00	A-1	48 649,27	5,83	F	Taux fixe à 4.77 %	4,760	6 845,85	2 525,87	0,00	380,31
2149/001	N	0,00	A-1	55 800,00	17,96	F	Taux fixe à 1.61 %	1,630	3 100,00	945,06	0,00	34,94
90016	N	0,00	A-1	22 668,17	0,97	F	Taux fixe à 4.85 %	4,840	21 619,60	2 147,95	0,00	27,48
90018	N	0,00	A-1	91 299,41	3,92	V	Euribor 3M + 0.1-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,000	20 841,48	0,00	0,00	0,00
90019	N	0,00	A-1	125 718,00	4,84	F	Taux fixe à 3.24 %	3,280	22 756,84	4 610,96	0,00	656,25
90020	N	0,00	A-1	99 035,80	5,25	V	(Euribor 1M-Floor -0.06 sur Euribor 1M) + 0.06	0,000	16 494,93	0,00	0,00	0,00
90022	N	0,00	A-1	250 870,34	15,85	F	Taux fixe à 4.07 %	4,130	10 903,01	10 831,75	0,00	1 559,93
90024	N	0,00	A-1	129 577,51	6,79	F	Taux fixe à 2.4 %	2,390	16 816,80	3 513,46	0,00	0,00
90026	N	0,00	A-1	29 609,30	1,97	F	Taux fixe à 4.43 %	4,420	13 859,57	1 773,86	0,00	32,79
90028	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,530	47 490,30	1 354,80	0,00	0,00
90029	N	0,00	A-1	159 999,98	4,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,780	40 000,00	6 995,82	0,00	33,16
90030	N	0,00	A-1	164 191,64	6,85	F	Taux fixe à 4.35 %	4,340	19 654,82	7 679,59	0,00	1 091,19

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
90031	N	0,00	A-1	213 333,30	7,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,570	26 666,68	8 234,00	0,00	1 251,67
90032	N	0,00	A-1	119 999,99	8,99	F	Taux fixe à 1.951 %	1,980	13 333,34	2 644,69	0,00	13,01
90033	N	0,00	A-1	65 000,00	9,50	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	6 666,68	1 009,84	0,00	234,62
90034	N	0,00	A-1	189 971,34	11,10	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,710	16 164,11	1 420,59	0,00	206,07
90035	N	0,00	A-1	89 833,33	12,08	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	7 333,32	538,18	0,00	83,92
90036	N	0,00	A-1	367 499,98	12,12	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	30 000,00	4 982,63	0,00	592,59
MIN531792EUR	N	0,00	A-1	237 500,00	14,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	12 500,01	1 313,99	0,00	416,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
LT-90042	N	0,00	A-1	0,00	0,41	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 812 219,04					405 770,95	66 567,03	0,00	7 861,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 812 219,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-12-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	15/12/2016
L	2032 FRAIS DE RECHERCHE	5	15/12/2016
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	15/12/2016
L	2051 LOGICIELS	2	15/12/2016
L	2121 PLANTATIONS	20	15/12/2016
L	2128 AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	15/12/2016
L	2135 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20	15/12/2016
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	30	15/12/2016
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	30	15/12/2016
L	21532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	15/12/2016
L	21533 RESEAUX CABLÉS	20	15/12/2016
L	21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION	20	15/12/2016
L	21538 RESEAUX AUTRES	20	15/12/2016
L	21561 MATERIEL SERVICE DISTRIBUTION EAU	10	15/12/2016
L	21568 MATERIEL INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	20	15/12/2016
L	21571 MATERIEL ROULANT	10	15/12/2016
L	21578 MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	30	15/12/2016
L	2158 INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	20	15/12/2016
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENTS DIVERS	20	15/12/2016
L	2182 VEHICULES	10	15/12/2016
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	15/12/2016
L	2184 MOBILIER	15	15/12/2016
L	2188 MATERIEL	10	15/12/2016
L	238 AVANCES SUR MARCHÉ	0	15/12/2016
L	COMPTEURS MATERIEL INDUSTRIEL	20	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	50	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	20	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS MAT INDUSTRIEL	20	15/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		427 850,00	I 405 770,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		422 850,00	405 770,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	422 850,00	405 770,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	405 770,85	497 906,76	77 408,71	981 086,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		813 431,88	III 460 384,07
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		813 431,88	460 384,07
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 361,00	3 361,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 881,50	1 881,50
281531	Réseaux d'adduction d'eau	23 371,80	23 371,80
28155	Outillage industriel	771,40	771,40
281561	Service de distribution d'eau	10 310,00	10 310,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	15 359,00	15 359,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	3 561,00	3 561,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	157 269,93	157 269,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	712,00	712,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	24 603,07	24 603,07
281782	Matériel de transport (mad)	7 807,30	7 807,30
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	181,00	181,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	204 846,00	204 846,00
28182	Matériel de transport	3 139,00	3 139,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 211,00	3 211,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	353 046,88	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	460 384,07	290 614,60	0,00	400 868,57	1 151 867,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 981 086,32
Ressources propres disponibles	IV 1 151 867,24
Solde	V = IV – II (3) 170 780,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2020	ACHAT APPAREIL POUR SECTORISATION	20 103,00	0,00	50
10/01/2020	TRAVAUX AEP - POUZET T1 (ALLEZ)	4 434,00	0,00	50
10/01/2020	LOT 2 FOURNITURE PIECES RESEAUX ET BRANCHEMENTS EA	616,00	0,00	50
10/01/2020	ROBINETS CO 19100216	1 620,05	0,00	50
10/01/2020	ANNEAU CUBIS - (12*1800/900)	1 921,08	0,00	50
17/01/2020	TRAVX RESEAUX HUMIDES (21531)	258 270,32	0,00	50
20/01/2020	CONSTAT HUISSIER (SELARL BBS ACTION)	300,08	0,00	1
20/01/2020	EDCYCEM MORTIER DE CHAPE	111,60	0,00	1
05/02/2020	ACHAT VANNES LOT 1 FRANS BONHOMME	3 156,89	0,00	0
12/02/2020	ACHAT COMPRESSEUR	19,45	0,00	1
14/02/2020	CALCAIRE	419,78	0,00	1
17/02/2020	MATERIEL	21,93	0,00	1
09/03/2020	ENROBE A FROID	504,00	0,00	50
09/03/2020	SOVAL COMPTAGE SECTORISATION	756,44	0,00	50
09/03/2020	BECOT - ETALONNAGE COMPTEUR DN 15MM	120,00	0,00	1
09/03/2020	RECHERCHE DE FUITE POUZET	1 520,00	0,00	50
09/03/2020	BACS ET RAYONNAGE	520,00	0,00	50
10/03/2020	BETON	97,19	0,00	1
10/03/2020	MOTO POMPE	304,48	0,00	1
10/03/2020	INTEGRA - COMPTEUR PORT DE COMMERCE	1 890,00	0,00	10
25/03/2020	ATLANROUTE - REPRISE VOIRIE RUE DES BLANCHETS	395,00	0,00	1
25/03/2020	SANGLE DE LEVAGE	234,00	0,00	1
08/04/2020	EDYCEM	1 236,17	0,00	50
16/04/2020	DIORITE	499,72	0,00	1
25/05/2020	COMMANDE BUREAU ETUDE CONSEILS	1 280,00	0,00	50
28/05/2020	ADRE - DETECTION RESEAU LA COUDRE 2020	1 690,00	0,00	0
28/05/2020	SOVAL NICHE COMPTEUR ABRITEC	5 373,32	0,00	50
16/06/2020	MIR - REPRISE CONDUITE RESIDENCE ATLANTICA	2 412,00	0,00	50
16/06/2020	SOGELINK - DEVIS PLAN MINUTE	150,00	0,00	1
30/06/2020	FAUTEUIL DE BUREAU	330,00	0,00	1
30/06/2020	FRANSBONHOMME - ETALONNAGE DE LA MACHINE ELECTROSO	276,00	0,00	1
17/07/2020	SOVAL - COMMANDE REGARD + TAMPON FONTE 250	3 171,16	0,00	50
24/07/2020	MIR - REPRISE COUDE INOX - CHEMIN DE LA CHARRE	978,00	0,00	50
24/07/2020	DIEHL - 2 COMPTEUR DE DN 60MM SANS EMETTEUR	740,00	0,00	50
20/08/2020	DIEHL - FOURNITURE DE 3 CPTS DN 60	1 110,00	0,00	50
20/08/2020	EDYCEM - COMMANDE ANNUELLE DE BETON	509,98	0,00	50
20/08/2020	FOURNIE - COMMANDE POUR INSTALLATION LS 42	19 003,00	0,00	10
20/08/2020	FRANSBONHOMME - ACHAT PIECES (HORS MARCHÉ)	9 279,90	0,00	50
20/08/2020	OUTILLAGE HILTI	1 911,48	0,00	50
20/08/2020	LNTP - COMMANDE LOT516062020	4 938,80	0,00	50
27/08/2020	OUTILLAGE	2 200,91	0,00	50
28/08/2020	BROSSE FIXE ECO CASAL	46,58	0,00	1
28/08/2020	SOFREL, COMMANDE CABLE POUR RESE	65,00	0,00	1
09/09/2020	EDYCEM	422,28	0,00	1
09/09/2020	FRANSBONHOMME - LOT106072020	9 516,10	0,00	50
09/09/2020	HACH - COMMANDE APPAREIL SUIVI QUALITÉ SL1000	2 017,50	0,00	20
09/09/2020	LNTP - LOT506072020	2 007,10	0,00	50
14/09/2020	SOFREL - COMMANDE EXTENSION LICENCE WEB LS	1 024,00	0,00	2
25/09/2020	BOUCHONS D OREILLES	550,72	0,00	20
25/09/2020	CHEVALERIAS - COMMANDE GROUPE ELECTROGENE	1 125,00	0,00	20
25/09/2020	PROLUTECH - COMMANDE LAMPE	991,88	0,00	20
08/10/2020	DIEHL - COMMANDE 50 COMPTEURS	1 250,00	0,00	50

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
08/10/2020	SOVAL - COMMANDE CANALISATION ET NICHE COMPTEUR	22 654,90	0,00	50
08/10/2020	FRANSBONHOMME - LOT217092020	3 856,77	0,00	50
08/10/2020	ACQUISITION EURO SYMBOLIQUE MAISON DU GARDIEN COUD	13 656,69	0,00	0
06/11/2020	TEREVA - COMMANDE PER	36,00	0,00	1
06/11/2020	BC QUALYSE - 2 PRELEVEMENTS TRAVAUX MORCHAIN	135,20	0,00	1
20/11/2020	ESPACE TARDY - COMMANDE DECOUPEUSE	1 023,46	0,00	50
20/11/2020	FRANSBONHOMME - LOT406072020	3 511,50	0,00	50
23/11/2020	PANNEAUX SIGNALISATION	1 434,80	0,00	50
23/11/2020	SOVAL - COMMANDE CUBIS + TRAPPE /FONTE	1 069,92	0,00	50
24/11/2020	FDS - COMMANDE CHAINE POUR TRONCONEUSE	250,00	0,00	1
24/11/2020	FRANSBONHOMME - MECHEs HUOT HORS MARCHÉS	278,25	0,00	1
24/11/2020	FRANSBONHOMME - LOT203112020	302,94	0,00	1
02/12/2020	AMO TELERELEVE COMPTEURS	13 900,00	0,00	10
02/12/2020	BUREAU ELECTRIQUE	437,26	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
10/01/2020	REGARDS DE SECTORISATION ROCHEFORT (2017-00083)	16 875,60	0,00	0
10/01/2020	ACHAT DE 380 ROBINETS D INDIVIDUALISATION (2017-00085)	3 264,20	0,00	10
21/04/2020	HANGAR LA COUDRE (2017-00082)	4 539,04	0,00	30
21/10/2020	FRANCE DETECTION SERVICES - COMMANDE OUTILLAGE (2017-00084)	3 097,20	0,00	20
TOTAL GENERAL		463 765,62	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
08/10/2020	ACQUISITION EURO SYMBOLIQUE MAISON DU GARDIEN COUD	13 656,69	0	0,00	13 656,69	137 500,00	123 843,31
31/12/2020	ACQUISITION EURO SYMBOLIQUE MAISON DU GARDIEN COUD [P]	13 656,69	0	0,00	13 656,69	-13 656,69	-27 313,38
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		27 313,38					96 529,93

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP19-08 Télérelève	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	16 660,00	38 093,00	1 345 282,80	38 057,20

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	8,00	1,00	9,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	8,00	1,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	327	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	334	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,
A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021
(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Certifié à,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200093	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARO BUDGET ASSAINISSEMENT 40200 (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 061 283,11	G 2 397 864,76	G-A 336 581,65
	Section d'investissement	B 1 600 972,96	H 1 431 598,51	H-B -169 374,45

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 86 930,98 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 190 970,44 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 3 662 256,07	Q= G+H+I+J 4 107 364,69	=Q-P 445 108,62

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 66 519,75	K 0,00
	Section d'investissement	F 587 084,21	L 367 322,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 653 603,96	= K+L 367 322,50

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 2 127 802,86	= G+H+K 2 484 795,74	356 992,88
	Section d'investissement = B+D+F 2 188 057,17	= H+J+L 1 989 891,45	-198 165,72
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 4 315 860,03	= G+H+I+J+K+L 4 474 687,19	158 827,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 66 519,75	K 0,00
011	Charges à caractère général	48 119,75	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	18 400,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 587 084,21	L 367 322,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	67 322,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
20	Immobilisations incorporelles	266 065,26	0,00
21	Immobilisations corporelles	321 018,95	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	277 896,80	166 893,09	39 457,19	48 119,75	23 426,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	724 573,67	710 802,38	1 584,40	0,00	12 186,89
014	Atténuations de produits	294 000,00	275 267,00	0,00	18 400,00	333,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	1,49	0,00	0,00	18,51
Total des dépenses de gestion courante		1 296 490,47	1 152 963,96	41 041,59	66 519,75	35 965,17
66	Charges financières	105 555,00	89 231,49	13 436,40	0,00	2 887,11
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	1 182,34	0,00	0,00	3 817,66
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 407 045,47	1 243 377,79	54 477,99	66 519,75	42 669,94
023	Virement à la section d'investissement (4)	241 577,24				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	779 195,00	763 427,33			15 767,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 020 772,24	763 427,33			257 344,91
TOTAL		2 427 817,71	2 006 805,12	54 477,99	66 519,75	300 014,85
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 838,00	10 942,05	0,00	0,00	-1 104,05
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 280 348,73	2 335 290,25	0,00	0,00	-54 941,52
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	45 443,00	0,00	0,00	-443,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,40	0,00	0,00	-2,40
Total des recettes de gestion courante		2 335 186,73	2 391 677,70	0,00	0,00	-56 490,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	493,06	0,00	0,00	-493,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 335 186,73	2 392 170,76	0,00	0,00	-56 984,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 700,00	5 694,00			6,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 700,00	5 694,00			6,00
TOTAL		2 340 886,73	2 397 864,76	0,00	0,00	-56 978,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		86 930,98				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	429 383,70	142 946,08	266 065,26	20 372,36
21	Immobilisations corporelles	1 261 060,42	866 487,06	321 018,95	73 554,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 820,00	8 219,70	0,00	19 600,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 718 264,12	1 017 652,84	587 084,21	113 527,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	578 000,00	577 626,12	0,00	373,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	578 000,00	577 626,12	0,00	373,88
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 296 264,12	1 595 278,96	587 084,21	113 900,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 700,00	5 694,00		6,00
041	Opérations patrimoniales (2)	22 265,00	0,00		22 265,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	27 965,00	5 694,00		22 271,00
	TOTAL	2 324 229,12	1 600 972,96	587 084,21	136 171,95
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	96 175,00	28 852,50	67 322,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	354 727,76	0,00	300 000,00	54 727,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	450 902,76	28 852,50	367 322,50	54 727,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	639 318,68	639 318,68	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	639 318,68	639 318,68	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 090 221,44	668 171,18	367 322,50	54 727,76
021	Virement de la section d'exploitation (2)	241 577,24			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	779 195,00	763 427,33		15 767,67
041	Opérations patrimoniales (2)	22 265,00	0,00		22 265,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 043 037,24	763 427,33		279 609,91
	TOTAL	2 133 258,68	1 431 598,51	367 322,50	334 337,67
	Pour information	190 970,44			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	206 350,28		206 350,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	712 386,78		712 386,78
014	Atténuations de produits	275 267,00		275 267,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,49		1,49
66	Charges financières	102 667,89	0,00	102 667,89
67	Charges exceptionnelles	1 182,34	0,00	1 182,34
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	763 427,33	763 427,33
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 297 855,78	763 427,33	2 061 283,11

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 061 283,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 694,00	5 694,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	577 626,12	0,00	577 626,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	142 946,08	0,00	142 946,08
21	Immobilisations corporelles (6)	866 487,06	0,00	866 487,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 219,70	0,00	8 219,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 595 278,96	5 694,00	1 600 972,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 600 972,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 942,05		10 942,05
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 335 290,25		2 335 290,25
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 443,00		45 443,00
75	Autres produits de gestion courante	2,40		2,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	493,06	5 694,00	6 187,06
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 392 170,76	5 694,00	2 397 864,76

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	86 930,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 484 795,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	28 852,50	0,00	28 852,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		763 427,33	763 427,33
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		28 852,50	763 427,33	792 279,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	190 970,44

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	639 318,68

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 622 568,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	277 896,80	166 893,09	39 457,19	48 119,75	23 426,77
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	71 210,00	60 802,29	10 284,21	0,00	123,50
6063	Fournitures entretien et petit équipt	25 456,87	16 457,24	2 645,72	3 160,00	3 193,91
6064	Fournitures administratives	500,00	469,79	0,00	0,00	30,21
6066	Carburants	5 248,50	2 099,50	0,00	0,00	3 149,00
611	Sous-traitance générale	6 790,00	181,39	0,00	0,00	6 608,61
6132	Locations immobilières	1 100,00	866,65	0,00	0,00	233,35
6135	Locations mobilières	2 253,44	222,99	171,20	0,00	1 859,25
61551	Entretien matériel roulant	11 500,00	7 936,38	870,80	3 544,19	-851,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	10 400,62	0,00	3 911,85	-312,47
6156	Maintenance	16 816,00	13 839,24	0,00	2 122,00	854,76
6161	Multirisques	1 216,00	0,00	0,00	0,00	1 216,00
617	Etudes et recherches	22 785,00	11 985,91	0,00	14 318,95	-3 519,86
6238	Divers	3 000,00	2 735,18	0,00	0,00	264,82
6256	Missions	1 200,00	420,72	0,00	0,00	779,28
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1,00	0,34	0,00	0,00	0,66
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	5 726,56	0,00	210,65	62,79
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	201,00	125,60	0,00	173,40
6287	Remboursements de frais	84 319,99	32 405,29	25 359,66	20 852,11	5 702,93
6288	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6378	Autres taxes et redevances	300,00	142,00	0,00	0,00	158,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	724 573,67	710 802,38	1 584,40	0,00	12 186,89
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	125 342,00	121 241,00	0,00	0,00	4 101,00
6218	Autre personnel extérieur	23 142,67	21 251,60	1 584,40	0,00	306,67
6331	Versement de transport	2 689,00	2 524,40	0,00	0,00	164,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 856,00	1 577,64	0,00	0,00	278,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 930,00	4 636,57	0,00	0,00	293,43
6411	Salaires, appointements, commissions	318 115,00	317 351,50	0,00	0,00	763,50
6414	Indemnités et avantages divers	67 294,00	67 077,30	0,00	0,00	216,70
6415	Supplément familial	10 233,00	8 906,12	0,00	0,00	1 326,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	48 546,00	46 628,33	0,00	0,00	1 917,67
6453	Cotisations aux caisses de retraites	93 870,00	93 849,58	0,00	0,00	20,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 092,00	865,05	0,00	0,00	226,95
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 696,00	8 183,29	0,00	0,00	512,71
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 968,00	2 968,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 300,00	1 079,00	0,00	0,00	1 221,00
648	Autres charges de personnel	13 500,00	12 663,00	0,00	0,00	837,00
014	Atténuations de produits (4)	294 000,00	275 267,00	0,00	18 400,00	333,00
706129	Revert redevance modernisat° agence eau	294 000,00	275 267,00	0,00	18 400,00	333,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	1,49	0,00	0,00	18,51
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	1,49	0,00	0,00	18,51
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 296 490,47	1 152 963,96	41 041,59	66 519,75	35 965,17
66	Charges financières (b) (5)	105 555,00	89 231,49	13 436,40	0,00	2 887,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	107 853,77	104 975,10	0,00	0,00	2 878,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 358,77	-15 795,17	13 436,40	0,00	0,00
6688	Autre	60,00	51,56	0,00	0,00	8,44
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	1 182,34	0,00	0,00	3 817,66
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 183,00	1 182,34	0,00	0,00	0,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 817,00	0,00	0,00	0,00	3 817,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 407 045,47	1 243 377,79	54 477,99	66 519,75	42 669,94
023	Virement à la section d'investissement	241 577,24				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	779 195,00	763 427,33			15 767,67
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	779 195,00	763 427,33			15 767,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 020 772,24	763 427,33			257 344,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)		
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 020 772,24	763 427,33		257 344,91
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 427 817,71	2 006 805,12	54 477,99	66 519,75
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	13 436,40
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 795,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 358,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	9 838,00	10 942,05	0,00	0,00	-1 104,05
64198	Autres remboursements	9 838,00	8 949,21	0,00	0,00	888,79
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	1 992,84	0,00	0,00	-1 992,84
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 280 348,73	2 335 290,25	0,00	0,00	-54 941,52
704	Travaux	30 000,00	23 814,47	0,00	0,00	6 185,53
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 740 000,00	1 828 391,37	0,00	0,00	-88 391,37
706121	Redevance modernisation des réseaux	305 000,00	323 845,00	0,00	0,00	-18 845,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	184 424,00	145 871,00	0,00	0,00	38 553,00
7087	Remboursement de frais	16 424,73	13 368,41	0,00	0,00	3 056,32
7088	Autres produits activités annexes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	45 443,00	0,00	0,00	-443,00
741	Primes d'épuration	45 000,00	45 443,00	0,00	0,00	-443,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,40	0,00	0,00	-2,40
7588	Autres	0,00	2,40	0,00	0,00	-2,40
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 335 186,73	2 391 677,70	0,00	0,00	-56 490,97
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	493,06	0,00	0,00	-493,06
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	311,66	0,00	0,00	-311,66
778	Autres produits exceptionnels	0,00	181,40	0,00	0,00	-181,40
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 335 186,73	2 392 170,76	0,00	0,00	-56 984,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 700,00	5 694,00			6,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 700,00	5 694,00			6,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 700,00	5 694,00			6,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 340 886,73	2 397 864,76	0,00	0,00	-56 978,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		86 930,98				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	429 383,70	142 946,08	266 065,26	20 372,36
2031	Frais d'études	407 237,70	138 317,81	263 919,26	5 000,63
2051	Concessions et droits assimilés	22 146,00	4 628,27	2 146,00	15 371,73
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 261 060,42	866 487,06	321 018,95	73 554,41
21311	Bâtiments d'exploitation	220 418,26	98 932,18	120 404,97	1 081,11
2138	Autres constructions	78 030,89	2 918,76	0,00	75 112,13
2151	Installations complexes spécialisées	26 666,67	26 588,26	0,00	78,41
21532	Réseaux d'assainissement	860 185,60	714 506,16	147 740,36	-2 060,92
2154	Matériel industriel	60 299,00	13 304,25	47 651,62	-656,87
2157	Aménagements matériels industriels	14 000,00	9 777,45	4 222,00	0,55
2182	Matériel de transport	460,00	460,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	27 820,00	8 219,70	0,00	19 600,30
2313	Constructions	6 500,00	6 499,70	0,00	0,30
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 720,00	1 720,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	19 600,00	0,00	0,00	19 600,00
Total des dépenses d'équipement		1 718 264,12	1 017 652,84	587 084,21	113 527,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	578 000,00	577 626,12	0,00	373,88
1641	Emprunts en euros	578 000,00	577 626,12	0,00	373,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		578 000,00	577 626,12	0,00	373,88
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 296 264,12	1 595 278,96	587 084,21	113 900,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 700,00	5 694,00		6,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	5 700,00	5 694,00		6,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 700,00	5 694,00		6,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	22 265,00	0,00		22 265,00
21311	Bâtiments d'exploitation	2 265,00	0,00		2 265,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		27 965,00	5 694,00		22 271,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 324 229,12	1 600 972,96	587 084,21	136 171,95
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	96 175,00	28 852,50	67 322,50	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	96 175,00	28 852,50	67 322,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	354 727,76	0,00	300 000,00	54 727,76
1641	Emprunts en euros	354 727,76	0,00	300 000,00	54 727,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		450 902,76	28 852,50	367 322,50	54 727,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	639 318,68	639 318,68	0,00	0,00
1068	Autres réserves	639 318,68	639 318,68	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		639 318,68	639 318,68	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 090 221,44	668 171,18	367 322,50	54 727,76
021	Virement de la section d'exploitation	241 577,24			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	779 195,00	763 427,33		15 767,67
28031	Frais d'études	8 710,00	8 709,50		0,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 144,00	3 144,00		0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	10 938,00	10 938,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	9 406,00	9 405,93		0,07
281532	Réseaux d'assainissement	35 890,00	35 899,07		-9,07
28154	Matériel industriel	7 137,00	7 136,90		0,10
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	198 302,00	198 302,00		0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 117,00	1 117,00		0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	4 479,00	4 479,00		0,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	6 976,00	6 976,00		0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	330 848,00	315 072,00		15 776,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	15 661,00	15 661,00		0,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	2 908,00	2 908,00		0,00
281782	Matériel de transport (mad)	30 360,00	30 360,00		0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	106 766,00	106 766,00		0,00
28182	Matériel de transport	6 553,00	6 552,93		0,07
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 020 772,24	763 427,33		257 344,91
041	Opérations patrimoniales (6)	22 265,00	0,00		22 265,00
2031	Frais d'études	2 265,00	0,00		2 265,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 043 037,24	763 427,33		279 609,91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 133 258,68	1 431 598,51	367 322,50	334 337,67
Pour information		190 970,44			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 826 314,76									
1641 Emprunts en euros (total)					5 826 314,76									
2149/001	SOCIETE GENERALE	12/12/2018	17/12/2018	17/03/2019	60 000,00	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
30074	CAISSE D'EPARGNE	12/02/2001	01/01/2018	12/02/2018	135 430,07	F	Taux fixe à 5.66 %	5,660	5,660	EUR	A	P	O	A-1
30078	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2010	01/01/2018	20/03/2011	483 352,83	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.78	0,450	0,450	EUR	T	P	O	A-1
30079	DEXIA CL	28/10/2011	01/01/2018	01/02/2018	546 003,68	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,860	EUR	T	P	O	A-1
90016	SOCIETE GENERALE	21/12/2001	01/01/2018	21/12/2018	64 839,37	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850	EUR	A	P	O	A-1
90018	DEXIA CL	20/12/2004	01/01/2018	01/03/2018	173 299,28	V	Euribor 3M + 0.1-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
90019	SOCIETE GENERALE	03/11/2005	01/01/2018	03/02/2018	143 879,67	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,330	EUR	T	P	O	A-1
90020	DEXIA CL	01/03/2006	01/01/2018	02/01/2018	98 151,91	V	(Euribor 3M-Floor -0.06 sur Euribor 3M) + 0.06	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
90022	SOCIETE GENERALE	06/11/2006	01/01/2018	06/11/2018	351 037,13	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,130	EUR	A	P	O	A-1
90024	CREDIT AGRICOLE	26/10/2007	20/04/2008	15/10/2018	238 472,94	F	Taux fixe à 2.4 %	2,400	2,400	EUR	A	P	O	A-1
90026	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2007	01/01/2018	21/06/2018	40 841,76	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,480	EUR	S	P	O	A-1
90028	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	10/06/2008	15/11/2017	15/02/2018	211 981,22	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,620	EUR	X	X	O	A-1
90029	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2009	01/01/2018	29/03/2018	466 666,66	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,840	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Criticité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Maturité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
90030	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2012	01/01/2018	05/02/2018	551 736,57	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,420	EUR	T	P	O	A-1
90031	SFIL CAFFIL	28/08/2013	01/01/2018	01/02/2018	110 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,630	EUR	T	C	O	A-1
90032	SOCIETE GENERALE	22/12/2014	01/01/2018	29/12/2018	160 000,00	F	Taux fixe à 1.951 %	1,950	1,980	EUR	A	C	O	A-1
90033	SFIL CAFFIL	12/06/2015	01/01/2018	02/01/2018	144 500,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,470	EUR	T	C	O	A-1
90034	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2016	01/01/2018	05/02/2018	238 121,67	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,710	0,710	EUR	T	P	O	A-1
90035	BANQUE POSTALE	15/12/2017	16/01/2018	01/05/2018	358 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,570	EUR	T	C	O	A-1
90036	CREDIT AGRICOLE	15/12/2017	01/01/2018	15/05/2018	550 000,00	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,300	EUR	T	C	O	A-1
DD13358361-ASSAINISSEMENT	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	33 410,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1
MIN531792EUR	SFIL CAFFIL	20/11/2019	30/12/2019	01/04/2020	580 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
MON525675EUR ASS	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	86 590,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
LT-90042	SOCIETE GENERALE	01/12/2020	01/12/2020	28/05/2021	0,00	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,500	0,510	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
 Reçu en préfecture le 01/07/2021
 Affiché le 
 ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 826 314,76									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 221 887,18					577 626,14	104 976,69	0,00	13 436,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 221 887,18					577 626,14	104 976,69	0,00	13 436,41
2149/001	N	0,00	A-1	54 000,00	17,96	F	Taux fixe à 1.61 %	1,630	3 000,00	914,58	0,00	33,81
30074	N	0,00	A-1	36 702,77	0,11	F	Taux fixe à 5.66 %	5,640	34 736,65	4 043,47	0,00	1 835,02
30078	N	0,00	A-1	381 725,29	9,97	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.78	0,390	34 493,50	1 573,07	0,00	27,46
30079	N	0,00	A-1	389 195,14	5,83	F	Taux fixe à 4.77 %	4,760	54 766,67	20 207,01	0,00	3 042,53
90016	N	0,00	A-1	17 378,93	0,97	F	Taux fixe à 4.85 %	4,840	16 575,03	1 646,77	0,00	21,07
90018	N	0,00	A-1	104 342,19	3,92	V	Euribor 3M + 0.1-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,000	23 818,83	0,00	0,00	0,00
90019	N	0,00	A-1	94 288,50	4,84	F	Taux fixe à 3.24 %	3,280	17 067,61	3 458,23	0,00	492,18
90020	N	0,00	A-1	66 023,86	5,25	V	(Euribor 1M-Floor -0.06 sur Euribor 1M) + 0.06	0,000	10 996,62	0,00	0,00	0,00
90022	N	0,00	A-1	311 892,86	15,85	F	Taux fixe à 4.07 %	4,130	13 555,09	13 466,49	0,00	1 939,37
90024	N	0,00	A-1	172 770,02	6,79	F	Taux fixe à 2.4 %	2,390	22 422,39	4 684,62	0,00	0,00
90026	N	0,00	A-1	17 417,24	1,97	F	Taux fixe à 4.43 %	4,420	8 152,69	1 043,44	0,00	19,29
90028	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,530	73 873,19	2 107,44	0,00	0,00
90029	N	0,00	A-1	266 666,64	4,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,780	66 666,68	11 659,71	0,00	55,26
90030	N	0,00	A-1	410 479,10	6,85	F	Taux fixe à 4.35 %	4,340	49 137,05	19 198,98	0,00	2 727,97

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
90031	N	0,00	A-1	79 999,99	7,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,570	10 000,00	3 087,76	0,00	469,38
90032	N	0,00	A-1	119 999,99	8,99	F	Taux fixe à 1.951 %	1,980	13 333,34	2 644,69	0,00	13,01
90033	N	0,00	A-1	110 500,00	9,50	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	11 333,32	1 716,72	0,00	398,85
90034	N	0,00	A-1	189 971,34	11,10	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,710	16 164,11	1 420,59	0,00	206,07
90035	N	0,00	A-1	292 366,67	12,08	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	23 866,68	1 751,52	0,00	273,12
90036	N	0,00	A-1	449 166,65	12,12	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	36 666,68	6 089,88	0,00	724,28
DD13358361-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	29 512,19	13,08	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	2 227,32	131,96	0,00	21,35
MIN531792EUR	N	0,00	A-1	551 000,00	14,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	29 000,01	3 048,46	0,00	967,16
MON525675EUR ASS	N	0,00	A-1	76 487,81	13,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	5 772,68	1 081,30	0,00	169,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
LT-90042	N	0,00	A-1	0,00	0,41	V	(Euribor 1M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 221 887,18					577 626,14	104 976,69	0,00	13 436,41

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 221 887,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204....1 SUBV EQUIPEMENT MOBILIER MATERIEL ET ETUD	5	14/12/2016
L	204....2 SUBV EQUIPEMENT BATIMENT ET INSTALLATION	15	14/12/2016
L	204....3 SUBV EQUIPEMENT PROJETS INFRASTRUCTURES	30	14/12/2016
L	2051 LOGICIELS	2	14/12/2016
L	2135 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20	14/12/2016
L	2151 RESEAUX DE VOIRIE	30	14/12/2016
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENTS DIVERS	20	14/12/2016
L	2182 VEHICULES	10	14/12/2016
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	14/12/2016
L	2184 MOBILIER	15	14/12/2016
L	2188 MATERIEL	10	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	20	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - POSTES DE RELEVEMENTS	30	14/12/2016
L	1312 SUBVENTIONS RECUES 1312 REGION	50	14/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - STATIONS D'EPURATION	30	14/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		583 700,00	583 320,12
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		578 000,00	577 626,12
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	578 000,00	577 626,12
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 700,00	5 694,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 700,00	5 694,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	583 320,12	587 084,21	0,00	1 170 404,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 020 772,24	III 763 427,33
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 020 772,24	763 427,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	8 710,00	8 709,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 144,00	3 144,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	10 938,00	10 938,00
281311	Bâtiments d'exploitation	9 406,00	9 405,93
281532	Réseaux d'assainissement	35 890,00	35 899,07
28154	Matériel industriel	7 137,00	7 136,90
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	198 302,00	198 302,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 117,00	1 117,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	4 479,00	4 479,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	6 976,00	6 976,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	330 848,00	315 072,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	15 661,00	15 661,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	2 908,00	2 908,00
281782	Matériel de transport (mad)	30 360,00	30 360,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	106 766,00	106 766,00
28182	Matériel de transport	6 553,00	6 552,93
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	241 577,24	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	763 427,33	367 322,50	190 970,44	639 318,68	1 961 038,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 170 404,33
Ressources propres disponibles	IV 1 961 038,95
Solde	V = IV – II (3) 790 634,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/01/2020	REPRISE SORTIE LAGUNE LPO STATION DE LAGUNAGE	14 764,97	0,00	50
10/02/2020	CANALISATION PIECE D EAU	14 673,12	0,00	50
14/02/2020	TRAVX RESEAUX HUMIDES (21532)	234 312,68	0,00	50
14/02/2020	INTERVENTION SUR PR PARMENTIER	2 513,98	0,00	30
14/02/2020	TRAVAUX RESEAUX EAUX USEES	255 083,26	0,00	50
14/02/2020	MOE CURAGE LAGUNE ET DESHYDRATATION SEDIMENTS	2 058,00	0,00	50
14/02/2020	CO19110004	1 230,03	0,00	0
14/02/2020	ROCHEFORT LOCATION POMPES SARP	1 045,00	0,00	50
14/02/2020	CO19110563	299,00	0,00	0
21/02/2020	EPANDAGE DES BOUES DE LA LAGUNE 1	6 430,00	0,00	50
21/02/2020	VALORISATION EPANDAGE DES BOUES DE LA LAGUNE 1	32 058,00	0,00	50
13/03/2020	DEBIMETRE SORTIE STATION	1 902,00	0,00	0
13/03/2020	TRAITEMENT LAGUNE 5	1 878,00	0,00	0
13/03/2020	POMPE POUR VIDE SANITAIRE DES BUREAUX	443,30	0,00	0
13/03/2020	ROCHEFORT REPRISE TAMPON AV AUNIS 2EME PARTIE	933,16	0,00	50
13/03/2020	POMPE BRULEUR FOD CHAUDIERE	502,66	0,00	0
13/03/2020	DEVIS N°35544937	460,00	0,00	0
13/03/2020	BOUES	37 500,00	0,00	50
03/04/2020	SPS RESEAUX HUMIDES POUZET T2	174,60	0,00	1
08/04/2020	SPS RESEAUX HUMIDES POUZET T2	184,00	0,00	1
29/04/2020	MATERIELS POUR POSTE DULIN	1 369,62	0,00	0
18/05/2020	ROCHEFORT - TEST ETANCHEITE T2 POUZET	1 248,00	0,00	0
26/05/2020	TEST ETANCHEITE + ITV BRANCHEMENTS POUZET T2	0,00	0,00	0
04/06/2020	ROCHEFORT CHEMISAGE RUE THIERS	22 660,11	0,00	50
05/06/2020	FOURAS CHEMISAGE EXUTOIRE	9 889,68	0,00	0
05/06/2020	TEST ETANCHEITE	2 559,83	0,00	50
08/06/2020	REHABILITATION POSTE RELEVEMENT CITE ALLAIRE	72 477,16	0,00	0
19/06/2020	ACQUISITION 3 TABLETTES TECHNICIENS	721,05	0,00	0
30/06/2020	ROCHEFORT CHEMISAGE T2 POUZET	51 582,17	0,00	0
07/07/2020	REMISE EN ETAT VANNE POSTE MOUILLEPIED	670,00	0,00	0
24/07/2020	POMPE NEUVE POSTE POLYGONE	5 958,64	0,00	0
24/07/2020	MAINTENANCE PREVENTIVE POMPES POSTE DE RELEVEMENT	4 231,42	0,00	0
21/08/2020	DEBROUSSAILLEUSE HUSQVARNA 520 ILX	770,00	0,00	0
31/08/2020	SE20045601 ROCHEFORT 28 RUE CONSTANTIN BT20060116	2 124,74	0,00	0
31/08/2020	SE20044301 ROCHEFORT 44/46 RUE LEGRAND LACOUR BT20	1 438,55	0,00	0
31/08/2020	SE20043601 ROCHEFORT 12 RUE CORMORANS BT20060063	503,51	0,00	0
31/08/2020	SE20044201 ROCHEFORT 40 RUE COLBERT DU TERRON BT20	1 127,90	0,00	0
31/08/2020	SE20044501 ROCHEFORT 38 RUE LEGRAND LACOUR BT20060	1 748,76	0,00	0
31/08/2020	SE20044401 ROCHEFORT FACE AU 17 LEGRAND LACOUR BT2	2 526,73	0,00	0
31/08/2020	SE20044901 ROCHEFORT 176 BRD BRIAND BT20060022	1 805,38	0,00	0
31/08/2020	SE20043001 ROCHEFORT 54 RUE DE BRETAGNE BT20060030	1 203,55	0,00	0
09/09/2020	TIRAGE FIBRE STATION	3 451,00	0,00	0
09/09/2020	MATERIEL ELECTRIQUE POUR POSTE BROUSSAILES	429,86	0,00	0
15/09/2020	AMENAGEMENT STATION LAGUNAGE	26 588,26	0,00	15
09/10/2020	EXTRACTEUR AIR CHAUFFERIE	866,72	0,00	0
09/10/2020	VOLANT INFINITY	1 176,58	0,00	0
13/10/2020	STATION ET POSTE	3 952,50	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
13/10/2020	MATERIEL COGENERATEUR	237,50	0,00	0
21/10/2020	DEBITMETRE POSTE BOIS D AMOURETTE	1 612,50	0,00	0
06/11/2020	MATERIEL POUR POMPE RECIRCULATION BOUES DIGESTE	653,72	0,00	0
16/11/2020	ASSAINISSEMENT POMPE DÉMARREURS	640,00	0,00	0
16/11/2020	MATERIELS POSTE MAURATIERE ET AVANT GARDE	1 586,18	0,00	0
16/11/2020	INTEGRATION DATAMATRIX FACTURE EAU	4 628,27	0,00	2
02/12/2020	MATERIEL POSTES POLYGONE ET CITE ALLAIRE	868,20	0,00	0
02/12/2020	REMISE EN ETAT SURPRESSEUR	9 777,45	0,00	0
04/12/2020	VIDANGE LAGUNE 1B PAR POMPAGE	11 419,46	0,00	0
08/12/2020	MATERIEL POSTES POLYGONE ET CITE ALLAIRE	7 123,81	0,00	0
08/12/2020	MATERIELS SECURITE	1 040,76	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		871 115,33	0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	10,80	0,00	10,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14,00	0,00	14,00	12,80	0,00	12,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200101	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARO BUDGET PHOTOVOLTAIQUE 40300 (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

16

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

20

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

21

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

22

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

23

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

24

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions

Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**VUE D'ENSEMBLE****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 10 399,37	G 2 776,54	G-A -7 622,83
	Section d'investissement	B 18 950,19	H 5 498,50	H-B -13 451,69

		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 985,73 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 14 838,93 (si excédent)	

		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 29 349,56	Q= G+H+I+J 24 099,70	=Q-P -5 249,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 500,00	K 7 500,00
	Section d'investissement	F 290,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 790,00	= K+L 7 500,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 10 899,37	= G+H+K 11 262,27	362,90
	Section d'investissement	= B+D+F 19 240,19	= H+J+L 20 337,43	1 097,24
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 30 139,56	= G+H+I+J+K+L 31 599,70	1 460,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 500,00	K 7 500,00
011	Charges à caractère général	500,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		7 500,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 290,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
20	Immobilisations incorporelles	290,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 900,00	3 401,79	998,21	500,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
Total des dépenses de gestion courante		8 920,00	3 401,79	998,21	500,00	4 020,00
66	Charges financières	1 597,00	813,99	242,58	0,00	540,43
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 517,00	4 215,78	1 240,79	500,00	9 560,43
023	Virement à la section d'investissement (4)	3 820,73				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 950,00	4 942,80			7,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 770,73	4 942,80			3 827,93
TOTAL		24 287,73	9 158,58	1 240,79	500,00	13 388,36
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 302,00	-5 000,00	7 776,28	7 500,00	13 025,72
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,26	0,00	0,00	-0,26
Total des recettes de gestion courante		23 302,00	-4 999,74	7 776,28	7 500,00	13 025,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 302,00	-4 999,74	7 776,28	7 500,00	13 025,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		23 302,00	-4 999,74	7 776,28	7 500,00	13 025,46
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		985,73				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 140,00	1 850,00	290,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 584,63	8 896,87	0,00	93 687,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	104 724,63	10 746,87	290,00	93 687,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 500,00	7 483,32	0,00	16,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 720,00	720,00	0,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	11 220,00	8 203,32	0,00	3 016,68
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	115 944,63	18 950,19	290,00	96 704,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	2 225,00	0,00		2 225,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 225,00	0,00		2 225,00
	TOTAL	118 169,63	18 950,19	290,00	98 929,44
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	88 779,27	0,00	0,00	88 779,27
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	88 779,27	0,00	0,00	88 779,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	555,70	555,70	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
	Total des recettes financières	3 555,70	555,70	0,00	3 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	92 334,97	555,70	0,00	91 779,27
021	Virement de la section d'exploitation (2)	3 820,73			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 950,00	4 942,80		7,20
041	Opérations patrimoniales (2)	2 225,00	0,00		2 225,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 995,73	4 942,80		6 052,93
	TOTAL	103 330,70	5 498,50	0,00	97 832,20
	Pour information	14 838,93			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 400,00		4 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 056,57	0,00	1 056,57
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	4 942,80	4 942,80
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 456,57	4 942,80	10 399,37

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 399,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 483,32	0,00	7 483,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 850,00	0,00	1 850,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 896,87	0,00	8 896,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	720,00	0,00	720,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		18 950,19	0,00	18 950,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	18 950,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 776,28		2 776,28
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,26		0,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 776,54	0,00	2 776,54

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	985,73

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 762,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 942,80	4 942,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	4 942,80	4 942,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	14 838,93

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	555,70

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 337,43

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	8 900,00	3 401,79	998,21	500,00	4 000,00
611	Sous-traitance générale	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6156	Maintenance	1 700,00	201,79	998,21	500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 200,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 920,00	3 401,79	998,21	500,00	4 020,00
66	Charges financières (b) (5)	1 597,00	813,99	242,58	0,00	540,43
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 358,00	820,78	0,00	0,00	537,22
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	227,00	-18,79	242,58	0,00	3,21
6688	Autre	12,00	12,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		15 517,00	4 215,78	1 240,79	500,00	9 560,43
023	Virement à la section d'investissement	3 820,73				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	4 950,00	4 942,80			7,20
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 950,00	4 942,80			7,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 770,73	4 942,80			3 827,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 770,73	4 942,80			3 827,93
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 287,73	9 158,58	1 240,79	500,00	13 388,36
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	242,58
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	18,79
= Différence ICNE N – ICNE N-1	223,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 302,00	-5 000,00	7 776,28	7 500,00	13 025,72
706	Prestations de services	22 302,00	-5 000,00	7 776,28	7 500,00	12 025,72
7087	Remboursement de frais	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,26	0,00	0,00	-0,26
7588	Autres	0,00	0,26	0,00	0,00	-0,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		23 302,00	-4 999,74	7 776,28	7 500,00	13 025,46
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		23 302,00	-4 999,74	7 776,28	7 500,00	13 025,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		23 302,00	-4 999,74	7 776,28	7 500,00	13 025,46
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		985,73				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 140,00	1 850,00	290,00	0,00
2031	Frais d'études	2 140,00	1 850,00	290,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	102 584,63	8 896,87	0,00	93 687,76
2131	Bâtiments	102 584,63	8 896,87	0,00	93 687,76
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		104 724,63	10 746,87	290,00	93 687,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 500,00	7 483,32	0,00	16,68
1641	Emprunts en euros	7 500,00	7 483,32	0,00	16,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 720,00	720,00	0,00	3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 720,00	720,00	0,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		11 220,00	8 203,32	0,00	3 016,68
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		115 944,63	18 950,19	290,00	96 704,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 225,00	0,00		2 225,00
2131	Bâtiments	2 225,00	0,00		2 225,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 225,00	0,00		2 225,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		118 169,63	18 950,19	290,00	98 929,44
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	88 779,27	0,00	0,00	88 779,27
1641	Emprunts en euros	88 779,27	0,00	0,00	88 779,27
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		88 779,27	0,00	0,00	88 779,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	555,70	555,70	0,00	0,00
1068	Autres réserves	555,70	555,70	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Total des recettes financières		3 555,70	555,70	0,00	3 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		92 334,97	555,70	0,00	91 779,27
021	Virement de la section d'exploitation	3 820,73			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	4 950,00	4 942,80		7,20
28131	Bâtiments	4 950,00	4 942,80		7,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 770,73	4 942,80		3 827,93
041	Opérations patrimoniales (6)	2 225,00	0,00		2 225,00
2031	Frais d'études	2 225,00	0,00		2 225,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 995,73	4 942,80		6 052,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		103 330,70	5 498,50	0,00	97 832,20
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		14 838,93			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					146 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					146 000,00									
DD13358361-PHOTOVOLTAIQUE	ARKEA	19/12/2018	30/01/2019	30/04/2019	3 063,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,420	0,430	EUR	T	C	O	A-1
MIN531792EUR	SFIL CAFFIL	20/11/2019	30/12/2019	01/04/2020	135 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
MON525675EUR PHOTOVOLTAIQUE	SFIL CAFFIL	10/12/2018	11/01/2019	01/05/2019	7 937,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,360	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PHOTOVOLTAIQUE 40300 - CA - 2020

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
 Reçu en préfecture le 01/07/2021
 Affiché le 
 ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Affiché le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-5	Reçu en préfecture le 01/07/2021	Possibilité d'annulation	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
											dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					146 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		137 966,69					7 483,32	820,78	0,00	242,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		137 966,69					7 483,32	820,78	0,00	242,57
DD13358361-PHOTOVOLTAIQUE	N	0,00	A-1	2 705,65	13,08	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	204,20	12,10	0,00	1,95
MIN531792EUR	N	0,00	A-1	128 250,00	14,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	6 750,00	709,56	0,00	225,11
MON525675EUR PHOTOVOLTAIQUE	N	0,00	A-1	7 011,04	13,08	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	529,12	99,12	0,00	15,51
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		137 966,69					7 483,32	820,78	0,00	242,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le



marge exprimée en point de pourcentage)

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_092A-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	137 966,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-12-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2188 MATERIEL	10	15/12/2016
L	BUDGET ANNEXE - BATIMENT D'EXPLOITATION	30	15/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		7 500,00	7 483,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		7 500,00	7 483,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 500,00	7 483,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 483,32	290,00	0,00	7 773,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 770,73	4 942,80
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		8 770,73	4 942,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	4 950,00	4 942,80
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 820,73	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 942,80	0,00	14 838,93	555,70	20 337,43

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 7 773,32
Ressources propres disponibles	IV 20 337,43
Solde	V = IV – II (3) 12 564,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/02/2020	PHOTOVOLTAIQUE CONSTRUCTION HANGAR SOUBISE	523,89	0,00	30
27/02/2020	HANGAR SOUBISE	5 055,13	0,00	30
29/09/2020	MO CONSTRUCTION HANGAR STATION DE LAGUNAGE	1 249,92	0,00	30
29/09/2020	MO - HANGAR LA COUDRE - PHOTOVOLTAIQUE	2 067,93	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		8 896,87	0,00	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

Vu l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31, L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M4 et M43,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes de l'exercice considéré,

Vu le Compte de Gestion 2020 établi par la Trésorerie,

Vu le Compte Administratif 2020 du budget principal et de ses budgets annexes,

Vu le rapport de présentation,

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide de :

- **Approuver** le Compte Administratif 2020 présenté dans le rapport et la maquette officielle.
- **Arrêter** les résultats définitifs tels que présentés dans le rapport annexé.
- **Reconnaître** la sincérité des restes à réaliser tels que présentés dans la maquette.
- **Arrêter** le montant des AP/CP tels que présentés dans la maquette.
- **Clore** l'AP/CP 15-16 « Accessibilité points d'arrêts R'Bus ».

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Monsieur BLANCHÉ sort de la séance et ne participe pas au vote.

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/09/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

Affectation du résultat 2020
Annexe 1

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_093-DE

Budget principal		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		2 170 211,37 €
Résultat de l'exercice		3 968 792,95 €
= Résultat à affecter		6 139 004,32 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-330 734,51 €
Résultat de l'exercice		-1 472 041,50 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-1 802 776,01 €
Solde des restes à réaliser		-2 032 844,68 €
= Besoin de financement		-3 835 620,69 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	3 835 620,69 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	2 303 383,63 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-418 594,75 €
RESULTAT GLOBAL 2020		1 884 788,88 €

Déchets ménagers		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		1 629 587,92 €
Résultat de l'exercice		-178 234,04 €
= Résultat à affecter		1 451 353,88 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		323 980,17 €
Résultat de l'exercice		-26 470,77 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	297 509,40 €
Solde des restes à réaliser		-110 526,35 €
= Capacité de financement		186 983,05 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	1 451 353,88 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-66 876,25 €
RESULTAT GLOBAL 2020		1 384 477,63 €

Activités économiques		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		143 886,85 €
Résultat de l'exercice		3 539 576,36 €
= Résultat à affecter		3 683 463,21 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-667 683,70 €
Résultat de l'exercice		111 584,69 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-556 099,01 €
Solde des restes à réaliser		-3 071 031,57 €
= Besoin de financement		-3 627 130,58 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	-3 627 130,58 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	56 332,63 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-56 332,63 €
RESULTAT GLOBAL 2020		0,00 €

Affectation du résultat 2020
Annexe 1

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_093-DE

Transport		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		5 919,89 €
Résultat de l'exercice		-1 288,89 €
= Résultat à affecter		4 631,00 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		241 763,65 €
Résultat de l'exercice		-33 216,62 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	208 547,03 €
Solde des restes à réaliser		-183 841,35 €
= Capacité de financement		24 705,68 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	4 631,00 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-4 631,00 €
RESULTAT GLOBAL 2020		24 705,68 €

PLIE		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		-1 137 642,15 €
Résultat de l'exercice		400 491,10 €
= Résultat à affecter		-737 151,05 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		0,00 €
Résultat de l'exercice		0,00 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	0,00 €
Solde des restes à réaliser		0,00 €
= Besoin de financement		0,00 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	D 002	-737 151,05 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		737 151,05 €
RESULTAT GLOBAL 2020		0,00 €

Tourisme		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		0,00 €
Résultat de l'exercice		299 374,64 €
= Résultat à affecter		299 374,64 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		117 601,86 €
Résultat de l'exercice		-293 304,13 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-175 702,27 €
Solde des restes à réaliser		-122 226,06 €
= Besoin de financement		-297 928,33 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	297 928,33 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	1 446,31 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-1 446,31 €
RESULTAT GLOBAL 2020		0,00 €

Affectation du résultat 2020
Annexe 1

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_093-DE

Eau		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		380 928,82 €
Résultat de l'exercice		346 022,24 €
= Résultat à affecter		726 951,06 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-77 408,71 €
Résultat de l'exercice		-60 808,61 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-138 217,32 €
Solde des restes à réaliser		-207 292,16 €
= Besoin de financement		-345 509,48 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	345 509,48 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	381 441,58 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-28 066,09 €
RESULTAT GLOBAL 2020		353 375,49 €

Assainissement		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		86 930,98 €
Résultat de l'exercice		336 581,65 €
= Résultat à affecter		423 512,63 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		190 970,44 €
Résultat de l'exercice		-169 374,45 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	21 595,99 €
Solde des restes à réaliser		-219 761,71 €
= Besoin de financement		-198 165,72 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	198 165,72 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	225 346,91 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-66 519,75 €
RESULTAT GLOBAL 2020		158 827,16 €

Photovoltaïque		
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		985,73 €
Résultat de l'exercice		-7 622,83 €
= Résultat à affecter		-6 637,10 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		14 838,93 €
Résultat de l'exercice		-13 451,69 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	1 387,24 €
Solde des restes à réaliser		-290,00 €
= Capacité de financement		1 097,24 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	D 002	-6 637,10 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		7 000,00 €
RESULTAT GLOBAL 2020		1 460,14 €

Résultat global	3 994 618,03 €

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES
OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2020- ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_093-DE

Vu l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu les articles L2121-29 et R2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M43, M49 et M4,

Vu le compte administratif 2020 du budget principal et des budgets annexes,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 9 juin 2021,

Considérant qu'il revient au Conseil communautaire de se prononcer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2020 en vue d'une reprise au budget principal et annexe 2021 lors de la décision modificative n°1,

Considérant l'avis favorable du Comptable Public sur les affectations des résultats 2020 des budgets de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

-Affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2020 selon le tableau annexé.

-Dire que les mouvements budgétaires qui en résultent seront intégrés à la décision modificative n°1 des budgets, principal et annexes 2021.

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

BS 2021																			ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF									
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET PRINCIPAL							AUTORISATIONS DE PROGRAMME																					
							CRÉDITS DE PAIEMENT																					
Libellé	Montant AP	Nouvelle AP	Révision BP 2021	Révision BS 2021	Révision de l'exercice N	Montant Total	Palements cumulés	Reports 2020	BP 2021	VC 2021	BS 2021	Budgété 2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivant	Restes à financer										
CULTURE																												
Salle culturelle des Fourriers	1 748 020 €				0 €	1 748 020 €	1 685 503 €	43 762 €	0 €			43 762 €	18 756 €					18 756 €										
Médiathèque Echillais	1 313 537 €			250 000 €	250 000 €	1 563 537 €	67 526 €	133 181 €	430 000 €		-370 000 €	193 181 €	1 040 000 €	220 000 €	42 829 €			1 302 829 €										
Médiathèque Tonnay-Charente	3 580 135 €				0 €	3 580 135 €	11 957 €	29 400 €	30 000 €		-15 000 €	44 400 €	200 000 €	1 000 000 €	2 323 778 €			3 523 778 €										
TOURISME																												
Pistes cyclables	491 868 €		183 421 €	420 000 €	603 421 €	1 095 289 €	378 289 €	19 896 €	297 000 €			316 896 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	104 €	400 104 €										
Pont Transbordeur	3 800 000 €			2 250 000 €	2 250 000 €	6 050 000 €	620 045 €	42 676 €	246 000 €		204 236 €	492 912 €	2 187 000 €	2 750 000 €	42 €			4 937 042 €										
Déploiement signalétique touristique et patrimoniale	60 000 €			20 000 €	20 000 €	80 000 €	15 442 €	3 542 €	0 €			3 542 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	1 017 €		61 017 €										
SPORTS																												
Extension golf 18 trous (Montants HT)	4 300 000 €			750 000 €	750 000 €	5 050 000 €	2 442 042 €	42 243 €	1 520 000 €		5 000 €	1 567 243 €	1 040 716 €					1 040 716 €										
Centre aquatique AMO	100 000 €				0 €	100 000 €	13 728 €	0 €	40 000 €			40 000 €	46 272 €					46 272 €										
HABITAT																												
PIG 2016	165 770 €				0 €	165 770 €	155 861 €	0 €	7 909 €			7 909 €	2 000 €					2 000 €										
PIG 2017	188 962 €				0 €	188 962 €	120 465 €	0 €	39 497 €			39 497 €	29 000 €					29 000 €										
PIG 2018	178 108 €				0 €	178 108 €	143 242 €	0 €	18 661 €			18 661 €	16 205 €					16 205 €										
Primo accédant 2016	228 000 €	A cloturer			0 €	228 000 €	218 000 €	0 €	0 €			0 €	10 000 €															
Primo accédants 2017	214 000 €				0 €	214 000 €	206 000 €	0 €	6 000 €			6 000 €	2 000 €					2 000 €										
Primo accédants 2018	91 000 €				0 €	91 000 €	75 000 €	0 €	16 000 €			16 000 €						0 €										
Primo accédants Développement Durable 2018	32 000 €	A cloturer			0 €	32 000 €	32 000 €	0 €	0 €			0 €						0 €										
Primo accédants Développement Durable 2019	80 000 €				0 €	80 000 €	24 000 €	0 €	8 000 €			8 000 €	48 000 €					48 000 €										
Primo accédants Développement Durable 2020	80 000 €				0 €	80 000 €	24 000 €	0 €	24 000 €			24 000 €	32 000 €					32 000 €										
Primo accédants Développement Durable 2021	0 €		80 000 €		80 000 €	80 000 €	0 €		24 000 €			24 000 €	24 000 €	24 000 €	8 000 €			56 000 €										
Création de logements publics 2016	145 000 €	A cloturer			0 €	145 000 €	107 500 €	0 €	0 €			0 €	37 500 €															
Création de logements publics 2017	330 500 €				0 €	330 500 €	165 250 €	0 €	165 250 €			165 250 €						0 €										
Création de logements publics 2019	450 000 €				0 €	450 000 €	61 850 €	0 €	170 800 €			170 800 €	217 350 €					217 350 €										
Création de logements publics 2020	450 000 €				0 €	450 000 €	22 900 €	0 €	91 650 €			91 650 €	196 400 €	139 050 €				335 450 €										
Création de logements publics 2021	0 €		450 000 €		450 000 €	450 000 €	0 €		77 000 €			77 000 €	77 000 €	77 000 €	77 000 €	77 000 €	65 000 €	373 000 €										
OPAH RU	2 350 000 €				0 €	2 350 000 €	12 000 €	0 €	4 500 €			4 500 €	470 000 €	470 000 €	470 000 €	470 000 €	453 500 €	2 333 500 €										
OPAH RU 2020	470 000 €				0 €	470 000 €	80 073 €	0 €	130 000 €		40 000 €	170 000 €	118 250 €	101 677 €				219 927 €										
OPAH RU 2021	0 €		470 000 €		470 000 €	470 000 €	0 €		85 500 €			85 500 €	85 500 €	85 500 €	85 500 €	85 500 €	42 500 €	384 500 €										
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	400 000 €			63 400 €	63 400 €	463 400 €	302 864 €	80 536 €	35 000 €			115 536 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €			45 000 €										
ENVIRONNEMENT																												
Papi axe 1 M1 - Pose repères submersion marine	14 940 €				0 €	14 940 €	1 488 €	0 €	4 500 €			4 500 €	8 952 €					8 952 €										
Papi axe 7 M3 - Martrou, renforcement des berges	61 535 €				0 €	61 535 €	51 123 €	0 €	0 €			0 €	10 412 €					10 412 €										
PAPI CHARENTE - Actions sous maîtrise d'ouvrage CARO	2 135 438 €			200 000 €	200 000 €	2 335 438 €	1 590 393 €	159 685 €	30 000 €			189 685 €	354 000 €	200 000 €	1 360 €			555 360 €										
PAPI CHARENTE - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département	6 026 687 €				0 €	6 026 687 €	62 436 €	104 190 €	94 200 €			198 390 €	1 546 000 €	0 €	4 219 861 €			5 765 861 €										
PAPI BAIE D'YVES - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département & SILYCAF	3 030 381 €				0 €	3 030 381 €	1 445 413 €	47 756 €	257 000 €			304 756 €	721 122 €	278 991 €	280 100 €			1 280 213 €										
PAPI BROUAGE	0 €		217 256 €		217 256 €	217 256 €	0 €		20 560 €			20 560 €	38 102 €	55 981 €	102 614 €			196 696 €										
Projet SURVEY	44 170 €			40 000 €	40 000 €	84 170 €	33 025 €	0 €	0 €			0 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	11 145 €	51 145 €										
Contrat de Transition Écologique	219 000 €				0 €	219 000 €	0 €	0 €	52 500 €			52 500 €	131 500 €	35 000 €				166 500 €										
Pluvial communes	0 €	5 400 000 €			0 €	5 400 000 €	0 €	669 203 €	835 000 €		-143 000 €	1 361 203 €	1 249 811 €	968 518 €	900 000 €	900 000 €	20 468 €	4 038 797 €										
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET DECHETS MENAGERS							CRÉDITS DE PAIEMENT																					
Libellé	Montant AP	Nouvelle AP	Révision BP 2021	Révision BS 2021	Révision de l'exercice N	Montant Total	Palements cumulés	Reports 2020	BP 2021	VC 2021	BS 2021	Budgété 2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivant	Restes à financer										
Restructuration déchetterie de Rochefort	1 700 000 €				0 €	1 700 000 €	42 690 €		20 000 €			20 000 €	1 637 310 €					1 637 310 €										
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES							CRÉDITS DE PAIEMENT																					
Libellé	Montant AP	Nouvelle AP	Révision BP 2021	Révision BS 2021	Révision de l'exercice N	Montant Total	Palements cumulés	Reports 2020	BP 2021	VC 2021	BS 2021	Budgété 2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivant	Restes à financer										
RIA / cession bois du Nord																												
Pont neuf - aménagement de cellules 10 à 14	287 591 €	A cloturer			0 €	240 305 €	172 558 €	0 €				0 €	67 747 €															
Aménagement port de commerce de Rochefort	4 146 036 €			-120 000 €	-120 000 €	167 591 €	15 912 €	3 343 €	147 000 €	6 250 €	-70 000 €	86 593 €	65 087 €					65 087 €										
Acquisitions foncières des zones d'activités économiques et touristiques	915 000 €	A cloturer		-830 000 €	-830 000 €	3 316 036 €	3 304 005 €	5 700 €	3 000 €			8 700 €	3 331 €					3 331 €										
Acquisition d'un terrain ZAE de la Varenne à Tonnay-Charente	158 384 €	A cloturer			0 €	915 000 €	0 €						915 000 €					0 €										
Technopole Arsenal (ateliers, Fablab, pépinière)	3 013 750 €				160 000 €	160 000 €	1 448 976 €	522 589 €	203 000 €		-15 000 €	710 589 €	450 000 €	564 186 €				1 014 186 €										
ZAC de la Zone de l'Arsenal	9 613 500 €			-1 200 000 €	-1 200 000 €	8 413 500 €	192 370 €	0 €	1 106 000 €		1 375 000 €	2 481 000 €	2 442 450 €					5 740 130 €										
ZAE Arsenal des Mers	25 325 000 €				0 €	25 325 000 €	4 705 763 €	2 374 488 €	5 859 365 €	30 000 €	-1 199 000 €	7 064 853 €	6 907 000 €	5 090 000 €	1 557 385 €			13 554 385 €										
Barreau de Bel Air	3 509 792 €				0 €	3 509 792 €	3 382 844 €	72 601 €	0 €			72 601 €	54 348 €					54 348 €										
Werzalit - Travaux d'étanchéité de couverture		475 000 €				475 000 €		2 899 €	330 500 €		-280 000 €	53 399 €	270 000 €	150 000 €	1 601 €			421 601 €										
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET TRANSPORT							CRÉDITS DE PAIEMENT																					
Libellé	Montant AP	Nouvelle AP	Révision BP 2021	Révision BS 2021	Révision de l'exercice N	Montant Total	Palements cumulés	Reports 2020	BP 2021	VC 2021	BS 2021	Budgété 2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivant	Restes à financer										
Aménagement pôle d'échange gare SNCF																												
Accessibilité points d'arrêts R'Bus	326 545 €	A cloturer			0 €	326 545 €	264 634 €	0 €				0 €	0 €	0 €	61 911 €													
Sécurisation points d'arrêts R'Bus	906 091 €	A cloturer			0 €	906 091 €	689 739 €					0 €	216 353 €															
Travaux accessibilité	300 000 €				0 €	300 000 €	176 711 €	16 046 €	20 000 €			36 046 €	20 000 €	15 000 €	52 243 €			87 243 €										
	1 250 000 €			-100 000 €	-100 000 €	1 150 000 €	210 381 €	90 718 €	255 000 €			345 718 €	250 000 €	250 000 €	93 901 €			593 901 €										
AUTORISATION DE PROGRAMME - BUDGET TOURISME							CRÉDITS DE PAIEMENT																					
Libellé	Montant AP	Nouvelle AP	Révision BP 2021	Révision BS 2021																								



ANNEXE 1

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 JUIN 2021



ANNEXE 1 A LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

<u>Présentation des ajustements / décision modificative n° 1</u>	Page
Tableaux de synthèse Budget Principal et Budget Activités Économiques	3
Budget Principal	4
Budget annexe Activités Économiques	8
Budget annexe Transport et déplacements	12
Budget Annexe PLIE	14
Budget annexe Organisation du Tourisme	15
Budget annexe Déchets Ménagers	17
Budget annexe Eau	19
Budget annexe Assainissement	21
Budget annexe Photovoltaïque	23

TABLEAUX DE SYNTHÈSE**BUDGET PRINCIPAL**

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>
Fonctionnement		
Crise sanitaire	31 022 €	37 132 € Crise sanitaire
Ajustements budgétaires	633 248 €	394 432 € Ajustements budgétaires
Reports	752 211 €	333 616 € Reports
Subvention exceptionnelle Transport	47 160 €	2 303 384 € Résultat de fonctionnement reporté 2020
Subvention d'équilibre Tourisme	49 602 €	
Subvention d'équilibre PLIE	2 920 €	
Autofinancement	1 552 401 €	
	3 068 564 €	3 068 564 €
Investissement		
		1 552 401 € Autofinancement
Ajustements budgétaires	-204 149 €	518 173 € Ajustements budgétaires
Reports	4 158 112 €	2 125 267 € Reports
Déficit d'investissement	1 802 776 €	3 835 621 € Affectation du résultat de fonctionnement 2020
		-2 274 723 € Emprunt DM1
	5 756 739 €	5 756 739 €

BUDGET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>
Fonctionnement		
Crise sanitaire	15 000 €	Crise sanitaire
Ajustements budgétaires	159 172 €	140 666 € Ajustements budgétaires
Reports	56 333 €	0 € Reports
Autofinancement	-33 506 €	56 333 € Excédent de fonctionnement
	196 999 €	196 999 €
Investissement		
		-33 506 € Autofinancement
Ajustements budgétaires	-162 430 €	241 799 € Ajustements budgétaires
Reports	4 404 500 €	1 333 468 € Reports
Déficit d'investissement	556 099 €	3 627 131 € Affectation du résultat de fonctionnement 2020
		-370 723 € Emprunt d'équilibre
	4 798 169 €	4 798 169 €

BUDGET PRINCIPAL

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 12 481 044

DÉPENSES 5 756 739

Reports : 4 158 112

Déficit d'investissement (compte 001) : 1 802 776

Ajustements de crédits DM1 : -204 149

Total budget après Décision Modificative n°1 : 18 237 783

*
* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
<u>PLUVIAL :</u>	
SCHÉMAS DIRECTEURS COMMUNES - COMPLÉMENT	100 000
PLUVIAL SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE AP/CP	90 000
PLUVIAL GRIPPERIE SAINT SYMPHORIEN AP/CP	26 000
PLUVIAL MOËZE AP/CP	-15 000
PLUVIAL BEAUGEAY AP/CP	-50 000
PLUVIAL TONNAY-CHARENTE AP/CP	-64 000
PLUVIAL FOURAS AP/CP	-130 000
<u>INFORMATIQUE :</u>	
DÉPLOIEMENT MUTUALISATION LOGICIEL FINANCES - RÉGULARISATION	80 000
LOGICIELS MÉTIER DROIT DU SOL	25 000
LOGICIEL MARCHÉS PUBLICS ET EPAPAPHEUR	29 500
ÉQUIPEMENTS/CÂBLAGE MÉDIATHÈQUE ÉCHILLAIS	25 000
<u>SPORTS/NAUTISME :</u>	
ÉTUDE PROGRAMMATION PORT DES BARQUES ET SAINT NAZAIRE	30 000
ÉTUDES GOLF - RÉSIDENCE DE TOURISME	15 000
TRAVAUX GOLF	-300 000
<u>DGST :</u>	
AMÉNAGEMENT BÂTIMENT DUQUESNE	200 000
VÉHICULES CARO	26 000
TRAVAUX STATION DE LAGUNAGE	12 000
REMISE EN ÉTAT PISTES CYCLABLES PÊCHEURS D'ISLANDE	-40 000
AMÉNAGEMENT LOGEMENT SAINT FROULT	-80 000
TRAVAUX MÉDIATHÈQUE ÉCHILLAIS - REPORT EN ATTENTE DES DIAGNOSTICS ARCHÉOLOGIQUES	-370 000
<u>AUTRES :</u>	
OPAH RU - SUBVENTIONS AUX PROPRIÉTAIRES AP/CP	40 000
DÉPENSES DIRECTES DES DIRECTIONS MUTUALISÉES - COMMISSION PARITAIRE DE GESTION - COMPLÉMENT	33 970
ACQUISITION PARCELLE MICHELET (GEMAPI)	25 000
DIVERS*	84 986
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 395
TOTAL	-204 149

BUDGET PRINCIPAL

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 12 481 044

RECETTES 5 756 739

Reports : 2 125 267
 Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : 3 835 621
 Diminution de l'emprunt à la DM1 : -2 274 723
 Virement de la section d'investissement : 1 552 401
 Ajustements de crédits DM1 : 518 173

Total budget après Décision Modificative n°1 : 18 237 783

RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
<u>SUBVENTIONS NOTIFIÉES :</u>	
DÉPARTEMENT - TRAVAUX MÉDIATHÈQUE D'ÉCHILLAIS	100 000
DÉPARTEMENT - PAPI CHARENTE - RÉSSUYAGE PORT DES BARQUES	76 000
RÉGION - PAPI CHARENTE - RÉSSUYAGE PORT DES BARQUES	76 000
ÉTAT - PAPI CHARENTE - PROTECTION MARTROU	30 952
AEAG - COMPLÉMENT SUBVENTION SCHÉMA DIRECTEUR ROCHEFORT	28 860
DÉPARTEMENT - PAPI CHARENTE - PROTECTION MARTROU	20 352
BANQUE DES TERRITOIRES - MARKETPLACE	20 000
<u>AUTRES :</u>	
REMBOURSEMENT SUBVENTION VERSÉE - GIRO	22 819
DÉPENSES DIRECTES DES DIRECTIONS MUTUALISÉES - COMMISSION PARITAIRE DE GESTION - COMPLÉMENT	-33 762
DIVERS*	1 598
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	175 354
TOTAL	518 173

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET PRINCIPAL

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 31 339 784

DÉPENSES 3 068 564

Reports : 752 211
 Subvention d'équilibre Transport : 47 160
 Subvention d'équilibre PLIE : 2 920
 Subvention d'équilibre Tourisme : 49 602
 Virement à la section d'investissement : 1 552 401
 Ajustements de crédits DM1 : 633 248

Impact budgétaire suite crise sanitaire : 31 022

Total budget après Décision Modificative n°1 : 34 408 348

*
* *

DÉPENSES

OPÉRATIONS RÉELLES

Ajustements de crédits à la
DM1

COVID19 :

CONVENTION ARS - CENTRE DE VACCINATION (DÉPENSE = RECETTE)	107 955
REFACTURATION MAGASIN - CENTRE DE VACCINATION	20 000
SUBVENTION CROIX ROUGE / CENTRE DE VACCINATION	2 000
SUBVENTION ASSOCIATION DON DU SANG / CENTRE DE VACCINATION	2 000
SPECTACLE PONT TRANSBORDEUR	-100 933

AUTRES :

CHARGES DE PERSONNEL - COMPLÉMENT	120 919
LES LUNDIS DE L'ARSENAL	56 000
PROJET DE TERRITOIRE	36 000
AIRE GENS DU VOYAGE TONNAY-CHARENTE - SURCONSUMMATION FLUIDES	32 700
EXTERNALISATION DES PRESTATIONS DE TRAITEMENTS DES DOCUMENTS D'URBANISME	25 000
REVERSEMENT SUBVENTION SMCA ARRACHAGE JUSSIE	21 231
FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX (SITE DES FOURRIERS, SITE DU PONT TRANSBORDEUR)	20 000
ÉTUDES RESEAU FERMES PÉDAGOGIQUES - ÉTAPE 2 - CIRCUITS COURTS	20 000
PONT TRANSBORDEUR - DÉPENSES DIVERSES HORS CONVENTION DRAC	15 000
PROMOTION INDUSTRIE	10 000
FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES LOGICIEL ASTECH	10 000
PROVISION POUR IMPAYÉS	5 245
SUBVENTION MÉMOIRES DE LA MER	5 000
UNIVERSITÉS DE LA BIODIVERSITÉ	5 000
REMBOURSEMENT DE CHARGES A LA VILLE - COMMISSION PARITAIRE DE GESTION - COMPLÉMENT	4 478
GRAND PROJET MARAIS DE BROUAGE	-10 456
DIVERS*	81 777

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	175 354
TOTAL	664 270

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET PRINCIPAL

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 31 339 784 €

RECETTES 3 068 564 €

Reports : 333 616 €

Résultat de fonctionnement reporté 2020 : 2 303 384 €

Ajustements de crédits DM1 : 394 432 €

Impact budgétaire suite crise sanitaire : 37 132 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 34 408 348 €

*
* *

RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
<u>FISCALITÉ :</u>	
COTISATIONS FONCIERES DES ENTREPRISES (CFE)	234 158 €
COTISATION VALEUR AJOUTEE (CVAE)	33 342 €
FRACTION DE TVA - RÉFORME DE LA TAXE HABITATION	7 049 €
<u>COVID19 :</u>	
CONVENTION ARS - CENTRE DE VACCINATION (DÉPENSE = RECETTE)	107 955 €
DREAL - SPECTACLE DU PONT TRANSBORDEUR	-2 356 €
BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS - SPECTACLE DU PONT TRANSBORDEUR	-19 344 €
RÉGION - SPECTACLE DU PONT TRANSBORDEUR	-20 123 €
ABATTEMENTS CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	-29 000 €
RÉGION - ANIMATION GESTION PROGRAMME LEADER 2014-2020	10 000 €
ANAH -SUBVENTIONS OPAH RU 2021	10 000 €
<u>AUTRES :</u>	
REMBOURSEMENT CHARGES DE PERSONNEL (INDEMNITÉS JOURNALIÈRES)	65 466 €
DÉPENSES DIRECTES DES DIRECTIONS MUTUALISÉES - COMMISSION PARITAIRE DE GESTION - COMPLÉMENT	42 854 €
DIVERS*	-10 832 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 395 €
TOTAL	431 564 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 15 948 163 €

DÉPENSES 4 798 169 €

Reports : 4 404 500 €

Déficit d'investissement : 556 099 €

Ajustements de crédits DM1 : -162 430 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 20 746 332 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
<u>ARSENAL DES MERS :</u>	
ACQUISITION DIA EX-MAISON DE RETRAITE RUE TOUFAIRE	400 000 €
RÉSEAUX DE VOIRIE ADM - ÉCLAIRAGE PUBLIC	250 000 €
MATÉRIELS PARCOURS LUMINA	30 000 €
AMÉNAGEMENT PARCOURS ARBRES REMARQUABLES	20 000 €
APPLICATION NUMÉRIQUE ARSENAL DES MERS	15 000 €
RÉGULARISATION ACQUISITION 5 OCÉANS (DOUBLON)	-1 800 000 €
Sous-total :	-1 085 000 €
<u>ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :</u>	
ROCHEFORT - AMÉNAGEMENT ZAC ARSENAL - EPF	1 195 000 €
ACQUISITION BÂTIMENT BÂTI-CONSEIL - AVENUE DE LA CHARENTE	250 000 €
FRAIS D'ETUDES DENSIFICATION	11 500 €
ARSENAL - MAGASINS GÉNÉRAUX TECHNOPOLE	-15 000 €
AMÉNAGEMENT CELLULES 10 A 14 PONT NEUF	-70 000 €
AMÉNAGEMENTS MAGASINS GÉNÉRAUX	-136 000 €
ACQUISITION CROIX BIRON (REPORT)	-200 000 €
RÉFECTION COUVERTURE SM FRANCE-WERZALIT	-280 000 €
Sous-total :	755 500 €
<u>AUTRES :</u>	
AMÉNAGEMENT SERRES EX BOYARD POUR STOCKAGE MATÉRIELS - REMBOURSEMENT ASSURANCE SUITE SINISTRE (DÉPENSE = RECETTE)	71 050 €
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	37 000 €
RÉFECTION FENÊTRES BÂTIMENTS GÉNÉRAUX	28 000 €
TRAVAUX HÔTEL ENTREPRISE PECHEURS ISLANDE	20 000 €
VOIRIE PÊCHEURS D'ISLANDE	-85 000 €
DIVERS*	30 754 €
Sous-total :	101 804 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	65 266 €
Sous-total :	65 266 €
TOTAL	-162 430 €

BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 15 948 163 €

RECETTES 4 798 169 €

Reports : 1 333 468 €
 Virement de la section de fonctionnement : -33 506 €
 Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : 3 627 131 €
 Emprunt d'équilibre à la DM1 : -370 723 €
 Ajustements de crédits DM1 : 241 799 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 20 746 332 €

*

* *

RECETTES

	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
CESSION PARCELLE LA VARENNE	75 000 €
FONDS NATIONAL AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FNADT) - PARCOURS LUMINA	60 000 €
RÉGION - AMÉNAGEMENT PÉPINIÈRE ENTREPRISE	42 472 €
DSIL - AMÉNAGEMENT PÉPINIÈRE ENTREPRISE	17 385 €
RÉGION - ÉTUDE ATELIER DE TRANSFORMATION (DOUBLON)	-12 000 €
DIVERS*	12 177 €
<u>OPERATIONS D'ORDRE (dépendances = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	46 765 €
TOTAL	241 799 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 5 182 286 €

DÉPENSES 196 999 €

Reports : 56 333 €

Virement à la section d'investissement : -33 506 €

Ajustements de crédits DM1 : 159 172 €

Impact budgétaire suite crise sanitaire : 15 000 €

*

* *

DÉPENSES

Ajustements de crédits à la
DM1

OPÉRATIONS RÉELLES :

COVID19 :

FRAIS DE NETTOYAGE SANITAIRES DE L'ARSENAL 15 000 €

ARSENAL DES MERS :

AVENANT EXPLOITATION DU PARCOURS LUMINA 27 000 €

DROITS DE DOUANE PARCOURS LUMINA 10 000 €

AUTRES :

PROVISION POUR IMPAYÉS DE LOYERS 30 000 €

TROP PERCU REMBOURSEMENT TAXE FONCIÈRE CESSION TIMBER 16 501 €

INTÉRÊTS RÉGLÉS A ÉCHÉANCE 5 000 €

DIVERS* 23 906 €

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépendances = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES 46 765 €

TOTAL 174 172 €

BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 5 182 286 €

RECETTES 196 999 €

Excédent de fonctionnement reporté : 56 333 €

Ajustements de crédits DM1 : 140 666 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 5 379 285 €

RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
<u>ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :</u>	
REVENUS DES IMMEUBLES PÔLE ROCHEFORT ATLANTIQUE	33 000 €
PRODUITS DIVERS - ENTRÉE NATURE BOIS CONCEPT	15 000 €
REVENUS DES IMMEUBLES - HÔTEL ENTREPRISES PÊCHEURS D'ISLANDE (FIN DE CONTRATS)	-10 000 €
REVENUS DES IMMEUBLES ARSENAL (FIN DE CONTRATS)	-20 000 €
<u>AUTRES :</u>	
TROP VERSÉ TAXE FONCIÈRE CESSION TIMBER	97 000 €
SMACL - REMBOURSEMENT SINISTRE SERRE EX-BOYARD	71 050 €
BANQUE DES TERRITOIRES - ÉTUDE DES FLUX PIÉTONS	10 800 €
REVENUS DES IMMEUBLES ARSENAL DES MERS (DOUBLON)	-130 000 €
DIVERS*	8 550 €
<u>OPERATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	65 266 €
TOTAL	140 666 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 867 036 €

DÉPENSES 559 082 €

Reports : 183 841 €

Ajustements de crédits DM1 : 375 241 €

RECETTES 559 082 €

Excédent d'investissement reporté : 208 547 €

Ajustement de l'emprunt d'équilibre : 78 184 €

Ajustements de crédits DM1 : 272 351 €

Total budget après Décision Modificative n°1: 1 426 118 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
ÉTAT - AVANCE VERSEMENT MOBILITÉ (DÉPENSE = RECETTE)	268 241 €
CONSIGNES A VÉLOS	85 000 €
ÉTUDES PROJET LOCAL VÉLOS GARE SNCF	22 000 €
TOTAL	375 241 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
ÉTAT - AVANCE VERSEMENT MOBILITÉ (DÉPENSE = RECETTE)	268 241 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 110 €
TOTAL	272 351 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT ET DÉPLACEMENT

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 5 813 376 €

DÉPENSES 172 991 €

Reports : 4 631 €

Ajustements de crédits DM1 : 36 360 €

Impact budgétaire suite crise sanitaire : 132 000 €

RECETTES 172 991 €

Excédent antérieur reporté : 4 631 €

Crise sanitaire : Subvention exceptionnelle versée par le budget principal : 47 160 €

Ajustements de crédits DM1 : 121 200 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 5 986 367 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
COVID19 :	
COMPLÉMENT DSP - IMPACT COVID	132 000 €
<u>AUTRES :</u>	
MAINTENANCE BILLETIQUE	19 800 €
DIVERS*	12 450 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 110 €
TOTAL	168 360 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES :</u>	
VERSEMENT MOBILITÉ	100 000 €
DSP R'BUS - REDEVANCE	21 200 €
TOTAL	121 200 €

BUDGET ANNEXE PLIE

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 1 365 338 €

DEPENSES 1 910 280 €

Reports : 1 170 209 €
 Résultat de fonctionnement reporté 2020 : 737 151 €
 Ajustements de crédits en DM1 : 2 920 €

RECETTES 1 910 280 €

Complément de la subvention d'équilibre : 2 920 €
 Reports : 1 907 360 €
 Ajustements de crédits en DM1 : 0 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 3 275 618 €

*
 * *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
RÉGULARISATIONS CHARGES DE PERSONNEL	5 420 €
DIVERS*	1 500 €
ÉTAPES DE PARCOURS CARO 2020	-4 000 €
TOTAL	2 920 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
TOTAL	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 434 708 €

DÉPENSES 822 749 €

Reports : 599 389 €

Résultat d'investissement reporté 2020 : 175 702 €

Ajustements de crédits DM1 : 47 658 €

RECETTES 822 749 €

Reports : 477 163 €

Diminution de l'emprunt d'équilibre à la DM1 : -85 457 €

Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : 297 928 €

Virement de la section de fonctionnement :

Ajustements de crédits DM1 : 133 115 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 1 257 457 €

*

* *

DÉPENSES

Ajustements de crédits
à la DM1

OPÉRATIONS RÉELLES :

TRAVAUX DIVERS	63 558 €
TRAVAUX FONTAINE LUPIN	-21 400 €
DIVERS*	5 500 €
TOTAL	47 658 €

RECETTES

Ajustements de crédits
à la DM1

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - OFFICE DE TOURISME FOURAS	129 950 €

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 165 €
TOTAL	133 115 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 1 447 755 €

DÉPENSES 34 868 €

Reports : 1 446 €

Virement à la section d'investissement :

Ajustements de crédits DM1 : 33 422 €

RECETTES 34 868 €

Subvention d'équilibre : 49 602 €

Impact budgétaire suite crise sanitaire : -16 180 €

Résultat de fonctionnement reporté 2020 : 1 446 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 1 482 623 €

*

* *

DÉPENSES

Ajustements de crédits à la
DM1

OPÉRATIONS RÉELLES :

REVERSEMENT TAXES DE SEJOUR - RÉGULARISATIONS	16 681 €
TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000 €
DIVERS*	3 576 €

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 165 €
TOTAL	33 422 €

RECETTES

Ajustements de crédits à la
DM1

COVID19 :

TAXES DE SEJOUR 2021	-16 180 €
TOTAL	-16 180 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 731 596 €

DÉPENSES 405 711 €

Reports : 110 526 €

Ajustements de crédits DM1 : 295 185 €

RECETTES 405 711 €

Excédent antérieur reporté 2020 : 297 509 €

Virement de la section de fonctionnement : 257 406 €

Diminution de l'emprunt d'équilibre : -161 669 €

Ajustements de crédits DM1 : 12 465 €

Total budget après Décision Modificative n° 1 : 1 137 307 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
TRI A LA SOURCE DES BIO DECHETS (COMPOSTEURS)	250 000 €
BÂCHE RÉSERVE INCENDIE SAINT JEAN D'ANGLE	30 000 €
SONDES PAV	15 000 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	185 €
TOTAL	295 185 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	12 465 €
TOTAL	12 465 €

BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 10 639 517 €

DÉPENSES 715 098 €

Reports : 66 876 €

Ajustements de crédits DM1 : 390 816 €

Virement à la section d'investissement : 257 406 €

RECETTES 715 098 €

Excédent de fonctionnement 2020 reporté : 695 736 €

Ajustements de crédits DM1 : 19 362 €

Total budget après Décision Modificative n° 1 : 11 354 615 €

*
* *

DÉPENSES

Ajustements de crédits à la
DM1

OPÉRATIONS RÉELLES :

PROVISIONS POUR IMPAYÉS	239 150 €
TRI A LA SOURCE DES BIO DÉCHETS (DÉPLOIEMENT - COMMUNICATION)	100 000 €
DÉGRÈVEMENTS REOM	30 000 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE	7 200 €
DIVERS*	2 001 €

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	12 465 €
TOTAL	390 816 €

RECETTES

Ajustements de crédits à la
DM1

OPÉRATIONS RÉELLES :

REDEVANCES DES DÉCHETS MÉNAGERS - RÉGULARISATIONS	11 399 €
DIVERS*	7 778 €

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	185 €
TOTAL	19 362 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE EAU

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 1 867 305 €

DÉPENSES 646 124 €

Reports : 497 907 €
Déficit d'investissement (001) : 138 217 €
Ajustements de crédits DM1 : 10 000 €

RECETTES 646 124 €

Reports : 290 615 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : 345 509 €
Virement de la section de fonctionnement : 10 684 €
Ajustements de crédits DM1 : 2 657 €
Diminution de l'emprunt d'équilibre : -3 341 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 2 513 429 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES CHÂTEAU D'EAU LA COUDRE	10 000 €
TOTAL	10 000 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes) :</u>	
CESSION MAISON DU GARDIEN LA COUDRE	13 657 €
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	-11 000 €
TOTAL	2 657 €

BUDGET ANNEXE EAU

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 5 405 406 €

DÉPENSES 540 554 €

Reports : 152 066 €
Virement à la section d'investissement : 10 684 €
Ajustements de crédits DM1 : 377 804 €

RECETTES 540 554 €

Reports : 124 000 €
Excédent de fonctionnement (002) : 381 442 €
Ajustements de crédits DM1 : 35 113 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 5 945 960 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
SOLDE DÉCLARATION REDEVANCE POLLUTION 2020	161 810 €
CRÉANCES ÉTEINTES-IRRÉCOUVRABLES ET ADMISES EN NON VALEUR	140 740 €
PROVISIONS POUR IMPAYÉS	62 470 €
ACHAT D'EAU	6 890 €
DIVERS*	3 237 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
CESSION MAISON DU GARDIEN LA COUDRE	13 657 €
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	-11 000 €
TOTAL	377 804 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
REMBOURSEMENT PART ASSAINISSEMENT DES TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTÉRIEURES	25 249 €
CESSION MAISON DU GARDIEN LA COUDRE	13 000 €
DIVERS*	-3 136 €
TOTAL	35 113 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 2 286 614 €

DÉPENSES 592 084 €

Reports : 587 084 €

Ajustements de crédits DM1 : 5 000 €

RECETTES 592 084 €

Virement de la section de fonctionnement : 1 577 €

Reports : 367 323 €

Déficit d'investissement : 21 596 €

Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : 198 166 €

Diminution de l'emprunt d'équilibre : -25 762 €

Ajustements de crédits DM1 : 29 185 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 2 878 698 €

*

* *

DÉPENSES

Ajustements de crédits à la
DM1

OPÉRATIONS RÉELLES

DIVERS* 5 000 €

TOTAL 5 000 €

RECETTES

Ajustements de crédits à la
DM1

OPÉRATIONS RÉELLES

AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (AEAG) - SUBVENTION TESTS A LA FUMÉE COMPLÉMENTAIRES 17 925 €

OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)

DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES 11 260 €

TOTAL 29 185 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 2 228 194 €

DÉPENSES 234 851 €

Reports : 66 520 €
Virement à la section d'investissement : 1 577 €
Ajustements de crédits DM1 : 166 754 €

RECETTES 234 851 €

Reports : 0 €
Excédent de fonctionnement 2020 : 225 347 €
Ajustements de crédits DM1 : 9 504 €

Total budget après Décision Modificative n° 1 : 2 463 045 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
SOLDE DÉCLARATION REDEVANCE AEAG 2020	117 674 €
REMBOURSEMENTS DES CRÉANCES ÉTEINTES ET IRRÉCOUVRABLES	19 400 €
MAINTENANCE LOGICIEL ÉGÉE	12 000 €
DIVERS*	6 420 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	11 260 €
TOTAL	166 754 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
DIVERS*	9 504 €
TOTAL	9 504 €

* Cumul des inscriptions budgétaires de faibles montants.

BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 179 355 €

DÉPENSES -59 485 €

Reports : 290 €

Ajustements de crédits DM1 : -59 775 €

RECETTES -59 485 €

Excédent d'investissement 2020 : 1 387 €

Diminution de l'emprunt d'équilibre : -62 642 €

Ajustements de crédits DM1 : 1 770 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 119 870 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS - RÉGULARISATIONS	1 000 €
ANNULATION OPÉRATION ATELIERS 10 A 14 ZI PONT NEUF	-60 775 €
TOTAL	-59 775 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS - RÉGULARISATIONS	1 720 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	50 €
TOTAL	1 770 €

BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, montant du budget primitif 2021 : 23 000 €

DÉPENSES 12 187 €

Reports : 500 €
Déficit de fonctionnement 2020 : 6 637 €
Ajustements de crédits DM1 : 5 050 €

RECETTES 12 187 €

Reports : 7 500 €
Ajustements de crédits DM1 : 4 687 €

Total budget après Décision Modificative n°1 : 35 187 €

*

* *

DÉPENSES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
DÉPENSES IMPRÉVUES	5 000 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE (dépenses = recettes)</u>	
DOTAT.AMORT.IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES	50 €
TOTAL	5 050 €
RECETTES	Ajustements de crédits à la DM1
<u>OPÉRATIONS RÉELLES</u>	
VENTE D'ÉLECTRICITÉ - COMPLÉMENT	4 687 €
TOTAL	4 687 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF



DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004176200010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	29
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	51
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	82
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	83
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	84
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	85
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	86
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	88
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	89

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	91

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET PRINCIPAL 40000Affiché le
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	64608
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	4299
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
21684420.00	0.00	308.87	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	433.12	351.87
2	Produit des impositions directes/population	238.03	328.07
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	481.91	429.21
4	Dépenses d'équipement brut/population	130.46	100.84
5	Encours de dette/population	234.79	355.11
6	DGF/population	72.73	94.62
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46.20	38.68
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95.10	89.60
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27.10	23.50
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	48.70	82.70

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 316 352,94	431 564,06

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	752 210,83	333 616,08
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 303 383,63
R			
T			
S			

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 068 563,77	3 068 563,77

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-204 149,00	3 631 471,69

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 158 111,65	2 125 266,97
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 802 776,01	(si solde positif) 0,00
R			
T			
S			

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 756 738,66	5 756 738,66

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	8 825 302,43	8 825 302,43

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	4 453 397,00	697 852,51	238 958,00	238 958,00	5 390 207,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 940 921,00	3 865,95	225 675,00	225 675,00	13 170 461,95
014	Atténuations de produits	2 429 349,00	0,00	0,00	0,00	2 429 349,00
65	Autres charges de gestion courante	7 720 068,00	50 492,37	43 829,00	43 829,00	7 814 389,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 543 735,00	752 210,83	508 462,00	508 462,00	28 804 407,83
66	Charges financières	354 586,00	0,00	500,00	500,00	355 086,00
67	Charges exceptionnelles	34 750,00	0,00	74 391,00	74 391,00	109 141,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		5 245,00	5 245,00	5 245,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		27 983 071,00	752 210,83	588 598,00	588 598,00	29 323 879,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 647 831,00		1 552 400,94	1 552 400,94	3 200 231,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 708 882,00		175 354,00	175 354,00	1 884 236,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 356 713,00		1 727 754,94	1 727 754,94	5 084 467,94
TOTAL		31 339 784,00	752 210,83	2 316 352,94	2 316 352,94	34 408 347,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**34 408 347,77****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	153 672,00	0,00	70 930,00	70 930,00	224 602,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 492 954,00	0,00	-2 862,00	-2 862,00	1 490 092,00
73	Impôts et taxes	23 271 086,00	0,00	-684 512,00	-684 512,00	22 586 574,00
74	Dotations et participations	5 652 870,00	333 616,08	1 044 051,06	1 044 051,06	7 030 537,14
75	Autres produits de gestion courante	435 476,00	0,00	-4 600,00	-4 600,00	430 876,00
Total des recettes de gestion courante		31 006 058,00	333 616,08	423 007,06	423 007,06	31 762 681,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 162,00	6 162,00	6 162,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	129 122,00		0,00	0,00	129 122,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		31 135 180,00	333 616,08	429 169,06	429 169,06	31 897 965,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	204 604,00		2 395,00	2 395,00	206 999,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		204 604,00		2 395,00	2 395,00	206 999,00
TOTAL		31 339 784,00	333 616,08	431 564,06	431 564,06	32 104 964,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**2 303 383,63**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**34 408 347,77****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****4 877 468,94**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	907 440,00	1 017 222,72	297 460,00	297 460,00	2 222 122,72
204	Subventions d'équipement versées	2 774 728,00	1 520 497,95	-157 960,00	-157 960,00	4 137 265,95
21	Immobilisations corporelles	2 496 602,00	1 310 462,14	310 356,00	310 356,00	4 117 420,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 250 000,00	301 112,10	-656 400,00	-656 400,00	1 894 712,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 428 770,00	4 149 294,91	-206 544,00	-206 544,00	12 371 520,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 625 370,00	8 816,74	0,00	0,00	1 634 186,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
	Total des dépenses financières	1 795 370,00	8 816,74	0,00	0,00	1 804 186,74
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 224 140,00	4 158 111,65	-206 544,00	-206 544,00	14 175 707,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	204 604,00		2 395,00	2 395,00	206 999,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 052 300,00		0,00	0,00	2 052 300,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 256 904,00		2 395,00	2 395,00	2 259 299,00
	TOTAL	12 481 044,00	4 158 111,65	-204 149,00	-204 149,00	16 435 006,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 802 776,01**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**18 237 782,66****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	178 941,00	1 125 266,97	354 632,09	354 632,09	1 658 840,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	6 293 536,00	1 000 000,00	-2 274 723,03	-2 274 723,03	5 018 812,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 321,00	0,00	-8 432,00	-8 432,00	25 889,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	22 819,00	22 819,00	22 819,00
21	Immobilisations corporelles	43 033,00	0,00	-26 200,00	-26 200,00	16 833,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 549 831,00	2 125 266,97	-1 931 903,94	-1 931 903,94	6 743 194,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	510 000,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	3 835 620,69	3 835 620,69	3 835 620,69
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 200,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	522 200,00	0,00	3 835 620,69	3 835 620,69	4 357 820,69
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 072 031,00	2 125 266,97	1 903 716,75	1 903 716,75	11 101 014,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 647 831,00		1 552 400,94	1 552 400,94	3 200 231,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 708 882,00		175 354,00	175 354,00	1 884 236,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Proposition nouvelle	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	2 052 300,00		0,00	0,00	2 052 300,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 409 013,00		1 727 754,94	1 727 754,94	7 136 767,94
TOTAL		12 481 044,00	2 125 266,97	3 631 471,69	3 631 471,69	18 237 782,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 237 782,66

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

4 877 468,94

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	936 810,51		936 810,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	229 540,95		229 540,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 321,37		94 321,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	74 391,00	0,00	74 391,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 245,00	175 354,00	180 599,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 552 400,94	1 552 400,94
Dépenses de fonctionnement – Total		1 340 808,83	1 727 754,94	3 068 563,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 068 563,77**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 395,00	2 395,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 816,74	0,00	8 816,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 314 682,72	0,00	1 314 682,72
204	Subventions d'équipement versées	1 362 537,95	0,00	1 362 537,95
21	Immobilisations corporelles (6)	1 620 818,14	0,00	1 620 818,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-355 287,90	0,00	-355 287,90
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 951 567,65	2 395,00	3 953 962,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**1 802 776,01**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 756 738,66**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	70 930,00		70 930,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-2 862,00		-2 862,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-684 512,00		-684 512,00
74	Dotations et participations	1 377 667,14		1 377 667,14
75	Autres produits de gestion courante	-4 600,00	0,00	-4 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 162,00	2 395,00	8 557,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		762 785,14	2 395,00	765 180,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 068 563,77**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 479 899,06	0,00	1 479 899,06
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-1 274 723,03	0,00	-1 274 723,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-8 432,00	0,00	-8 432,00
204	Subventions d'équipement versées	22 819,00	0,00	22 819,00
21	Immobilisations corporelles	-26 200,00	0,00	-26 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		175 354,00	175 354,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 552 400,94	1 552 400,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		193 363,03	1 727 754,94	1 921 117,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 756 738,66**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 453 397,00	238 958,00	238 958,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	2 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	29 966,00	36 900,00	36 900,00
60612	Energie - Electricité	154 534,00	4 500,00	4 500,00
60613	Chauffage urbain	58 000,00	7 000,00	7 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	38 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	6 900,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 900,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	13 700,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 100,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 406,03	-1 500,00	-1 500,00
60636	Vêtements de travail	10 800,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	33 925,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	136 636,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	33 438,00	1 000,00	1 000,00
6078	Autres marchandises	1 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	830 120,00	-37 479,00	-37 479,00
6132	Locations immobilières	9 100,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	60 667,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien terrains	53 020,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	59 000,00	3 000,00	3 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	247 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	255 020,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	179 780,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	235 924,00	11 300,00	11 300,00
6161	Multirisques	58 600,00	1 200,00	1 200,00
617	Etudes et recherches	115 300,00	-11 456,00	-11 456,00
6182	Documentation générale et technique	35 810,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	79 500,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	9 950,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	40 050,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	27 260,00	25 370,00	25 370,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	4 300,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	136 568,00	55 100,00	55 100,00
6233	Foires et expositions	5 260,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	105 100,00	3 749,00	3 749,00
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	42 110,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports de biens	400,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	30 290,85	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	12 050,00	0,00	0,00
6256	Missions	23 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	49 830,00	3 100,00	3 100,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	108 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	9 120,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	261 095,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	24 526,68	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	37 000,00	20 000,00	20 000,00
6284	Redevances pour services rendus	4 492,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	501 830,00	28 878,00	28 878,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	2 896,00	2 896,00
6288	Autres services extérieurs	89 315,44	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	45 785,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	4 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 418,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 940 921,00	225 675,00	225 675,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	372 995,00	722,00	722,00
6218	Autre personnel extérieur	184 866,00	48 902,00	48 902,00
6331	Versement mobilité	54 440,00	1 100,00	1 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	33 900,00	687,00	687,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	119 818,00	1 856,00	1 856,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 622 490,00	35 961,00	35 961,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	128 360,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	positions nouvelles (3)	
64118	Autres indemnités titulaires	1 628 820,00	16 933,00	16 933,00
64131	Rémunérations non tit.	1 166 840,00	45 867,00	45 867,00
64168	Autres emplois d'insertion	2 280,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	52 240,00	7 500,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 244 920,00	21 652,00	21 652,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 845 786,00	18 656,00	18 656,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	47 590,00	2 305,00	2 305,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 844,00	25 859,00	25 859,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 900,00	-3 332,00	-3 332,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 350,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	62 106,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	36 000,00	576,00	576,00
6488	Autres charges	209 376,00	431,00	431,00
014	Atténuations de produits	2 429 349,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut ^e dégrèvt contrib. direct	28 526,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	1 541 060,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	859 763,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 720 068,00	43 829,00	43 829,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	4 452 129,00	52 522,00	52 522,00
6531	Indemnités	293 390,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	7 041,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	18 800,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	83 500,00	0,00	0,00
6535	Formation	5 815,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	600,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	151 316,00	-22 193,00	-22 193,00
6553	Service d'incendie	1 800 753,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	52 000,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	26 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	53 500,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	762 714,00	10 500,00	10 500,00
65888	Autres	5 010,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		27 543 735,00	508 462,00	508 462,00
66	Charges financières (b)	354 586,00	500,00	500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	352 255,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 169,00	0,00	0,00
6688	Autres	10 500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	34 750,00	74 391,00	74 391,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	22 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 250,00	6 000,00	6 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	47 160,00	47 160,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	21 231,00	21 231,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	5 245,00	5 245,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	5 245,00	5 245,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		27 983 071,00	588 598,00	588 598,00
023	Virement à la section d'investissement	1 647 831,00	1 552 400,94	1 552 400,94
042	Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 708 882,00	175 354,00	175 354,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 708 882,00	175 354,00	175 354,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 356 713,00	1 727 754,94	1 727 754,94
043	Opérat^e ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 356 713,00	1 727 754,94	1 727 754,94
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 339 784,00	2 316 352,94	2 316 352,94

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	752 210,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 068 563,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	77 567,61
Montant des ICNE de l'exercice N-1	85 737,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 169,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	153 672,00	70 930,00	70 930,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	57 996,00	70 930,00	70 930,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	11 926,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	83 750,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 492 954,00	-2 862,00	-2 862,00
70328	Autres droits stationnement et location	72 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	186 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	92 360,00	-29 000,00	-29 000,00
7078	Autres marchandises	30 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	116 732,00	748,00	748,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	297 663,00	50 526,00	50 526,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	111 095,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	70 000,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	255 104,00	-25 136,00	-25 136,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	262 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	23 271 086,00	-684 512,00	-684 512,00
73111	Impôts directs locaux	7 687 800,00	-752 362,00	-752 362,00
73112	Cotisation sur la VAE	3 144 738,00	33 342,00	33 342,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 093 700,00	-732,00	-732,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	361 000,00	-1 940,00	-1 940,00
73211	Attribution de compensation	1 114 848,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	878 000,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	1 300 000,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	7 691 000,00	37 180,00	37 180,00
74	Dotations et participations	5 652 870,00	1 044 051,06	1 044 051,06
74124	Dotation d'intercommunalité	2 136 000,00	-8 457,00	-8 457,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	2 563 000,00	-3 625,00	-3 625,00
744	FCTVA	25 000,00	0,00	0,00
7461	DGD	50 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	250 821,00	128 274,02	128 274,02
7472	Participat° Régions	142 500,00	-23 588,77	-23 588,77
7473	Participat° Départements	21 560,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	10 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	12 123,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	98 737,00	811,86	811,86
7477	Participat° Budget communautaire et FS	19 344,00	-19 344,00	-19 344,00
7478	Participat° Autres organismes	178 885,00	-1 163,05	-1 163,05
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	142 500,00	935 843,00	935 843,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 400,00	35 300,00	35 300,00
75	Autres produits de gestion courante	435 476,00	-4 600,00	-4 600,00
752	Revenus des immeubles	377 376,00	400,00	400,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	58 100,00	-5 000,00	-5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		31 006 058,00	423 007,06	423 007,06
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6 162,00	6 162,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	6 162,00	6 162,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	129 122,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	129 122,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		31 135 180,00	429 169,06	429 169,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	204 604,00	2 395,00	2 395,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	204 604,00	2 395,00	2 395,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		204 604,00	2 395,00	2 395,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 339 784,00	431 564,06	431 564,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 068 563,77

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	907 440,00	297 460,00	297 460,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	35 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	742 158,00	135 600,00	135 600,00
2033	Frais d'insertion	35 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	95 282,00	161 860,00	161 860,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 774 728,00	-157 960,00	-157 960,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	74 200,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	123 000,00	-208 000,00	-208 000,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	385 000,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	629 000,00	10 040,00	10 040,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	66 060,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	198 701,00	0,00	0,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	94 000,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	773 700,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	266 000,00	40 000,00	40 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	160 067,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 496 602,00	310 356,00	310 356,00
2111	Terrains nus	10 000,00	31 528,00	31 528,00
21318	Autres bâtiments publics	30 900,00	40 000,00	40 000,00
2135	Installations générales, agencements	156 767,70	131 441,00	131 441,00
2138	Autres constructions	48 000,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	10 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	364 679,62	-40 000,00	-40 000,00
2152	Installations de voirie	3 500,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	919 000,00	65 000,00	65 000,00
21533	Réseaux câblés	50 000,00	15 000,00	15 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	187 000,00	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	92 320,38	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	26 000,00	26 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	219 182,00	12 559,00	12 559,00
2184	Mobilier	80 200,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	320 052,30	28 828,00	28 828,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 250 000,00	-656 400,00	-656 400,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 500 000,00	-300 000,00	-300 000,00
2313	Constructions	100 000,00	1 600,00	1 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	580 000,00	-358 000,00	-358 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	70 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 428 770,00	-206 544,00	-206 544,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 625 370,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 613 170,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 200,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 795 370,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 224 140,00	-206 544,00	-206 544,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	204 604,00	2 395,00	2 395,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	204 604,00	2 395,00	2 395,00
13911	Etat et établissements nationaux	75 906,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	68 659,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	50 684,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résultat. Autres communes	231,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	1 905,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résultat. Budget communaut	861,00	2 395,00	2 395,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 079,00	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.E.T.R.	279,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
	<i>Charges transférées (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (10)	2 052 300,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 052 300,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 256 904,00	2 395,00	2 395,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 481 044,00	-204 149,00	-204 149,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	4 158 111,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 802 776,01

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 756 738,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	178 941,00	354 632,09	354 632,09
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	160 000,00	36 576,96	36 576,96
1312	Subv. transf. Régions	18 941,00	75 143,08	75 143,08
1313	Subv. transf. Départements	0,00	194 052,05	194 052,05
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	20 000,00	20 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	28 860,00	28 860,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 293 536,00	-2 274 723,03	-2 274 723,03
1641	Emprunts en euros	6 293 536,00	-2 274 723,03	-2 274 723,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 321,00	-8 432,00	-8 432,00
2031	Frais d'études	3 730,00	-3 730,00	-3 730,00
2051	Concessions, droits similaires	30 591,00	-4 702,00	-4 702,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	22 819,00	22 819,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	22 819,00	22 819,00
21	Immobilisations corporelles	43 033,00	-26 200,00	-26 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	43 033,00	-33 910,00	-33 910,00
2184	Mobilier	0,00	148,00	148,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 562,00	7 562,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 549 831,00	-1 931 903,94	-1 931 903,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	510 000,00	3 835 620,69	3 835 620,69
10222	FCTVA	510 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	3 835 620,69	3 835 620,69
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 200,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		522 200,00	3 835 620,69	3 835 620,69
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 072 031,00	1 903 716,75	1 903 716,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 647 831,00	1 552 400,94	1 552 400,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 708 882,00	175 354,00	175 354,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 708 882,00	175 354,00	175 354,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 356 713,00	1 727 754,94	1 727 754,94
041	Opérations patrimoniales (9)	2 052 300,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 982 300,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 409 013,00	1 727 754,94	1 727 754,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 481 044,00	3 631 471,69	3 631 471,69

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 125 266,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 756 738,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	779 000	3 927 748	0	0	201 292	0	154 800	0	0	3 410 816	1 543 940	10 017 596
- Equipements municipaux (2)		2 273 778	0	0	190 292	0	116 400	0	0	1 507 088	1 517 900	5 605 458
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		38 000	0	0	0	0	30 000	0	0	1 903 728	26 040	2 616 768
- Opérations financières	779 000											779 000
Dépenses d'ordre	2 259 299											2 259 299
Total dépenses de l'exercice	3 038 299	3 927 748	0	0	201 292	0	154 800	0	0	3 410 816	1 543 940	12 276 895
RAR N-1 et reports	2 219 779	1 235 564	0	0	94 346	0	12 718	0	0	1 869 798	528 683	5 960 888
Total cumulé dépenses d'investissement	5 258 078	5 163 312	0	0	295 638	0	167 518	0	0	5 280 614	2 072 623	18 237 783
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	15 501 202	226 522	0	0	100 000	0	31 219	0	0	239 479	14 094	16 112 516
RAR N-1 et reports	1 000 000	408 412	0	0	0	0	0	0	0	483 196	233 659	2 125 267
Total cumulé recettes d'investissement	16 501 202	634 934	0	0	100 000	0	31 219	0	0	722 676	247 753	18 237 783

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	9 339 485	10 815 070	0	0	3 440 377	368 840	698 675	0	0	3 827 752	5 165 938	33 656 137
RAR N-1 et reports	0	323 311	0	0	147 507	29 599	14 522	0	0	177 630	59 642	752 211
Total cumulé dépenses de fonctionnement	9 339 485	11 138 381	0	0	3 587 884	398 439	713 197	0	0	4 005 382	5 225 580	34 408 348
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	27 417 210	2 182 507	0	0	100 440	0	92 000	0	0	1 621 346	357 845	31 771 348
RAR N-1 et reports	2 303 384	185 653	0	0	46 267	0	0	0	0	34 125	67 571	2 637 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	29 720 594	2 368 159	0	0	146 707	0	92 000	0	0	1 655 471	425 416	34 408 348

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		3 455 302	5 163 312	0	0	295 638	0	167 518	0	0	5 280 614	2 072 623	16 435 007
Dépenses réelles		1 196 003	5 163 312	0	0	295 638	0	167 518	0	0	5 280 614	2 072 623	14 175 708
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
13	Subventions d'investissement	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	1 612 987	0	0	11 000	0	10 200	0	0	0	0	1 634 187
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	1 158 151	0	0	88 574	0	14 400	0	0	707 594	253 404	2 222 123
204	Subventions d'équipement versées	1 009 003	108 440	0	0	24 218	0	40 918	0	0	2 662 007	292 680	4 137 266
21	Immobilisations corporelles	27 000	1 987 048	0	0	171 846	0	102 000	0	0	1 530 732	298 795	4 117 420
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	286 687	0	0	0	0	0	0	0	380 280	1 227 745	1 894 712
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		2 259 299	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259 299
040	Opérat° ordre transfert entre sections	206 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 999
041	Opérations patrimoniales	2 052 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 052 300

RECETTES

Total recettes investissement		16 501 202	634 934	0	0	100 000	0	31 219	0	0	722 676	247 753	18 237 783
Recettes réelles		9 364 434	634 934	0	0	100 000	0	31 219	0	0	722 676	247 753	11 101 015
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		4 345 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 345 621
13 Subventions d'investissement		0	588 412	0	0	100 000	0	0	0	0	722 676	247 753	1 658 840

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 30/06/2021
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	5 018 813	3 800	0	0	0	0	8 400	0	0	0	0	5 031 013
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	25 889	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 889
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	22 819	0	0	0	0	22 819
21	Immobilisations corporelles	0	16 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 833
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		7 136 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 136 768
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 200 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 200 232
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 884 236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 884 236
041	Opérations patrimoniales	2 052 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 052 300

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		9 339 485	11 138 381	0	0	3 587 884	398 439	713 197	0	0	4 005 382	5 225 580	34 408 348
Dépenses réelles		4 255 017	11 138 381	0	0	3 587 884	398 439	713 197	0	0	4 005 382	5 225 580	29 323 880
011	Charges à caractère général	2 700	2 492 297	0	0	503 149	212 599	268 597	0	0	1 318 106	592 760	5 390 208
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	7 591 538	0	0	2 842 060	125 840	0	0	0	1 212 470	1 398 554	13 170 462
014	Atténuations de produits	2 400 823	0	0	0	0	0	0	0	0	28 526	0	2 429 349
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	1 800 753	658 491	0	0	239 890	60 000	444 600	0	0	1 377 889	3 232 766	7 814 389
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	-8 169	360 470	0	0	2 785	0	0	0	0	0	0	355 086
67	Charges exceptionnelles	3 665	35 585	0	0	0	0	0	0	0	68 391	1 500	109 141
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 245	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 245
Dépenses d'ordre		5 084 468	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 084 468
023	Virement à la section d'investissement	3 200 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 200 232
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 884 236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 884 236
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 30/06/2021
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF
services urbains, économique, TOTAL

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		27 417 210	2 368 159	0	0	146 707	0	92 000	0	0	1 655 471	425 416	32 104 964
Recettes réelles		27 210 211	2 368 159	0	0	146 707	0	92 000	0	0	1 655 471	425 416	31 897 965
013	Atténuations de charges	95 676	128 926	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 602
70	Produits des services, du domaine, vente	0	1 123 732	0	0	73 360	0	33 000	0	0	0	260 000	1 490 092
73	Impôts et taxes	21 286 574	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	22 586 574
74	Dotations et participations	5 827 961	604 341	0	0	73 347	0	59 000	0	0	300 471	165 416	7 030 537
75	Autres produits de gestion courante	0	375 876	0	0	0	0	0	0	0	55 000	0	430 876
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	6 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 162
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	129 122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 122
Recettes d'ordre		206 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 999
042	Opérat° ordre transfert entre sections	206 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 999
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		9 339 484,94	11 138 381,22	0,00	0,00	0,00	20 477 866,16
Dépenses de l'exercice		9 339 484,94	10 815 070,08	0,00	0,00	0,00	20 154 555,02
011	Charges à caractère général	2 700,00	2 173 382,08	0,00	0,00	0,00	2 176 082,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	7 590 696,00	0,00	0,00	0,00	7 590 696,00
014	Atténuations de produits	2 400 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 823,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 200 231,94	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 231,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 884 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 884 236,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800 753,00	654 937,00	0,00	0,00	0,00	2 455 690,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-8 169,00	360 470,00	0,00	0,00	0,00	352 301,00
67	Charges exceptionnelles	3 665,00	35 585,00	0,00	0,00	0,00	39 250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 245,00
Restes à réaliser – reports		0,00	323 311,14	0,00	0,00	0,00	323 311,14
RECETTES (2)		29 720 593,63	2 368 159,43	0,00	0,00	0,00	32 088 753,06
Recettes de l'exercice		27 417 210,00	2 182 506,65	0,00	0,00	0,00	29 599 716,65
013	Atténuations de charges	95 676,00	128 926,00	0,00	0,00	0,00	224 602,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	206 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 999,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 123 732,00	0,00	0,00	0,00	1 123 732,00
73	Impôts et taxes	21 286 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 286 574,00
74	Dotations et participations	5 827 961,00	418 688,65	0,00	0,00	0,00	6 246 649,65
75	Autres produits de gestion courante	0,00	375 876,00	0,00	0,00	0,00	375 876,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 162,00	0,00	0,00	0,00	6 162,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	129 122,00	0,00	0,00	0,00	129 122,00
Restes à réaliser – reports		2 303 383,63	185 652,78	0,00	0,00	0,00	2 489 036,41
SOLDE (2)		20 381 108,69	-8 770 221,79	0,00	0,00	0,00	11 610 886,90

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Sous-fonction 04	
									ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-	
DEPENSES (2)		10 735 976,22	402 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		10 412 665,08	402 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 173 382,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 590 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	252 532,00	402 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	360 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	35 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		323 311,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		2 368 159,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		2 182 506,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	128 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 123 732,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	418 688,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	375 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	129 122,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		185 652,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-8 367 816,79	-402 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

 SLO

les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		103 360,00	175 993,73	1 353 390,37	1 955 139,64	0,00	3 587 883,74
Dépenses de l'exercice		103 360,00	174 690,00	1 342 930,00	1 819 397,00	0,00	3 440 377,00
011	Charges à caractère général	0,00	121 470,00	212 460,00	24 545,00	0,00	358 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	103 360,00	53 220,00	1 130 470,00	1 552 177,00	0,00	2 839 227,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	239 890,00	0,00	239 890,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	2 785,00	0,00	2 785,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	1 303,73	10 460,37	135 742,64	0,00	147 506,74
RECETTES (2)		0,00	67 310,00	25 610,00	53 787,29	0,00	146 707,29
Recettes de l'exercice		0,00	67 310,00	25 610,00	7 520,33	0,00	100 440,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	47 750,00	25 610,00	0,00	0,00	73 360,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	19 560,00	0,00	7 520,33	0,00	27 080,33
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	46 266,96	0,00	46 266,96
SOLDE (2)		-103 360,00	-108 683,73	-1 327 780,37	-1 901 352,35	0,00	-3 441 176,45

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
DEPENSES (2)		173 993,73	0,00	0,00	2 000,00	1 353 390,37	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		172 690,00	0,00	0,00	2 000,00	1 342 930,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	119 470,00	0,00	0,00	2 000,00	212 460,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 220,00	0,00	0,00	0,00	1 130 470,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 303,73	0,00	0,00	0,00	10 460,37	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		67 310,00	0,00	0,00	0,00	25 610,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		67 310,00	0,00	0,00	0,00	25 610,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	47 750,00	0,00	0,00	0,00	25 610,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	19 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-106 683,73	0,00	0,00	-2 000,00	-1 327 780,37	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		398 439,15	0,00	0,00	0,00	398 439,15
Dépenses de l'exercice		368 840,00	0,00	0,00	0,00	368 840,00
011	Charges à caractère général	183 000,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	125 840,00	0,00	0,00	0,00	125 840,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		29 599,15	0,00	0,00	0,00	29 599,15
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-398 439,15	0,00	0,00	0,00	-398 439,15

(1)	Libellé	Sous-fonction 41						Affiché le	Sous-fonction 42	
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives		Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	713 197,00	0,00	713 197,00
Dépenses de l'exercice		0,00	698 675,00	0,00	698 675,00
011	Charges à caractère général	0,00	263 315,00	0,00	263 315,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	435 360,00	0,00	435 360,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	14 522,00	0,00	14 522,00
RECETTES (2)		0,00	92 000,00	0,00	92 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	92 000,00	0,00	92 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	59 000,00	0,00	59 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-621 197,00	0,00	-621 197,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52			Affiché le	
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	Act° pour personnes en difficulté	Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	712 717,00	0,00	0,00	480,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	698 195,00	0,00	0,00	480,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	262 835,00	0,00	0,00	480,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	435 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	14 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-620 717,00	0,00	0,00	-480,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 022 248,30	518 740,17	1 464 393,09	0,00	4 005 381,56
Dépenses de l'exercice		2 022 146,00	422 950,00	1 382 656,00	0,00	3 827 752,00
011	Charges à caractère général	314 040,00	341 370,00	511 355,00	0,00	1 166 765,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	403 420,00	70 080,00	738 970,00	0,00	1 212 470,00
014	Atténuations de produits	28 526,00	0,00	0,00	0,00	28 526,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 229 000,00	11 500,00	111 100,00	0,00	1 351 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	47 160,00	0,00	21 231,00	0,00	68 391,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		102,30	95 790,17	81 737,09	0,00	177 629,56
RECETTES (2)		1 300 000,00	277 500,00	77 970,95	0,00	1 655 470,95
Recettes de l'exercice		1 300 000,00	277 500,00	43 845,95	0,00	1 621 345,95
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
74	Dotations et participations	0,00	222 500,00	43 845,95	0,00	266 345,95
75	Autres produits de gestion courante	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	34 125,00	0,00	34 125,00
SOLDE (2)		-722 248,30	-241 240,17	-1 386 422,14	0,00	-2 349 910,61

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0.00	746 088.30	0.00	0.00	0.00	1 276 160.00	0.00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	745 986,00	0,00	0,00	0,00	1 276 160,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	314 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	403 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	28 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 160,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	102,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	553 911,70	0,00	0,00	0,00	-1 276 160,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82								Affiché le 03/01/2024		
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
DEPENSES (2)		518 740,17	0,00	0,00	0,00	0,00	826 207,39	473 153,70	0,00	165 032,00		
Dépenses de l'exercice		422 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	791 370,00	426 254,00	0,00	165 032,00		
011	Charges à caractère général	341 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 050,00	305 273,00	0,00	61 032,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639 220,00	99 750,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	104 000,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 231,00	0,00	0,00		
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser – reports		95 790,17	0,00	0,00	0,00	0,00	34 837,39	46 899,70	0,00	0,00		
RECETTES (2)		277 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 761,95	0,00	0,00	32 209,00		
Recettes de l'exercice		277 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 636,95	0,00	0,00	26 209,00		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	222 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 636,95	0,00	0,00	26 209,00		
75	Autres produits de gestion courante	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 125,00	0,00	0,00	6 000,00		
SOLDE (2)		-241 240,17	0,00	0,00	0,00	0,00	-780 445,44	-473 153,70	0,00	-132 823,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 301 150,00	0,00	61 145,00	0,00	9,43	2 863 275,73	0,00	0,00	5 225 580,16
Dépenses de l'exercice		2 301 150,00	0,00	42 500,00	0,00	-5 600,00	2 827 887,92	0,00	0,00	5 165 937,92
011	Charges à caractère général	1 150,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00	501 067,92	0,00	0,00	544 717,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 398 363,00	0,00	0,00	1 398 363,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	-5 600,00	926 957,00	0,00	0,00	3 221 357,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	18 645,00	0,00	5 609,43	35 387,81	0,00	0,00	59 642,24
RECETTES (2)		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	405 416,47	0,00	0,00	425 416,47
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	337 845,13	0,00	0,00	357 845,13
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	77 845,13	0,00	0,00	97 845,13

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 97
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF
Plan de colonne (voies
sanitaires)

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de colonne (voies sanitaires)	98 Plan de colonne (voies sanitaires)
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 571,34	0,00	0,00	67 571,34
SOLDE (2)		-2 301 150,00	0,00	-41 145,00	0,00	-9,43	-2 457 859,26	0,00	0,00	-4 800 163,69

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		5 258 078,01	5 163 312,28	0,00	0,00	0,00	10 421 390,29
Dépenses de l'exercice		3 038 299,00	3 927 748,00	0,00	0,00	0,00	6 966 047,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	206 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 999,00
041	Opérations patrimoniales	2 052 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 605 970,00	0,00	0,00	0,00	1 605 970,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	587 370,00	0,00	0,00	0,00	587 370,00
204	Subventions d'équipement versées	619 000,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	657 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 424 808,00	0,00	0,00	0,00	1 424 808,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	261 600,00	0,00	0,00	0,00	261 600,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		2 219 779,01	1 235 564,28	0,00	0,00	0,00	3 455 343,29
RECETTES (2)		16 501 201,60	634 933,78	0,00	0,00	0,00	17 136 135,38
Recettes de l'exercice		15 501 201,60	226 522,00	0,00	0,00	0,00	15 727 723,60
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 200 231,94	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 231,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 884 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 884 236,00
041	Opérations patrimoniales	2 052 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 345 620,69	0,00	0,00	0,00	0,00	4 345 620,69
13	Subventions d'investissement	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 018 812,97	3 800,00	0,00	0,00	0,00	4 022 612,97

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Plan de gestion (voies sanitaires)	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	25 889,00	0,00	0,00	0,00	25 889,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 833,00	0,00	0,00	0,00	16 833,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 000 000,00	408 411,78	0,00	0,00	0,00	1 408 411,78
SOLDE (2)		11 243 123,59	-4 528 378,50	0,00	0,00	0,00	6 714 745,09

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		5 163 312,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		3 927 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 605 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	587 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 424 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Affiché le	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	261 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 235 564,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		634 933,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		226 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 889,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le  ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	408 411,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	SOLDE (2)	-4 528 378,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de liaison (crises sanitaires)	27 Services annexes de l'enseignement
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25			Sous-fonction 26	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	261 Médecine scolaire	262 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

 SLO

les budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	90 150,39	171 848,60	33 638,58	0,00	295 637,57
Dépenses de l'exercice		0,00	83 324,00	98 000,00	19 968,00	0,00	201 292,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 822,00	17 000,00	8 968,00	0,00	31 790,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	77 502,00	81 000,00	0,00	0,00	158 502,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	6 826,39	73 848,60	13 670,58	0,00	94 345,57
RECETTES (2)		0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-90 150,39	-71 848,60	-33 638,58	0,00	-195 637,57

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		90 150,39	0,00	0,00	0,00	147 630,80	0,00	0,00	24 217,80
Dépenses de l'exercice		83 324,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 822,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 502,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		6 826,39	0,00	0,00	0,00	49 630,80	0,00	0,00	24 217,80
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-90 150,39	0,00	0,00	0,00	-47 630,80	0,00	0,00	-24 217,80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (CIRP)	Affiché le ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le  Sous-fonction 42
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	167 518,15	0,00	167 518,15
Dépenses de l'exercice		0,00	154 800,00	0,00	154 800,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	8 400,00	0,00	8 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	12 718,15	0,00	12 718,15
RECETTES (2)		0,00	31 219,00	0,00	31 219,00
Recettes de l'exercice		0,00	31 219,00	0,00	31 219,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	8 400,00	0,00	8 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le  Total
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	22 819,00	0,00	22 819,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-136 299,15	0,00	-136 299,15

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	167 518,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	154 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	12 718,15	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	31 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	31 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	22 819,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-136 299,15	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Plan de la politique de santé sanitaire	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Plan de relance	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 028 429,97	1 478 452,98	1 773 730,59	0,00	5 280 613,54
Dépenses de l'exercice		1 095 000,00	1 247 767,00	1 068 049,00	0,00	3 410 816,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	203 000,00	35 000,00	133 340,00	0,00	371 340,00
204	Subventions d'équipement versées	-105 000,00	1 282 767,00	725 961,00	0,00	1 903 728,00
21	Immobilisations corporelles	997 000,00	-70 000,00	76 748,00	0,00	1 003 748,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		933 429,97	230 685,98	705 681,59	0,00	1 869 797,54
RECETTES (2)		181 131,07	0,00	541 544,48	0,00	722 675,55
Recettes de l'exercice		81 854,07	0,00	157 625,00	0,00	239 479,07
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	81 854,07	0,00	157 625,00	0,00	239 479,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (CIRIS assimilés)	85 Dépenses de fonctionnement	86 Dépenses d'investissement
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		99 277,00	0,00	383 919,48	0,00	0,00	483 196,48
SOLDE (2)		-1 847 298,90	-1 478 452,98	-1 232 186,11	0,00	0,00	-4 557 937,99

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	2 028 429,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 095 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	-105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	997 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	933 429,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	181 131,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	81 854,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 854,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	99 277,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-1 847 298,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	1 478 452,98	0,00	0,00	0,00	0,00	149 028,00	1 609 522,09	0,00	15 180,50

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
	Dépenses de l'exercice	1 247 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 028,00	974 021,00	0,00	5 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00	70 840,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 282 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 961,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	-70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 528,00	45 220,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	230 685,98	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	635 501,09	0,00	10 180,50
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 302,48	0,00	242,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 625,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 625,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 01/07/2021



ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 82								
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spec. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383 677,48	0,00	242,00
SOLDE (2)		-1 478 452,98	0,00	0,00	0,00	0,00	-149 028,00	-1 068 219,61	0,00	-14 938,50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 072 623,11	0,00	0,00	2 072 623,11
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543 940,00	0,00	0,00	1 543 940,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 040,00	0,00	0,00	26 040,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 900,00	0,00	0,00	117 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN - CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF
 Plus de colonnes (voir
 ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plus de colonnes (voir ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF	98 SLO
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528 683,11	0,00	0,00	528 683,11
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 752,73	0,00	0,00	247 752,73
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 094,02	0,00	0,00	14 094,02
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 094,02	0,00	0,00	14 094,02
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 658,71	0,00	0,00	233 658,71
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 824 870,38	0,00	0,00	-1 824 870,38

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	5 245,00		129 122,53	134 367,53	129 122,53	5 245,00
CONTENTIEUX CANAL TROPIC	0,00	24/08/2017	129 122,53	129 122,53	129 122,53	0,00
PROVISION POUR IMPAYE	5 245,00	24/06/2021	0,00	5 245,00	0,00	5 245,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 245,00		129 122,53	134 367,53	129 122,53	5 245,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 1 977 774,00	2 395,00	II 2 395,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 613 170,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 613 170,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		364 604,00	2 395,00	2 395,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	204 604,00	2 395,00	2 395,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 980 169,00	4 158 111,65	1 802 776,01	7 941 056,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 866 713,00	1 727 754,94	VI 1 727 754,94
Ressources propres externes de l'année (a)		510 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	510 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 356 713,00	1 727 754,94	1 727 754,94
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 708 882,00	175 354,00	175 354,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 647 831,00	1 552 400,94	1 552 400,94

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	5 594 467,94	2 125 266,97	0,00	3 835 620,69	11 555 355,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 7 941 056,66
Ressources propres disponibles	VIII 11 555 355,60
Solde	IX = VIII – IV (5) 3 614 298,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.7****B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ASSOCIATIONS	RENCONTRE DES 103 FEMMES DE CHARENTE-MARITIME	COMMUNE DE PORT DES BARQUES	Association	600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP19-04 Centre aquatique AMO	100 000,00	0,00	100 000,00	13 728,00	40 000,00	46 272,00	0,00
AP20-04 Contrat de transition Écologique	219 000,00	0,00	219 000,00	0,00	52 500,00	131 500,00	35 000,00
AP16-04 Création de logements publics 2016	145 000,00	0,00	145 000,00	107 500,00	0,00	0,00	0,00
AP17-03 Création de logements publics 2017	330 500,00	0,00	330 500,00	165 250,00	165 250,00	0,00	0,00
AP19-02 Création de logements publics 2019	450 000,00	0,00	450 000,00	61 850,00	170 800,00	217 350,00	0,00
AP20-02 Création de logements publics 2020	450 000,00	0,00	450 000,00	22 900,00	91 650,00	196 400,00	139 050,00
AP21-02 Création de logements publics 2021	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	296 000,00
AP19-09 Déploiement signalétique touristique et patrimoniale	60 000,00	20 000,00	80 000,00	15 441,58	3 541,60	20 000,00	41 016,82
AP16-01 Extension Golf 18 trous (HT)	4 300 000,00	750 000,00	5 050 000,00	2 442 041,69	1 267 242,61	1 340 715,70	0,00
AP19-06 Médiathèque Tonnay-Charente	3 580 135,00	0,00	3 580 135,00	11 956,80	44 400,00	200 000,00	3 323 778,20
AP18-08 Médiathèque Échillais	1 313 537,00	250 000,00	1 563 537,00	67 526,23	193 181,31	1 040 000,00	262 829,46
AP19-03 OPAH RU	2 350 000,00	0,00	2 350 000,00	12 000,00	4 500,00	470 000,00	1 863 500,00
AP20-03 OPAH RU 2020	470 000,00	0,00	470 000,00	80 072,95	170 000,00	118 250,00	101 677,05
AP21-03 OPAH RU 2021	0,00	470 000,00	470 000,00	0,00	85 500,00	85 500,00	299 000,00
AP16-02 PIG 2016	165 770,00	0,00	165 770,00	155 861,30	7 909,00	1 999,70	0,00
AP17-01 PIG 2017	188 962,42	0,00	188 962,42	120 465,42	39 497,00	29 000,00	0,00
AP18-01 PIG 2018	178 108,00	0,00	178 108,00	143 242,09	18 661,00	16 204,91	0,00
AP18-10 Papi Baie d'Yves - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département et SILYCAF	3 030 381,00	0,00	3 030 381,00	1 445 412,79	304 755,61	721 122,00	559 090,60
AP21-04 Papi Brouage	217 256,00	0,00	217 256,00	0,00	20 560,00	38 101,71	158 594,29

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)				
AP17-10 Papi Charente - Actions sous maîtrise d'ouvrage CARO	2 135 438,00	200 000,00	2 335 438,00	1 590 393,22	189 684,59	354 000,00	201 360,19
AP17-11 Papi Charente - Actions sous maîtrise d'ouvrage Département	6 026 687,00	0,00	6 026 687,00	62 435,84	198 390,00	1 546 000,00	4 219 861,16
AP15-05 Papi axe 1 M1 - Pose repères submersion marine	14 940,00	0,00	14 940,00	1 488,00	4 500,00	8 952,00	0,00
AP15-06 Papi axe 7 M3 - Martrou, renforcement des berges	61 535,29	0,00	61 535,29	51 123,09	0,00	10 412,20	0,00
AP15-02 Pistes Cyclables	491 867,60	603 420,91	1 095 288,51	378 288,51	276 896,00	140 000,00	300 104,00
AP21-08 Pluvial Communes	0,00	5 400 000,00	5 400 000,00	0,00	1 361 203,00	1 249 811,00	2 788 986,00
AP17-06 Pont Transbordeur	3 800 000,00	2 250 000,00	6 050 000,00	620 045,22	492 912,48	2 187 000,00	2 750 042,30
AP16-03 Primo accédants 2016	228 000,00	0,00	228 000,00	218 000,00	0,00	0,00	0,00
AP17-02 Primo accédants 2017	214 000,00	0,00	214 000,00	206 000,00	6 000,00	2 000,00	0,00
AP18-02 Primo accédants 2018	91 000,00	0,00	91 000,00	75 000,00	16 000,00	0,00	0,00
AP18-04 Primo accédants Développement Durable 2018	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00
AP19-01 Primo accédants Développement Durable 2019	80 000,00	0,00	80 000,00	24 000,00	8 000,00	48 000,00	0,00
AP21-01 Primo accédants Développement Durable 2021	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	32 000,00
AP20-01 Primo accédants développement durable 202	80 000,00	0,00	80 000,00	24 000,00	24 000,00	32 000,00	0,00
AP18-07 Projet SURVEY	44 170,00	40 000,00	84 170,00	33 025,00	0,00	10 000,00	41 145,00
AP16-06 Salle culturelle des Fouriers	1 748 020,19	0,00	1 748 020,19	1 685 502,82	43 761,62	18 755,75	0,00
AP17-05 Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	400 000,00	63 400,00	463 400,00	302 864,02	115 535,98	15 000,00	30 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AE19-02 Animation OPAH RU	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00	346 932,84	376 352,71	254 000,00	292 714,45
AE16-01 Assistance technique FEAMP 2014-2020	2 000,00	700,00	2 700,00	743,00	1 943,00	14,00	0,00
AE16-02 Comité d'itinéraire Flow Vélo	39 515,00	0,00	39 515,00	25 885,00	1 815,00	11 815,00	0,00
AE21-01 Comité d'itinéraire Vélodyssée	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	8 000,00
AE20-01 Contrat de transition Écologique	101 972,38	0,00	101 972,38	4 472,38	95 500,00	2 000,00	0,00
AE18-02 Parc Naturel Régional	26 289,00	0,00	26 289,00	0,00	26 289,00	0,00	0,00
AE19-01 Subvention EUROPAN	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : TAXE GEMAPI			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1311	Etat et établissements nationaux	157 766,16
13	1312	Régions	134 488,87
13	1313	Départements	148 119,44
13	1316	Autres établissements publics locaux	109 632,00
13	1321	Etat et établissements nationaux	30 363,96
13	1322	Régions	22 194,00
13	1323	Départements	14 168,12
74	7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	1 300 000,00
74	74718	Autres	6 000,00
74	74748	Autres communes	5 123,00
74	74758	Autres groupements	8 501,00
74	7478	Autres organismes	12 585,00
Total recettes			1 948 941,55
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
20	2031	Frais d'Etudes	94 158,84
204	204131	Biens mobiliers, matériels et études	105 100,00
204	204132	Bâtiments et Installations	105 290,00
204	204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	553 058,71
204	2041581	Biens mobiliers, matériels et études	66 060,00
204	2041582	Bâtiments et Installations	311 417,66
21	2111	Terrains nus	31 528,00
21	2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	30 000,00
21	21532	Réseaux d'assainissement	517 778,28
21	2188	Autres immobilisations corporelles	45 220,00
23	2315	Installations, Matériels et outillages techniques	380 280,31
11	60622	Carburants	1 200,00
11	60631	Fournitures d'entretien	2 500,00
11	6068	Autres matières et fournitures	5 000,00
11	611	Contrats de prestations de services	25 000,00
11	61521	Terrains	2 000,00
11	615231	Voiries	267 020,00
11	615232	Réseaux	40 000,00
11	61551	Matériel roulant	500,00
11	6185	Frais de colloques et séminaires	5 000,00
11	6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00
11	6236	Catalogues et imprimés	2 000,00
11	6247	Transports collectifs	200,00
11	6257	Réceptions	2 000,00
11	6281	Concours divers (cotisations)	85 984,70
11	62875	Aux communes membres du GFP	5 000,00
12	64111	Rémunération principale	206 443,00
65	6558	Autres contributions obligatoires	52 000,00
65	65737	Autres établissements publics locaux	52 000,00
67	678	Autres charges exceptionnelles	21 231,00
14	7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	28 526,00
Total dépenses			3 047 496,50
Reste à employer au 31/12/N :			-1 098 554,95

Libellé de la recette : SUBVENTION DRAC PONT TRANSBORDEUR			
Reste à employer au 01/01/N :			173 518,58
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1311	Etat et établissements nationaux	160 000,00

Libellé de la recette : SUBVENTION DRAC PONT TRANSBORDEUR			
70	70878	Remboursements par d'autres redevables	
Total recettes			422 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
21	2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	160 000,00
11	615228	Autres bâtiments	247 000,00
12	64111	Rémunération principale	15 000,00
Total dépenses			422 000,00
Reste à employer au 31/12/N :			173 518,58

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		173 518,58
TOTAL Recettes	2 370 941,55	Total Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		-925 036,37

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par Le Président Hervé BLANCHÉ (1),

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président Hervé BLANCHÉ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CARO BUDGET DECHETS MENAGERS 40001 (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	18
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	21
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	648 221,92	19 362,29
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	66 876,25	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 695 735,88
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		715 098,17	715 098,17

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	295 185,00	108 201,95
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	110 526,35	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 297 509,40
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		405 711,35	405 711,35

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 120 809,52	1 120 809,52

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	9 161 824,00	23 530,62	29 200,00	29 200,00	9 214 554,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	712 524,00	34 019,00	80 001,00	80 001,00	826 544,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	401 010,00	3 675,69	0,00	0,00	404 685,69
Total des dépenses de gestion des services		10 275 358,00	61 225,31	109 201,00	109 201,00	10 445 784,31
66	Charges financières	15 880,00	0,00	0,00	0,00	15 880,00
67	Charges exceptionnelles	146 612,00	5 650,94	30 000,00	30 000,00	182 262,94
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		239 150,00	239 150,00	239 150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 437 850,00	66 876,25	378 351,00	378 351,00	10 883 077,25
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		257 405,92	257 405,92	257 405,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	201 667,00		12 465,00	12 465,00	214 132,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		201 667,00		269 870,92	269 870,92	471 537,92
TOTAL		10 639 517,00	66 876,25	648 221,92	648 221,92	11 354 615,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**11 354 615,17****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	12 353,00	0,00	5 611,13	5 611,13	17 964,13
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 756 900,00	0,00	0,00	0,00	8 756 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 099 300,00	0,00	0,00	0,00	1 099 300,00
Total des recettes de gestion des services		9 868 553,00	0,00	5 611,13	5 611,13	9 874 164,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	13 566,16	13 566,16	13 566,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 868 553,00	0,00	19 177,29	19 177,29	9 887 730,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 346,00		185,00	185,00	15 531,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 346,00		185,00	185,00	15 531,00
TOTAL		9 883 899,00	0,00	19 362,29	19 362,29	9 903 261,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 451 353,88**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**11 354 615,17****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

456 006,92

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	483 700,00	110 526,35	295 000,00	295 000,00	889 226,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	563 700,00	110 526,35	295 000,00	295 000,00	969 226,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 550,00	0,00	0,00	0,00	83 550,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	83 550,00	0,00	0,00	0,00	83 550,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	647 250,00	110 526,35	295 000,00	295 000,00	1 052 776,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 346,00		185,00	185,00	15 531,00
041	Opérations patrimoniales (4)	69 000,00		0,00	0,00	69 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	84 346,00		185,00	185,00	84 531,00
	TOTAL	731 596,00	110 526,35	295 185,00	295 185,00	1 137 307,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 137 307,35

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	460 929,00	0,00	-161 668,97	-161 668,97	299 260,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	460 929,00	0,00	-161 668,97	-161 668,97	299 260,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	460 929,00	0,00	-161 668,97	-161 668,97	299 260,03
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		257 405,92	257 405,92	257 405,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	201 667,00		12 465,00	12 465,00	214 132,00
041	Opérations patrimoniales (4)	69 000,00		0,00	0,00	69 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	270 667,00		269 870,92	269 870,92	540 537,92
	TOTAL	731 596,00	0,00	108 201,95	108 201,95	839 797,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	297 509,40

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 137 307,35

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

456 006,92

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	52 730,62		52 730,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	114 020,00		114 020,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 675,69		3 675,69
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	35 650,94	0,00	35 650,94
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	239 150,00	12 465,00	251 615,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		257 405,92	257 405,92
Dépenses d'exploitation – Total		445 227,25	269 870,92	715 098,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	715 098,17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	185,00	185,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	405 526,35	0,00	405 526,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		405 526,35	185,00	405 711,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 711,35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 611,13		5 611,13
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 566,16	185,00	13 751,16
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		19 177,29	185,00	19 362,29

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	695 735,88

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	715 098,17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-161 668,97	0,00	-161 668,97
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		12 465,00	12 465,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		257 405,92	257 405,92
Recettes d'investissement – Total		-161 668,97	269 870,92	108 201,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	297 509,40

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 711,35

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 161 824,00	29 200,00	29 200,00
604	Achats d'études, prestations de services	4 899 150,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	7 400,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	3 200,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	43 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	19 000,00	7 200,00	7 200,00
6161	Multirisques	715,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	9 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 453 039,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	6 200,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	14 200,00	0,00	0,00
6288	Autres	615 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	120,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	712 524,00	80 001,00	80 001,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	1,00	1,00
6218	Autre personnel extérieur	17 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	3 120,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 950,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 464,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	439 440,00	80 000,00	80 000,00
6413	Primes et gratifications	33 420,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 180,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 170,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	113 960,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 350,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	11 646,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	13 824,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	401 010,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	100 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 010,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 275 358,00	109 201,00	109 201,00
66	Charges financières (b) (8)	15 880,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 240,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 360,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	146 612,00	30 000,00	30 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	16 412,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	125 080,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 920,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	239 150,00	239 150,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	239 150,00	239 150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 437 850,00	378 351,00	378 351,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	257 405,92	257 405,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	201 667,00	12 465,00	12 465,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	201 667,00	12 465,00	12 465,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	SLD
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		201 667,00	269 870,92	269 870,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		201 667,00	269 870,92	269 870,92
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 639 517,00	648 221,92	648 221,92

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	66 876,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	715 098,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	7 379,14
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 740,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 360,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	12 353,00	5 611,13	5 611,13
64198	Autres remboursements	5 530,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	6 823,00	5 611,13	5 611,13
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 756 900,00	0,00	0,00
703	Ventes de produits résiduels	214 700,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	8 520 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	22 200,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 099 300,00	0,00	0,00
7588	Autres	1 099 300,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 868 553,00	5 611,13	5 611,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	13 566,16	13 566,16
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	11 399,23	11 399,23
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2 166,93	2 166,93
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 868 553,00	19 177,29	19 177,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 346,00	185,00	185,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 346,00	185,00	185,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 346,00	185,00	185,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 883 899,00	19 362,29	19 362,29

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	695 735,88

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	715 098,17

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	60 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	483 700,00	295 000,00	295 000,00
2135	Installations générales, agencements	85 700,00	30 000,00	30 000,00
2154	Matériel industriel	363 000,00	265 000,00	265 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		563 700,00	295 000,00	295 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 550,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 550,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		83 550,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		647 250,00	295 000,00	295 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 346,00	185,00	185,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 346,00	185,00	185,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 554,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	3 713,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 079,00	185,00	185,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	69 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	69 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		84 346,00	185,00	185,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		731 596,00	295 185,00	295 185,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	110 526,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 711,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	460 929,00	-161 668,97	-161 668,97
1641	Emprunts en euros	460 929,00	-161 668,97	-161 668,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		460 929,00	-161 668,97	-161 668,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		460 929,00	-161 668,97	-161 668,97
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	257 405,92	257 405,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	201 667,00	12 465,00	12 465,00
28033	Frais d'insertion	213,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 026,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	2 212,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 125,00	2 050,00	2 050,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	4 758,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	48,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 578,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	108 711,00	5 575,00	5 575,00
28157	Aménagements des matériels industriels	14 347,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	715,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 302,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 249,00	1 300,00	1 300,00
28184	Mobilier	142,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 241,00	3 540,00	3 540,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		201 667,00	269 870,92	269 870,92
041	Opérations patrimoniales (8)	69 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	69 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		270 667,00	269 870,92	269 870,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		731 596,00	108 201,95	108 201,95

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	297 509,40

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 711,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	239 150,00		0,00	239 150,00	0,00	239 150,00
PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES	239 150,00	24/06/2021	0,00	239 150,00	0,00	239 150,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	239 150,00		0,00	239 150,00	0,00	239 150,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 98 896,00	185,00	II 185,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 550,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 550,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 346,00	185,00	185,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 346,00	185,00	185,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	99 081,00	110 526,35	0,00	209 607,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 201 667,00	269 870,92	VI 269 870,92
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		201 667,00	269 870,92	269 870,92
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28033	Frais d'insertion	213,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 026,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	2 212,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 125,00	2 050,00	2 050,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	4 758,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	48,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 578,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	108 711,00	5 575,00	5 575,00
28157	Aménagements des matériels industriels	14 347,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	715,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 302,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 249,00	1 300,00	1 300,00
28184	Mobilier	142,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 241,00	3 540,00	3 540,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	257 405,92	257 405,92

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	471 537,92	0,00	297 509,40	0,00	769 047,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 209 607,35
Ressources propres disponibles	VIII 769 047,32
Solde	IX = VIII – IV (5) 559 439,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP16-05 Restructuration dchetterie de Rochefort	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	42 690,00	20 000,00	1 637 310,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV
D**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (2)

Numéro SIRET : 20004176200051

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT BANLIEUE ET
MUNICIPALE

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : CARO BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE 40002 (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	23
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	26
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	27
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET ACTIVITE ECONOMIQUE 400

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	C		
O	T		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	140 666,00	140 666,00

+

+

+

R	R		
E	E		
P	P		
O	O		
R	R		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	56 332,63	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 56 332,63

=

=

=

T	T		
O	O		
T	T		
A	A		
L	L		
E	E		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	196 998,63	196 998,63

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	C		
O	T		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-162 430,00	3 464 700,58

+

+

+

R	R		
E	E		
P	P		
O	O		
R	R		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 404 499,57	1 333 468,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 556 099,01	(si solde positif) 0,00

=

=

=

T	T		
O	O		
T	T		
A	A		
L	L		
E	E		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 798 168,58	4 798 168,58

TOTAL

T	T		
O	O		
T	T		
A	A		
L	L		
E	E		
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 995 167,21	4 995 167,21

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 355 884,00	56 332,63	76 750,00	76 750,00	1 488 966,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	132 754,00	0,00	0,00	0,00	132 754,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	175 315,00	0,00	-845,00	-845,00	174 470,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 663 953,00	56 332,63	75 905,00	75 905,00	1 796 190,63
66	Charges financières	458 860,00	0,00	5 000,00	5 000,00	463 860,00
67	Charges exceptionnelles	22 500,00	0,00	16 502,20	16 502,20	39 002,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 145 313,00	56 332,63	127 407,20	127 407,20	2 329 052,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 107 271,00		-33 506,20	-33 506,20	1 073 764,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 929 702,00		46 765,00	46 765,00	1 976 467,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 036 973,00		13 258,80	13 258,80	3 050 231,80
TOTAL		5 182 286,00	56 332,63	140 666,00	140 666,00	5 379 284,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**5 379 284,63****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	691,00	0,00	0,00	0,00	691,00
70	Produits services, domaine et ventes div	405 000,00	0,00	0,00	0,00	405 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	80 000,00	0,00	10 800,00	10 800,00	90 800,00
75	Autres produits de gestion courante	3 900 130,00	0,00	-103 450,00	-103 450,00	3 796 680,00
Total des recettes de gestion courante		4 385 821,00	0,00	-92 650,00	-92 650,00	4 293 171,00
76	Produits financiers	249 767,00	0,00	0,00	0,00	249 767,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	168 050,00	168 050,00	168 050,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 635 588,00	0,00	75 400,00	75 400,00	4 710 988,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	546 698,00		65 266,00	65 266,00	611 964,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		546 698,00		65 266,00	65 266,00	611 964,00
TOTAL		5 182 286,00	0,00	140 666,00	140 666,00	5 322 952,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**56 332,63**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**5 379 284,63****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****2 438 267,80**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	396 150,00	576 818,82	21 400,00	21 400,00	994 368,82
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 474 715,00	3 629 466,68	-29 300,00	-29 300,00	14 074 881,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	378 500,00	28 013,67	-265 000,00	-265 000,00	141 513,67
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 269 365,00	4 234 299,17	-272 900,00	-272 900,00	15 230 764,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 768 850,00	155 810,22	45 204,00	45 204,00	1 969 864,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	800 000,00	14 390,18	0,00	0,00	814 390,18
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 568 850,00	170 200,40	45 204,00	45 204,00	2 784 254,40
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 838 215,00	4 404 499,57	-227 696,00	-227 696,00	18 015 018,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	546 698,00		65 266,00	65 266,00	611 964,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 563 250,00		0,00	0,00	1 563 250,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 109 948,00		65 266,00	65 266,00	2 175 214,00
	TOTAL	15 948 163,00	4 404 499,57	-162 430,00	-162 430,00	20 190 232,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**20 746 331,58****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 218 515,00	963 621,47	111 830,00	111 830,00	3 293 966,47
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	8 165 140,00	0,00	-370 722,80	-370 722,80	7 794 417,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 944,53	0,00	0,00	7 944,53
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 383 655,00	971 566,00	-258 892,80	-258 892,80	11 096 328,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	3 627 130,58	3 627 130,58	3 627 130,58
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	41 000,00	0,00	8 204,00	8 204,00	49 204,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	800 000,00	361 902,00	0,00	0,00	1 161 902,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	123 285,00	0,00	75 000,00	75 000,00	198 285,00
	Total des recettes financières	964 285,00	361 902,00	3 710 334,58	3 710 334,58	5 036 521,58
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 347 940,00	1 333 468,00	3 451 441,78	3 451 441,78	16 132 849,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 107 271,00		-33 506,20	-33 506,20	1 073 764,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 929 702,00		46 765,00	46 765,00	1 976 467,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Proposition nouvelle	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	1 563 250,00		0,00	0,00	1 563 250,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 600 223,00		13 258,80	13 258,80	4 613 481,80
TOTAL		15 948 163,00	1 333 468,00	3 464 700,58	3 464 700,58	20 746 331,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 746 331,58

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 438 267,80

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	133 082,63		133 082,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-845,00		-845,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	16 502,20	0,00	16 502,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	30 000,00	46 765,00	76 765,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-33 506,20	-33 506,20
Dépenses de fonctionnement – Total		183 739,83	13 258,80	196 998,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**196 998,63**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	65 266,00	65 266,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	201 014,22	0,00	201 014,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	598 218,82	0,00	598 218,82
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 600 166,68	0,00	3 600 166,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-236 986,33	0,00	-236 986,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 390,18	0,00	14 390,18
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 176 803,57	65 266,00	4 242 069,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**556 099,01**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 798 168,58**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	10 800,00		10 800,00
75	Autres produits de gestion courante	-103 450,00	0,00	-103 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	168 050,00	65 266,00	233 316,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		75 400,00	65 266,00	140 666,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**56 332,63**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**196 998,63**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 075 451,47	0,00	1 075 451,47
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-362 518,80	0,00	-362 518,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 944,53	0,00	7 944,53
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	361 902,00	0,00	361 902,00
28	Amortissement des immobilisations		46 765,00	46 765,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-33 506,20	-33 506,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	75 000,00		75 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 157 779,20	13 258,80	1 171 038,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 798 168,58**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 355 884,00	76 750,00	76 750,00
60224	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 980,00	1 500,00	1 500,00
60612	Energie - Electricité	27 150,00	6 300,00	6 300,00
60618	Autres fournitures non stockables	11 420,00	500,00	500,00
60623	Alimentation	700,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 974,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	150,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	296 500,00	29 000,00	29 000,00
6132	Locations immobilières	7 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	50 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	23 500,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	9 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	106 850,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	18 850,00	3 850,00	3 850,00
6161	Multirisques	66 427,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 600,00	-5 000,00	-5 000,00
6226	Honoraires	6 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	53 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	126,00	0,00	0,00
6256	Missions	600,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	700,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 800,00	1 800,00
627	Services bancaires et assimilés	1 025,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	105 300,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	86 420,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	39 350,00	23 500,00	23 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	36 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	10 800,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	286 112,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	650,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	132 754,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	10,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 252,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	93 180,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 650,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 740,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 770,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	424,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 728,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	175 315,00	-845,00	-845,00
6542	Créances éteintes	27 765,00	8 555,00	8 555,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	3 300,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	124 550,00	-10 000,00	-10 000,00
65888	Autres	19 700,00	600,00	600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 663 953,00	75 905,00	75 905,00
66	Charges financières (b)	458 860,00	5 000,00	5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	482 360,00	5 000,00	5 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-23 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	22 500,00	16 502,20	16 502,20
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	16 501,20	16 501,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	1,00	1,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	30 000,00	30 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 145 313,00	127 407,20	127 407,20
023	Virement à la section d'investissement	1 107 271,00	-33 506,20	-33 506,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 929 702,00	46 765,00	46 765,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 629 702,00	46 765,00	46 765,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 036 973,00	13 258,80	13 258,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 036 973,00	13 258,80	13 258,80
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 182 286,00	140 666,00	140 666,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	56 332,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	196 998,63

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	181 096,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	204 609,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	691,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	691,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	405 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	405 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	80 000,00	10 800,00	10 800,00
7473	Participat° Départements	80 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	10 800,00	10 800,00
75	Autres produits de gestion courante	3 900 130,00	-103 450,00	-103 450,00
752	Revenus des immeubles	1 356 975,00	-114 877,00	-114 877,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	2 300 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 600,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	237 555,00	11 427,00	11 427,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 385 821,00	-92 650,00	-92 650,00
76	Produits financiers (b)	249 767,00	0,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	249 767,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	168 050,00	168 050,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	97 000,00	97 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	71 050,00	71 050,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 635 588,00	75 400,00	75 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	546 698,00	65 266,00	65 266,00
721	Immobilisations incorporelles	152 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	394 698,00	65 266,00	65 266,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		546 698,00	65 266,00	65 266,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 182 286,00	140 666,00	140 666,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	56 332,63

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	196 998,63

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	396 150,00	21 400,00	21 400,00
2031	Frais d'études	367 985,94	21 400,00	21 400,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	28 164,06	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 474 715,00	-29 300,00	-29 300,00
2111	Terrains nus	1 173 000,00	-380 000,00	-380 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	20 000,00	20 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	254 200,00	254 200,00
2135	Installations générales, agencements	5 341 045,00	1 205 050,00	1 205 050,00
2138	Autres constructions	1 805 000,00	-1 314 500,00	-1 314 500,00
2151	Réseaux de voirie	926 000,00	65 000,00	65 000,00
2152	Installations de voirie	159 500,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	80 000,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	409 000,00	47 000,00	47 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	13 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	518 170,00	69 950,00	69 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	378 500,00	-265 000,00	-265 000,00
2313	Constructions	350 500,00	-280 000,00	-280 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 500,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	23 500,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 269 365,00	-272 900,00	-272 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 768 850,00	45 204,00	45 204,00
1641	Emprunts en euros	1 727 829,00	37 000,00	37 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	41 000,00	8 204,00	8 204,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	21,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	800 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	200 000,00	0,00	0,00
27632	Créance Régions	300 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	300 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 568 850,00	45 204,00	45 204,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 838 215,00	-227 696,00	-227 696,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	546 698,00	65 266,00	65 266,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	394 698,00	65 266,00	65 266,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 543,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	99 949,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	115 471,00	31 933,00	31 933,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	33 333,00	33 333,00	33 333,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	132 190,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	9 212,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	152 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	152 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 563 250,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 563 250,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 109 948,00	65 266,00	65 266,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 948 163,00	-162 430,00	-162 430,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

4 404 499,57

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	556 099,01
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 798 168,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 218 515,00	111 830,00	111 830,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	60 000,00	60 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	42 472,00	42 472,00
1313	Subv. transf. Départements	1 585 000,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	500 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 320,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 000,00	-12 000,00	-12 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 195,00	3 973,00	3 973,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	105 000,00	17 385,00	17 385,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 165 140,00	-370 722,80	-370 722,80
1641	Emprunts en euros	8 085 140,00	-370 722,80	-370 722,80
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	80 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 383 655,00	-258 892,80	-258 892,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 627 130,58	3 627 130,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	3 627 130,58	3 627 130,58
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	41 000,00	8 204,00	8 204,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	800 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	200 000,00	0,00	0,00
27632	Créance Régions	300 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	300 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	123 285,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes financières		964 285,00	3 710 334,58	3 710 334,58
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 347 940,00	3 451 441,78	3 451 441,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 107 271,00	-33 506,20	-33 506,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 929 702,00	46 765,00	46 765,00
28138	Autres constructions	1 629 702,00	46 765,00	46 765,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 036 973,00	13 258,80	13 258,80
041	Opérations patrimoniales (9)	1 563 250,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	689 700,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	873 550,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 600 223,00	13 258,80	13 258,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 948 163,00	3 464 700,58	3 464 700,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 333 468,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 798 168,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	30 000,00		0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
PROVISION POUR IMPAYE	30 000,00	24/06/2021	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	30 000,00		0,00	30 000,00	0,00	30 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 122 548,00	102 266,00	II 102 266,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 727 850,00	37 000,00	37 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 727 829,00	37 000,00	37 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		394 698,00	65 266,00	65 266,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	394 698,00	65 266,00	65 266,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 224 814,00	4 404 499,57	556 099,01	7 185 412,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 960 258,00	88 258,80	VI 88 258,80
Ressources propres externes de l'année (a)		800 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
274	Prêts	200 000,00	0,00	0,00
27632	Créance Régions	300 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	300 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 160 258,00	88 258,80	88 258,80
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28138	Autres constructions	1 629 702,00	46 765,00	46 765,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4817	Pénalités de renégociation de la dette	300 000,00	0,00	0,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	123 285,00	75 000,00	75 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 107 271,00	-33 506,20	-33 506,20

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 048 516,80	1 333 468,00	0,00	3 627 130,58	9 009 115,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 7 185 412,58
Ressources propres disponibles	VIII 9 009 115,38
Solde	IX = VIII – IV (5) 1 823 702,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP17-08 Acquisition d'un terrain ZAE de la Varenne à Tonnay-Charente	158 384,00	0,00	158 384,00	158 384,00	0,00	0,00	0,00
AP17-07 Acquisitions foncières des zones d'activités économiques et touristiques	915 000,00	0,00	915 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP15-13 Aménagement port de commerce de Rochefort	4 146 036,00	-830 000,00	3 316 036,00	3 304 004,79	8 700,00	3 331,21	0,00
AP18-09 Arsenal des Mers	25 325 000,00	0,00	25 325 000,00	4 705 762,55	7 064 852,59	6 907 000,00	6 647 384,86
AP20-05 Barreau de Bel Air	3 509 792,20	0,00	3 509 792,20	3 382 843,50	0,00	72 600,50	54 348,20
AP14-02 Pont Neuf - Aménagement de cellules 10 à 14	287 591,34	-120 000,00	167 591,34	15 912,34	86 592,50	65 086,50	0,00
AP14-01 RIA / Cession Bois du Nord	240 305,24	0,00	240 305,24	172 557,82	0,00	0,00	0,00
AP18-05 Technopole Arsenal	3 013 750,00	160 000,00	3 173 750,00	1 448 975,61	710 588,74	450 000,00	564 185,65
AP21-06 Werzalit - Travaux d'étanchéité de couverture	0,00	475 000,00	475 000,00	0,00	53 399,00	270 000,00	151 601,00
AP19-07 ZAC Zone de l'Arsenal	9 613 500,00	-1 200 000,00	8 413 500,00	192 370,00	2 481 000,00	2 442 450,00	3 297 680,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AE18-01 CREALAB	90 000,00	0,00	90 000,00	60 000,00	30 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par Le Président Hervé BLANCHÉ (1),

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président Hervé BLANCHÉ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTECOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT ET BANLIEUE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CARO BUDGET TRANSPORT 40003 (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	18
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	21
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	168 360,00	168 360,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 631,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 631,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		172 991,00	172 991,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	375 241,00	350 535,32
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	183 841,35	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 208 547,03
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		559 082,35	559 082,35

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	732 073,35	732 073,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 059 425,00	4 631,00	94 400,00	94 400,00	5 158 456,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	189 991,00	0,00	0,00	0,00	189 991,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 110,00	0,00	0,00	0,00	5 110,00
Total des dépenses de gestion des services		5 254 526,00	4 631,00	94 400,00	94 400,00	5 353 557,00
66	Charges financières	21 371,00	0,00	0,00	0,00	21 371,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		69 850,00	69 850,00	69 850,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 283 897,00	4 631,00	164 250,00	164 250,00	5 452 778,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	280 698,00		0,00	0,00	280 698,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	248 781,00		4 110,00	4 110,00	252 891,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		529 479,00		4 110,00	4 110,00	533 589,00
TOTAL		5 813 376,00	4 631,00	168 360,00	168 360,00	5 986 367,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 986 367,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	1 512,00	0,00	0,00	0,00	1 512,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	2 900 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	3 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 508 858,00	0,00	0,00	0,00	2 508 858,00
75	Autres produits de gestion courante	246 370,00	0,00	21 200,00	21 200,00	267 570,00
Total des recettes de gestion des services		5 656 740,00	0,00	121 200,00	121 200,00	5 777 940,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	47 160,00	47 160,00	47 160,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	80 000,00		0,00	0,00	80 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 736 740,00	0,00	168 360,00	168 360,00	5 905 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	76 636,00		0,00	0,00	76 636,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		76 636,00		0,00	0,00	76 636,00
TOTAL		5 813 376,00	0,00	168 360,00	168 360,00	5 981 736,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**4 631,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 986 367,00****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

456 953,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	33 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	74 835,08	85 000,00	85 000,00	184 835,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	540 000,00	109 006,27	0,00	0,00	649 006,27
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	598 000,00	183 841,35	107 000,00	107 000,00	888 841,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 100,00	0,00	0,00	0,00	128 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	268 241,00	268 241,00	268 241,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	128 100,00	0,00	268 241,00	268 241,00	396 341,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	726 100,00	183 841,35	375 241,00	375 241,00	1 285 182,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	76 636,00		0,00	0,00	76 636,00
041	Opérations patrimoniales (4)	64 300,00		0,00	0,00	64 300,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	140 936,00		0,00	0,00	140 936,00
	TOTAL	867 036,00	183 841,35	375 241,00	375 241,00	1 426 118,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 426 118,35

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	273 257,00	0,00	78 184,32	78 184,32	351 441,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	273 257,00	0,00	78 184,32	78 184,32	351 441,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	268 241,00	268 241,00	268 241,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	268 241,00	268 241,00	268 241,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	273 257,00	0,00	346 425,32	346 425,32	619 682,32
021	Virement de la section d'exploitation (4)	280 698,00		0,00	0,00	280 698,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	248 781,00		4 110,00	4 110,00	252 891,00
041	Opérations patrimoniales (4)	64 300,00		0,00	0,00	64 300,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	593 779,00		4 110,00	4 110,00	597 889,00
	TOTAL	867 036,00	0,00	350 535,32	350 535,32	1 217 571,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	208 547,03

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 426 118,35

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**
456 953,00

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	99 031,00		99 031,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	69 850,00	4 110,00	73 960,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		168 881,00	4 110,00	172 991,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	172 991,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	22 000,00	0,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	159 835,08	0,00	159 835,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	109 006,27	0,00	109 006,27
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	268 241,00	0,00	268 241,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		559 082,35	0,00	559 082,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	559 082,35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	100 000,00		100 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	21 200,00		21 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	47 160,00	0,00	47 160,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		168 360,00	0,00	168 360,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 631,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	172 991,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	78 184,32	0,00	78 184,32
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	268 241,00	0,00	268 241,00
28	Amortissement des immobilisations		4 110,00	4 110,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		346 425,32	4 110,00	350 535,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	208 547,03

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	559 082,35

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 059 425,00	94 400,00	94 400,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	280,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	4 898 000,00	65 600,00	65 600,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	7 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	68 000,00	26 800,00	26 800,00
6156	Maintenance	1 050,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	460,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	11 800,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 800,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	35,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 300,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	17 600,00	0,00	0,00
6288	Autres	4 250,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 250,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	189 991,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	720,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	450,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 521,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	91 470,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	45 110,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 880,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 150,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	2 818,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 672,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 110,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	5 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 254 526,00	94 400,00	94 400,00
66	Charges financières (b) (8)	21 371,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 435,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-64,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	69 850,00	69 850,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	69 850,00	69 850,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 283 897,00	164 250,00	164 250,00
023	Virement à la section d'investissement	280 698,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	248 781,00	4 110,00	4 110,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	248 781,00	4 110,00	4 110,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		529 479,00	4 110,00	4 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		529 479,00	4 110,00	4 110,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 813 376,00	168 360,00	168 360,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	4 631,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			172 991,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	745,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	809,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-64,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 512,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	1 512,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 900 000,00	100 000,00	100 000,00
734	Versement de mobilité	2 900 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 508 858,00	0,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	228 786,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 051 072,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	1 229 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	246 370,00	21 200,00	21 200,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	28 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	218 370,00	21 200,00	21 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 656 740,00	121 200,00	121 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	47 160,00	47 160,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	47 160,00	47 160,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	80 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	80 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 736 740,00	168 360,00	168 360,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	76 636,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	76 636,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		76 636,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 813 376,00	168 360,00	168 360,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 631,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	172 991,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	33 000,00	22 000,00	22 000,00
2031	Frais d'études	33 000,00	22 000,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	25 000,00	85 000,00	85 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	85 000,00	85 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	540 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	525 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		598 000,00	107 000,00	107 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	128 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	268 241,00	268 241,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	268 241,00	268 241,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		128 100,00	268 241,00	268 241,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		726 100,00	375 241,00	375 241,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	76 636,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	76 636,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	14 944,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	21 420,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	40 272,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	64 300,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	54 300,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		140 936,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		867 036,00	375 241,00	375 241,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	183 841,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	559 082,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	273 257,00	78 184,32	78 184,32
1641	Emprunts en euros	273 257,00	78 184,32	78 184,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		273 257,00	78 184,32	78 184,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	268 241,00	268 241,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	268 241,00	268 241,00
Total des recettes financières		0,00	268 241,00	268 241,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		273 257,00	346 425,32	346 425,32
021	Virement de la section d'exploitation	280 698,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	248 781,00	4 110,00	4 110,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	12 940,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	3 589,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 402,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 288,00	890,00	890,00
28151	Installations complexes spécialisées	63 494,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	8 113,00	0,00	0,00
28188	Autres	117 955,00	3 220,00	3 220,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		529 479,00	4 110,00	4 110,00
041	Opérations patrimoniales (8)	64 300,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	64 300,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		593 779,00	4 110,00	4 110,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		867 036,00	350 535,32	350 535,32

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	208 547,03

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	559 082,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	69 850,00		80 000,00	149 850,00	80 000,00	69 850,00
PROVISION POUR REMBOURSEMENT VERSEMENT TRANSPORT CROIX ROUGE	0,00	01/01/2017	80 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00
PROVISION CONTENTIEUX TRANSPORT DEBOUT	67 000,00	24/06/2021	0,00	67 000,00	0,00	67 000,00
PROVISION POUR IMPAYE	2 850,00	24/06/2021	0,00	2 850,00	0,00	2 850,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	69 850,00		80 000,00	149 850,00	80 000,00	69 850,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 204 736,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		128 100,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	128 100,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		76 636,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	76 636,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	204 736,00	183 841,35	0,00	388 577,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 529 479,00	272 351,00	VI 272 351,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	268 241,00	268 241,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	268 241,00	268 241,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		529 479,00	4 110,00	4 110,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28125	Aménagement Terrains bâtis	12 940,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	3 589,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 402,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 288,00	890,00	890,00
28151	Installations complexes spécialisées	63 494,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	8 113,00	0,00	0,00
28188	Autres	117 955,00	3 220,00	3 220,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	280 698,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	801 830,00	0,00	208 547,03	0,00	1 010 377,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 388 577,35
Ressources propres disponibles	VIII 1 010 377,03
Solde	IX = VIII – IV (5) 621 799,68

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP15-16 Accessibilité points d'arrêts R'BUS	906 091,21	0,00	906 091,21	689 738,70	0,00	0,00
AP15-14 Aménagement pôle d'échange gare SNCF	326 545,00	0,00	326 545,00	264 634,25	0,00	0,00
AP16-07 Sécurisation points d'arrêts R'BUS	300 000,00	0,00	300 000,00	176 710,74	36 045,95	87 243,31
AP19-05 Travaux accessibilité	1 250 000,00	-100 000,00	1 150 000,00	210 381,02	345 718,32	593 900,66

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV
D**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (2)

Numéro SIRET : 20004176200036

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT ET BANLIEUE
MUNICIPALE

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : CARO BUDGET PLIE 40004 (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET PLIE 40004Affiché le
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	63147
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 920,00	2 920,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 170 209,33	1 907 360,38
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 737 151,05	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 910 280,38	1 910 280,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 910 280,38	1 910 280,38

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	55 000,00	14 583,60	1 500,00	1 500,00	71 083,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	189 871,00	0,00	5 420,00	5 420,00	195 291,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 107 067,00	1 155 625,73	-4 000,00	-4 000,00	2 258 692,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 351 938,00	1 170 209,33	2 920,00	2 920,00	2 525 067,33
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	13 400,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 365 338,00	1 170 209,33	2 920,00	2 920,00	2 538 467,33
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 365 338,00	1 170 209,33	2 920,00	2 920,00	2 538 467,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**737 151,05**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 275 618,38****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	1 382,00	0,00	0,00	0,00	1 382,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 268 467,00	1 907 360,38	0,00	0,00	3 175 827,38
75	Autres produits de gestion courante	95 489,00	0,00	2 920,00	2 920,00	98 409,00
Total des recettes de gestion courante		1 365 338,00	1 907 360,38	2 920,00	2 920,00	3 275 618,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 365 338,00	1 907 360,38	2 920,00	2 920,00	3 275 618,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 365 338,00	1 907 360,38	2 920,00	2 920,00	3 275 618,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 275 618,38****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Proposition nouvelle	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 083,60		16 083,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 420,00		5 420,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 151 625,73		1 151 625,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 173 129,33	0,00	1 173 129,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**737 151,05**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 910 280,38**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 907 360,38		1 907 360,38
75	Autres produits de gestion courante	2 920,00	0,00	2 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 910 280,38	0,00	1 910 280,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 910 280,38**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	55 000,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 900,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	700,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	21 600,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	189 871,00	5 420,00	5 420,00
6331	Versement mobilité	1 040,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	650,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 365,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	11 880,00	11 880,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	590,00	590,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	4 800,00	4 800,00
64131	Rémunérations non tit.	130 590,00	-11 911,00	-11 911,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 110,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 800,00	61,00	61,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 300,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 060,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	3 456,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 107 067,00	-4 000,00	-4 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 107 067,00	-4 000,00	-4 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 351 938,00	2 920,00	2 920,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 400,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 400,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 365 338,00	2 920,00	2 920,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 365 338,00	2 920,00	2 920,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 170 209,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	737 151,05

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 910 280,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant de N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	1 382,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	1 382,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 268 467,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	107 127,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	1 161 340,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	95 489,00	2 920,00	2 920,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	95 489,00	2 920,00	2 920,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 365 338,00	2 920,00	2 920,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 365 338,00	2 920,00	2 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 365 338,00	2 920,00	2 920,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 907 360,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 910 280,38

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 0,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 0,00
Ressources propres disponibles	VIII 0,00
Solde	IX = VIII – IV (5) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par Le Président Hervé BLANCHÉ (1),

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président Hervé BLANCHÉ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE -
COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARO BUDGET PRINCIPAL 40000 (2)

Numéro SIRET : 20004176200028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ROCHEFORT ET BANLIEUE
MUNICIPALE

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : CARO BUDGET TOURISME 40005 (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	21
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	25
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
17299COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN
CARO BUDGET TOURISME 40005Affiché le
ID : 017-200041762-20210624-DEL2021_094C-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	64984
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	4614
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 422,00	33 422,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 446,31	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 446,31
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		34 868,31	34 868,31

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	47 658,00	345 586,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	599 388,56	477 162,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 175 702,27	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		822 748,83	822 748,83

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	857 617,14	857 617,14

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	17 270,00	1 446,31	500,00	500,00	19 216,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	0,00	16 681,00	16 681,00	516 681,00
65	Autres charges de gestion courante	713 830,00	0,00	0,00	0,00	713 830,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 231 100,00	1 446,31	17 181,00	17 181,00	1 249 727,31
66	Charges financières	4 415,00	0,00	450,00	450,00	4 865,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	10 876,00	10 876,00	23 376,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		1 750,00	1 750,00	1 750,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 248 015,00	1 446,31	30 257,00	30 257,00	1 279 718,31
023	Virement à la section d'investissement (5)	39 179,00		0,00	0,00	39 179,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	160 561,00		3 165,00	3 165,00	163 726,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		199 740,00		3 165,00	3 165,00	202 905,00
TOTAL		1 447 755,00	1 446,31	33 422,00	33 422,00	1 482 623,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 482 623,31****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	516 180,00	0,00	-16 180,00	-16 180,00	500 000,00
74	Dotations et participations	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
75	Autres produits de gestion courante	850 117,00	0,00	49 602,00	49 602,00	899 719,00
Total des recettes de gestion courante		1 366 597,00	0,00	33 422,00	33 422,00	1 400 019,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 366 597,00	0,00	33 422,00	33 422,00	1 400 019,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	81 158,00		0,00	0,00	81 158,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		81 158,00		0,00	0,00	81 158,00
TOTAL		1 447 755,00	0,00	33 422,00	33 422,00	1 481 177,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 446,31**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 482 623,31****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

121 747,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	27 399,25	1 500,00	1 500,00	30 899,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	30 000,00	6 100,00	6 100,00	36 100,00
21	Immobilisations corporelles	138 500,00	87 029,48	40 058,00	40 058,00	265 587,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	74 000,00	454 959,83	0,00	0,00	528 959,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	214 500,00	599 388,56	47 658,00	47 658,00	861 546,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 950,00	0,00	0,00	0,00	32 950,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	32 950,00	0,00	0,00	0,00	32 950,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	247 450,00	599 388,56	47 658,00	47 658,00	894 496,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	81 158,00		0,00	0,00	81 158,00
041	Opérations patrimoniales (4)	106 100,00		0,00	0,00	106 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	187 258,00		0,00	0,00	187 258,00
	TOTAL	434 708,00	599 388,56	47 658,00	47 658,00	1 081 754,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 257 456,83****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	18 411,00	77 162,50	129 950,00	129 950,00	225 523,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	85 457,00	400 000,00	-85 457,00	-85 457,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	103 868,00	477 162,50	44 493,00	44 493,00	625 523,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	297 928,33	297 928,33	297 928,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	25 000,00	0,00	297 928,33	297 928,33	322 928,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	128 868,00	477 162,50	342 421,33	342 421,33	948 451,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	39 179,00		0,00	0,00	39 179,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	160 561,00		3 165,00	3 165,00	163 726,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Proposition nouvelle	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	106 100,00		0,00	0,00	106 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		305 840,00		3 165,00	3 165,00	309 005,00
TOTAL		434 708,00	477 162,50	345 586,33	345 586,33	1 257 456,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 257 456,83

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

121 747,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 946,31		1 946,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	16 681,00		16 681,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	450,00	0,00	450,00
67	Charges exceptionnelles	10 876,00	0,00	10 876,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 750,00	3 165,00	4 915,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		31 703,31	3 165,00	34 868,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**34 868,31**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	28 899,25	0,00	28 899,25
204	Subventions d'équipement versées	36 100,00	0,00	36 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	127 087,48	0,00	127 087,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	454 959,83	0,00	454 959,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		647 046,56	0,00	647 046,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**175 702,27**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**822 748,83**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-16 180,00		-16 180,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 602,00	0,00	49 602,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		33 422,00	0,00	33 422,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**1 446,31**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**34 868,31**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	207 112,50	0,00	207 112,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	314 543,00	0,00	314 543,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 165,00	3 165,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		521 655,50	3 165,00	524 820,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**297 928,33**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**822 748,83**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	17 270,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	150,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	2 500,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 900,00	100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	400,00	400,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	120,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	500 000,00	16 681,00	16 681,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	500 000,00	16 681,00	16 681,00
65	Autres charges de gestion courante	713 830,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	713 820,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 231 100,00	17 181,00	17 181,00
66	Charges financières (b)	4 415,00	450,00	450,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 295,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	120,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	450,00	450,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 500,00	10 876,00	10 876,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	876,00	876,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	1 750,00	1 750,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	1 750,00	1 750,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 248 015,00	30 257,00	30 257,00
023	Virement à la section d'investissement	39 179,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	160 561,00	3 165,00	3 165,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	160 561,00	3 165,00	3 165,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		199 740,00	3 165,00	3 165,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		199 740,00	3 165,00	3 165,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 447 755,00	33 422,00	33 422,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 446,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 868,31

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	219,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	100,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	120,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	516 180,00	-16 180,00	-16 180,00
7362	Taxes de séjour	516 180,00	-16 180,00	-16 180,00
74	Dotations et participations	300,00	0,00	0,00
744	FCTVA	300,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	850 117,00	49 602,00	49 602,00
752	Revenus des immeubles	22 477,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	827 640,00	49 602,00	49 602,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 366 597,00	33 422,00	33 422,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 366 597,00	33 422,00	33 422,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	81 158,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	81 158,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		81 158,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 447 755,00	33 422,00	33 422,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 446,31

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 868,31

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 000,00	1 500,00	1 500,00
2031	Frais d'études	2 000,00	1 500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	6 100,00	6 100,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	6 100,00	6 100,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	138 500,00	40 058,00	40 058,00
2135	Installations générales, agencements	127 000,00	-27 500,00	-27 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 500,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	65 558,00	65 558,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	74 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	74 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		214 500,00	47 658,00	47 658,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 950,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 950,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		32 950,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		247 450,00	47 658,00	47 658,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	81 158,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	81 158,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 477,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	52 630,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 051,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	106 100,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	106 100,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		187 258,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		434 708,00	47 658,00	47 658,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	599 388,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	175 702,27

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	822 748,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	18 411,00	129 950,00	129 950,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	129 950,00	129 950,00
1312	Subv. transf. Régions	18 411,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	85 457,00	-85 457,00	-85 457,00
1641	Emprunts en euros	85 457,00	-85 457,00	-85 457,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		103 868,00	44 493,00	44 493,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	297 928,33	297 928,33
10222	FCTVA	25 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	297 928,33	297 928,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		25 000,00	297 928,33	297 928,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		128 868,00	342 421,33	342 421,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement	39 179,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	160 561,00	3 165,00	3 165,00
28031	Frais d'études	1 632,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	458,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	83 130,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 016,00	3 165,00	3 165,00
28138	Autres constructions	61 390,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	225,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 438,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	4 508,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 787,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	977,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		199 740,00	3 165,00	3 165,00
041	Opérations patrimoniales (9)	106 100,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	106 100,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		305 840,00	3 165,00	3 165,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		434 708,00	345 586,33	345 586,33

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	477 162,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	822 748,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	1 750,00		0,00	1 750,00	0,00	1 750,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	1 750,00	24/06/2021	0,00	1 750,00	0,00	1 750,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 750,00		0,00	1 750,00	0,00	1 750,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 114 108,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		32 950,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 950,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		81 158,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	81 158,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	114 108,00	599 388,56	175 702,27	889 198,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 224 740,00	3 165,00	VI 3 165,00
Ressources propres externes de l'année (a)		25 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	25 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		199 740,00	3 165,00	3 165,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 632,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	458,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	83 130,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 016,00	3 165,00	3 165,00
28138	Autres constructions	61 390,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	225,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 438,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	4 508,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 787,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	977,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	39 179,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	227 905,00	477 162,50	0,00	297 928,33	1 002 995,83

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 889 198,83
Ressources propres disponibles	VIII 1 002 995,83
Solde	IX = VIII – IV (5) 113 797,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP18-06 Bureau d'information Touristique Fouras	1 026 000,00	0,00	1 026 000,00	468 087,69	555 879,08	2 033,23	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par Le Président Hervé BLANCHÉ (1),

A Présenté à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président Hervé BLANCHÉ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200085	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CARO BUDGET EAU 40100 (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	18
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	21
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	388 488,12	35 112,63

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	152 066,09	124 000,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 381 441,58

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	540 554,21	540 554,21

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 000,00	355 509,48

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	497 906,76	290 614,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 138 217,32	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	646 124,08	646 124,08

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 186 678,29	1 186 678,29

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 942 343,00	120 034,50	87 890,43	87 890,43	4 150 267,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 274,00	2 814,65	637,00	637,00	433 725,65
014	Atténuations de produits	263 000,00	24 200,00	161 810,00	161 810,00	449 010,00
65	Autres charges de gestion courante	43 000,00	0,00	37 040,00	37 040,00	80 040,00
Total des dépenses de gestion des services		4 678 617,00	147 049,15	287 377,43	287 377,43	5 113 043,58
66	Charges financières	62 212,00	0,00	300,00	300,00	62 512,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	5 016,94	25 000,00	25 000,00	65 016,94
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		62 470,00	62 470,00	62 470,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 780 829,00	152 066,09	375 147,43	375 147,43	5 308 042,52
023	Virement à la section d'investissement (6)	112 929,00		10 684,00	10 684,00	123 613,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	511 648,00		2 656,69	2 656,69	514 304,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		624 577,00		13 340,69	13 340,69	637 917,69
TOTAL		5 405 406,00	152 066,09	388 488,12	388 488,12	5 945 960,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 945 960,21****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	3 110,00	0,00	0,00	0,00	3 110,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 402 296,00	0,00	-3 136,00	-3 136,00	5 399 160,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 405 406,00	0,00	-3 136,00	-3 136,00	5 402 270,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	124 000,00	38 248,63	38 248,63	162 248,63
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 405 406,00	124 000,00	35 112,63	35 112,63	5 564 518,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 405 406,00	124 000,00	35 112,63	35 112,63	5 564 518,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**381 441,58**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 945 960,21****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

637 917,69

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	55 016,93	0,00	0,00	105 016,93
21	Immobilisations corporelles	1 273 500,00	442 889,83	10 000,00	10 000,00	1 726 389,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 525,00	0,00	0,00	0,00	57 525,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 381 025,00	497 906,76	10 000,00	10 000,00	1 888 931,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	397 055,00	0,00	0,00	0,00	397 055,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	402 055,00	0,00	0,00	0,00	402 055,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 783 080,00	497 906,76	10 000,00	10 000,00	2 290 986,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	84 225,00		0,00	0,00	84 225,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	84 225,00		0,00	0,00	84 225,00
	TOTAL	1 867 305,00	497 906,76	10 000,00	10 000,00	2 375 211,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	138 217,32

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 513 429,08

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	115 739,00	40 614,60	0,00	0,00	156 353,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 042 764,00	250 000,00	-3 340,69	-3 340,69	1 289 423,31
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 158 503,00	290 614,60	-3 340,69	-3 340,69	1 445 776,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	345 509,48	345 509,48	345 509,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	345 509,48	345 509,48	345 509,48
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 158 503,00	290 614,60	342 168,79	342 168,79	1 791 286,39
021	Virement de la section d'exploitation (4)	112 929,00		10 684,00	10 684,00	123 613,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	511 648,00		2 656,69	2 656,69	514 304,69
041	Opérations patrimoniales (4)	84 225,00		0,00	0,00	84 225,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	708 802,00		13 340,69	13 340,69	722 142,69
	TOTAL	1 867 305,00	290 614,60	355 509,48	355 509,48	2 513 429,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 513 429,08

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

637 917,69

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	207 924,93		207 924,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 451,65		3 451,65
014	Atténuations de produits	186 010,00		186 010,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 040,00		37 040,00
66	Charges financières	300,00	0,00	300,00
67	Charges exceptionnelles	30 016,94	13 656,69	43 673,63
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	62 470,00	-11 000,00	51 470,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		10 684,00	10 684,00
Dépenses d'exploitation – Total		527 213,52	13 340,69	540 554,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	540 554,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	55 016,93	0,00	55 016,93
21	Immobilisations corporelles (6)	452 889,83	0,00	452 889,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		507 906,76	0,00	507 906,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	138 217,32

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	646 124,08

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-3 136,00		-3 136,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	162 248,63	0,00	162 248,63
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		159 112,63	0,00	159 112,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	381 441,58

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	540 554,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 614,60	0,00	40 614,60
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	246 659,31	0,00	246 659,31
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 656,69	13 656,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		-11 000,00	-11 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		10 684,00	10 684,00
Recettes d'investissement – Total		287 273,91	13 340,69	300 614,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	345 509,48

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	646 124,08

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 942 343,00	87 890,43	87 890,43
605	Achats d'eau	1 250 000,00	6 890,43	6 890,43
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 500,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	73 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	8 800,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	550,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 300,00	1 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	72 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	22 100,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	632,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00
618	Divers	2 460 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	360,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	33 001,00	78 700,00	78 700,00
6288	Autres	3 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 274,00	637,00	637,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	9 060,00	230,00	230,00
6218	Autre personnel extérieur	30 926,00	407,00	407,00
6331	Versement de mobilité	1 810,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 130,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 506,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	217 420,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	48 420,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 830,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 070,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	56 680,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 170,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 506,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 470,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 776,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	263 000,00	161 810,00	161 810,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	263 000,00	161 810,00	161 810,00
65	Autres charges de gestion courante	43 000,00	37 040,00	37 040,00
6541	Créances admises en non-valeur	41 000,00	22 200,00	22 200,00
6542	Créances éteintes	0,00	14 840,00	14 840,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 678 617,00	287 377,43	287 377,43
66	Charges financières (b) (8)	62 212,00	300,00	300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 960,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 748,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	25 000,00	25 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	62 470,00	62 470,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	62 470,00	62 470,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 780 829,00	375 147,43	375 147,43
023	Virement à la section d'investissement	112 929,00	10 684,00	10 684,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	511 648,00	2 656,69	2 656,69
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	13 656,69	13 656,69
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	511 648,00	-11 000,00	-11 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		624 577,00	13 340,69	13 340,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	624 577,00	13 340,69	13 340,69
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 405 406,00	388 488,12	388 488,12

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	152 066,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	540 554,21

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 113,87
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 861,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 748,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 110,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	3 110,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 402 296,00	-3 136,00	-3 136,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 200 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	405 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	60 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 090 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	370 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	240 000,00	0,00	0,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	3 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	20 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	14 296,00	-3 136,00	-3 136,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 405 406,00	-3 136,00	-3 136,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	38 248,63	38 248,63
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	13 000,00	13 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	25 248,63	25 248,63
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 405 406,00	35 112,63	35 112,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 405 406,00	35 112,63	35 112,63

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	124 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	381 441,58

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	540 554,21

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 273 500,00	10 000,00	10 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	170 500,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	10 000,00	10 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	510 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	8 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	580 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	57 525,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	57 525,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 381 025,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	397 055,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	397 055,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		402 055,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 783 080,00	10 000,00	10 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	84 225,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	8 525,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	46 700,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	29 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		84 225,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 867 305,00	10 000,00	10 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	497 906,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	138 217,32

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	646 124,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	115 739,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	115 739,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 042 764,00	-3 340,69	-3 340,69
1641	Emprunts en euros	1 042 764,00	-3 340,69	-3 340,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 158 503,00	-3 340,69	-3 340,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	345 509,48	345 509,48
1068	Autres réserves	0,00	345 509,48	345 509,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	345 509,48	345 509,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 158 503,00	342 168,79	342 168,79
021	Virement de la section d'exploitation	112 929,00	10 684,00	10 684,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	511 648,00	2 656,69	2 656,69
2138	Autres constructions	0,00	13 656,69	13 656,69
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	511 648,00	-11 000,00	-11 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		624 577,00	13 340,69	13 340,69
041	Opérations patrimoniales (8)	84 225,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 700,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	57 525,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		708 802,00	13 340,69	13 340,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 867 305,00	355 509,48	355 509,48

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	290 614,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	646 124,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	62 470,00		0,00	62 470,00	0,00	62 470,00
PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES	62 470,00	24/06/2021	0,00	62 470,00	0,00	62 470,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	62 470,00		0,00	62 470,00	0,00	62 470,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 402 055,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		397 055,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	397 055,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	402 055,00	497 906,76	138 217,32	1 038 179,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 624 577,00	-316,00	VI -316,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		624 577,00	-316,00	-316,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	511 648,00	-11 000,00	-11 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	112 929,00	10 684,00	10 684,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	624 261,00	290 614,60	0,00	345 509,48	1 260 385,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 038 179,08
Ressources propres disponibles	VIII 1 260 385,08
Solde	IX = VIII – IV (5) 222 206,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP19-08 Télérelève	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	54 717,20	580 000,00	765 282,80

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV
D**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200093	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CARO BUDGET ASSAINISSEMENT 40200 (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	18
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	21

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	168 331,16	9 504,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	66 519,75	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 225 346,91

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	234 850,91	234 850,91

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 000,00	203 165,72

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	587 084,21	367 322,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 21 595,99

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	592 084,21	592 084,21

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	826 935,12	826 935,12

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	213 283,00	48 119,75	36 430,00	36 430,00	297 832,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	690 012,00	0,00	925,00	925,00	690 937,00
014	Atténuations de produits	197 000,00	18 400,00	117 674,00	117 674,00	333 074,00
65	Autres charges de gestion courante	8 410,00	0,00	0,00	0,00	8 410,00
Total des dépenses de gestion des services		1 108 705,00	66 519,75	155 029,00	155 029,00	1 330 253,75
66	Charges financières	94 111,00	0,00	350,00	350,00	94 461,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		115,00	115,00	115,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 212 816,00	66 519,75	155 494,00	155 494,00	1 434 829,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	196 732,00		1 577,16	1 577,16	198 309,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	818 646,00		11 260,00	11 260,00	829 906,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 015 378,00		12 837,16	12 837,16	1 028 215,16
TOTAL		2 228 194,00	66 519,75	168 331,16	168 331,16	2 463 044,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 463 044,91****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	8 497,00	0,00	0,00	0,00	8 497,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 214 003,00	0,00	9 504,00	9 504,00	2 223 507,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 222 500,00	0,00	9 504,00	9 504,00	2 232 004,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 222 500,00	0,00	9 504,00	9 504,00	2 232 004,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 694,00		0,00	0,00	5 694,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 694,00		0,00	0,00	5 694,00
TOTAL		2 228 194,00	0,00	9 504,00	9 504,00	2 237 698,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**225 346,91**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 463 044,91****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****1 022 521,16**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	266 065,26	0,00	0,00	278 065,26
21	Immobilisations corporelles	1 651 000,00	321 018,95	5 000,00	5 000,00	1 977 018,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 663 000,00	587 084,21	5 000,00	5 000,00	2 255 084,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	546 420,00	0,00	0,00	0,00	546 420,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	546 420,00	0,00	0,00	0,00	546 420,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 209 420,00	587 084,21	5 000,00	5 000,00	2 801 504,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 694,00		0,00	0,00	5 694,00
041	Opérations patrimoniales (4)	71 500,00		0,00	0,00	71 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 194,00		0,00	0,00	77 194,00
	TOTAL	2 286 614,00	587 084,21	5 000,00	5 000,00	2 878 698,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 878 698,21

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	67 322,50	17 925,00	17 925,00	85 247,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 199 736,00	300 000,00	-25 762,16	-25 762,16	1 473 973,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 199 736,00	367 322,50	-7 837,16	-7 837,16	1 559 221,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	198 165,72	198 165,72	198 165,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	198 165,72	198 165,72	198 165,72
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 199 736,00	367 322,50	190 328,56	190 328,56	1 757 387,06
021	Virement de la section d'exploitation (4)	196 732,00		1 577,16	1 577,16	198 309,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	818 646,00		11 260,00	11 260,00	829 906,00
041	Opérations patrimoniales (4)	71 500,00		0,00	0,00	71 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 086 878,00		12 837,16	12 837,16	1 099 715,16
	TOTAL	2 286 614,00	367 322,50	203 165,72	203 165,72	2 857 102,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 595,99

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 878 698,21

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 022 521,16

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	84 549,75		84 549,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	925,00		925,00
014	Atténuations de produits	136 074,00		136 074,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	350,00	0,00	350,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	115,00	11 260,00	11 375,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 577,16	1 577,16
Dépenses d'exploitation – Total		222 013,75	12 837,16	234 850,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	234 850,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	266 065,26	0,00	266 065,26
21	Immobilisations corporelles (6)	326 018,95	0,00	326 018,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		592 084,21	0,00	592 084,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	592 084,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 504,00		9 504,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 504,00	0,00	9 504,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	225 346,91

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	234 850,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	85 247,50	0,00	85 247,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	274 237,84	0,00	274 237,84
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 260,00	11 260,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 577,16	1 577,16
Recettes d'investissement – Total		359 485,34	12 837,16	372 322,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	21 595,99

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	198 165,72

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	592 084,21

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	213 283,00	36 430,00	36 430,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	67 000,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	44 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	14 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	200,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	632,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	22 700,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 700,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	27 001,00	20 430,00	20 430,00
6288	Autres	500,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	150,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	690 012,00	925,00	925,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	107 672,00	518,00	518,00
6218	Autre personnel extérieur	22 226,00	407,00	407,00
6331	Versement de mobilité	2 540,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 590,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 412,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	317 130,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	59 560,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	7 170,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	47 210,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	93 840,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	950,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	7 286,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	3 180,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 150,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	12 096,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	197 000,00	117 674,00	117 674,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	197 000,00	117 674,00	117 674,00
65	Autres charges de gestion courante	8 410,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 400,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 108 705,00	155 029,00	155 029,00
66	Charges financières (b) (8)	94 111,00	350,00	350,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	97 097,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 986,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	350,00	350,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	115,00	115,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	115,00	115,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 212 816,00	155 494,00	155 494,00
023	Virement à la section d'investissement	196 732,00	1 577,16	1 577,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	818 646,00	11 260,00	11 260,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	818 646,00	11 260,00	11 260,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 015 378,00	12 837,16	12 837,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 015 378,00	12 837,16	12 837,16
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 228 194,00	168 331,16	168 331,16

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	66 519,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	234 850,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 450,62
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 436,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 986,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	8 497,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	8 497,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 214 003,00	9 504,00	9 504,00
704	Travaux	30 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 740 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	305 000,00	0,00	0,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	3 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	136 003,00	6 863,00	6 863,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	2 641,00	2 641,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 222 500,00	9 504,00	9 504,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 222 500,00	9 504,00	9 504,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 694,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 694,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 694,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 228 194,00	9 504,00	9 504,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	225 346,91

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	234 850,91

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 651 000,00	5 000,00	5 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	65 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	75 000,00	5 000,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 501 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	10 000,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 663 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	546 420,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	546 420,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		546 420,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 209 420,00	5 000,00	5 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 694,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 694,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 694,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	71 500,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	51 500,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		77 194,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 286 614,00	5 000,00	5 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	587 084,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	592 084,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	17 925,00	17 925,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	17 925,00	17 925,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 199 736,00	-25 762,16	-25 762,16
1641	Emprunts en euros	1 199 736,00	-25 762,16	-25 762,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 199 736,00	-7 837,16	-7 837,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	198 165,72	198 165,72
1068	Autres réserves	0,00	198 165,72	198 165,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	198 165,72	198 165,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 199 736,00	190 328,56	190 328,56
021	Virement de la section d'exploitation	196 732,00	1 577,16	1 577,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	818 646,00	11 260,00	11 260,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	818 646,00	11 260,00	11 260,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 015 378,00	12 837,16	12 837,16
041	Opérations patrimoniales (8)	71 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 500,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 086 878,00	12 837,16	12 837,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 286 614,00	203 165,72	203 165,72

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	367 322,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	21 595,99

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	592 084,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	115,00		0,00	115,00	0,00	115,00
PROVISION POUR IMPAYE	115,00	24/06/2021	0,00	115,00	0,00	115,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	115,00		0,00	115,00	0,00	115,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 552 114,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		546 420,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	546 420,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 694,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 694,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	552 114,00	587 084,21	0,00	1 139 198,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****A4.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 015 378,00	12 837,16	VI 12 837,16
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 015 378,00	12 837,16	12 837,16
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	818 646,00	11 260,00	11 260,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	196 732,00	1 577,16	1 577,16

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 028 215,16	367 322,50	21 595,99	198 165,72	1 615 299,37

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 139 198,21
Ressources propres disponibles	VIII 1 615 299,37
Solde	IX = VIII – IV (5) 476 101,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV
D**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004176200101	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus COMM. AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROCHEFORT MUNICIPALE ET
BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CARO BUDGET PHOTOVOLTAIQUE 40300 (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 050,00	4 687,10
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	500,00	7 500,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 6 637,10	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 187,10	12 187,10

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-59 775,00	-60 872,24
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	290,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 387,24
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-59 485,00	-59 485,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-47 297,90	-47 297,90

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	9 830,00	500,00	5 000,00	5 000,00	15 330,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		9 840,00	500,00	5 000,00	5 000,00	15 340,00
66	Charges financières	1 442,00	0,00	0,00	0,00	1 442,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 282,00	500,00	5 000,00	5 000,00	16 782,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 209,00		0,00	0,00	7 209,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 509,00		50,00	50,00	4 559,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 718,00		50,00	50,00	11 768,00
TOTAL		23 000,00	500,00	5 050,00	5 050,00	28 550,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**6 637,10**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**35 187,10****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00	7 500,00	4 687,10	4 687,10	35 187,10
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		23 000,00	7 500,00	4 687,10	4 687,10	35 187,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 000,00	7 500,00	4 687,10	4 687,10	35 187,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		23 000,00	7 500,00	4 687,10	4 687,10	35 187,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**35 187,10****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

11 768,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	290,00	0,00	0,00	290,00
21	Immobilisations corporelles	160 000,00	0,00	-60 775,00	-60 775,00	99 225,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 650,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	161 650,00	290,00	-60 775,00	-60 775,00	101 165,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 750,00	0,00	0,00	0,00	12 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 080,00	0,00	1 000,00	1 000,00	2 080,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	13 830,00	0,00	1 000,00	1 000,00	14 830,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	175 480,00	290,00	-59 775,00	-59 775,00	115 995,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 875,00		0,00	0,00	3 875,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 875,00		0,00	0,00	3 875,00
	TOTAL	179 355,00	290,00	-59 775,00	-59 775,00	119 870,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	119 870,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	162 682,00	0,00	-62 642,24	-62 642,24	100 039,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	162 682,00	0,00	-62 642,24	-62 642,24	100 039,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 080,00	0,00	1 720,00	1 720,00	2 800,00
	Total des recettes financières	1 080,00	0,00	1 720,00	1 720,00	2 800,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	163 762,00	0,00	-60 922,24	-60 922,24	102 839,76
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 209,00		0,00	0,00	7 209,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 509,00		50,00	50,00	4 559,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 875,00		0,00	0,00	3 875,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 593,00		50,00	50,00	15 643,00
	TOTAL	179 355,00	0,00	-60 872,24	-60 872,24	118 482,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 387,24

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	119 870,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**
11 768,00

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 500,00		5 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	50,00	50,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 500,00	50,00	5 550,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 637,10

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 187,10

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	290,00	0,00	290,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-60 775,00	0,00	-60 775,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-59 485,00	0,00	-59 485,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-59 485,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 187,10		12 187,10
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 187,10	0,00	12 187,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**12 187,10**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-62 642,24	0,00	-62 642,24
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 720,00	0,00	1 720,00
28	Amortissement des immobilisations		50,00	50,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		-60 922,24	50,00	-60 872,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**1 387,24**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**-59 485,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 830,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	3 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 040,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	90,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 200,00	0,00	0,00
6288	Autres	1 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 840,00	5 000,00	5 000,00
66	Charges financières (b) (8)	1 442,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 459,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-17,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 282,00	5 000,00	5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	7 209,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 509,00	50,00	50,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 509,00	50,00	50,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 718,00	50,00	50,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 718,00	50,00	50,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 000,00	5 050,00	5 050,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	6 637,10

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 187,10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	225,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	242,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-17,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00	4 687,10	4 687,10
706	Prestations de services	23 000,00	4 687,10	4 687,10
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 000,00	4 687,10	4 687,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 000,00	4 687,10	4 687,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 000,00	4 687,10	4 687,10

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	7 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 187,10

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	160 000,00	-60 775,00	-60 775,00
2131	Bâtiments	95 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	-60 775,00	-60 775,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 650,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 650,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		161 650,00	-60 775,00	-60 775,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 750,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 750,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 080,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 080,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		13 830,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		175 480,00	-59 775,00	-59 775,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 875,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	2 225,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 650,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 875,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		179 355,00	-59 775,00	-59 775,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	290,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-59 485,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	162 682,00	-62 642,24	-62 642,24
1641	Emprunts en euros	162 682,00	-62 642,24	-62 642,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		162 682,00	-62 642,24	-62 642,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 080,00	1 720,00	1 720,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 080,00	1 720,00	1 720,00
Total des recettes financières		1 080,00	1 720,00	1 720,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		163 762,00	-60 922,24	-60 922,24
021	Virement de la section d'exploitation	7 209,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 509,00	50,00	50,00
28131	Bâtiments	4 509,00	50,00	50,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 718,00	50,00	50,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 875,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 225,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 650,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 593,00	50,00	50,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		179 355,00	-60 872,24	-60 872,24

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 387,24

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-59 485,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 12 750,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 750,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 750,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 750,00	290,00	0,00	13 040,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 12 798,00	1 770,00	VI 1 770,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 080,00	1 720,00	1 720,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
275	Dépôts et cautionnements versés	1 080,00	1 720,00	1 720,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 718,00	50,00	50,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28131	Bâtiments	4 509,00	50,00	50,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	7 209,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	14 568,00	0,00	1 387,24	0,00	15 955,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 13 040,00
Ressources propres disponibles	VIII 15 955,24
Solde	IX = VIII – IV (5) 2 915,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV
D**

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2021

Présenté par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

A Présenté à ROCHEFORT le 24/06/2021

(1) Le Président Hervé BLANCHÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Délibéré à ROCHEFORT, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président Hervé BLANCHÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Certifié à, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en ses.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU,SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD,SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ
DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES
OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - ANNEXE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-11,
Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,
Vu la délibération n°2021_31 du Conseil Communautaire du 4 mars 2021 approuvant le budget primitif 2021 et les autorisations de programmes et les crédits de paiement pour l'exercice 2021,
Vu la délibération n°2021_093 du Conseil Communautaire du 24 juin 2021 approuvant l'affectation du résultat 2020,
Considérant que la crise sanitaire a imposé au budget principal et à certains budgets annexes des contraintes particulières, il est indispensable que le budget principal subventionne, de manière exceptionnelle, ces budgets annexes. Ainsi les déficits générés par les pertes de recettes et hausses de dépenses seront supportés par la Collectivité,
Considérant que certaines autorisations de programme nécessitent une revalorisation suite à l'évolution des coûts ou des projets,
Considérant que le projet initial d'aménagement des abords du Pont Transbordeur s'appuyait sur des voiries existantes, les études réalisées ont démontré que celles-ci étaient trop dégradées.
Considérant que le budget principal et les budgets annexes de la CARO sont présentés par chapitres et articles conformément aux nomenclatures budgétaires et comptables en vigueur.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Approuver** la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon la maquette budgétaire ci-jointe,
- **Attribuer** des subventions telles que fixées dans le tableau annexé à la maquette budgétaire ci-jointe,
- **Constituer** une provision d'un montant de 67 000€, sur le budget transport,
- **Constituer** des provisions suivantes pour créances douteuses :

	Provisions
Budget principal	5 245 €
Budget déchets ménagers	239 150 €
Budget activité économique	30 000 €
Budget transport	2 850 €
Budget tourisme	1 750 €
Budget assainissement	115 €
Budget eau	62 470 €

- **Attribuer** une subvention exceptionnelle liée à la crise sanitaire au budget annexe :
Transport : 47 160 €

- **Modifier** les Autorisations de Programme suivantes :

Budget principal :

Médiathèque Échillais :	+250 000 €	pour la porter à	1 563 537 €
Pistes cyclables :	+420 000 €	pour la porter à	1 095 289 €
Pont Transbordeur :	+2 250 000 €	pour la porter à	6 050 000 €
Déploiement signalétique touristique et patrimoniale :	+20 000 €	pour la porter à	80 000 €
Extension golf 18 trous (Montants HT) :	+750 000 €	pour la porter à	5 050 000 €
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :	+63 400 €	pour la porter à	463 400 €
PAPI Charente - Actions sous maîtrise d'ouvrage CARO :	+200 000 €	pour la porter à	2 335 438 €
Projet SURVEY :	+40 000 €	pour la porter à	84 170 €

Activité économique

Pont neuf - aménagement de cellules 10 à 14 :	-120 000 €	pour la porter à	167 591 €
Aménagement port de commerce de Rochefort :	-830 000 €	pour la porter à	3 316 036 €
Technopole Arsenal (ateliers, Fablab, pépinière) :	+160 000 €	pour la porter à	3 173 750 €
ZAC de la Zone de l'Arsenal :	-1 200 000 €	pour la porter à	8 413 500 €

Transport

Travaux accessibilité :	-100 000 €	pour la porter à	1 150 000 €

- **Créer** les Autorisations de Programme suivantes :

Budget principal :

Libellé	Montant de l'AP	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement				
		2021	2022	2023	2024	2025 & suivants
Pluvial	5 400 000 €	1 361 203 €	1 249 811 €	968 518 €	900 000 €	920 468 €

Activité économique

Libellé	Montant de l'AP	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement				
		2021	2022	2023	2024	2025
Werzalit - Travaux d'étanchéité de couverture	475 000 €	53 399 €	270 000 €	150 000 €	1 601 €	

- **Clore** les Autorisations de Programme suivantes :

Budget principal :

Primo accédant 2016

Primo accédant Développement Durable 2018

Création de logements publics 2016

Budget activité économique :

RIA / cession bois du Nord

Acquisitions foncières des zones d'activités économiques et touristiques

Acquisition d'un terrain ZAE de la Varenne à Tonnay-Charente

Budget transport :

Aménagement pôle d'échange gare SNCF

Accessibilité points d'arrêts R'Bus

- **Créer** l'Autorisation d'Engagement suivante :

Budget principal :

Libellé	Montant de l'AE	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement				
		2021	2022	2023	2024	2025 & suivants
Comité d'itinéraire Vélodyssée	16 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	-

– **Augmenter** l'autorisation d'engagement suivante :

« Assistance technique programme FEAMP 2014-2020 » :	+700 €	pour la porter à	2 700 €

- **Arrêter** le montant actualisé des autorisations de programme et autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'y rapportant selon le tableau annexé à la maquette.

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.



Contribution SDIS / Attributions de compensation par commune-membre (2021 à 2028)

Communes	Année 2021			Année 2022			Année 2023		
	Contingent SDIS 2021	Attribution de Compensation (AC) par commune		Contingent SDIS 2022	Attribution de Compensation (AC) par commune		Contingent SDIS 2023	Attribution de Compensation (AC) par commune	
		AC "positive"	AC "négative"		AC "positive"	AC "négative"		AC "positive"	AC "négative"
Beaugeay	6 317,01	67 688,12		6 948,71	67 056,42		7 643,58	66 361,55	
Breuil-Magné	25 352,26		21 694,22	27 887,49		24 229,45	29 034,42		25 376,38
Cabariot	20 933,87	78 365,68		23 027,26	76 272,29		23 373,70	75 925,85	
Champagne	7 679,85	88 824,32		8 447,84	88 056,33		9 292,62	87 211,55	
Echillais	58 277,82		9 606,26	62 295,00		13 623,44	62 295,00		13 623,44
Fouras	136 747,69		173 314,40	150 422,46		186 989,17	165 464,71		202 031,42
Ile d'Aix	11 217,18	91 579,67		12 338,90	90 457,95		13 572,79	89 224,06	
La Gripperie St Symphorien	7 919,89	73 417,73		8 711,88	72 625,74		9 583,07	71 754,55	
Loire-les-Marais	5 117,17		4 840,27	5 628,89		5 351,99	5 788,56		5 511,66
Lussant	14 099,64	9 396,44		15 028,84	8 467,24		15 028,84	8 467,24	
Moëze	5 689,98	55 223,28		6 258,98	54 654,28		6 884,88	54 028,38	
Moragne	7 288,28		11 060,33	7 288,28		11 060,33	7 288,28		11 060,33
Muron	18 486,42		16 750,56	19 015,44		17 279,58	19 015,44		17 279,58
Port-des-Barques	36 692,44		49 273,86	39 103,14		51 684,56	39 103,14		51 684,56
Rochefort	1 063 263,45		723 071,28	994 784,22		654 592,05	939 795,81		599 603,64
Saint-Agnant	35 581,93		16 163,37	39 140,12		19 721,56	43 054,13		23 635,57
Saint-Coutant-le-Grand	6 101,52		4 370,41	6 101,52		4 370,41	6 101,52		4 370,41
Saint-Froult	3 282,18	37 666,40		3 610,40	37 338,18		3 971,44	36 977,14	
Saint-Hippolyte	18 738,79		28 414,48	20 612,67		30 288,36	22 673,94		32 349,63
Saint-Jean-d'Angle	7 233,04	83 206,06		7 956,34	82 482,76		8 751,97	81 687,13	
Saint-Laurent-de-la-Prée	31 024,98		41 495,22	34 127,48		44 597,72	37 540,23		48 010,47
Saint-Nazaire-sur-Charente	12 539,78	157 042,95		13 793,76	155 788,97		15 173,14	154 409,59	
Soubise	22 248,22	329 406,93		24 473,04	327 182,11		26 920,34	324 734,81	
Tonnay-Charente	193 557,00	469 242,21		212 912,70	449 886,51		225 359,77	437 439,44	
Vergeroux	14 869,39		14 792,85	16 356,33		16 279,79	17 991,96		17 915,42
Total	1 770 259,78	1 541 059,79	1 114 847,51	1 766 271,69	1 510 268,78	1 080 068,41	1 760 703,28	1 488 221,29	1 052 452,51

Contribution SDIS / Attributions de compensation par commune-membre (2021 à 2028)

Communes	Année 2024			Année 2025			Année 2026		
	Contingent SDIS 2024	Attribution de Compensation (AC) par commune		Contingent SDIS 2025	Attribution de Compensation (AC) par commune		Contingent SDIS 2026	Attribution de Compensation (AC) par commune	
		AC "positive"	AC "négative"		AC "positive"	AC "négative"		AC "positive"	AC "négative"
Beaugeay	8 407,94	65 597,19		9 248,73	64 756,40		10 173,60	63 831,53	
Breuil-Magné	29 034,42		25 376,38	29 034,42		25 376,38	29 034,42		25 376,38
Cabariot	23 373,70	75 925,85		23 373,70	75 925,85		23 373,70	75 925,85	
Champagne	10 221,88	86 282,29		10 884,35	85 619,82		10 884,35	85 619,82	
Echillais	62 295,00		13 623,44	62 295,00		13 623,44	62 295,00		13 623,44
Fouras	182 011,18		218 577,89	200 212,30		236 779,01	211 461,22		248 027,93
Ile d'Aix	14 829,63	87 967,22		14 829,63	87 967,22		14 829,63	87 967,22	
La Gripperie St Symphorien	10 541,38	70 796,24		10 582,85	70 754,77		10 582,85	70 754,77	
Loire-les-Marais	5 788,56		5 511,66	5 788,56		5 511,66	5 788,56		5 511,66
Lussant	15 028,84	8 467,24		15 028,84	8 467,24		15 028,84	8 467,24	
Moëze	7 573,37	53 339,89		8 330,71	52 582,55		9 163,78	51 749,48	
Moragne	7 288,28		11 060,33	7 288,28		11 060,33	7 288,28		11 060,33
Muron	19 015,44		17 279,58	19 015,44		17 279,58	19 015,44		17 279,58
Port-des-Barques	39 103,14		51 684,56	39 103,14		51 684,56	39 103,14		51 684,56
Rochefort	897 476,13		557 283,96	867 698,30		527 506,13	855 758,77		515 566,60
Saint-Agnant	45 823,01		26 404,45	45 823,01		26 404,45	45 823,01		26 404,45
Saint-Coutant-le-Grand	6 101,52		4 370,41	6 101,52		4 370,41	6 101,52		4 370,41
Saint-Froult	4 368,58	36 580,00		4 805,44	36 143,14		5 285,98	35 662,60	
Saint-Hippolyte	23 089,71		32 765,40	23 089,71		32 765,40	23 089,71		32 765,40
Saint-Jean-d'Angle	9 627,17	80 811,93		10 589,89	79 849,21		11 539,84	78 899,26	
Saint-Laurent-de-la-Prée	38 787,20		49 257,44	38 787,20		49 257,44	38 787,20		49 257,44
Saint-Nazaire-sur-Charente	16 690,45	152 892,28		18 359,50	151 223,23		20 195,45	149 387,28	
Soubise	29 612,37	322 042,78		32 573,61	319 081,54		35 830,97	315 824,18	
Tonnay-Charente	225 359,77	437 439,44		225 359,77	437 439,44		225 359,77	437 439,44	
Vergeroux	19 791,16		19 714,62	20 762,66		20 686,12	20 762,66		20 686,12
Total	1 751 239,83	1 478 142,35	1 032 910,12	1 748 966,56	1 469 810,41	1 022 304,91	1 756 557,69	1 461 528,67	1 021 614,30

Contribution SDIS / Attributions de compensation par commune-membre (2021 à 2028)

Communes	Année 2027			Année 2028		
	Contingent SDIS 2027	Attribution de Compensation (AC) par commune		Contingent SDIS 2028	Attribution de Compensation (AC) par commune	
		AC "positive"	AC "négative"		AC "positive"	AC "négative"
Beaugeay	11 190,96	62 814,17		11 848,60	62 156,53	
Breuil-Magné	29 034,42		25 376,38	29 034,42		25 376,38
Cabariot	23 373,70	75 925,85		23 373,70	75 925,85	
Champagne	10 884,35	85 619,82		10 884,35	85 619,82	
Echillais	62 295,00		13 623,44	62 295,00		13 623,44
Fouras	211 461,22		248 027,93	211 461,22		248 027,93
Ile d'Aix	14 829,63	87 967,22		14 829,63	87 967,22	
La Gripperie St Symphorien	10 582,85	70 754,77		10 582,85	70 754,77	
Loire-les-Marais	5 788,56		5 511,66	5 788,56		5 511,66
Lussant	15 028,84	8 467,24		15 028,84	8 467,24	
Moëze	9 357,97	51 555,29		9 357,97	51 555,29	
Moragne	7 288,28		11 060,33	7 288,28		11 060,33
Muron	19 015,44		17 279,58	19 015,44		17 279,58
Port-des-Barques	39 103,14		51 684,56	39 103,14		51 684,56
Rochefort	853 296,77		513 104,60	852 814,41		512 622,24
Saint-Agnant	45 823,01		26 404,45	45 823,01		26 404,45
Saint-Coutant-le-Grand	6 101,52		4 370,41	6 101,52		4 370,41
Saint-Froult	5 814,58	35 134,00		5 961,68	34 986,90	
Saint-Hippolyte	23 089,71		32 765,40	23 089,71		32 765,40
Saint-Jean-d'Angle	11 539,84	78 899,26		11 539,84	78 899,26	
Saint-Laurent-de-la-Prée	38 787,20		49 257,44	38 787,20		49 257,44
Saint-Nazaire-sur-Charente	21 494,45	148 088,28		21 494,45	148 088,28	
Soubise	39 414,07	312 241,08		40 701,91	310 953,24	
Tonnay-Charente	225 359,77	437 439,44		225 359,77	437 439,44	
Vergeroux	20 762,66		20 686,12	20 762,66		20 686,12
Total	1 760 717,94	1 454 906,42	1 019 152,30	1 762 328,16	1 452 813,84	1 018 669,94

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : Mme DEMENÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE FINANCES
OBJET : ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE-ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_095-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L 5211-1, et L 5216-5,

Vu l'article 1379-0 bis I-2° et 1609 nonies C IV et V du Code Général des Impôts (CGI),

Vu la délibération n° 2018-113 du 27 septembre 2018, par laquelle la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) a intégré dans ses compétences facultatives, le versement, en lieu et place de ses communes membres, de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 05 septembre 2019 relatif à l'adoption des statuts de la CARO,

Vu la délibération du 14 décembre 2018 adoptée par le Conseil d'Administration du SDIS de la Charente-Maritime - notifiée le 28 décembre 2018 - fixant le montant total des contributions 2019 et validant le nouveau mode de répartition de ce montant entre les collectivités territoriales,

Vu la délibération n°DEL2020-193 du Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 précisant le montant des Attributions de Compensations (AC) pour les années 2020 (définitives pour cette année) et provisoires (de 2021 à 2028),

Considérant qu'aucun nouveau transfert de charges ne sera adopté au cours de l'année 2021,

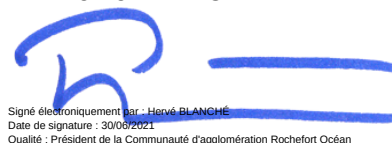
Considérant dès lors que le montant jusqu'alors qualifié comme « provisoire » des AC pour 2021 peut être défini comme « définitif ».

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Fixer** pour 2021 à 2028, le montant des attributions de compensation, définitif pour 2021 et provisoires de 2022 à 2028, sur la base des éléments portés dans les tableaux annexés à la présente délibération,
- **Abroger** la délibération n°DEL2020-193 du 10 décembre 2020.

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui est de 2 mois à compter de la date de notification de la décision. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être d

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 01/07/2021
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_095-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION CULTURE

**OBJET : MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE
OPTIONNELLE CONSTRUCTION AMENAGEMENT ENTRETIEN ET GESTION
D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET DESAFFECTATION DE L'EQUIPEMENT LA
POUDRIERE – ANNEXE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1321-1, L1321-2, L1321-3 et L5216-5,

Vu les délibérations n°2017_126 du Conseil communautaire du 16 novembre 2017 relative à la modification de l'intérêt communautaire et au transfert du conservatoire de musique et danse de Rochefort et de la Poudrière,

Vu la délibération n°2018_151 du Conseil communautaire du 20 décembre 2018 relative à l'approbation du procès verbal de mise à disposition du Conservatoire de Musique et de Danse et de la Poudrière,

Vu la délibération n°2019_008 du Conseil municipal de Rochefort du 6 février 2019 relative à la convention de coopération entre la Ville et la CARO pour la gestion de la Poudrière,

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence optionnelle «Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » et sa compétence facultative « actions en faveur de la culture »,

Considérant que la salle dite de la Poudrière située sur la commune de Rochefort a ainsi été transférée à la CARO en lien avec l'exercice des musiques actuelles et le projet « rock school » d'enseignement artistique des musiques amplifiées,

Considérant que depuis 2019, la CARO avait signé une convention de coopération avec la Ville de Rochefort pour la gestion de cette salle. En effet, dans le cadre des compétences liées à l'animation, la Commune avait souhaité gérer un lieu d'accueil et d'animations à destination des acteurs associatifs ou professionnels,

Considérant qu'aujourd'hui, cet équipement ne répond plus aux usages liés à l'exercice des Musiques Actuelles (absence de loges, pas de sanitaires etc..). La CARO porte un projet de nouvelle salle musiques actuelles dans le Clos Lapérouse,

Considérant que dans le cadre d'une réflexion visant à permettre aux associations rochefortaises de bénéficier d'un lieu afin d'organiser des manifestations, des réunions et des événements, la ville de Rochefort envisage d'engager des travaux de mises aux normes de cet espace,

Considérant que l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié prévoit que les décisions relatives à l'intérêt communautaire sont déterminées à la majorité des deux tiers par le Conseil de la Communauté d'agglomération. La modification de l'intérêt communautaire en la matière entraîne la fin de la mise à disposition du bien et des contrats liés à l'équipement mais le personnel lié aux Musiques Actuelles reste attaché à la compétence « actions en faveur de la culture » de la CARO,

Considérant que conformément à l'article L1321-1 et L1321-2, en cas de désaffectation de bien mis à disposition pour l'exercice d'une compétence, la commune de Rochefort recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur la Poudrière.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Désaffecter** le local de la Poudrière de l'exercice des Musiques actuelles de la CARO à compter du 1^{er} janvier 2022.
- **Retirer** de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » l'équipement la Poudrière et mettre à jour le tableau récapitulatif de l'intérêt communautaire à compter 1^{er} janvier 2022.

- **Dire** que la commune de Rochefort recouvre l'ensemble de bâtiment la Poudrière à compter du 1^{er} janvier 2022.
- **Mettre** fin au PV de mise à disposition de cet équipement la Poudrière à la CARO à compter du 1^{er} janvier 2022
- **Mettre** fin à la convention de coopération entre la Ville et la CARO pour la gestion de la salle la Poudrière ainsi qu'aux autres conventions liées à cet équipement à compter 1^{er} janvier 2022
- **Dire** que cette délibération sera notifiée à la commune qui en prendra acte et décidera de l'affectation future de ce bien.

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ**DIRECTION: DIRECTION COMMUNE AFFAIRES JURIDIQUES****OBJET : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITES DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME - ANNEXE**

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement des syndicats mixtes dits « ouverts » et l'article L5211-1 renvoyant à L2121-21 sur les nominations au scrutin secret sauf si le Conseil décide à l'unanimité de ne pas y procéder,

Vu les statuts du Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente-Maritime du 31 mars 2021, notamment son article 7.1 qui précise que « le Syndicat est administré par un comité syndicat dont les délégués sont désignés par ses membres suivant les règles qui leurs sont propres »,

Vu la délibération n°2018-114 du Conseil communautaire du 27 septembre 2018 relative à l'adhésion de la CARO au Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente Maritime,

Considérant que le Syndicat Départemental de la Voirie propose la révision de ses statuts comme suit :

1 - passage d'un syndicat mixte fermé à un syndicat mixte ouvert de type restreint, sans transfert de compétence.

2 - intervention comme prestataire de services avec un fonctionnement de « quasi-régie », dans la conception et la réalisation d'infrastructures, à la demande des membres, dans l'exercice de leurs compétences :

- Voirie et pluvial,
- Développement économique,
- Développement touristique, infrastructures et développement, modes de déplacements

doux.

3 - modification de la représentativité et notamment pour les communes de plus de 15 000 habitants et les EPCI,

Considérant l'intérêt de renouveler l'adhésion au Syndicat départemental de voirie afin de bénéficier de ses services en terme d'ingénierie patrimoniale, d'expertise technique et financière, de moyens mutualisés et d'achats groupés,

Le Conseil Communautaire , après en avoir délibéré, décide de :

- **Réitérer** la demande d'adhésion de la CARO au Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente-Maritime.
- **Approuver** les nouveaux statuts du Syndicat Départemental de la Voirie 17 ci annexé.
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_097-DE

collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.
Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ**DIRECTION: DIRECTION COMMUNE AFFAIRES JURIDIQUES****OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITES DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME**

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement des syndicats mixtes dits « ouverts » et l'article L5211-1 renvoyant à L2121-21 sur les nominations au scrutin secret sauf si le Conseil décide à l'unanimité de ne pas y procéder,

Vu les statuts du Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente-Maritime du 31 mars 2021, notamment son article 7.1 qui précise que « le Syndicat est administré par un comité syndicat dont les délégués sont désignés par ses membres suivant les règles qui leurs sont propres »,

Vu la délibération n°2018-114 du Conseil communautaire du 27 septembre 2018 relative à l'adhésion de la CARO au Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente Maritime,

Vu la délibération n°2021-097 du Conseil communautaire du 24 juin 2021 relative à l'adhésion de la CARO au Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente Maritime,

Considérant l'intérêt de renouveler l'adhésion au Syndicat départemental de voirie afin de bénéficier de ses services en terme d'ingénierie patrimoniale, d'expertise technique et financière, de moyens mutualisés et d'achats groupés,

Considérant que pour les EPCI, il est nécessaire d'élire un délégué titulaire, et que pour chaque tranche de 7 500 habitants supplémentaires, un délégué supplémentaire, dans la limite de deux délégués titulaires au sein du comité syndical,

Considérant que chaque délégué titulaire doit être assisté de deux délégués suppléants, siégeant avec voix délibérative en cas d'empêchement ou d'absence du délégué titulaire,

Considérant que pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur un conseiller communautaire ou un conseiller municipal d'une commune membre de la CARO,

Considérant que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, le Conseil peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au vote à bulletin secret et si une seule candidature a été déposée après appel, la nomination prend effet immédiatement sans vote et il en est donné lecture par Monsieur le Maire,

Considérant que le Conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder à un vote bulletin secret pour la désignation des représentants auprès d'un syndicat mixte ouvert,

Considérant l'appel à candidatures,

Considérant le déroulement du scrutin,

Le Conseil Communautaire , après en avoir délibéré, décide de :

- **Elire 2 délégués titulaires disposant chacun de 2 délégués suppléants :**

Titulaires	Suppléants
Titulaire 1 – Thierry LESAUVAGE	Suppléant 1 – Bruno BESSAGUET
	Suppléant 2 – Claude MAUGAN
Titulaire 2 – Denis ROUYER	Suppléant 3 – Angélique LEROUGE
	Suppléant 4 – Patricia TABUTEAU

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Le Président

Affiché le

Hervé BLANCHÉ

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_098-DE

Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

***Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 24 juin 2021 à 18:00***

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT
OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MISSION LOCALE
ANNEXE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_099-DE

Vu l'article L2311-7 du CGCT,

Vu l'article 10 de la loi n°200-321 du 12 avril 2000 modifiée,

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de politique de la ville,

Vu la délibération N°2016-117 du Conseil Communautaire en date du 17 octobre 2016 procédant au transfert de la subvention initialement perçue par la Maison de l'Emploi au titre de l'animation de l'espace public numérique, au profit de la Mission Locale,

Vu la « convention d'octroi d'une subvention pour l'animation et la coordination de l'espace public numérique de la Mission Locale » signée entre la Mission Locale et la CARO le 7 juillet 2017, renouvelable d'année en année sous réserve de l'attribution par le conseil communautaire,

Considérant la nécessité pour le territoire de la CARO de disposer d'un espace public numérique ayant pour vocation d'offrir un accès à internet et à l'informatique pour la réalisation de démarches emploi, formation, VAE ou de création d'entreprise,

Considérant également l'intérêt de faire évoluer cette offre vers une proposition innovante d'initiation et de sensibilisation aux divers outils et usages du numériques,

Considérant l'inscription au budget 2021 sur la ligne budgétaire 6574-303334.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Attribuer** une subvention de 66 000 € à la Mission Locale Rochefort-Marennes-Oléron pour lui permettre l'animation et la coordination de l'espace public numérique pour l'année 2021.

- **Dire** que la subvention sera versée selon les conditions prévues par la convention conclue le 7 juillet 2017.

V = 49 P = 49 C = 0 Abst = 0

Messieurs ECALE, MARAIS et Mesdames ANDRIEU et GIREAUD, en tant que membres du conseil d'administration, ne prennent pas part au vote.

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

Appel à Projets Rebond innovant 2021 Rochefort Océan

Soutien aux initiatives productives innovantes territoriales des PME

Fiche Synthèse

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), souhaite amplifier le soutien à la démarche d'innovation des entreprises présentes sur son territoire dans le cadre du règlement d'intervention des aides communautaires conventionné avec la Région Nouvelle Aquitaine au travers de l'orientation N°4 - Accélérer le développement des territoires par l'innovation – et du dispositif « Soutien de projets innovants et de Recherche et Développement » sur le régime européen SA 58995.

Un soutien pour un accompagnement dédié ou pour une prestation d'étude

> Soit une prestation d'accompagnement réalisé par le tiers lieu d'innovation Innofactory à partir de septembre 2021 :

- 9 jours de rencontres collectives
- 2 défis : émergence de son projet et faisabilité technique
- Un parc machine support (usinage CNC, impression 3D, réalité virtuelle, ...)
- Un accompagnement d'expert en innovation

> Soit une prestation d'étude dans le cadre d'un projet innovant réalisée par un prestataire au choix de l'entreprise

Dans le cadre d'une démarche d'innovation, une des prestations suivantes :

- un état de l'art, cahier des charges technique, étude d'industrialisation ou de faisabilité

Les conditions pour bénéficier de l'aide

Article 1- Projets éligibles

Dans le cadre de la conception d'alternatives produits/process innovants, projet qui contribue à la mise en place d'au moins trois de ces conditions suivantes :

- Diversifier ses produits
- Faire émerger de nouvelles solutions (rupture, procédé, démarches design, éco-durable, ...)
- Mettre en place des collaborations, partenariats (entreprises, structures académiques ou scientifiques)
- Engager un marketing valorisant les savoir-faire locaux et le « made in Rochefort Océan »
- Développer un projet économique pérenne
- Développer l'emploi et son maintien dans le territoire

Article 2- Bénéficiaires éligibles

PME au sens du droit européen implantée sur le territoire de la CARO, dont les Start'up, TPE et PME jusqu'à 249 ETP

Article 3- Dépenses et montants éligibles

Le coût de la prestation :

Pour l'accompagnement d'Innofactory : montant fixe de 3000 euros sur un coût de 4 500 euros

Pour la prestation d'étude : jusqu'à 50 % des coûts par entreprise avec un plafond de 25 000 euros maximum

Article 4 – Conditions d'octroi

Sur sélection de dossier (le détail des conditions est précisé dans le règlement ci-dessous)

Convention tripartite signée

I - Règlement d'attribution

Juillet 2021

Vu les articles L 5216-5 et L 4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de développement économique

Vu la délibération N°2017-122 du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2017 approuvant la convention relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides locales à l'entreprise entre la CARO et la Région Nouvelle Aquitaine,

Vu la délibération N°..... du Conseil communautaire en date du 24 juin 2021

Considérant que la convention entre la CARO et la Région au titre du SRDEII autorise le versement de subventions au travers de l'orientation N°4 - Accélérer le développement des territoires par l'innovation – sur le dispositif « Soutien de projets innovants et de Recherche et Développement »

Considérant le dispositif d'aide pris en application du régime cadre exempté d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation n° SA.58995, pris sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014 et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 26 juin 2014, tel que modifié par les Règlements (UE) 2017/1084 de la Commission du 14 juin 2017, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne du 20 juin 2017 et 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020 »

Considérant que le développement de la culture de l'innovation au sein du tissu économique industriel local fait partie des priorités définies dans le schéma de développement économique de la CARO validé en décembre 2016,

Considérant la complémentarité de ce type d'aide avec les dispositifs d'aides économiques de la Région Nouvelle Aquitaine.

Considérant la situation du COVID-19 accélérant les enjeux de développement des pratiques d'innovation au sein des entreprises et la volonté accrue des acteurs économiques de puiser et qualifier au sein de leurs propres équipes les compétences et connaissances permettant de révéler la créativité et le développement de solutions,

Considérant que la CARO s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Technopôle dont l'objet est non seulement de mettre au service des entreprises, un écosystème favorable à l'accomplissement de leurs projets de la phase antécréation au développement mais aussi de répondre aux besoins évolutifs des entreprises comme l'innovation collaborative au travers notamment du Tiers lieu d'innovation Innofactory.

Considérant que ce soutien aux entreprises de la CARO consiste au co- financement :

- soit d'un programme d'accompagnement réalisée par le Tiers-lieu d'Innovation Innofactory,
- soit d'une prestation d'étude réalisée par un prestataire de leur choix reconnu par son expertise.

II- Contexte et objectifs

Les activités productives de manière générale produisent majoritairement des biens qui dépendent d'une consommation extérieure au territoire. Cette partition de l'économie implique également bien souvent une dépendance à des centres de décision externes. L'actualité internationale récente montre combien cette dépendance, si elle n'est pas maîtrisée, peut créer à terme une économie hors sol et fragiliser à la fois les populations, les entreprises et les territoires.

Il s'agit là de favoriser les solutions et alternatives qui n'ont pas vocation à se substituer mais plutôt à être complémentaires à l'organisation socio-économique et productive actuelle.

L'aide de la CARO vise à soutenir, sur son territoire, la structuration et l'essaimage de démarches résilientes individuelles et/ou collectives, dont l'innovation produit et/ou process contribue au développement économique pérenne et à la création de l'emploi sur le territoire, ainsi qu'à la mise en place d'au moins trois de ces conditions suivantes :

- La polyvalence de moyens de production sur des petites et moyennes séries permettant de diversifier ses produits et de réduire ainsi la dépendance à une filière
- Un marketing valorisant les savoir-faire locaux et le « made in Rochefort Océan »
- La mutualisation d'investissements
- L'accroissement de synergies, collaborations et partenariats avec des entreprises ou structures académiques ou scientifiques ou institutionnelles
- L'émergence de nouvelles solutions (rupture, procédé, démarches design, éco-durable, ...)
- Le développement de l'emploi et son maintien sur le territoire.
- Le développement d'un projet économique pérenne sur le territoire

L'innovation s'entend comme toute introduction sur le marché d'un produit ou d'un procédé nouveau ou significativement amélioré par rapport à ceux précédemment élaborés.

Les candidatures seront analysées en fonction de ces critères mais aussi au cas par cas selon la pertinence, la plus-value, l'originalité, l'intérêt territorial des projets.

III- Bénéficiaires

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes :

- PME au sens du droit européen implantée sur le territoire de la CARO.
Dont les Start'up, TPE et PME jusqu'à 249 ETP

Sont exclues :

Les personnes physiques, Les holdings, SCI, les organismes de portage salarial, les entreprises individuelles, les autoentrepreneurs, les activités bancaires, immobilières et financières (y compris le courtage), les assurances, les activités libérales, les activités de conseil et de formation, les laboratoires, organismes et centre de recherche, fablab, les fédérations professionnelles.

Par ailleurs, la CARO se réserve le droit d'ajourner les dossiers de demande d'aide dans le cas où les entreprises demandeuses seraient reconnues en difficulté et dont la difficulté n'est pas liée au COVID-19.

Le fait d'être éligible à l'aide ne constitue pas un droit à bénéficier de ladite aide. La CARO instruira la demande dans la limite des enveloppes budgétaires disponibles et des critères qualitatifs définis par le règlement.

IV- Types de produits fabriqués éligibles

- Tous types de produits matériels ou immatériels pouvant satisfaire ou anticiper un nouveau besoin, de nouveaux usages, un nouveau comportement,
- Produits existants, à transformer, améliorer et à décliner sur une nouvelle clientèle, un nouvel usage

V- Nature des dépenses éligibles

Volet 1 : L'accompagnement du Tiers lieu d'Innovation INNOFACTORY « Défi, construire son projet »

Innofactory, lieu d'open innovation géré et animé par des professionnels, basé à Rochefort, propose un accompagnement des porteurs de projets en vue d'acquérir les bons réflexes pour mener dans les meilleures conditions une démarche Innovation produit réussie et maîtriser tous les outils nécessaires au processus de développement de l'Innovation.

Il s'agit là pour les entreprises de permettre au dirigeant et à ses collaborateurs, équipes, qu'ils s'approprient au mieux le processus d'innovation et sa méthodologie via des séquences de défis individuels et en groupe sur l'émergence des projets et la faisabilité technique.

Un programme méthodologique structuré sur 3 mois :

- > au sein des locaux d'Innofactory
- > 9 journées de rencontres collectives avec d'autres porteurs de projet
- > 2 phases sous forme de défi :
 - émergence du projet (proposition de valeur, POC, cahier des charges)
 - faisabilité technique (pré-prototypage, choix des matériaux et procédés, prototypage)

Ce programme s'appuie sur les compétences d'experts en innovation, un parc machines dédié (impression 3D, usinage CNC, réalité virtuelle, outillage) et les compétences techniques du Fabmanager.

L'instruction de l'aide s'exécutera qu'à compter d'un groupe de 4 entreprises candidates, jusqu'à 6 maximum.

Volet 2 : Une prestation d'étude de son choix

Dans le cadre d'une démarche d'innovation, une des prestations suivantes que les entreprises contractent avec le prestataire de leur choix :

- un état de l'art pour la mise en œuvre d'un nouveau produit,
- La rédaction d'un cahier des charges technique
- Une étude d'industrialisation
- Une étude de faisabilité

Prestataire éligible (*) :

Toute structure reconnue pour son expertise pouvant justifier d'un retour d'expérience (exemples : Bureau d'études, centre de recherche, université,...)

En cas de conflit d'intérêt et/ou de lien capitalistique et/ou juridique entre le prestataire et l'entreprise bénéficiaire de l'aide, cette dernière ne pourra pas bénéficier du versement de l'aide.

(*) le terme éligible ne signifie que le prestataire percevra l'aide. Le bénéficiaire de l'aide devra apporter les éléments montrant que le prestataire choisi dispose des compétences et références pour mener la prestation.

VI- Types d'aide et procédure

VI-1) Montants de l'aide

L'aide peut être demandée une seule fois maximum.

➤ **Modalité dans le cadre de l'accompagnement du Tiers lieu d'Innovation INNOFACTORY**

Une aide de 3000 euros correspondant au 2/3 du coût de l'accompagnement. L'entreprise prend en charge le montant restant dû, soit 1500 euros.

➤ **Modalités dans le cadre d'une prestation d'étude contractée avec le prestataire de son choix**

Modalités	Aide CARO
Dépenses éligibles	<u>Assiette éligible (sans collaboration) :</u> 10 000 € minimum - 30 000 € maximum <u>Assiette éligible (avec collaboration*) :</u> 10 000 € minimum - 50 000 € maximum
Subvention %	Jusqu'à 50 % de l'assiette éligible, soit un maximum de 15 000 € (sans collaboration) et de 25 000 € (avec collaboration).

Périmètre	CARO : Le territoire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

*** Collaborations dans le cadre d'une prestation d'étude**

Les projets menés en mode collaboratif seront privilégiés et feront l'objet d'une assiette éligible plus large. Par collaboration, il est entendu la mise en œuvre d'un partenariat contractuel (type accord de recherche collaborative) avec une ou des structures suivantes :

- Les acteurs économiques,
- Les clusters des filières économiques locales
- Les structures scientifiques
- Les centres de recherche
- Les organismes d'enseignement supérieur

Seul le porteur de projet implanté sur le territoire Rochefort Océan étant chef de file de cette collaboration sera éligible à l'aide.

VI-2) Conditions et versement de l'aide

Volet 1 : Pour l'accompagnement du prestataire Tiers lieu d'Innovation INNOFACTORY :

- la signature de la convention tripartite CARO/ Entreprise bénéficiaire/ INNOFACTORY au moment de l'attribution de l'aide en Bureau communautaire.
- la facture Innofactory acquittée
- le bilan d'accompagnement réalisé par Innofactory et signé par l'entreprise.

L'aide est versée en une seule fois à l'entreprise bénéficiaire de l'accompagnement à l'issue des 9 jours d'accompagnement effectués, sur présentation de la convention tripartite, du bilan d'accompagnement réalisé par Innofactory et signé par l'entreprise et de la facture acquittée.

Si accord signé entre l'association Innofactory et l'entreprise bénéficiaire sur un achèvement partiel de l'accompagnement qui n'altère pas la qualité de l'accompagnement proposé par Innofactory, l'aide sera recalculé au prorata des jours effectués.

Volet 2 : Pour la prestation d'étude au choix

- la signature de la convention tripartite CARO/entreprise bénéficiaire/ prestataire au moment de l'attribution de l'aide en Bureau communautaire.
- la facture du prestataire acquittée
- le bilan de l'opération avant industrialisation

L'aide est versée en une seule fois à l'entreprise bénéficiaire de la prestation et demandeuse de l'aide AAP Rebond, à la fin de la réalisation de la prestation accompagnée des justificatifs requis, dans limite d'un an à compter de la signature de la convention. En cas de circonstance indépendante de la volonté du demandeur, le délai pourra être ajusté.

Si accord co-signé entre le prestataire et l'entreprise bénéficiaire sur un achèvement partiel de la prestation, l'aide sera recalculé au prorata des jours effectués.

VI-3) Conditions de résiliation

En cas de non-respect des engagements du bénéficiaire et/ou du prestataire, la convention pourra être résiliée de plein droit par la CARO à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre en recommandé avec accusé de réception valant mise en demeure. L'aide ne sera pas versée.

VI – 4) Communication

Suite au versement de l'aide, l'entreprise bénéficiaire s'engage à faire mention du soutien de la CARO et à insérer le logo de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan sur toutes communications digitale et/ou print et médias relevant de son projet d'innovation.

VI-5) Critères de sélection

Les projets présentés devront :

- Démontrer leur caractère innovant
- Démontrer la motivation et l'engagement de l'équipe dirigeante
- Disposer d'un modèle économique viable du projet innovant
- Présenter un plan de financement structuré et équilibré (N à N+3) de ce projet
- Exposer la composition de l'équipe et les compétences requises pour mener à bien le projet,
- Proposer des indicateurs de mesure de résultats et d'impacts qualitatifs et quantitatifs en matière de qualité des biens ou de services,
- Répondre aux conditions cités page 2 – « Contexte et objectifs »
- **Les investissements, les études, conseils ne devront pas avoir subi de commencement d'exécution (signature de devis, ordre de service, bon de commande etc.) avant la date de signature de la convention tripartite.** Le non-respect de cette condition entraîne l'incompatibilité de l'aide.
- Les études, prestations devront comporter des certifications et devront être réalisées par des entreprises / professionnels agréés. Le ou les prestataires doivent être indépendants de l'entreprise candidate à cet appel à projet.

VI-6) Règle de cumul des aides

Au cours de l'instruction, pendant le déroulement et au-delà du projet, la CARO s'assurera que l'entreprise respecte les règles européennes applicables sur le cumul des aides.
En cas non-respect de ces règles, la CARO se réserve le droit de faire procéder au remboursement de l'aide.

VI-7) Date d'éligibilité

Les projets éligibles doivent obligatoirement ne pas avoir commencé leurs prestations avant la date de signature de la convention par le demandeur.

VI-8) Sélection des candidatures

Les candidatures seront instruites par la Direction économie de la CARO en fonction des critères présentés ci-dessus. Des compléments ou précisions peuvent être sollicités par voie électronique auprès du demandeur via l'adresse mail renseignée lors de la demande.
Le cas échéant, la CARO pourra recueillir l'avis d'institutions et/ou partenaires qualifiés.

La Direction Economie et Emploi et de la Formation soumettra l'ensemble des demandes à la Commission Economie et Emploi de la CARO qui émettra un avis consultatif. Cet avis sera porté à la connaissance du Bureau Communautaire, qui décidera de l'octroi de l'Aide, dans la limite des crédits inscrits au budget.

VI-9) Dépôt des candidatures

par voie électronique : **messagerie dédiée à préciser**

ou par courrier à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Rochefort Océan
3, Av Maurice Chupin - Parc des Fourriers à Rochefort - BP 50224 - 17304 Rochefort Cedex

VI-10) Composition du dossier de demande d'aide

Dossier de demande d'aide à fournir

- Le formulaire présentation du projet à remplir décrivant :
 - le projet innovant de l'entreprise,
 - son potentiel marché et de commercialisation
 - les perspectives de retombées économiques
 - l'effet levier sur le développement de l'entreprise
 - un plan de financement prévisionnel du projet (N à N+3)
- Le ou les devis des dépenses prévues faisant l'objet d'une demande d'aide, accompagné(s) de tout document permettant d'apprécier la nature et qualité de la prestation.
- Dans le cadre d'un projet collaboratif :
 - un document attestant du partenariat mis en œuvre (contrat, engagement des parties...) pour bénéficier de l'abondement « collaboration »
 - tout élément permettant de justifier que le demandeur de l'aide est bien le porteur du projet et qu'il n'est pas un simple collaborateur d'un organisme extérieur au territoire.

Pièces complémentaires à fournir

- Les pièces justificatives des subventions publiques ou financements publics déjà obtenus,
- La déclaration sur l'honneur de régularité sociale et fiscale,
- Le bilan et compte de résultat de la société sur les trois derniers exercices,
- Un extrait d'immatriculation (Kbis ou INSEE) de moins de 3 mois de l'entreprise,
- Un relevé d'identité bancaire de l'entreprise
- Une pièce d'identité du Dirigeant

Pièces supplémentaires pour le prestataire dans le cadre du volet 2 « Prestation d'étude » :

- Les références du représentant légal du prestataire + kbis + carte identité
- Une analyse de mise en concurrence de prestataire (pertinence du choix du prestataire)
- Une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de conflit d'intérêt avec son prestataire.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : **messagerie dédiée à créer**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT

OBJET : DISPOSITIF EXPERIMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET/OU COLLECTIF DES ENTREPRISES « APPEL A PROJETS REBOND INNOVANT 2021 » ET REGLEMENT D'AIDES -ANNEXE

Vu les articles L 5216-5 et L 4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Vu la délibération N°2017-122 du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2017 approuvant la convention relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides locales à l'entreprise entre la CARO et la Région Nouvelle Aquitaine,

Considérant que la convention entre la CARO et la Région au titre du SRDEII autorise le versement de subventions au travers de l'orientation N°4 - Accélérer le développement des territoires par l'innovation sur le dispositif « Soutien de projets innovants et de Recherche et Développement »,

Considérant le régime SA 58995, aide allouée sur la base régime cadre exempté n° SA.58995 d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation, pris sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014 et publié au JOUE le 26 juin 2014, tel que modifié par les Règlements (UE) 2017/1084 de la Commission du 14 juin 2017, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne du 20 juin 2017 et 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020,

Considérant que le développement de la culture de l'innovation au sein du tissu économique industriel local fait partie des priorités définies dans le schéma de développement économique de la CARO validé en décembre 2016,

Considérant la complémentarité de ce type d'aide avec le dispositif d'aides économiques de la Région Nouvelle Aquitaine,

Considérant le contexte COVID accélérant les enjeux de développement des pratiques d'innovation au sein des entreprises,

Considérant que ce soutien aux entreprises de la CARO consiste au co- financement :

- soit d'un programme d'accompagnement réalisé par le Tiers-lieu d'Innovation Innofactory (Montant fixe de 3000 euros sur un coût de 4 500 euros)
- soit d'une prestation d'étude réalisée par un prestataire de leur choix (jusqu'à 50 % des coûts par entreprise avec un plafond de 25 000 euros maximum).

Considérant qu'en fin d'année, la pertinence de ce programme sera évaluée pour une éventuelle généralisation et poursuite de cette typologie d'aide correspondant,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget 2021 sur la ligne budgétaire 6574 REBOND.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Autoriser** la mise en place de ce dispositif expérimental « Appel à projets Rebond innovant 2021 - soutien aux initiatives productives innovantes territoriales ».
- **Valider** les termes de son règlement d'aide ci annexé.
- **Dire** que l'attribution des aides sera décidée par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations au vu d'une convention tripartite entre la CARO, le bénéficiaire et le prestataire accompagnant.
- **Autoriser** Monsieur le Président à renouveler le dispositif chaque année sous réserve de l'inscription des crédits au budget selon les résultats des évaluations en lien avec la région Aquitaine.
- **Autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions pour la mise en place de ce dispositif et à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

V = 53 P = 53 C = 0 Abst = 0

Le Président,

Envoyé en préfecture le 01/07/2021
Reçu en préfecture le 01/07/2021
Affiché le 
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_100-DE


Signé électroniquement par : Hervé BLANCHE
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT

OBJET : AVENANT N°3 À LA CONVENTION OPÉRATIONNELLE RELATIVE À LA MAÎTRISE FONCIÈRE DE L'EMPRISE NÉCESSAIRE À LA REQUALIFICATION DE LA ZAC DE L'ARSENAL-ANNEXES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1311-9,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.1211-1,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.321-1 relatif aux rôles et missions des Etablissements Publics Foncier Nouvelle Aquitaine en matière d'accompagnement des collectivités territoriales dans leur stratégie foncières pour contribuer au développement des activités économiques,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Vu la convention opérationnelle n°CCA 17-14-001 conclue entre la CARO et l'EPFNA le 21 mars 2014 et relative à la maîtrise foncière de l'emprise nécessaire à la requalification de la ZAC de l'Arsenal,

Vu le dépôt en préfecture par l'EPFNA d'un dossier de DUP en mai 2017,

Vu l'arrêté préfectoral n°17-1894, en date du 15 septembre 2017, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la DUP et d'une enquête parcellaire conjointe en vue de la constitution d'une réserve foncière sur le secteur de la ZAC de l'Arsenal,

Vu l'avenant 1 à la convention opérationnelle n°CCA-17-14-001 conclu avec l'EPFNA le 21 décembre 2017,

Vu l'avenant 2 à la convention opérationnelle n°CCA-14-001 conclu avec l'EPFNA le 19 juin 2019,

Vu la délibération n°2017-151 du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2017 modifiant la délibération 2016-68 du 30 juin 2016, autorisant la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC de l'Arsenal dans le cadre d'une convention de mandat prévue par l'article L300-3 du Code de l'Urbanisme sur la base du programme d'aménagement défini par le dossier de création,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-599 portant déclaration d'utilité publique la création constitution d'une réserve foncière sur le secteur de ZAC de l'Arsenal, en date du 21 mars 2018,

Vu la décision n°2018-MP-289 du Président de la CARO en date du 20 décembre 2018 attribuant à la SEMDAS le mandat d'aménagement pour la réalisation de la ZAC de l'Arsenal,

Vu la délibération n°2019-031 du Conseil Communautaire en date du 21 mars 2019, créant l'autorisation de programme ZAC de l'Arsenal,

Vu le projet d'avenant à la convention annexé à la présente délibération,

Considérant que la convention porte un stock de 4 070 174,11 € HT et son échéance est au 31 décembre 2024,

Considérant que le Conseil d'Administration de l'EPFNA, a délibéré le 25 septembre 2018 sur l'attribution d'une minoration sur les travaux à hauteur de 900 000 €,

Considérant que le Conseil d'Administration de l'EPF, conscient de l'enjeu majeur que représente ce projet d'envergure pour le développement de l'activité et de l'emploi du territoire, a délibéré le 28 mai 2021 sur la réaffectation de la minoration travaux en minoration foncière,

Considérant que par l'intermédiaire de ce mécanisme, l'EPF accorde à la CARO une minoration à hauteur de 900 000 euros sur le montant total des rétrocessions foncières prévues.

Considérant qu'elle sera appliquée sur les coûts de l'opération réalisée par l'EPFNA uniquement.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Approuver** la conclusion de l'avenant n°3 à la convention opérationnelle n°CCA 17-14-001 conclue avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine, définissant les conditions d'octroi de cette minoration conformément aux dispositions adoptées en Conseil d'administration du 28 mai 2021.
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMAT

OBJET : ACQUISITION PAR RÉTROCESSION AUPRÈS DE L'EPF-NA, DE 23 ENSEMBLES IMMOBILIERS SIS SUR LES PARCELLES CADASTRÉES – ZAC DE L'ARSENAL À ROCHEFORT-ANNEXES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-10, autorisant le Conseil Communautaire à déléguer une partie de ses attributions au Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) instaurant la compétence en matière de développement économique,

Vu la convention opérationnelle n°CCA 17-14-001 et ses avenants conclue entre la CARO et l'EPF-NA le 21 mars 2014, relative à la maîtrise foncière de l'emprise nécessaire à la requalification de la ZAC de l'Arsenal,

Vu les jugements rendus le 31 janvier 2020 par le Juge de l'expropriation du Tribunal Judiciaire de La Rochelle fixant les indemnités revenant aux propriétaires expropriés,

Considérant l'acquisition par l'EPF-Nouvelle-Aquitaine des parcelles cadastrées section AC n° 151 - 152 - 165 - 280 - 278 - 315 - 394 - 395 - 396 - 416 - 424 - 425 - 453 - 455 - 456 - 457 - 458 - 459 - 565 - 566 - 589 - 590 - 592, dans le cadre de la convention opérationnelle n° CCA 17-14-001,

Considérant les engagements dans la convention avec le EFP et ses avenants ainsi que la volonté pour la Communauté d'agglomération Rochefort Océan de se porter acquéreur de ces ensembles immobiliers, en vue du projet d'aménagement sur le secteur de la ZAC de l'Arsenal,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget Activités Économiques (09 2135 113336),

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Acquérir** l'ensemble immobilier sis sur les parcelles cadastrées section AC n° 151 - 152 - 165 - 280 - 278 - 315 - 394 - 395 - 396 - 416 - 424 - 425 - 453 - 455 - 456 - 457 - 458 - 459 - 565 - 566 - 589 - 590 - 592, auprès de l'EPF-Nouvelle-Aquitaine, pour un montant de 2 041 872,1 euros HT (minoration de 531 000€ déduite) ainsi que les frais d'acquisition.
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent au dossier dans la limite fixée par les crédits inscrits au budget et notamment le formulaire d'accord de la collectivité ainsi que l'acte d'acquisition en la forme notariée.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le



ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_102-DE

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BOURBIGOT

DIRECTION: DIRECTION TOURISME, GRANDS PROJETS, NAUTISME ET SPORT

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A CHARENTES TOURISME POUR LA VELODYSSÉE - ANNEXES

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Rochefort océan et notamment sa compétence en faveur du développement du tourisme,

Vu la délibération n°2015-012 du Bureau Communautaire du 12 mars 2015 relative au Plan Vélo 2 sur la période 2015-2024,

Considérant les objectifs du Plan Vélo 2,

Considérant l'opportunité pour le territoire d'être traversé par un axe structurant comme la Vélodyssée Atlantique et de travailler en partenariat avec les autres territoires concernés par cet itinéraire,

Considérant les crédits inscrits au budget principal 2021 sur la ligne budgétaire 6574-VELODYSSÉE,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **S'engager** dans le projet de coopération de la Vélodyssée Atlantique et de participer aux comités d'itinéraire de la Vélodyssée Atlantique.

- **Approuver** les termes de la convention de coopération fixant les modalités de gouvernance et de fonctionnement, le rôle de chaque partenaire dans le schéma global de gouvernance ainsi que les règles de financement communes du projet selon le plan d'actions pour la période 2021-2024.

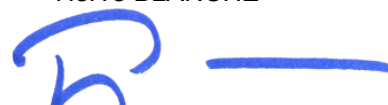
- **Fixer** la participation financière de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan à hauteur de 16 000 € sur 4 années conformément à l'autorisation d'engagement pluriannuelle suivante :

AE (en € TTC)	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
16 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €

- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes décisions, pour l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer la convention avec les partenaires ainsi que tout avenant dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER, LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. BOURBIGOT

DIRECTION: DIRECTION TOURISME, GRANDS PROJETS, NAVIGATION ET SPORT SLOW
OBJET : FIXATION DES TARIFS POUR LE PONT TRANSBORDEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et notamment sa compétence en matière de développement économique et de promotion du tourisme,

Vu la délibération n°2020 -21 du Conseil Communautaire du 20 février 2020 fixant les tarifs de traversées du Pont Transbordeur,

Vu la délibération n°2021-64 du Conseil Communautaire du 20 mai 2021 fixant les tarifs des traversées du Pont Transbordeur,

Considérant que compétente en matière de développement économique et promotion du tourisme, la CARO a défini la zone touristique du Pont Transbordeur comme zone touristique communautaire,

Considérant la nécessité de créer une nouvelle carte d'abonnement mensuelle spéciale pour développer au maximum la mobilité douce sur le territoire pour le mois test de juin,

Considérant l'importance pour le Site du Pont Transbordeur de développer l'offre touristique et de créer de nouvelles prestations familles incluant des traversées sur la nacelle,

Considérant qu'en raison des problèmes techniques et plusieurs arrêts provoqués sur le fonctionnement du Pont Transbordeur depuis le dimanche 6 juin 2021, il est proposé aux abonnés de la carte abonnement mensuel spécial juin 2021 de prolonger sa validité jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 au lieu du 30 juin 2021 initialement prévu, avec ouverture publique maintenue exceptionnellement à 7h30 sur la durée de prolongation, hors week-end et jours fériés.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide de :

- **Approuver** la prolongation la validation de la carte d'abonnement pour le mois de juin au prix de 5,00 € pour des passages illimités sur la nacelle du Pont Transbordeur jusqu'au 9 juillet 2021 hors week-end et jours fériés.

- **Préciser** que cette durée supplémentaire de validité pourra être ajustée au prorata d'autres fermetures éventuellement rencontrées en juin afin de couvrir le nombre de jours effectifs fermés.

- **Dire** que la présente délibération complète le livret tarifaire voté par la CARO.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ


 Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
 Date de signature : 30/06/2021
 Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE

DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET

OBJET : MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES AIDES FINANCÉES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) – ANNEXE

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière d'Equilibre Social de l'Habitat,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5216-5,1,3° qui prévoit que la Communauté d'Agglomération exerce de plein droit en lieu et place des communes membres la compétence Equilibre social de l'Habitat dont le Programme Local de l'Habitat,
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et les articles L.303-1, L321-1 et suivants relatifs aux OPAH,

Vu la circulaire n°2022-68/UHC/IUH4/26 relative aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et au Programme d'Intérêt Général, en date du 8 novembre 2002,

Vu la délibération n°2020-018 du Conseil Communautaire en date du 20 février 2020 adoptant le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan, et en particulier son action 2 : « Traiter le parc existant – Résorber la vacance et l'habitat dégradé et/ou indigne »,

Vu la délibération n°2019-043 du Conseil Communautaire en date du 23 mai 2019 autorisant le lancement de l'OPAH-RU, la signature de la convention OPAH-RU et l'approbation des modalités d'attribution des aides de la CARO,

Vu la délibération n°2019-108 du Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2019 approuvant le règlement intérieur des aides financées dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU),

Considérant la volonté nationale de mobiliser les logements et locaux vacants,

Considérant la convention d'Opération de Revitalisation des Territoires, signée dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, en date du 12 juillet 2019,

Considérant la convention n°017 PRO 021 de l'OPAH RU, signée le 28 juin 2019, relative à la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH RU) multi-sites centres-villes et centres-bourgs qui définit des objectifs et les engagements de chacun des partenaires signataires,

Considérant que le soutien financier de la CARO et des communes ayant un périmètre en renouvellement urbain ou renforcé, est subordonné à des conditions précisées dans un règlement d'attribution,

Considérant qu'il s'agit de modifier un point de la délibération du Conseil Communautaire du 23 mai 2019 et du 25 septembre 2019 afin d'élargir les modalités d'attribution de la prime à la sortie de vacance supérieure à 2 ans et la prime à la sortie de vacance d'un logement au-dessus d'un commerce,

Considérant qu'il s'agit d'attribuer ces deux aides par logement et non pas par immeuble et par propriétaire, dans le but de sortir davantage de logements de la vacance,

Considérant l'inscription au budget 2021 sur la ligne budgétaire 20421/OPAH RU.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Modifier** le règlement, ci-annexé, relatif à l'attribution des primes pour la sortie de vacance et prime de sortie de vacance d'un logement au-dessus d'un commerce, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU).
- **Modifier** la délibération n°2019-043 du Conseil Communautaire du 23 mai 2019.
- **Modifier** la délibération n°2019-108 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2019.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Le Président

Affiché le

Hervé BLANCHÉ

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_105-DE

Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE

DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
ROCHEFORT HABITAT OCEAN POUR 54 LOGEMENTS SOCIAUX PUBLICS SUR LA
COMMUNE DE ROCHEFORT DANS LE CADRE DE REHABILITATION DE LOGEMENT
SOCIAL -ANNEXE**

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière d'Equilibre Social de l'Habitat,
Vu la délibération n°2020-018 du Conseil Communautaire du 20 février 2020 adoptant le
Programme Local de l'Habitat,

Vu la délibération n°2020-119 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020 définissant les
modalités de financement pour la réhabilitation du logement social public visant à réduire les coûts
d'occupation des locataires,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté
d'agglomération Rochefort Océan en date du 2 avril 2019,

Considérant que l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan
projette de réhabiliter 54 logements situés 15 et 15 bis, rue de la Casse aux Prêtres à Rochefort,

Considérant que ce programme de réhabilitation fera l'objet de travaux d'amélioration thermique
réduisant les coûts d'occupation des locataires,

Considérant l'inscription au budget 2021 sur la ligne budgétaire 204172/34312-4.

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Attribuer** une participation financière dans la limite de 135 000 €, à l'Office Public de l'habitat
Rochefort Habitat Océan, pour l'opération située 15 et 15bis, rue de la Casse aux Prêtres
à Rochefort, selon les modalités suivantes :
 - 25 % du montant des travaux HT plafonnés à 10 000 € par logement permettant
d'atteindre un gain énergétique de 25 % (remplacements des menuiseries extérieures,
remplacements des chaudières individuelles, remplacement des thermostats
intérieures, mise en œuvre d'une isolation thermique complémentaire en toiture et mise
en œuvre d'une VMC Hydro-B) soit une subvention maximale de 2 500 € par logement.
54 logements sont concernés, soit 135 000 €.
- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant en charge du climat, transition
écologique, aménagement du territoire et mobilités, à prendre toutes décisions, dans le
cadre de ses attributions et de ses délégations accordées par le conseil, pour l'exécution
de la présente délibération, notamment la convention avec le bénéficiaire.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou
collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être

introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra acceptation tacite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être d

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le 
Directement adressé au Tribunal Administratif.
ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_106-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE**DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET****OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A NOALIS POUR LE PROJET « LES MAURINES 2 » A PORT-DES-BARQUES DANS LE CADRE DE LA CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PUBLICS - ANNEXE**

Vu les statuts de la CARO et notamment sa compétence en matière d'Equilibre Social de l'Habitat,
Vu la délibération n°2020-018 du Conseil Communautaire en date du 20 février 2020 adoptant le Programme Local de l'Habitat,

Vu la délibération n°2020-119 du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2020 définissant les modalités de financement pour un développement concerté du logement social public et précisant que la CARO devra être informée par le bailleur et/ou la commune du projet en amont de la demande d'agrément auprès de l'Etat,

Vu la délibération n°2014-132 du Conseil Communautaire en date du 3 juillet 2014 définissant l'intérêt communautaire sur la compétence Equilibre Social de l'Habitat,

Considérant que Noalis projette de mettre sur le marché 8 logements sociaux conventionnés avec l'opération nommée « Les Maurines » suite à une construction,

Considérant que la CARO a été informée par le bailleur et/ou la commune de ce présent projet, en amont du dépôt de la demande d'agrément auprès de l'Etat,

Considérant les crédits inscrits au budget 2021 sur la ligne budgétaire 204172/34313-3.

Le Conseil Communautaire décide de :

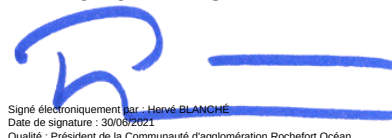
- Attribuer une participation financière dans la limite de 41 000 € à NOALIS, bailleur social public, pour l'opération « Les Maurines 2 » selon les modalités suivantes :

- Base forfaitaire de 4 000 € par nouveau logement mis sur le marché, 8 logements sont concernés, soit 32 000 € ;
- 3 000 € par logement de type 2 ou de moins de 70 m², 3 logements sont concernés, soit 9 000 € ;

- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant en charge du climat, transition écologique, aménagement du territoire et mobilités à prendre toutes décisions, dans le cadre de ses attributions et de ses délégations accordées par le conseil, pour l'exécution de la présente délibération, notamment la signature de la convention avec le bénéficiaire.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
Date de signature : 30/06/2021
Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires.

Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui est de 2 mois à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être d

Envoyé en préfecture le 30/06/2021

Reçu en préfecture le 30/06/2021

Affiché le

ID : 017-200041762-20210630-DEL2021_107-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 24 juin 2021 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 18/06/2021

L'affichage de la convocation a été effectué le : 18/06/2021

Le jeudi 24 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - M. MORIN (FOURAS) - Mme CHENU (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) - M. JAULIN (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - Mme MORIN (ROCHEFORT) - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) - M. VIOLET (Suppléant de Mme. TABUTEAU, SAINT-COUTANT LE GRAND) - Mme PHILIPPE (Suppléante de M. VILLARD, SAINT FROULT) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - M. GIORGIS (ROCHEFORT) - Mme LEROUGE (MURON)

Pouvoir(s) :

M. PORTRON (MOEZE) à Mme DEMENÉ - M. PONS (ROCHEFORT) à Mme ANDRIEU - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. AUTHIAT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - M. FORT (VERGEROUX) à Mme FRANCOIS - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) à M. GIORGIS - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) à Mme MORIN - Mme PADROSA (ROCHEFORT) à Mme GIREAUD

Absent(s) :

M. BRANGER (CABARIOT) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. DUTREIX (ROCHEFORT) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - M. DENAUD (AIX)

Secrétaire de séance : Mme CHAIGNEAU

Mme CHAIGNEAU est désigné(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il/elle accepte.

RAPPORTEUR : M. LESAUVAGE

DIRECTION: DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FNCCR POUR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME SEQUOIA RELATIF A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS MUNICIPAUX-ANNEXES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte rendant obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territoire,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et notamment sa compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

Vu la délibération n°2016-97 du Conseil Communautaire du 29 septembre 2016 portant sur l'engagement de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan dans une démarche PCAET et Cit'ergie,

Vu la délibération n°2019-11 du Conseil Communautaire du 21 mars 2019 portant sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2022,

Vu la délibération n°2019-43 du Conseil Communautaire du 23 mai 2019 portant sur le lancement de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan,

Vu la délibération n°2020-146 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020 relative à la création d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique avec la Région,

Considérant le rôle de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments,

Considérant l'engagement de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan dans la transition écologique,

Considérant que pour faire face aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux et conforter l'attractivité et l'activité économique du territoire, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan doit être acteur de la rénovation énergétique et la maîtrise de l'énergie des bâtiments de la collectivité,

Considérant l'intérêt à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ACTEE 2 SEQUOIA porté par la FNCCR (Fédération Nationale des collectivités territoriales des collectivités concédantes et des régions) dans l'accompagnement et la massification des opérations de rénovation du parc tertiaire des collectivités,

Considérant suite à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt à destination des bâtiments municipaux Séquoia lancé le 30 juin 2020, le projet du groupement de la CARO, des communes de Rochefort, Echillais, Muron, Soubise et Tonnay Charente a été sélectionné,

Considérant que le projet est décliné sous 4 actions :

- études énergétiques sur les bâtiments municipaux,

- 1 poste d'économe des flux,
- des achats d'équipements de suivi de consommation énergétique
- maîtrise d'œuvre

Considérant que les crédits seront regroupés sur une antenne SEQUOIA,

Considérant que la CARO est désignée coordonnateur du groupement et s'engage à percevoir les fonds de la FNCCR et à les réattribuer,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ci annexée avec la CARO et les communes de Rochefort, Echillais, Muron, Soubise et Tonnay Charente pour la mise en œuvre du programme CEE ACTEE 2 SEQUOIA concernant la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

V = 52 P = 52 C = 0 Abst = 0

Le Président,
 Hervé BLANCHÉ



Signé électroniquement par : Hervé BLANCHÉ
 Date de signature : 30/06/2021
 Qualité : Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.